

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

DELWIT Pascal, DE WAELE Jean-Michel, *La gauche face aux mutations en Europe*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 1993.

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle a été publiée par les
Editions de l'Université de Bruxelles
<http://www.editions-universite-bruxelles.be/>

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site
<http://digitheque.ulb.ac.be/>

Edité par Pascal Delwit et Jean-Michel De Waele

LA GAUCHE FACE AUX MUTATIONS EN EUROPE

GAUCHE



Institut de Sociologie

Histoire, économie, société

Editions de l'Université de Bruxelles

Nous vous remercions
pour votre allocation et invitation
au Colloque.
Nous espérons que cette
coopération internationale s'élargira
et aura d'autres suites.

Bruxelles, le 2 septembre 1993

Patrick Delwit Jean Michel De Waele

Édité par Pascal Deloit et Jean-Michel Du Wailly

LA GAUCHE FACE AUX MUTATIONS EN EUROPE

LA GAUCHE FACE
AUX MUTATIONS
EN EUROPE

Directeur de la collection
"Histoire, économie, société"
Jacques Nagels

Publié avec le concours de la Communauté française
et du Conseil de la Communauté française.

Edité par Pascal Delwit et Jean-Michel De Waele

LA GAUCHE FACE AUX MUTATIONS EN EUROPE



Institut de Sociologie

Histoire, économie, société

Editions de l'Université de Bruxelles

LA GAUCHE FACE AUX MUTATIONS EN EUROPE

Dans la même collection

La valeur d'usage chez Karl Marx, G. Roland, 1985

Laissez faire, laissez troquer, J. Nagels, 1986

Histoire et critique, P. Salmon, 3^e édition, 1987

Privatisation = moins d'Etat?, A. Drumaux, 1988

Le New Deal européen. La pensée et la politique sociales-démocrates
face à la crise des années trente, M. Telò, 1988

L'avortement en Belgique. De la clandestinité au débat politique, B. Marques-Pereira, 1989

Taux de profit et accumulation du capital dans l'onde longue de l'après-guerre.

Le cas de l'industrie au Royaume-Uni, en France, en Italie et en Allemagne, A. Reati, 1990

ISBN 2-8004-1070-1

D/1993/0171/7

La gauche et le communisme en Europe

Avant-propos

Parce que l'Europe est un continent

Cet ouvrage fait suite aux travaux du colloque international « la gauche face aux mutations en Europe » qui s'est déroulé à l'Institut de sociologie de l'Université de Bruxelles en décembre 1992. Celui-ci était co-organisé par le groupe d'histoire et de sociologie du communisme de l'ULB dirigé par José Gotovitch, le groupe de recherche sur la gauche en Europe de l'Université de Paris 1-Sorbonne dirigé par Marc Lazar et le groupe d'étude sur le communisme ouest-européen de l'Université de Paris x-Nanterre dirigé par Stéphane Courtois.

Nous remercions vivement Michèle Mat pour ses conseils avisés dans la relecture de l'ouvrage et Mario Telò pour ses avis pertinents dans l'agencement des travaux du colloque.

P. D. et J.M. D.

La gauche face aux mutations en Europe

Pascal DELWIT et Jean-Michel DE WAELE

1. Les mutations

La thématique de ce livre nous invite à préciser les termes auxquels nous nous référons dans le titre et qui ont guidé la confection de cet ouvrage : la gauche et les mutations en Europe.

Les mutations étudiées et leur impact sur l'ensemble de la mouvance de gauche se caractérisent, d'une part, par leur polymorphisme et, d'autre part, par leurs interactions étroites. Nul doute que la mondialisation des échanges économiques pose des questions et des problèmes partiellement nouveaux pour la gauche européenne. Ceux-ci l'obligent ou l'obligeront à envisager une réorganisation dans laquelle le niveau traditionnel, l'Etat-nation, est remis en cause. Et l'on admettra sans peine que ces mutations qui semblent irrésistibles sont à la fois causes et conséquences des évolutions profondes que connaissent les partis politiques et, plus particulièrement, les grandes organisations de masse liées historiquement au mouvement ouvrier.

Nous avons dégagé quatre types de mutations particulièrement importantes pour la problématique que nous abordons.

1.1. Les mutations sociologiques

Au cours de ces trente dernières années, des transferts massifs de population du secteur primaire vers le secteur secondaire, et de ces deux derniers secteurs vers le secteur tertiaire ou vers ce que d'aucuns nomment le secteur quaternaire se sont accomplis. Cette évolution s'est avérée capitale pour l'analyse des formations de gauche tant il est vrai que leur électorat et la majorité de leurs adhérents étaient historiquement liés à la classe ouvrière et à la paysannerie. Une modification fondamentale est donc intervenue. Les partis socialistes et les partis communistes ont dû et doivent, pour une grande part encore, la prendre en compte. Ce processus conduit parfois à une transformation des partis socialistes vers des *catch-all parties*¹. Les effets de cette pre-

mière mutation ont produit et renforcé la diminution du sentiment d'appartenance à une catégorie ou une classe sociales, alors que celui-ci fondait souvent une adhésion, les formes de militantisme « classique » des partis de gauche et un réflexe électoral stable.

1.2. Les mutations économiques et sociales

En matière économique, ces vingt-cinq dernières années, la mondialisation de l'économie et des finances s'est intensifiée, et les centres de décision se sont internationalisés, rendant complexes toutes formes d'information et de contrôle dans la conduite et les choix des entreprises. Sur le plan social, le facteur le plus marquant paraît sans conteste l'émergence, au milieu des années soixante-dix et sa stabilisation depuis lors, d'un taux de chômage extrêmement élevé, devenu une donnée structurelle des sociétés occidentales (entre 8 et 12%). La croissance économique « classique » ne suffit plus à le réduire de manière significative. C'est un changement essentiel car, M. Alaluf le rappelle, « la démocratie, c'est aussi une participation quotidienne aux divers aspects de la vie en société. C'est le travail qui est dans nos sociétés, pour une grande part, le vecteur de cette participation ».

Les profondes mutations sociologiques font aussi évoluer lentement la réflexion traditionnelle de la gauche sur des questions aussi centrales pour son identité que la place du « travail » dans nos sociétés et la notion générale de « progrès ».

1.3. Les mutations sociétales

Faisant suite à l'ébullition de mai 1968, des revendications de type qualitatif ont pris de plus en plus de valeur et de signification pour les nouvelles générations, surtout en matière de démocratie et de citoyenneté. L'émergence de partis « verts » à l'identité floue questionne pour le moins la réflexion et la pratique politiques des partis et des organisations syndicales socialistes et communistes. Les uns voient dans la force des mouvements écologistes la preuve d'un échec de la gauche à se muer en porteuse de ces nouvelles aspirations. Les autres y décèlent plutôt un début de nouvelle identité politique et d'organisation pour la gauche et un instrument privilégié d'adaptation aux mutations de notre société.

1.4. Les mutations politiques et institutionnelles

Les partis politiques et les syndicats subissent une métamorphose sensible, résultat des transformations que nous venons d'évoquer et de l'eupéanisation de la décision politique, économique et sociale.

La Communauté européenne a connu et connaît elle-même des changements profonds depuis le début des années quatre-vingt. De neuf Etats membres en 1980, la Communauté est passée aujourd'hui à douze avec en perspec-

tive les adhésions rapides de la Finlande, de l'Autriche, de la Norvège et de la Suède, sans compter les autres demandes en provenance notamment des Etats d'Europe centrale et balkanique et de la Turquie.

Après avoir enterré le traité d'Union européenne, plus connu sous le nom de traité Spinelli, voté par le Parlement européen en février 1984, les Etats membres ont successivement adopté l'Acte unique européen et le traité de Maastricht. Aujourd'hui, un projet de Constitution européenne est à nouveau en discussion au Parlement européen. La Communauté européenne pourrait donc franchir une nouvelle étape institutionnelle dans les années à venir, à laquelle les partis politiques, notamment de gauche, devront impérativement s'adapter. Déjà le traité de Maastricht souligne l'importance des partis politiques au niveau européen². Il y a là en germe une évolution déterminante puisqu'aussi bien les partis, depuis leur création, ont été avant tout des acteurs aux plans national et sub-national et ont donc fondé leurs rapports de force à ces échelons. Cette transformation sera d'autant plus difficile à accomplir que nous vivons une période de récession — conjoncturelle — et de difficulté économique structurelle.

Le traité de Maastricht, objet d'analyses contradictoires par les partis de gauche, les oblige à prendre la mesure de l'eupéanisation des décisions économiques et politiques en matière monétaire, par exemple, avec l'objectif de la monnaie unique ou au niveau de la difficile mise en place d'une politique étrangère et de sécurité commune.

Les mutations institutionnelles ne s'arrêtent plus au « rideau de fer ». La chute du mur de Berlin en novembre 1989 puis du système communiste constitue un autre bouleversement fondamental et un triple défi majeur pour les partis politiques :

1. pour les pays et les partis des nouvelles démocraties en Europe centrale et balkanique, et en Russie ;
2. pour les pays et les partis d'Europe occidentale ayant vécu pendant quarante ans dans une logique bipolaire, difficile mais stable ;
3. pour les partis de gauche, plus spécifiquement, dans toute l'Europe depuis l'effondrement du système communiste : c'est l'horizon même d'un système alternatif au capitalisme — rebaptisé économie de marché — qui semble désormais avoir perdu toute crédibilité.

C'est en fonction de ces données très brièvement résumées que sont appréhendées les contributions du présent ouvrage. Nous avons fait le choix, en regard des autres livres publiés récemment sur la gauche en Europe, de privilégier les analyses précises et détaillées sur certaines formations sociales-démocrates et communistes et leurs réactions face aux diverses mutations que nous avons relevées.

D'autre part, il nous a aussi semblé important d'étudier, à côté des grands partis, les petites formations parfois méconnues, souvent oubliées ou négli-

gées malgré l'originalité de leurs réflexions et de leur parcours. C'est cette approche qui nous a poussés à aborder aussi la situation de la gauche à l'est du continent.

2. L'importance des organisations internationales

Si la gauche est donc essentiellement appréhendée à l'échelle des partis, sociaux-démocrates et communistes, en voie de mutation et/ou de disparition, il nous a semblé utile d'élargir cette perspective :

1. en cernant les positions de la Confédération européenne des syndicats (C. Gobin), essentielles à la compréhension des dispositions des partis étudiés comme le montrent, par exemple, l'analyse des relations entre les commissions ouvrières et le PCE, et entre l'UGT et le PSOE (P. Theuret), ou des liens étroits entre la CGTP et le parti communiste portugais (C. Cunha). L'étude sur l'Europe centrale et balkanique souligne l'importance de la question syndicale pour le futur de la gauche dans cette partie du continent ;
2. étudier les positions de la Confédération européenne des syndicats, c'est aussi examiner la gauche par le biais de ses organisations internationales, approche qui s'avérerait aussi nécessaire dans le chef des partis, plus spécifiquement socialistes. L'analyse de l'Internationale socialiste (G. Devin) est à ce titre révélatrice des regards croisés entre l'organisation internationale et les partis membres ou qui sollicitent une adhésion. L'étude de la coopération des partis au niveau européen ou international prend de plus en plus d'importance. Cette coopération constitue une tentative de réponse à l'internationalisation de l'économie. La Confédération européenne des syndicats existe depuis 1973 mais ne joue encore qu'un rôle modeste. En ce qui concerne les partis socialistes, une évolution manifeste s'est produite cette dernière année puisqu'à l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne a succédé, en novembre 1992, le parti des socialistes européens (PSE). De même, le groupe socialiste du Parlement européen vient de se transformer en groupe du parti des socialistes européens.

Pour les partis communistes, le positionnement dans le cadre d'une organisation européenne ou internationale se pose avec acuité. L'exemple du Parlement européen est à cet égard révélateur. Jusqu'en 1989, les élus des différentes listes communistes étaient rassemblés dans le groupe « communistes et apparentés » qui défendait des positions politiques (par exemple envers la Communauté européenne) contradictoires. D'où la création de deux groupes après les élections européennes de juin 1989 : le groupe pour la gauche unitaire européenne rassemblant les élus du PCI, d'« izquierda unida », de la gauche hellénique et du PSP danois, et la coalition des gauches réunissant les élus du PCF, du PCP et du parti communiste grec. Aujourd'hui, la situation des deux groupes apparaît des plus incertaines. Avec l'entrée des parlementaires européens du PDS (ex-PCI) dans le groupe socialiste, le groupe pour la gauche uni-

taire européenne est réduit à la portion congrue (huit membres) tandis que le déclin électoral des partis ayant des élus à la coalition des gauches rend son futur des plus aléatoires à l'horizon des élections de juin 1994.

Guillaume Devin aborde la question de la légitimité internationale des pays d'Europe centrale et orientale et les problèmes qui en résultent pour l'Internationale socialiste. Faut-il choisir pour interlocuteurs privilégiés les ex-parti communistes en voie de reconversion profonde, à l'instar du parti socialiste hongrois, ou favoriser le dialogue avec des partis sociaux-démocrates peu influents, souvent fort divisés et à la recherche d'une identité et d'un rôle politiques ?

En dehors de cette approche importante, l'ouvrage analyse donc les partis sociaux-démocrates et communistes.

3. Les interrogations des partis socialistes

Partis « modèle » du *Welfare State*, les partis scandinaves — et plus précisément le parti suédois — sont confrontés à deux types de mutations quiminent leur identité :

1. l'internationalisation de l'économie et la question afférente de l'adhésion à la Communauté européenne³. Comme l'ont révélé les deux référendums danois pour la ratification du traité de Maastricht, le choix des électeurs sociaux-démocrates sera très vraisemblablement déterminant pour l'acceptation de l'entrée dans la Communauté européenne des trois autres pays scandinaves. Les partis sociaux-démocrates des quatre pays scandinaves ont d'autant plus de mal à convaincre du bien-fondé de l'adhésion et du processus communautaire que se développent ces derniers mois des interrogations, voire des remises en cause, de gauche sur le volet social du traité de Maastricht et, plus largement, sur l'effectivité de l'avènement d'une Europe sociale. Le *Welfare State* est une construction nationale et beaucoup d'électeurs des pays d'Europe du nord pensent avoir plus à perdre qu'à gagner en rejoignant la Communauté ;
2. les transformations sociétales observées à travers le prisme de l'évolution des ménages dans l'étude d'U. Lindström, qui met en évidence les tensions internes des partis sociaux-démocrates.

Le problème du positionnement actuel des partis sociaux-démocrates scandinaves vient également de la situation précaire qu'ils ont connue ces dix dernières années à l'échelle de chaque pays. En Suède, le SAP a été renvoyé dans l'opposition ; au Danemark, après dix années d'opposition, un gouvernement de coalition auquel participent les sociaux-démocrates a été mis en place ; en Norvège, le gouvernement social-démocrate travaille dans des conditions difficiles parce que minoritaire.

La situation problématique des sociaux-démocrates scandinaves vaut également pour le SPD, dans l'opposition depuis 1981. Depuis fin 1989, les

sociaux-démocrates allemands sont confrontés à la question historique de la nation et de l'unité allemande, retracée par D. Heimerl. A cet égard, l'élection législative de 1990 a mis en lumière une contradiction manifeste entre les thèmes dominants de la campagne du candidat chancelier dans les rangs sociaux-démocrates, Oskar Lafontaine, qui étaient résolument post-nationaux, et la redécouverte des sentiments nationaux à cette époque, donnée qu'avait perçue avec plus de réalisme feu Willy Brandt, même si manifestement, le SPD avait nettement mieux évalué l'impact et le coût économique et social de la réunification allemande qu'Helmut Kohl.

Bien implanté dans les *Länder* mais sans véritable leader national, les sociaux-démocrates allemands sont concurrencés aux niveaux électoral et sociétal par les *Grünen*. A la fois alliés potentiels et partenaires encombrants, ils rendent difficile un recentrage programmatique sur des positions jugées crédibles.

Cette situation est, dans une certaine mesure, comparable au cas hollandais (G. Voerman) où le parti du travail (PvdA) est tiraillé entre une formation libérale sociale, D66, qui le concurrence au centre de l'échiquier politique, et la nouvelle « gauche verte », produit de la fusion du parti radical, du parti socialiste pacifiste et du parti communiste qui le concurrence à sa gauche⁴.

Après la radicalisation observée dans la plupart des partis socialistes européens durant les années soixante-dix, ceux-ci, à l'image du PvdA en Hollande, se trouvent aujourd'hui confrontés à une crise d'identité profonde. Elle s'observe et se répercute dans la politique qu'ils mènent — seuls ou en alliance — lorsqu'ils exercent le pouvoir ou dans le manque manifeste d'alternative lorsqu'ils sont dans l'opposition ; elle se marque par une décrue, parfois très importante, du nombre de leurs adhérents et par une érosion électorale plus ou moins significative au cours des années quatre-vingt. C'est donc une fois encore l'idée et la notion de « modèle social-démocrate » qui semblent en jeu, posant de la sorte les contours de la définition de l'identité de gauche à l'aube du vingt et unième siècle.

4. La fin des partis communistes ?

Les mutations que nous avons évoquées atteignent plus fortement encore les partis communistes ou les ex-partis communistes d'Europe occidentale. A cet égard, l'attitude face à la Communauté européenne a été un révélateur puissant. Elle manifeste les divergences de plus en plus nettes entre les formations communistes depuis la fin des années soixante. De même, elle révèle l'effritement voire l'implosion du consensus en leur sein comme le montrent les cas portugais, espagnol et belge.

Dans la grande majorité, l'évolution des partis communistes face à la Communauté européenne met bien en évidence une corrélation forte : plus le parti s'ouvre, se réforme, se démocratise et prend ses distances à l'égard de

l'Union soviétique, plus il soutient le principe de l'unification européenne (PCI, PCE, PCB, KKE de l'intérieur) — même s'il en critique plusieurs aspects. En revanche, les partis les plus « orthodoxes » se montrent les plus opposés au processus communautaire (PCF, PCP, KKE). Ce positionnement montre aussi à quel point les partis communistes fixent prioritairement leurs orientations en fonction de considérations internes : la « stabilisation démocratique » en Espagne, la « déstructuration de pans entiers de l'économie » pour le Portugal, le « développement économique » pour la Belgique.

Si la chute du mur de Berlin en 1989 et du régime soviétique en 1991 a accéléré le déclin des partis communistes, elle ne l'a pas généré⁵. En effet, les PC ont été affectés au premier chef par les mutations sociétales et sociologiques qu'ils n'ont pas pu ou voulu prendre en compte et le cas échéant, saisi trop tard. L'attitude du PCF en matière d'écologie est exemplaire à cet égard (F. Simon-Ekovich) : les mutations s'opposaient par trop à la culture traditionnelle du parti. L'ouvriérisme habituel et revendiqué l'empêcha d'incorporer des revendications de type qualitatif. Il lui masqua aussi la déstructuration et l'émiettement des classes sociales où se recrutaient l'essentiel des adhérents et des électeurs des partis communistes.

Quel est ou quels sont les avenir possibles pour les partis communistes ? Nous décelons trois scénarios :

1. le premier est unique pour l'instant en Europe occidentale. Il s'agit de la voie choisie par le parti démocratique de la gauche (ex-PCI) en Italie. Cette formation a rejoint, fin 1992, l'Internationale socialiste et a adhéré au groupe socialiste du Parlement européen. Il n'en demeure pas moins que son identité reste encore floue actuellement ;
2. le deuxième cas est celui des partis qui revendiquent fièrement l'étiquette et l'héritage de « communistes » et parient sur un avenir partisan tel qu'il a fonctionné durant une bonne partie du xx^e siècle. Les partis communistes français, grec et portugais en sont les représentants les plus caractéristiques. Quoi que veuillent bien en dire leurs dirigeants, cette optique se révèle aujourd'hui une impasse : en témoignent la chute très importante de leurs effectifs, de leurs électeurs et leur incapacité à peser sur la décision politique ;
3. enfin, certaines formations essaient de se positionner à la gauche des partis socialistes existants et tentent d'intégrer des composantes écologistes ou porteuses des revendications des nouveaux mouvements sociaux. On songe ici à la « gauche verte » aux Pays-Bas, à « izquierda unida » en Espagne, au parti de la gauche en Suède, à la gauche hellénique ou encore à l'alliance de gauche en Finlande.

5. Les incertitudes en Europe centrale et orientale

S'il y a des interrogations multiples à l'Ouest, qu'en est-il en Europe centrale et orientale ?

Sur la crise générale d'identité traversée par les familles socialiste et communiste en Occident, se greffe une difficulté tout à fait spécifique liée au passé « communiste » des ex-démocraties populaires. Règne une confusion à la fois sémantique et politique. Les partis se revendiquant de la gauche subissent le discrédit lié au passé.

Mais à cette difficulté majeure s'ajoute une contradiction difficilement gérable : comment prôner l'économie de marché, l'ouverture à l'Ouest et le développement du capitalisme en s'adressant dans le même temps à une clientèle électorale avant tout préoccupée par les conséquences sociales des changements dans les structures économiques du pays ?

Nouveaux partis socialistes et anciens partis communistes en voie de transformation — pour certains — tentent d'occuper l'espace de gauche. La situation contrastée des pays d'Europe centrale et balkanique a en fait peu à voir avec le cas russe. Comme le souligne C. Sentej, plus qu'ailleurs, « il apparaît prématuré de vouloir transposer à la Russie les critères ouest-européens contemporains de définition de la gauche démocratique ». La prudence s'impose quant au futur et à la définition de la gauche en Russie.

Nous l'avons dit, pour les partis de gauche en Russie et en Europe centrale et orientale, l'appartenance à l'Internationale socialiste est un critère de crédibilité interne que se disputent les différentes formations. La majorité des ex-PC reconnaissent la nouvelle plate-forme idéologique de l'Internationale socialiste adoptée au congrès de Stockholm en 1989 et espèrent, à terme, devenir membre de cette organisation.

6. A propos des « crises »

Il reste à s'interroger sur le concept même de « crise » aussi souvent mobilisé et cité que peu précisé, analysé ou défini. Il nécessiterait une réflexion à part entière. Comme M. Lazar le met en lumière dans le cas des partis politiques, « la situation de dérèglement et de déstabilisation qu'elle sous-tend est-elle exceptionnelle pour des organisations politiques, existe-t-il des critères absolus, des indices incontestables — et si oui lesquels ? — qui autoriseraient à parler de crise d'une formation politique ou sont-ils relatifs selon les conjonctures, ne devenant significatifs que lorsque les acteurs — responsables de partis et observateurs s'en emparent ? »

La crise de la gauche s'inscrit dans une « crise » globale de la société qui atteint une série d'autres institutions — école, famille, université, etc. Plus largement — depuis 1973 et la crise de l'énergie qui marqua le début de la prise de conscience des mutations de notre société —, c'est l'ensemble de notre société qui semble en crise. Cette notion englobe de façon bien com-

mode des évolutions contradictoires et complexes. Tout changement est-il pour autant synonyme de crise ? N'y a-t-il pas là une singulière paresse intellectuelle ? La sollicitation tout azimuts de la notion de « crise » n'oblitére-t-elle pas par elle-même l'analyse ? Il nous semble par exemple que ce concept n'a de sens que si le chercheur précise à quelle époque il compare la situation existante pour diagnostiquer une crise.

Nous l'avons dit, la notion de « crise » mériterait une étude en tant que telle. Celle-ci devrait en tout cas répondre à quelques questions essentielles. Peut-on perpétuellement vivre en crise ? Quelle fonction remplit cette notion si présente dans notre société alors que « tout semble en crise » : l'école, l'armée, l'agriculture, l'énergie, les valeurs, la religion, les idéologies, les identités, la sexualité, la gauche, l'environnement, les intellectuels, l'Eglise, la culture, la nation, les relations internationales,... La liste est sans fin et ressemble à un inventaire à la Prévert.

La crise est-elle conjoncturelle ? Est-elle structurelle ? Et si oui, peut-on encore parler de crise ? La « crise du capitalisme » tant de fois annoncée, prédite et analysée doit inciter le chercheur à la prudence.

Pour la gauche, les réponses sont multiples : s'agit-il d'une crise indiquant une défaite ou un échec, dus d'abord à son incapacité à évoluer ou, au contraire, comme le suggèrent par exemple G. Voerman et M. Lazar à la suite de R. Dahrendorf, d'une crise résultant de l'aboutissement des objectifs de la social-démocratie et du modèle qu'elle entendait porter ? Il faut encore se demander si ces approches sont contradictoires ou si, inversement, elles se complètent, se répondent et s'alimentent l'une l'autre.

Notes

¹ On se référera à cet égard aux travaux de l'Institut de sciences politiques et sociales de Barcelone et à l'ouvrage paru en 1992 : ICPS, *Socialist Parties in Europe II : of Class, Populists, Catch-All ?*, Institut de Ciències Politiques i Socials, 1992, 246 pages.

² L'article 138 A stipule : « Les partis politiques au niveau européen sont importants en tant que facteur d'intégration au sein de l'Union. Ils contribuent à la formation d'une conscience européenne et à l'expression de la volonté politique des citoyens de l'Union ».

CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, *Traité sur l'Union européenne*, Office des publications officielles des Communautés européennes, 1992, 253 pages, p. 62.

³ Sur la question des rapports de la social-démocratie au nationalisme, voir M. TELÒ (a cura di), *Tra Nazione ed Europa, annali crs 1992-1993*, Franco Angeli, 1993, 428 pages.

⁴ Voir J. BIDET et J. TEXIER, « L'écologie, ce matérialisme historique », *Actuel Marx*, 1992, 218 pages.

⁵ Voir P. DELWIT, J.M. DE WAELE et J. GOTOVITCH, *L'Europe des communistes*, éditions Complexe, 1992, 352 pages.

Les mutations économiques et sociales. Des repères parmi d'autres

Mateo ALALUF

Si l'on parle de mutations, il convient de définir au préalable la référence de départ. A partir de quels points de repère allons-nous envisager les transformations économiques et sociales en cours ? Ce texte se donne un double objectif. D'une part, envisager la nature des mutations. Pour ce faire, par hypothèse, nous prendrons comme point de départ ce que de nombreux auteurs ont qualifié de rapport salarial fordiste pour définir les structures socio-économiques qui se sont mises en place au lendemain de la deuxième guerre mondiale. C'est donc par rapport au *compromis fordiste* que l'on parlera de transformations économiques et sociales. D'autre part, nous tenterons également d'envisager des problématiques de recherche à partir desquelles nous parlons de la société. Toute vérité n'est-elle pas conditionnelle aux modalités qui ont permis de l'observer et la révéler ? Du point de vue des méthodes, c'est à la place respective des acteurs et des structures que nous nous intéresserons.

1. Le compromis fordiste

Après 1945 tout se passe comme si les revendications sociales, les aspirations politiques et les besoins de la reconstruction économique convergeaient vers un même ensemble de réformes permettant de surmonter durablement les contradictions ayant abouti à la crise des années trente.

Celle-ci avait trouvé son origine dans le déséquilibre entre une production intensive et l'absence de consommation de masse. Le dispositif cohérent (que l'on qualifiera de keynesien) qui se met en place s'appuie sur une forme de rationalisation de l'utilisation de la main-d'œuvre dans les entreprises (le taylorisme), une production de masse, une amélioration du pouvoir d'achat des salariés et un système généralisé de sécurité sociale assurant la régularité de la consommation. Ainsi s'institutionnalisera, après la guerre, le rapport salarial qui constitue le mode d'intégration sociale des salariés.

Dans une perspective de croissance économique considérée comme durable, de consommation de masse (on parle de société de consommation), il s'agit d'articuler mode de production et mode de consommation. Pour ce faire on aura besoin, pense-t-on, de consommateurs instruits et de travailleurs qualifiés. Si bien que cette régulation consolidera les rapports sociaux jusqu'à donner une apparence de stabilité aux facteurs précisément instables du salariat.

Pour expliquer une crise qui dévoile tous ses effets au milieu des années soixante-dix, en termes de chômage massif, de recul du pouvoir d'achat et de déficit des finances publiques, on considérera que les divers éléments ayant contribué au progrès dans la période précédente, ont épuisé leurs effets et ne permettent plus la poursuite d'une croissance semblable à celle de la période précédente. Les événements de 68 n'avaient-ils pas déjà montré les limites du taylorisme et d'un mode de vie synthétisé par la formule métro-boulot-dodo ?

Bien sûr, cette présentation des thèses d'auteurs comme Boyer, Aglietta ou Lipietz, est pour le moins schématique et peut-être caricaturale. Même lorsqu'elles sont exposées de manière détaillée, on peut leur objecter de ne pas tenir compte suffisamment des relations internationales (rapports Est-Ouest et Nord-Sud) et de conclure un peu rapidement peut-être à l'essoufflement des formes tayloriennes d'organisation. Quoiqu'il en soit, nous proposerons ce modèle d'analyse comme point de départ pour apprécier précisément les transformations induites par la crise depuis le milieu des années soixante-dix.

Jamais avant cette période de l'après-guerre, en effet, la classe ouvrière, socle en quelque sorte de la gauche, n'avait atteint un tel niveau d'organisation, de représentation et d'institutionnalisation. En nombre, les salariés, et parmi eux les ouvriers, avaient connu un essor considérable. De plus, par la concentration de la production, la classe ouvrière se trouvait rassemblée elle-même dans des régions, des grandes entreprises et établissements, et homogénéisée par les standards tayloriens de l'ouvrier interchangeable, alors que sa sphère de consommation s'élargissait considérablement. Elle accédait également, à travers des conflits, des luttes et des tensions, à une stabilisation sociale en rupture avec la précarité et la salarisation : garantie d'emploi, protection sociale, stabilisation familiale¹.

2. Fin d'une époque

Avec la crise et le chômage massif au milieu des années soixante-dix, il s'agit véritablement de la fin d'une époque. Certes, l'augmentation de la productivité, c'est-à-dire les gains de temps par unité produite, n'ont sans doute jamais progressé autant. Mais en même temps, c'est le lien entre emploi et investissement qui paraît tout à fait distendu, sinon rompu.

Comme le soutenait déjà K. Marx, dans *Travail salarié et Capital*, la guerre économique « a ceci de particulier qu'elle ne se gagne pas en recrutant

mais en congédiant les armées de travailleurs ». En effet, le licenciement n'est pas seulement le résultat d'une diminution des commandes ou la sanction d'un défaut de gestion ; il correspond au mode de fonctionnement normal, à la bonne gestion des entreprises.

Au fond, la parenthèse de croissance qu'ont représentée les années 1985 à 1990 en Europe, brève rupture dans une longue période de crise et de chômage qui a débuté en 1974, a consolidé paradoxalement ce constat : l'investissement nouveau pour l'essentiel ne crée pas d'emploi, puisqu'il s'agit d'abord de rationaliser la production et lorsqu'il y a création d'emplois non seulement ceux-ci sont à temps partiel ou à durée déterminée, mais ils s'adressent aussi en grande partie à la population inactive (femmes désireuses de retravailler, jeunes...) et ne contribuent qu'à résorber très faiblement le chômage.

Par leur extension, les pertes d'emploi frappent des catégories de travailleurs de plus en plus diversifiées mais touchent surtout les activités industrielles. Elles accentuent ainsi la tertiarisation de l'économie et entraînent même une certaine *désouvriérisation* de l'industrie. Si bien que le chômage de longue durée s'impose et qu'une proportion importante des emplois se trouve précarisée. Les phénomènes d'exclusion économique et sociale qui en résultent menacent alors la cohésion même des sociétés industrialisées européennes.

3. Des rapports de force détériorés

Au delà des chiffres de l'emploi et du chômage, il faut en conséquence reprendre aux diverses situations que recouvre la réalité du chômage.

Quand on examine le chômage des jeunes, dont l'importance tout comme l'accroissement ont été considérables, on observe que ce n'est pas seulement à la difficulté de trouver un emploi que ceux-ci sont confrontés. Comme il ressort de nombreuses études, les jeunes sont aussi soumis à une forte mobilité involontaire et contrainte, alors que la mobilité volontaire, qui vise à améliorer la position professionnelle, reste tout à fait marginale.

De plus, beaucoup n'hésitent pas à attribuer la cause du chômage au manque de qualification et à l'inadéquation des formations par rapport aux besoins des entreprises. Ce qui permet d'ailleurs de rendre l'école responsable du chômage. Pourtant, les taux de scolarisation ont progressé très considérablement depuis plusieurs années. Il en est résulté une augmentation importante du niveau de formation des jeunes et en particulier des jeunes chômeurs. Jamais les entreprises n'ont eu un choix si grand parmi un large éventail de diplômés. En fait, face à la généralisation de la scolarisation, les employeurs augmentent leur seuil d'embauche et les diplômés ne donnent plus accès aux mêmes emplois qu'auparavant. Les principales victimes de cette situation ne sont cependant pas les diplômés mais les non-diplômés exposés au chômage prolongé et aux phénomènes d'exclusion.

Ainsi, soumis d'abord à la mobilité résultant de la précarité des emplois, la difficulté essentielle que rencontrent les jeunes n'est pas de trouver mais bien de garder un emploi. Progressivement cependant, enfermés dans des situations aléatoires, ils sont menacés d'être relégués de plus en plus loin dans la file d'attente pour accéder à l'emploi et en conséquence, ils sont exposés à l'exclusion sociale. On voit bien ainsi comment crise de l'emploi et crise de l'école s'enchaînent et se renforcent mutuellement.

Pour les chômeurs âgés en revanche, le problème est moins celui de la précarité que d'un nouvel accès à l'emploi. En cas de perte d'emploi, ils se trouvent d'emblée menacés d'éviction du marché du travail et d'enlèvement dans le chômage. Pour eux, le problème réside dans la très grande difficulté à retrouver un emploi. C'est donc la protection des travailleurs âgés, par rapport au licenciement, qui se trouve ainsi posée.

Une des transformations sans doute les plus fondamentales du travail réside dans la participation permanente des femmes à l'activité économique. Cette tendance est tellement forte que, contrairement à ce qui s'était passé précédemment, ni la crise, ni le chômage massif n'ont réussi à freiner cette évolution. La contrepartie des progrès réalisés en matière d'accès des femmes au travail a cependant été leur infériorisation dans l'emploi. Alors que les femmes sont durement frappées par le chômage, elles n'ont accès à présent, pour l'essentiel, qu'à des emplois à temps partiel ou encore à d'autres formes spécifiques d'emploi.

Enfin, pour l'immigration également, les situations se sont fortement modifiées. On le sait, l'immigration est d'abord économique. C'est d'ailleurs en termes de travailleurs étrangers qu'on la désigne souvent. Il n'est donc pas étonnant que l'insertion professionnelle des immigrés ait constitué le facteur principal de leur intégration.

Malgré certains problèmes, ce n'est heureusement pas dans les lieux de travail que la xénophobie est la plus présente. Tout au contraire, l'intégration des travailleurs immigrés dans les syndicats, leur participation à part entière aux élections sociales, ont permis leur accès à la citoyenneté économique. C'est en revanche en termes de cohabitation dans les quartiers que les rapports sociaux se sont le mieux prêtés à détérioration en période de crise.

Alors même que l'immigration, qui répondait aussi à un défaut des naissances lié au vieillissement de la population, est devenue familiale et s'est sédentarisée, elle se trouve à nouveau touchée par le chômage, mais aussi par la xénophobie et le racisme. Dans le passé, tout en alimentant les échelons les plus bas du salariat, l'immigration a permis une mobilité sociale importante. Avec la crise cependant, les entreprises sont moins demandeuses d'une main-d'œuvre encore massivement affectée aux segments non qualifiés du marché de l'emploi. A présent, ce sont les jeunes issus de l'immigration qui aspirent à la scolarité, à l'emploi et à la mobilité sociale. Même si les populations, issues

de l'immigration, occupent toujours des emplois situés dans les segments secondaires du marché du travail, il faut à présent prendre en compte le fait qu'ils font partie intégrante de la population locale. C'est donc en termes de sécurité de séjour et de citoyenneté que se pose d'abord la question de leur insertion professionnelle, sociale et politique.

4. Réduction du temps de travail et flexibilité

Pour répondre à la crise de l'emploi, les organisations syndicales ont avancé un peu partout en Europe la revendication de réduction du temps de travail. Le patronat cependant s'y est opposé et a de son côté tenté d'imposer la flexibilité de l'emploi comme moyen d'améliorer la rentabilité et la compétitivité des entreprises. En toute logique, la flexibilité aurait pu être dans ce contexte la base d'une transaction entre employeurs et travailleurs et constituer la contrepartie accordée à la réduction du temps de travail.

Pourtant au terme d'une enquête effectuée dans treize pays industrialisés, G. Bosch et F. Michon aboutissent à une conclusion toute différente². Ils constatent que le développement des emplois à temps partiel et/ou précaires est, dans de nombreux pays, le fait d'entreprises possédant déjà un haut niveau de flexibilité. Aussi, l'idée d'un marchandage qui suppose l'acceptation d'assouplissement des règles par les syndicats en échange de l'acceptation d'une réduction du temps de travail par les patrons ne se traduit guère dans les faits. Les employeurs obtiennent les dérogations aux règles générales, permettant de flexibiliser l'emploi sans devoir concéder des contreparties correspondantes en termes de réduction du temps de travail, en particulier, dans les pays à système de relation professionnelle décentralisée (Grande-Bretagne...); alors que dans les systèmes centralisés (Belgique, Allemagne...), des compensations sont parfois obtenues par les syndicats. C'est bien sûr, contrairement à ce que suppose le sens commun, lorsque l'emploi devient rare et rationné qu'il se prête le moins à un partage équitable.

Dans l'ensemble donc, dans un contexte de crise où les rapports de force paraissent singulièrement détériorés pour les organisations syndicales, on assiste à un profond mouvement de précarisation et de fragilisation de l'emploi qui accentue une reprolétarianisation ouvrière par le chômage. Il en résulte une accentuation des tendances à la déstructuration et à la désolidarisation des organisations syndicales elles-mêmes. Celles-ci tendent alors à se replier sur les entreprises et à se cantonner à la défense des droits acquis. Dans un sauve-qui-peut improvisé, la sauvegarde des micro-intérêts devient un des rares repères tangibles. Si l'on peut définir suivant les termes de Pierre Rolle la classe ouvrière comme une *communauté de rivaux*, la précarité affaiblit la communauté dans la mesure même où elle accentue la rivalité.

5. Chômage et démocratie

Cette évolution a entraîné dans différents pays un affaiblissement du mouvement social-démocrate dans ses composantes politique, syndicale, mutuelliste et coopérative. Jusqu'ici, comparativement aux autres pays européens, le mouvement socialiste en Belgique, malgré de très grandes difficultés, a relativement bien résisté à la crise. Pour l'essentiel, les adhérents aux organisations syndicales et mutuellistes, les électeurs des partis socialistes, tout comme l'essentiel des acquis sociaux, ont pu être sauvegardés.

Il n'en reste pas moins vrai que cette situation est fragile et lourde de menaces. Elle ne peut cacher une perte de considération qui frappe non seulement les institutions mais aussi les formes démocratiques dans leur ensemble. C'est en effet à l'échelle de sa propre réussite que chacun apprécie les progrès de la démocratie. Ceux qui affrontent les pires difficultés peuvent en conséquence, en arriver à postuler la faillite de la démocratie. Nous avons déjà pu observer dans le passé combien les périodes de crise et de chômage, propices aux désillusions et aux désenchantements, peuvent aussi l'être aux résurgences de l'extrême-droite.

La question de l'emploi est essentielle parce qu'elle touche ce qui conditionne nos moyens de subsistance et les différents aspects de notre participation à la société. Lorsque l'on est privé d'emploi, si l'on ne trouve pas dans les structures sociales habituelles le soutien attendu, on finit par rejeter ces structures.

La démocratie ne se limite pas à la seule consultation électorale périodique qui en est bien sûr une condition nécessaire. C'est aussi une participation quotidienne aux divers aspects de la vie en société. C'est le travail qui est dans nos sociétés, pour une grande part, le vecteur de cette participation.

Or, lorsque l'emploi privé se rétrécit, que les services publics sont fragilisés, que des secteurs sociaux se sentent marginalisés, les chômeurs désignés rapidement en termes de « noyau dur » se trouvent en quelque sorte « mis de côté ». Leur fonction essentielle se réduit alors à peser vers le bas sur leur propre protection sociale et sur les revenus et les conditions de travail des autres. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la société perde ses liens et soit vulnérable à toutes les démagogies.

6. Acteurs et effets de structure

Du point de vue des méthodes de recherche, on envisage souvent les changements, les mutations à partir des forces sociales qui les ont suscitées dans des conditions spécifiques. On s'interroge alors sur la stratégie des acteurs en présence. Mais ne néglige-t-on pas alors les transformations que subissent ces acteurs au cours des bouleversements économiques et sociaux dont ils sont censés rendre compte ? Je voudrais quant à moi proposer de voir dans les mutations récentes non seulement des stratégies mais de suggérer la transforma-

tion des acteurs sociaux, en particulier des partis et des syndicats comme objet de recherche.

Dans les termes de l'analyse stratégique, les acteurs (entreprises, employeurs, syndicats, travailleurs, pouvoirs publics...) élaborent des stratégies et mobilisent des ressources en fonction des marges de manœuvre que permet la conjoncture. Ce *système d'action concret* (Crozier) peut alors révéler un compromis social plus éclaté et flexible.

Si bien que les formes d'emploi, de chômage, de reconversions économiques ou de compensations accordées aux salariés seront considérées comme produites par des compromis sociaux, eux-mêmes effets de composition, résultant des stratégies patronales, syndicales et étatiques. Les éléments principaux de l'analyse seront donc les stratégies des acteurs, la structure qui définit la règle du jeu, à savoir le marché, et les « mutations » qui en sont la conséquence. C'est donc en définitive les stratégies des acteurs qui définiront les transformations en cours.

Si l'on décortique ainsi les stratégies différenciées des acteurs pour comprendre les changements en cours, la réalité et les transformations des acteurs mis en présence sont rarement interrogés puisqu'ils sont considérés eux-mêmes comme donnés *a priori*. C'est pour avoir accepté d'emblée l'évidence des acteurs que nous manquons de curiosité à leur rencontre. Il ne s'agit donc pas de se limiter aux interactions entre acteurs, mais de s'interroger sur les conditions de leur rencontre et des rapports qui les définissent. En d'autres termes, ce sont aussi les transformations de l'emploi, du chômage, et des structures productives qui définissent la place, le rôle et les transformations dont les syndicats, les patronats et les pouvoirs publics sont le siège.

Ce sont précisément ces circonstances qui permettent de comprendre les transformations des acteurs. Aussi, les « effets de structure » sont-ils fondamentaux pour comprendre ces transformations bien que « les structures n'agissent jamais que par l'intermédiaire des actions individuelles et collectives »³.

7. Des capacités d'innovation sociale ?

Par rapport à la crise et au chômage, le renouvellement de la revendication syndicale résulte du fait que les démarches traditionnelles se trouvent atteintes dans leur double composante : la revendication salariale se heurte au refus des employeurs et aux politiques d'austérité des gouvernements, et la réduction du temps de travail, revendiquée précisément pour endiguer le chômage, au lieu de s'accroître s'en trouve freinée. D'une part, le rapport de force ne permet pas de diminution du temps de travail sans une diminution des salaires et d'autre part, l'emploi devenu ressource rare rend improbable que des salariés supposés rationnels se retirent volontairement ou orientent librement leur pra-

tique vers le partage de l'emploi disponible. La crise des négociations collectives est alors le reflet de ce double blocage.

Dès lors des pratiques syndicales nouvelles comme la participation aux projets de formation et reconversion des salariés⁴, les questions de la formation et de la formation en alternance ne sont certes pas inscrites dans des stratégies préétablies mais peuvent être envisagées comme autant de transformations et de capacités d'innovation sociale induites par les circonstances.

En effet, le chômage qui dans un premier temps avait entraîné une reconversion émerveillée aux valeurs de l'entreprise et du marché commence, sous l'effet de la persistance et de l'aggravation du chômage, à produire un même désenchantement. Les solidarités substitutives à celle de « classe », qui ont pris la forme notamment de race, d'ethnie, de nation ou d'intégrisme, montrent à présent toute leur barbarie.

Si bien que l'extension, la généralisation et les transformations du salariat, les exigences renouvelées en termes d'esprit public et de contrôle démocratique, le refus de la bureaucratie, constituent autant de ressorts pour une gauche qui peut trouver dans des ébauches de réponse à l'aggravation des inégalités le sens même de son renouvellement.

Notes

¹ M. VERRET, « Où va la classe ouvrière française ? », *Ouvriers, ouvrières, Autrement*, 1992, pp. 21-35.

² G. BOSCH et F. MICHON, « Réduction et flexibilisation du temps de travail », dans F. MICHON et D. SEGRESTIN (éd.), *L'emploi, l'entreprise et la société*, Economica, Paris, 1990, pp. 217-228.

³ L. TANGUY, *L'enseignement professionnel en France*, PUF, 1991, p. 18.

⁴ Voir M.C. VILLEVAL, *Mutations industrielles et reconversion des salariés*, L'Harmattan, 1992.

Crises et recompositions de la gauche en Europe occidentale

Marc LAZAR

Articles de journaux et de revues, essais, pamphlets, livres universitaires, colloques académiques et rencontres grand public sur le sujet se succèdent. L'affaire est entendue, le constat dressé sur tous les tons et, à force d'être répété, s'impose comme une évidence incontournable et un lieu commun amplement diffusé : la gauche en Europe est en crise.

En vérité, l'assertion se révèle plus complexe qu'il n'y paraît. A commencer par l'application de la notion de crise à un courant politique. La situation de dérèglement et de déstabilisation qu'elle sous-entend est-elle exceptionnelle pour des organisations politiques ? Existe-t-il des critères absolus, des indices incontestables — et si oui, lesquels ? — qui autoriseraient à parler de crise d'une formation politique ou ceux-ci sont-ils relatifs selon les conjonctures, ne devenant significatifs que lorsque les acteurs (responsables de partis et observateurs) s'en emparent ? La recherche des causes suffit-elle pour appréhender pareille phase ou ne faut-il pas aussi y intégrer les réponses et les comportements des principaux intéressés ? Enfin, le terme de crise peut-il être employé de manière indifférenciée pour qualifier l'état de l'ensemble de la gauche en Europe ?

Ces quelques questions orientent notre réflexion sur la gauche aujourd'hui, nourrie par l'observation des partis communistes et des partis socialistes ouest-européens. Une étude qui amène aussitôt à distinguer leurs situations respectives et à mettre au pluriel le mot « crise ».

1. Les crises de la gauche

1.1. La crise des partis communistes

A priori, elle ne tolère pas la discussion tant les symptômes concordent. Elle se manifeste d'abord par le recul général, commencé bien avant 1989, de l'audience électorale des PC. Il n'est pas nécessaire d'en présenter un panorama détaillé et fastidieux ; constatons seulement qu'il a abouti à la disparition

totale de la scène électorale des minuscules partis autrichien, belge, britannique, danois, hollandais, norvégien et suisse, et au déclin de ceux qui eurent une plus ou moins grande importance historique, comme à Chypre, au Portugal, en Espagne, en Finlande, en France, en Grèce, en Italie et en Suède ¹. La désaffection militante atteint des proportions impressionnantes pour les petits partis communistes au point de les transformer en coquilles vides ; elle touche aussi les plus puissants d'entre eux : ainsi, le dénombrement des militants entre l'année maximum de recrutement dans les années soixante-dix, moment d'embellie pour le communisme ouest-européen, et les plus récentes données en notre possession, montre qu'en 1990, avant de disparaître, le PCI avait perdu plus de 27% de ses effectifs par rapport à 1976, alors qu'en 1987, le PCF enregistrait une saignée de plus de 36% par rapport à 1978 ².

Les autres indicateurs confirment la tendance de fond : la diffusion de la presse communiste se rétracte partout, la capacité des organisations de masse liées aux PC s'amointrit, les indices de popularité ou de sympathie établis par les organismes de sondages attestent le peu de crédit des dirigeants communistes et le rayonnement culturel des PC s'affadit totalement. L'ensemble suscite d'ailleurs des conflits multiples au sein des PC qui aboutissent à des affrontements ouverts et, parfois, à des scissions, offrant de la sorte aux chercheurs qui s'y intéressent la possibilité de tester le fameux modèle de comportement — défection (*exit*), prise de parole (*voice*) et loyauté (*loyalty*) ³ — mis au point par Albert O. Hirschman pour rendre compte du déclin des entreprises industrielles.

Les caractéristiques communes de la phase génétique des partis communistes et leurs modalités historiques d'institutionnalisation ont fortement pesé sur les trajectoires de chacun d'entre eux et font qu'il est assez aisé de repérer la nature de la crise qu'ils traversent ⁴. Tous les PC sont confrontés à une semblable remise en cause de leur projet général, de leur doctrine, de leur identité, de leur stratégie, de leur organisation et de leurs modalités spécifiques d'insertion dans les sociétés ouest-européennes. Mais l'originalité de la période présente doit être bien saisie.

Car en tant que telle, la situation de crise n'est en rien exceptionnelle pour les partis communistes. A l'inverse, leur histoire est celle d'une succession de crises récurrentes interrompues par quelques rares et brèves plages de stabilisation et de répit. Par définition, le communisme est en permanence travaillé par des tensions internes et soumis à des conjonctures favorables et néfastes : en effet, y sont à l'œuvre des processus contradictoires engendrés par des « dynamiques du dehors » et des « dynamiques du dedans » ⁵. Les « dynamiques du dedans » proviennent du type de rapports centre-périphérie qui régissent le monde communiste : le centre veut sans cesse exercer son contrôle, imposer un mode de comportement unifiant et homogénéisateur sur des réalités plurielles, et se réfère à un corps de doctrine qu'il cherche à ériger en or-

thodoxie universelle. Les « dynamiques du dehors » découlent directement du lien séminal et fondateur de leur légitimité que les partis communistes tissent avec la lutte de classes, les conflits, les mouvements sociaux, qui les rend, plus que toute autre formation, tributaires des conjonctures sociales. Par conséquent, si l'état de crise est la norme pour les partis communistes, il reste à en comprendre la nouveauté présente.

Le bouleversement des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix a mis un point final au projet communiste fondamental — renverser le rapport de forces avec le monde capitaliste et impérialiste au profit du monde socialiste — quand bien même les termes concrets de la réalisation et de la faisabilité de celui-ci furent souvent repensés. De ce fait, ce qui subsistait de doctrine, d'identité et d'organisations communes, toutes fondées sur la centralité et le rôle prééminent de l'URSS et du camp socialiste, s'est dissous. A la différence des autres revers subis dans le passé, par exemple, et pour se limiter à l'après-seconde guerre mondiale, en 1947, en 1956, durant les années du conflit sino-soviétique, en 1968, en 1979 ou en 1980-1981, il ne s'agit pas cette fois-ci d'un accroissement des différenciations internes au système communiste mondial aiguisant les rivalités entre PC, mais de l'écroulement complet des derniers ferments de l'unité communiste. La désagrégation frappe tous les PC, qu'ils soient fidèles parmi les fidèles ou « hérétiques », comme le parti italien. Celui-ci a pâti de ne pas avoir voulu rompre complètement ses liens avec le système communiste mondial. Il ne peut plus désormais recourir au double jeu traditionnel qui lui avait si longtemps profité : être à la fois dans le monde communiste et critique de celui-ci lui permettait d'attirer les habituelles clientèles communistes et les fractions de la gauche réservées envers l'URSS qui appréciaient ses prises de distance avec Moscou.

A cela viennent s'ajouter les effets désormais connus des mutations des sociétés dans lesquelles évoluent les PC, des stratégies qu'ils adoptent et de leurs modes d'organisation. Les chasses gardées des PC se transforment et amenuisent les bases communistes potentielles⁶. Les stratégies des PC dotés d'une « capacité d'intervention minimale »⁷, soit ceux de Suède, d'Espagne, de Finlande, du Portugal, de Grèce, de France, de Chypre et d'Italie, ont toutes échoué depuis plus d'une décennie, les plaçant dans une situation de dépendance. Enfin, le centralisme démocratique apparaît désormais comme un obstacle à l'adhésion, constitue un motif supplémentaire de conflits internes et semble inefficace par rapport aux formes contemporaines de l'action politique.

Au regard de ce tableau, les partis sociaux-démocrates et socialistes ouest-européens présentent *a priori* un visage plus souriant.

1.2. *La crise des partis sociaux-démocrates et socialistes*

De ce côté-là, les indices sont beaucoup moins clairs et nets. En 1991, Wolfgang Merkel a même soutenu une thèse hérétique. Se fondant sur une étude électorale comparative menée depuis 1945, il s'est élevé contre l'idée d'un déclin général de la gauche socialiste. Affinant son propos, il distinguait quatre sous-ensembles de partis : les partis travaillistes, britannique et irlandais, déclinent ; les partis allemand, belge, finlandais, hollandais et suisse, « pragmatiques de type coalescent », subissent une légère érosion ; les partis d'Etat-providence, autrichien, danois, norvégien et suédois, restent stables ; enfin, les partis de « type ambivalent » (France, Grèce, Espagne et Portugal) progressent⁸. Bien que les regroupements puissent prêter à discussion, les derniers scrutins qui se sont déroulés en Europe occidentale compliquent le schéma d'analyse de Merkel mais attestent aussi les mouvements contradictoires qui affectent l'électorat de ces partis. Ainsi, en avril 1992, le Labour a sans conteste été battu par le parti conservateur, mais il a progressé de quatre points par rapport aux élections précédentes, cependant que trois ans auparavant, en Irlande, le Labour, avec 9,5% des suffrages, avait gagné trois points⁹. En revanche, l'échec social-démocrate est retentissant en Suède où en 1991, le SAP recueille 37,6% des suffrages et enregistre son plus mauvais résultat depuis 1928. Echec net également pour les sociaux-démocrates finlandais et belges la même année et pour les Allemands en 1990 lors des élections de la réunification. En Autriche, le spoe l'emporte aux élections législatives en 1990 mais, deux ans plus tard, son candidat aux présidentielles est défait. En Suisse, les élections de 1991 se marquent par une stabilité socialiste. Enfin, si les ps français et italien reculent, celui du Portugal perd largement les élections de 1991 tout en progressant de sept points par rapport à 1987.

Ce pot-pourri électoral — qui nécessiterait des investigations scientifiques plus poussées — montre cependant la différence avec les partis communistes où tous les indicateurs électoraux sans exception aucune sont à la baisse. Il en va de même pour les effectifs. Les tableaux comparatifs, dressés par Jan-Erik Lane et Svante O. Ersson pour la période allant du milieu des années cinquante à 1985, révèlent encore une fois une situation contrastée : hausse régulière des adhérents des partis autrichien, belge, britannique, finlandais, italien, norvégien et suédois ; recul continu pour le parti danois ; hauts et bas pour le SPD (avec, en particulier, une hausse des encartés dans la deuxième moitié des années soixante-dix, suivi d'une régression jusqu'en 1987 et d'une reprise par la suite¹⁰), pour le ps français, le PASOK, les partis socialistes espagnol et suisse¹¹.

Est-on autorisé, sur la base de l'étude comparative des résultats électoraux, des participations au pouvoir et des politiques publiques suivies par les gouvernements socialistes et sociaux-démocrates, à conclure, à l'instar de W. Merkel, qu'il y aurait un déclin partiel du socialisme mais pas un déclin

général, ni un «déclin irréversible»¹² ? En fait, posé en termes quantitatifs, le débat ne progresse guère. Parce qu'est occultée la crise de la social-démocratie qui comporte quatre aspects principaux.

Crise d'abord du modèle social-démocrate de *Welfare State* apparu dans les années trente avec sa politique de régulation plus ou moins prononcée du marché (tout en laissant celui-ci assurer le développement) et une politique active de redistribution par l'intermédiaire du pouvoir étatique et le recours au compromis entre partenaires sociaux puissamment organisés et représentés¹³. Elaborée, pour l'essentiel, en Scandinavie, cette conception de l'Etat-providence a ensuite été imitée ailleurs par les autres partis sociaux-démocrates ou socialistes, avec à chaque fois des ajustements spécifiques. Généralement, on attribue la crise de ce système à partir de la fin des années soixante-dix à des facteurs économiques : fin de la croissance qui réduit les capacités redistributives étatiques¹⁴, mondialisation de l'économie qui avive la compétition internationale et rogne les marges d'action des systèmes nationaux des Etats-providence, prélèvements fiscaux devenus insupportables¹⁵. Mais jouent également les effets et les usages sociaux délétères qui sont faits de cette organisation économique et sociale par les principaux intéressés. Au lieu d'accroître la solidarité collective au nom de laquelle l'Etat-providence a été institué, l'existence de celui-ci, au fil du temps, renforce les stratégies particulières et particularistes des individus qui cherchent à profiter au maximum des ressources de l'Etat, à préserver leur propre confort et, parfois, dans le même temps, à bénéficier des avantages d'une extension des lois du marché¹⁶. De la sorte, une véritable inversion de sens s'est produite qui dénature la philosophie initiale du modèle social-démocrate.

Mais la crise de la social-démocratie est aussi idéologique et identitaire. Comme les pc, les partis socialistes ou sociaux-démocrates subissent les conséquences des prodigieuses mutations sociales qui érodent leurs assises de classe. Privés de projet, ils ne peuvent plus prétendre être la force qui réalisera le paradis sur terre ; comme le communisme, le socialisme démocratique fait ses adieux à la référence utopique. Par ailleurs, il ne peut plus se présenter comme une alternative au communisme et au libéralisme. En effet, le premier, avec lequel il avait, dans l'ensemble, engagé un vif affrontement, s'est tout simplement délité. Avec le second, depuis 1945, et à l'exception remarquable de la Grande-Bretagne de Margaret Thatcher, une symbiose s'est progressivement réalisée. A cet égard, Ralf Dahrendorf avait sans doute raison de souligner que si le communisme a fait faillite, la crise du socialisme n'est pas synonyme d'échec : au contraire, elle résulte de son succès à avoir contribué, à la suite d'une convergence avec d'autres formations — démocrates chrétiennes par exemple, ou gaullistes en France¹⁷ — à imposer un certain rapport entre l'Etat, l'économie et la société. Cette forme particulière d'économie capitaliste et de relations sociales, distingue l'Europe occidentale du Japon ou des

Etats-Unis et interdit désormais de parler de manière indifférenciée d'un capitalisme mondial.

Aujourd'hui, ce système est en voie d'amendement et de correction ; mais ses fondements ne sont pas vraiment remis en cause, à l'exception encore une fois de la Grande-Bretagne¹⁸. D'autant que le nombre de ceux qui bénéficient du *Welfare State* limite objectivement les tentatives de réaction contre cet Etat ; ainsi, en Allemagne, les personnes qui vivent de manière prédominante des transferts sociaux sont beaucoup plus nombreuses que les travailleurs manuels (elles représentaient près d'un quart des électeurs en 1983¹⁹). Mais « l'épuisement de la force propulsive » du modèle social-démocrate²⁰ laisse les partis qui s'en réclamaient devant un vide et provoque en son sein de fortes divisions. En Scandinavie, par exemple, une partie de la base sociale-démocrate est de plus en plus tentée par un repli identitaire autour des vertus domestiques de la « maison du peuple » aux couleurs suédoise, danoise ou norvégienne qui se teinte d'une fierté nationale bien particulière. En Suède, la social-démocratie prolonge la centralisation de l'Etat tout en l'érigeant en barrière de protection contre tous les dangers, y compris ceux venus de l'extérieur. Plus généralement, elle se coule dans un nationalisme préexistant, et lui confère un contenu social qui vire au « chauvinisme social »²¹ et explique les difficultés d'une partie de la base sociale-démocrate à accepter le ralliement des dirigeants à l'idée européenne et leur campagne en faveur de l'adhésion.

La crise de la social-démocratie est également une crise d'organisation à plusieurs volets. Crise dans les relations entre parti et syndicats, en particulier à cause des choix gouvernementaux et des politiques économiques qui déclenchent des affrontements et des conflits entre les deux instances et mettent fin à la combinaison plus ou moins harmonieuse et aux convergences d'intérêts qui étaient la marque distinctive de la social-démocratie. Crise dans les rapports entre parti et électeurs et entre parti et adhérents. L'estompage du « vote d'appartenance »²², caractérisé par la fidélité des électeurs et une intense identification à un parti, accentue l'éloignement des partis sociaux-démocrates de leurs électeurs traditionnels qui résulte de leur souhait de diversification de leurs clientèles et de leur surinvestissement de l'Etat ; dans le même mouvement, les électeurs moins mobilisés, moins intégrés dans les partis, découvrent des horizons plus larges devant eux et des offres politiques diversifiées, et choisissent davantage leurs votes sans d'ailleurs que cela signifie une forte augmentation de la volatilité électorale mais plutôt une fragmentation accrue des partis politiques²³. Quant aux militants, ils perdent leur influence dans la définition des politiques à cause de l'accroissement du processus d'oligarchisation des organisations ; de même, se creusent les différenciations sociologiques entre une base restée fortement ouvrière et populaire et des leaders qui disposent souvent d'ascendances familiales semblables mais connaissent une ascension sociale. En outre, se fait jour une contradiction de plus en plus nette

entre la volonté de ces directions de s'adjoindre d'autres clientèles sociales et politiques, de répondre à des besoins nouveaux, et le poids des membres ou des électeurs traditionnels des partis sociaux-démocrates et socialistes. Un poids particulièrement élevé comme en témoigne la corrélation toujours forte entre vote ouvrier et vote social-démocrate en Suède, en Norvège, en Grande-Bretagne et, à un degré moindre, en Autriche, en Belgique, au Danemark et en Finlande ²⁴, ou l'importance des retraités et inactifs dans le vote social-démocrate (de 30 à 48% selon les partis), ou parmi les adhérents, comme dans le cas hollandais où ils représentent 45% des effectifs ²⁵. La crise de l'organisation socialiste ou sociale-démocrate provient également de ce que l'occupation des responsabilités gouvernementales provoque une désaffection du parti (le PS en France en fournit un bon exemple ²⁶) ou des organisations ou associations diverses proches du parti et qui tombent en désuétude : les ressources étatiques, gouvernementales ou électives l'emportent sur celles issues du militantisme et de l'idéologie.

*Part du vote des non-actifs dans les électorats des partis socialistes
en 1983 (en %) ²⁷*

PS (France)	30
SD (Danemark)	33
SPD (RFA)	34
LABOUR (Grande-Bretagne)	41
PSI (Italie)	44
PASOK (Grèce)	44
PvdA (Pays-Bas)	45
PSOE (Espagne)	48

Enfin, la crise de la social-démocratie est stratégique et se marque par une interrogation sur les alliances politiques et sociales. Les alliés classiques, le parti agrarien en Suède, les chrétiens-démocrates en Allemagne ou en Belgique, sont, à l'exception de ce dernier cas, négligés ou abandonnés au profit de contacts avec les Verts. De même, la recherche du soutien des classes moyennes constitue ce que Adam Przeworski et John Sprague ont appelé « le dilemme du socialisme électoral » qui, selon eux, ne peut qu'aboutir à un échec, les partis sociaux-démocrates perdant du côté ouvrier sans gagner ailleurs ²⁸. La prédiction reste à confirmer ²⁹ ; mais elle pointe un fait réel, à savoir le grand brouillage stratégique qui ne signale pas obligatoirement un déclin assuré, mais plus sûrement une mutation en cours dont l'issue n'est pas encore en vue.

Si la crise du communisme est générale et a été accélérée de manière irrémédiable par l'échec des pays de l'Europe de l'Est, la crise du socialisme démocratique s'avère plus nuancée, variant d'une situation à l'autre ; moins vio-

lente dans ses symptômes, elle n'en a pas moins des effets redoutables en ce qu'elle sape en profondeur ses principes fondateurs.

2. Quelle recomposition ?

Il est encore trop tôt pour pouvoir dégager les grandes lignes de la réflexion entreprise ces dernières années par la gauche en Europe. On cherchera toutefois à avancer quelques remarques qui intéressent avant tout les partis sociaux-démocrates et socialistes. En effet, les partis communistes, en dépit de ce qu'ils proclament, ne se sont guère engagés dans une refonte de leur idéologie ou de leur organisation ; en Espagne, en Grèce, en France, au Portugal, en Suède et en Finlande, ils se contentent généralement d'aiguiser leurs critiques contre les partis socialistes et essayent, selon des modalités variables d'un pays à l'autre, de se constituer en flanc gauche de ces mêmes partis renonçant *de facto* à jouer un rôle plus déterminant. La seule exception concerne le PCI qui s'est transformé en parti démocratique de la gauche (PDS) et a rejoint l'Internationale socialiste et les différentes institutions européennes socialistes.

L'effort de chacun des partis sociaux-démocrates et socialistes et de l'Internationale socialiste porte d'abord sur la doctrine. Il s'agit de redéfinir le cadre théorique de l'action socialiste en insistant notamment sur la lutte contre les inégalités et en faveur de la solidarité. Les socialistes mettent désormais en avant les notions de démocratie sociale, d'Europe intégratrice, de coopération avec le Sud et d'environnement ; ils soulignent la nécessité de réduire le déficit démocratique et d'intégrer les nouvelles demandes sociales, par exemple, les revendications féministes³⁰. Or, à l'exception de quelques formations conservatrices ou de droite populiste ou extrême, cela ne se distingue pas beaucoup des autres courants politiques européens.

En vérité, ces tentatives réelles d'*aggiornamento* ne sauraient masquer les hésitations incessantes sur des questions cruciales, comme, par exemple, le rapport entre Etat et société, puisque les partis sociaux-démocrates cherchent dorénavant à se présenter comme les défenseurs les plus zélés du rôle régulateur et distributeur du premier et comme les parangons de la liberté de la seconde. Mais surtout, les ambitions actuelles du socialisme démocratique et surtout la légitimité européenne dont il prétend se doter contiennent de fortes contradictions. D'un côté, la gauche socialiste se veut de plus en plus européenne : l'Internationale socialiste devient un « foyer de ressources »³¹ pour ceux, partis ou leaders, qui en sont membres, et un parti des socialistes européens a été créé en novembre 1992. Mais, d'un autre côté, ces velléités se heurtent à quelques résistances tenaces : des tentations de repli agitent chaque parti social-démocrate ou socialiste, en Scandinavie, comme en Hollande, ou dans une tendance minoritaire du PS ; les prises de position dans les institutions européennes des membres de la gauche, au Parlement de Strasbourg par

exemple, obéissent beaucoup plus à une logique d'appartenance à cette institution afin de la renforcer ou à une défense des intérêts nationaux qu'à un impératif supranational ; enfin, toute une partie des « peuples de gauche » ne réalise pas bien en quoi ces jeux et ces coups politiques les intéressent concrètement, ainsi que l'a prouvé le résultat du référendum français sur la ratification du traité de Maastricht en septembre 1992.

La fin du communisme et du socialisme se consume devant nous pour des raisons différentes déjà analysées. Aussi, la crise de la gauche se nourrit des crises différenciées mais définitives des formes institutionnelles qu'elle a prises à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle avec le socialisme et le communisme. En effet, l'un et l'autre ont successivement et concurremment occupé la gauche des systèmes politiques et accaparé une notion apparue au XVIII^e siècle en en modifiant le sens, notamment en lui donnant un projet économique — la collectivisation des moyens de production —, en érigeant la classe ouvrière en acteur social privilégié et en faisant du libéralisme son principal ennemi politique. Le socialisme a modifié progressivement ses repères, révisé ses objectifs et changé ses moyens d'action ; le communisme dans l'ensemble est resté fidèle à ces principes.

Si communisme et socialisme paraissent avoir achevé leurs missions, la tentation est alors grande chez certains acteurs ou théoriciens, qu'ils soient engagés ou pas, d'estimer nécessaire le maintien de la division entre droite et gauche — parce qu'elle est au principe de la vie démocratique (Marcel Gauchet) —, et parfois indispensable une refondation de la gauche ; celle-ci devrait renouer avec ses valeurs originelles et primordiales, l'égalité selon Steven Lukes ou la morale selon Giovanni Sartori, ou apporter sa contribution pour de nouvelles perspectives, l'Europe (Ralf Dahrendorf) ou la démocratie sociale (Thomas Meyer)³². Ces suggestions suscitent elles-mêmes un fort scepticisme sociologique. Peut-on vraiment penser en termes de théorie politique ce qui sociologiquement n'a plus beaucoup de raisons d'être ? Comment alors ne pas s'interroger sur la consistance même de la notion de gauche aujourd'hui ? Est-il possible, par exemple, de faire l'économie d'une réflexion sur l'un des principaux modèles interprétatifs de l'Europe politique, celui de Seymour M. Lipset et de Stein Rokkan, qui repérait quatre ou cinq clivages fondamentaux à l'origine de la formation des Etats nations, des systèmes et des partis politiques³³ ?

Ces clivages — les deux engendrés par les révolutions nationales (centre-périphérie ; Etat-église), les deux provoqués par la révolution industrielle (milieux industriels-milieux ruraux ; ouvriers-bourgeois), et celui issu de la Révolution russe — ont-ils encore un sens ? Ou plus exactement, sont-ils encore constitutifs de stratégies et d'identités, en particulier l'opposition ouvriers-bourgeois, à l'origine de la gauche socialiste et communiste qui la transforma en ressource ? Ces réalités sociales n'ont certes pas disparu ; les attributs

ouvriers caractérisent et identifient toujours les électors et les adhérents des partis de gauche. Mais elles ne constituent plus un atout décisif pour la compétition politique³⁴. D'autant que d'autres clivages se sont désormais imposés, comme, par exemple, celui qui oppose ceux qui vivent de l'Etat-providence et ceux qui en estiment trop élevé le prix à payer, celui qui différencie les partisans de la croissance à tout crin de qui privilégie la qualité³⁵, ou encore celui qui sépare les actifs des non-actifs. La complexification croissante des clivages politiques provoque des fractures au sein de chacun des camps : dans ces conditions, peut-on encore parler de gauche et de droite ?

Ces questions fondent autant d'hypothèses de travail sur l'usage des notions de gauche et de droite. Celles-ci ne serviraient plus qu'à la légitimation des entreprises politiques et aux nécessaires différenciations du marché politique ; acteurs et observateurs y recourant d'autant plus volontiers que, comme le note Michel Dobry, en période de crise, ces derniers sont pris dans « des stocks cognitifs » tant « la conjoncture marquée par l'incertitude structurelle les prive de moyens routiniers d'anticipation et d'appréciation des situations »³⁶. Dans cette optique, la gauche serait à étudier avant tout comme un phénomène historique et sociologique en voie de mutation ou d'extinction, dont les traces de cultures politiques ou de « sensibilités » (Jean-François Sirelli³⁷) seraient plus ou moins prégnantes selon les pays.

Notes

¹ Le cas du PDS allemand est particulier. Le DKP a toujours été marginal en RFA. Le PDS, issu du SED, a réalisé un score de 2,4% aux premières élections dans l'Allemagne unifiée.

² M. LAZAR, *Maisons rouges. Les partis communistes français et italien de la Libération à nos jours*, Aubier, 1992.

³ A.O. HIRSCHMAN, *Face au déclin des entreprises industrielles*, Editions ouvrières, 1972.

⁴ Sur l'importance de la phase génétique pour un parti politique, voir A. PANEBIANCO, *Modelli di partito*, Il Mulino, 1980, p. 110 et alii.

⁵ G. BALANDIER, *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, PUF, 1971.

⁶ Voir par exemple, M. LAZAR, « Les partis communistes de l'Europe occidentale face aux mutations de la classe ouvrière », *Communisme*, n° 17, 1988, pp. 30-46.

⁷ F. HINCKER, « Rapports à l'Etat et alliances : la stratégie des PC d'Europe de l'Ouest », *ibid.*, p. 21.

⁸ W. MERKEL, « After the Golden Age : is Social Democracy Doomed to Decline ? », ICPS, *Socialist Parties in Europe*, Institut de Ciències Politiques i Socials, 1991, pp. 187-222. Cette étude est confirmée par les regroupements statistiques opérés par J.E. LANE and S.O. ERSSON, *Politics and Society in Western Europe*, Sage Publications, 2^e édition, 1991, p. 141.

⁹ P. BRENNAN, « L'Irlande en 1989 : un gouvernement de coalition », in A. GROSSER (sous la direction de), *Les pays d'Europe occidentale*, La documentation française, 1990, p. 132.

¹⁰ A. MISSIROLI, « The SPD. Portrait of a Party », in ICPS, *op. cit.*, pp. 63-82.

¹¹ Rappelons que toutes les adhésions n'ont pas la même signification : certains partis progressent grâce à des politiques clientélistes (le PSI, le PSOE, le PASOK) ; en outre, les inscriptions sont parfois individuelles, parfois collectives (cas du Labour).

¹² W. MERKEL, *op. cit.*, p. 214.

¹³ Voir notamment sur ce sujet A. BERGOGNIOUX, B. MANIN, *La social-démocratie ou le compromis*, PUF, 1979 et *Le régime social-démocrate*, PUF, 1989 ; M. TELÒ, *Le new deal européen. La pensée et la politiques sociales-démocrates face à la crise des années trente*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1988.

¹⁴ P. ROSANVALLON, *La crise de l'Etat-providence*, Le Seuil, 1981.

¹⁵ Voir par exemple, G.E. ANDERSEN, *Politics against Markets. The Social Democratic Road to Power*, Princeton University Press, 1985 ; F. SCHARPF, *La social-démocratie européenne face à la crise*, Economica, 1990.

¹⁶ Voir, par exemple, dans cet ouvrage, le texte de U. LINDSTRÖM.

¹⁷ Voir, à ce propos, les remarques pertinentes de S. PADGETT and W.E. PATERSON, *A History of Social Democracy in Postwar Europe*, Longman, 1991, pp. 173-175. Dans cette optique, on rejoint ici une partie des analyses de M. ALBERT, *Capitalisme contre capitalisme*, Seuil, 1991, qui, lui, privilégie, sans doute excessivement, la matrice allemande et chrétienne sociale dans la mise en place de ce type de système économique et social. Voir sur ce livre, la discussion in *Le Débat*, janvier-février 1992, n° 68, pp. 162-191.

¹⁸ R. DAHRENDORF, *Réflexions sur la révolution en Europe 1989-1990*, Seuil, 1991, pp. 51-88.

¹⁹ J. PICO, « Els limits de la socialdemocràcia europea », ICPS, *op. cit.*, 1991, p. 14.

²⁰ On reprend ici la formule du dirigeant communiste italien Enrico Berlinguer qui, en 1981, au lendemain du coup de force de l'armée en Pologne, parlait de « l'épuisement de la force propulsive » de la Révolution d'octobre.

²¹ J. OLSON, « La conversione europea del partito socialdemocratico svedese », in M. TELÒ (a cura di), *Tra nazione ed Europa*, Franco Angeli, 1993, p. 199.

²² A. PARIS, G. PASQUINO (a cura di), « Relazioni partiti-elettori e tipi di voto », in *Continuità e mutamento elettorale in Italia*, Il Mulino, 1977, pp. 215-249.

²³ Voir P. MAIR, « La trasformazione del partito di massa in Europa », in M. CALISE (a cura di), *Come cambiano i partiti*, Il Mulino, 1992, pp. 104-105.

²⁴ Voir J.E. LANE and S.O. ERSSON, *op. cit.*, p. 155. Voir aussi W. MERKEL, « Between Class and Catch-all : Is There an Electoral Dilemma for Social Democratic Parties in Western Europe », in ICPS, *Socialist Parties in Europe II : of Class, Populists Catch-All ?*, Barcelone, Institut de Ciències Politiques i Socials, 1992, pp. 11-32.

²⁵ Voir la contribution de G. VOERMAN dans ce volume.

²⁶ Voir A. BERGOUNIUX, G. GRUNBERG, *Le long remords du pouvoir. Le parti socialiste français 1905-1992*, Fayard, 1992 ; H. PORTELLI, *Le parti socialiste*, Montchrestien, 1992 ; H. REY et F. SUBILEAU, *Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991 ; F. SAWICKI, *La structuration du parti socialiste. Milieux partisans et production d'identités*, Thèse de doctorat de science politique, Université de Paris 1, 1993, pp. 132-135.

²⁷ Source : *Le Journal des Elections*, n° 11, février-mars 1990, p. 22. On ne dispose pas, à notre connaissance, de données concernant le vote des catégories directement liées au système de l'Etat-providence.

²⁸ A. PRZEWORSKI, J. SPRAGUE, *Paper Stones. A History of Electoral Socialism*, Chicago University Press, 1986.

²⁹ Pour une discussion de cette thèse, voir les contributions citées de Wolfgang Merkel.

³⁰ Voir, à titre d'exemple, la déclaration de Stockholm, XVIII^e congrès de l'Internationale socialiste, juin 1989, in G. DEVIN, *L'Internationale Socialiste*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993, pp. 379-399. Le texte de M. ROCARD, « Perspectives pour la social-démocratie », *Vendredi-Idees*, n° 2, février 1993, pp. 10-14, reprend ces arguments.

³¹ *Ibid.*, p. 342.

³² M. GAUCHET, « La droite et la gauche », in P. NORA (sous la direction de), *Les lieux de mémoire, III, Les France, I. Conflits et partages*, Gallimard, 1993, pp. 395-467 ; S. LUKES, « What is Left ? », *Times Literary Supplement*, 27 mars 1992 ; G. SARTORI, « La sinistra ? E l'etica », *L'Unità*, 28 novembre 1992 ; R. DAHRENDORF, « Un nuovo sogno chiamato Europa », *L'Unità*, 24 novembre 1992 ; T. MEYER, *Was bleibt vom Sozialismus ?*, Hambourg, 1991.

³³ S.M. LIPSET, S. ROKKAN, *Party System and Voters Alignments*, Free Press, 1967 et S. ROKKAN, *Citizens, Elections, Parties*, D. Mac Kay, Universitetsforlaget, 1970.

³⁴ Voir, par exemple, O. KNUITSEN, « Cleavage Dimensions in Ten West-European Countries. A Comparative Empirical Analysis », *Comparative Political Studies*, janvier 1989, n° 21, pp. 495-534.

³⁵ P. BRAUD, *Sociologie politique*, Montchrestien, 1992, p. 286 et K. VON BEYME, *Political Parties in Western Democracies*, Gower Publishing, 1985, p. 23-27.

³⁶ M. DOBRY, *Sociologie des crises politiques*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986, p. 289.

³⁷ J.F. SIRINELLI (sous la direction de), *Histoire des droites en France*, Gallimard, 1992.

Le SPD et l'unité allemande

Daniela HEIMERL

Les révolutions centre-européennes des années 1989 et 1990, l'unification allemande et les guerres toutes proches ont bouleversé un ordre européen établi et une stabilité sur le continent auxquels tout le monde s'était habitué. Aujourd'hui, les Européens sont à la recherche d'un nouvel équilibre ; l'Allemagne émerge unie de la désintégration de l'Est européen, elle est partie intégrante de cette Europe qui se rassemble.

La question allemande n'est donc pas « close » mais a refait surface sous une forme nouvelle. En conséquence, les événements de 1989 et 1990 obligent tous les partis politiques allemands à examiner leurs positions. L'unification du pays soulève non seulement le problème ardu de l'Etat-nation dans l'histoire allemande et celui de l'identité nationale, mais aussi celui du développement politique, économique, social et culturel du pays. En même temps, elle a une dimension internationale, notamment quand il s'agit des relations qu'entretiendra cette nouvelle Allemagne avec ses voisins mais aussi en ce qui concerne la simultanéité entre l'intégration de l'Allemagne dans le système européen et le processus d'unification intérieure.

Comment la social-démocratie allemande réagit-elle face à l'unité retrouvée de l'Etat ? Quelle a été sa position en 1989-1990 ? Quelles attentes pouvaient être placées en elle en raison de son expérience historique et de son importance politique ?

Dans l'histoire allemande, la question nationale apparaît comme la « question fatale » du SPD, comme le démontrent d'ailleurs toutes les césures historiques et, notamment, celles des années 1870-71, 1914, 1933 et 1945-46. Ceci s'avère également vrai pour l'automne 1989 et ses conséquences. Ainsi, lors du congrès fédéral du parti social-démocrate à Berlin, en décembre 1989, Willy Brandt évoque-t-il, dans un discours mémorable, le lien qui existe entre la question allemande et l'unité européenne, tout en soulignant que les solutions de la question allemande et de la question européenne ne sont pas identi-

ques. Plus d'un mois après la chute du mur de Berlin, l'argumentation de l'ancien chancelier de la République fédérale d'Allemagne était, à ne pas s'y tromper, non seulement européenne, mais également nationale. Dans un discours prononcé le lendemain, en faisant allusion à l'interdépendance globale de tous les problèmes et notamment de ceux de l'écologie, Oskar Lafontaine, candidat du parti à la chancellerie, cite l'internationalisme comme la tradition déterminante de la social-démocratie, qu'il faut perpétuer afin de donner un avenir à ce monde ¹.

Ces deux discours berlinois montrent que la position sociale-démocrate à un moment aussi crucial dans l'histoire allemande, oscille entre engagement national et internationalisme. Face à ces incertitudes quant aux traditions mêmes du SPD, l'historienne Brigitte Seebacher-Brandt, épouse de l'ancien chancelier Willy Brandt, lance le débat. Au début de l'année 1990, dans un article publié dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, elle reproche à la social-démocratie allemande, son échec récurrent dans la question nationale ².

Pour mieux comprendre ce débat qui est toujours d'actualité à l'intérieur du parti ³, il est utile de replacer le thème « nation et social-démocratie allemande » dans son contexte historique.

1. Dimensions historiques

Au XIX^e siècle, l'ère de l'Etat-nation, plusieurs problèmes se juxtaposent dans l'évolution allemande : l'Allemagne, la « nation retardataire » aspire à l'unité nationale ; la bourgeoisie libérale demande la création d'un Etat constitutionnel moderne et l'industrialisation rapide soulève la question sociale. Par ailleurs, on constate rapidement que la revendication d'un Etat national dans lequel les frontières étatiques et ethniques correspondent, ne se réalisera pas sans problèmes pour les différents peuples centre-européens qui ont été liés à l'histoire du Saint-Empire romain germanique et à son organisation supranationale.

1.1. Dans la première moitié du XIX^e siècle, le mouvement ouvrier allemand est partie intégrante du mouvement politique qui s'exprime pour la liberté dans l'unité nationale. Après l'échec de la Révolution de 1848, et sans développer ses propres concepts de la question nationale, il perpétue ceux de la tradition libérale ⁴. On observe donc nécessairement, dans le mouvement ouvrier, une polarisation identique à celle qui existe dans le mouvement démocratique national allemand, entre, d'une part, un courant pro-prussien autour de Ferdinand Lassalle appuyant la solution d'une « petite Allemagne » (*kleindeutsche Lösung*) et, d'autre part, le courant des Eisenachiens, proche de August Bebel et de Wilhelm Liebknecht, qui prône la solution d'une « grande Allemagne » (*grossdeutsche Lösung*) ⁵. Quant à Marx et Engels en exil à Londres, ils

considèrent que l'unification bismarckienne du Reich doit être transformée en un progrès pour le mouvement ouvrier et pour la lutte des classes.

En 1870, les deux courants soutiennent ce qu'ils considèrent être une « guerre défensive » contre la France et cela, à l'exception de Bebel et Liebknecht qui, dans leur refus de l'hégémonie prussienne, s'abstiennent lors du vote au parlement pour les crédits de guerre. Après la capitulation de l'armée française à Sedan, la social-démocratie allemande oublie vite ses dissensions internes et dénonce résolument la poursuite de la guerre, considérée alors comme une agression. Elle proteste également contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine. Ses prises de position sont immédiatement suivies par des arrestations ; la persécution des socialistes sous l'Empire débutant à ce moment-là ⁶.

Le prestige considérable dont jouissaient les sociaux-démocrates allemands jusqu'à la première guerre mondiale au sein du mouvement ouvrier international est dû, en grande partie, à leur attitude lors de la guerre franco-prussienne et à leur opposition à l'annexion de l'Alsace-Lorraine.

En 1871, avec la fondation du Reich, l'objectif du mouvement national s'est concrétisé. La réalisation de l'unité allemande entraîne une répression de la social-démocratie et de nombreuses discriminations du nouvel Etat unitaire : les sociaux-démocrates font figure d'opposants radicaux au régime. Mais, parallèlement, elle doit poursuivre ses propres buts politiques et sociaux, et cela dans le cadre de cet Etat national. Cette tâche serait utopique si elle se laissait enfermer dans un antagonisme entre, d'une part, la loyauté nationale et, d'autre part, l'internationalisme prolétarien. A ce propos, le concept révolutionnaire de Marx, qui stipule, entre autres, que « les travailleurs n'ont pas de patrie » ne s'avère pas d'une grande utilité ; Lassalle, plus proche de la politique allemande que ne l'était Marx en exil à Londres, tente de lier la lutte des classes à la pensée nationale puisque, selon lui, la classe ouvrière doit, par le suffrage universel, obtenir une co-responsabilité démocratique dans l'Etat.

Cependant, l'attitude sociale-démocrate pendant la guerre franco-prussienne, son soutien, par solidarité internationale, à la Commune de Paris et sa vision d'une nation allemande en tant que communauté culturelle et de valeurs de liberté et d'égalité — les sociaux-démocrates réclament la République en pleine exaltation monarchique —, seront perçus comme une grave menace contre la construction du Reich. En 1895, l'empereur Guillaume II qualifie publiquement les sociaux-démocrates « de horde de compagnons sans patrie (*vaterlandslose Gesellen*) qui ne mériteraient pas d'être considérés comme des Allemands ». Marqués comme « ennemis du Reich » (*Reichsfeinde*) par un nationalisme naissant mais de plus en plus agressif, les sociaux-démocrates sont enfin exclus de la communauté nationale par les lois anti-socialistes (1878-1890) ⁷.

Se considérant comme les « vrais patriotes » menant une politique nationale qui sert les intérêts du peuple allemand, l'attitude anti-prussienne des sociaux-démocrates prend de l'ampleur. Ils prennent position de plus en plus radicalement contre l'« Etat de classes » (*Klassenstaat*), la bourgeoisie et l'Eglise (l'empereur personnifiait l'autorité politique et religieuse). Totale-ment isolés de la politique nationale de l'époque, ils vivent d'autant plus amèrement leur impuissance, compte tenu du grand nombre des adhérents au parti. En même temps, la classe ouvrière s'organise, en marge de la société, dans une « contre-société » et avec sa « contre-culture ».

Sur cette toile de fond, le rapport entre social-démocratie et Etat national se développe d'une façon ambiguë. Deux courants contradictoires voient le jour au sein du parti, limitant encore plus ses possibilités d'action : une droite « nationale » étatique et réformiste et une « gauche » internationaliste et révolutionnaire. Par ailleurs, à cause du système politique monarcho-constitutionnel et de sa situation de parti-ghetto, la social-démocratie n'est pas en mesure de se faire une idée réaliste de la politique extérieure et internationale.

L'année 1914 met le parti devant l'épreuve du choix entre la solidarité internationale et nationale. Le débat au sein du parti ⁸, en août 1914, à propos du vote pour ou contre les crédits de guerre, et la décision majoritaire de la social-démocratie sous la direction de Friedrich Ebert en leur faveur, se comprennent par l'expérience collective de l'exclusion. Au delà de toute considération idéologique, une grande partie de la social-démocratie se veut responsable : elle est partie intégrante de la société et de la nation. Cette décision comporte les germes de la scission future du mouvement ouvrier allemand, qui aura lieu en 1917 avec la naissance des sociaux-démocrates indépendants, en opposition aux « socialistes du Kaiser ». En prouvant leur patriotisme, les sociaux-démocrates pensent obtenir l'égalité politique et sociale de leur parti. Cette décision en faveur du Reich et contre la solidarité internationale est vivement critiquée par les socialistes étrangers.

Parallèlement, le parti, avec un million d'adhérents, quatre-vingt-dix quotidiens, ses imprimeries et ses maisons d'éditions, ses institutions culturelles et sociales, avait développé son propre patriotisme et voulait défendre ses acquis sociaux. C'est ainsi qu'une partie de la classe ouvrière participe à l'exaltation nationaliste ⁹.

Jusqu'au printemps 1917, les sociaux-démocrates allemands sont incapables de sortir de cet engagement national, bien que la guerre ait accentué le caractère autoritaire de l'Etat et que l'influence croissante du commandement militaire ait anéanti les espoirs naïfs que la social-démocratie avait placés dans une guerre strictement défensive, y voyant l'opportunité de réformes intérieures au profit de la classe ouvrière. Ce n'est qu'après la révolution russe de février 1917 que la social-démocratie fait de nouveau sa propre politique na-

tionale en demandant une « paix de réconciliation » et non pas une « paix victorieuse ».

1.2. La chute de la monarchie en 1918 et la révolution de novembre portent les sociaux-démocrates au pouvoir. Mais pour la première fois, ils ne sont plus seuls à gauche, avec l'émergence d'un second parti ouvrier et celle d'un puissant parti communiste. Malgré la situation difficile de l'après-guerre dans laquelle se trouve le pays, la social-démocratie n'hésite pas à prendre la responsabilité politique du destin de la nation ¹⁰.

En effet, pendant la République de Weimar, le SPD est un des piliers de la politique de responsabilité nationale. Ainsi se bat-il pour préserver l'intégralité du Reich contre certaines aspirations séparatistes et contre l'intervention étrangère ; il tente également d'exécuter les conditions du traité de Versailles, afin d'obtenir une révision de celles-ci et d'engager une politique de réconciliation. Par ailleurs, dans un climat général de retour à la fureur nationaliste d'avant-guerre et à l'ignorance de la responsabilité européenne, la social-démocratie est consciente du rôle particulier de l'Allemagne pour sauvegarder la paix en Europe. Elle considère l'entrée de l'Allemagne dans la Société des nations comme un grand succès de la politique extérieure de la République de Weimar. Soutenant la politique de Locarno de Gustav Stresemann, elle se fixe, en 1925, dans son programme de Heidelberg, la création des Etats-Unis d'Europe comme objectif politique. Mais la majorité des Allemands ne la soutient pas.

En acceptant de prendre la responsabilité des événements politiques intérieurs et extérieurs consécutifs à la défaite, le SPD sera désigné, ainsi que ses chefs politiques, comme bouc émissaire, par les forces qui avaient elles-mêmes déclenché la guerre. A la politique de réconciliation avec les démocraties occidentales, l'extrême-droite répond par les slogans du « mythe du coup de poignard dans le dos » (*Dolchstoßlegende*) et par l'accusation de la « trahison nationale ». On peut se demander si la social-démocratie aurait pu neutraliser cette campagne incendiaire en suivant l'appel de Eduard Bernstein, lors du premier congrès du parti de l'après-guerre en 1919, de révéler publiquement la responsabilité des anciens pouvoirs de l'Allemagne wilhelmienne dans le déclenchement de la guerre. Toujours est-il que le SPD est de plus en plus réduit à la défensive, devant constamment répondre à l'accusation de dérobade face aux questions vitales de la nation.

Les raisons de la chute de la République de Weimar ont été longuement débattues et l'argument de l'échec du mouvement ouvrier allemand dans le domaine national est souvent revenu. La social-démocratie allemande a réussi à sauvegarder l'existence nationale des Allemands et à poser les jalons d'un Etat démocratique. Mais elle a échoué à créer un consensus national afin de démocratiser profondément le pays. La grande tâche qui se pose au début des

années trente de rassembler et motiver les forces de la nation dans la lutte contre la misère économique et contre la menace de la démocratie n'a pas été remplie ¹¹.

2. Du primat de la réunification au dogme du maintien des deux Etats allemands

2.1. Le succès avec lequel la politique d'Adolf Hitler est accueillie au sein même de la classe ouvrière pose à nouveau, dans l'émigration socialiste, le problème de la question nationale. Ce dernier culmine, à la fin de la deuxième guerre mondiale, dans la question de la culpabilité et de la responsabilité collectives du peuple allemand à propos des atrocités commises pendant la dictature nationale-socialiste. Comme la thèse d'une culpabilité collective est liée au caractère du peuple allemand, elle concerne aussi le mouvement ouvrier. Elle touche donc profondément l'identité de la gauche allemande ¹².

Kurt Schumacher ¹³, premier chef politique du SPD d'après-guerre, accepte la responsabilité collective de la nation allemande, mais refuse que les « socialistes démocratiques, véritables adversaires du national-socialisme soient confondus avec les autres ». Symbolisés par Schumacher, qui a passé dix ans dans un camp de concentration, les sociaux-démocrates pensent sortir de la terreur nationale-socialiste, moralement et politiquement, sans tare. Ils croient être les représentants légitimes de « l'autre Allemagne » et appelés — bien avant les autres forces politiques — à bâtir une démocratie allemande, à faire office de gouvernement provisoire pan-allemand et à garantir l'existence nationale des Allemands vis-à-vis des particularismes internes et des puissances alliées.

Le maintien de l'unité allemande sera, pendant dix ans, la priorité politique et émotionnelle des sociaux-démocrates dans l'opposition. En effet, sous Schumacher et Erich Ollenhauer, le SPD se présente comme le parti de l'unité nationale, combattant la politique d'intégration occidentale menée par le chancelier Konrad Adenauer qui « cimentait la division du pays ». Dans ce contexte, et voulant garder ouvertes toutes les possibilités de réunifier le pays, le SPD considère aussi la politique ouest-européenne avec réserve. Cet engagement ne cache pas un attachement primaire à l'Etat national. D'une part, il est vrai que la division affaiblissait considérablement le parti en le coupant de ces fiefs traditionnels à l'Est et, d'autre part, les sociaux-démocrates répétaient inlassablement que l'on ne devait pas abandonner dix-huit millions de compatriotes à un régime totalitaire.

Jusqu'au début des années soixante, la politique allemande de la social-démocratie est dominée par le primat de l'unité du pays. Il est intéressant de constater que l'interprétation de la scission en deux de l'Allemagne comme une punition pour Auschwitz, telle qu'elle a été maintenue pendant longtemps

par une certaine gauche allemande, apparaîtra beaucoup plus tard¹⁴. En effet, ce n'est que la génération de la gauche socialisée dans le contexte de la République fédérale d'Allemagne qui abandonnera dans ses réflexions politiques le *leitmotiv* national.

2.2. La revendication de l'unité allemande devenant de plus en plus une formule creuse, et suite à plusieurs échecs électoraux, le SPD entame, au milieu des années soixante, une réorientation de sa politique allemande. Cette nouvelle politique, élaborée par le premier gouvernement socialo-libéral de 1969, veut sauvegarder l'unité nationale et humaine dans le cadre de la division étatique. La construction du mur de Berlin en août 1961 convainc le SPD qu'il faut apprendre à vivre avec le *statu quo* issu de la guerre. Sans aller jusqu'à le mettre en cause, il s'agit au moins d'essayer de l'améliorer au profit des citoyens dans les deux parties de l'Allemagne. Mais reconnaître le *statu quo* territorial, pour faire bouger le *statu quo* politique, implique indirectement de vouloir démocratiser et libéraliser l'autre Allemagne.

Dans ce contexte, le chancelier Willy Brandt devient une véritable figure d'intégration pan-allemande ; c'est surtout visible lors de sa visite à Erfurt en Allemagne de l'Est en 1970, où les citoyens de la RDA l'applaudissent spontanément. A cette époque, le rapport entre communication et nation est, pour la première fois depuis la guerre, reconstitué dans l'Allemagne divisée¹⁵. Les frontières entre les deux Etats deviennent perméables et cela, malgré les grands efforts de démarcation du régime communiste est-allemand. En même temps, l'objectif de l'unité étatique du peuple allemand, légitimée par le droit à l'auto-détermination des peuples, figure dans le préambule au traité fondamental conclu entre les deux Etats allemands en 1972.

Cependant, à partir des années quatre-vingt, les priorités de la politique allemande sociale-démocrate commencent à changer. Malgré la bataille autour des euromissiles qui attire de nouveau l'attention d'un grand nombre d'Allemands sur la situation géostratégique grotesque et précaire de l'Allemagne coupée en deux et crée un sentiment diffus d'appartenance pan-allemande, l'objectif de réaliser l'unité allemande est au second plan.

Ce glissement dans la politique du SPD se reflète aussi sur le plan programmatique. Ainsi, le programme de Bad Godesberg de 1959 mentionne-t-il la question allemande dans les termes suivants :

« Le parti social-démocrate allemand (...) préconise (...) l'unification de l'Allemagne dans une liberté garantie. (...) La suppression de cette division est une nécessité vitale pour le peuple allemand. (...) Ce n'est que dans une Allemagne réunifiée que le peuple entier pourra déterminer le contenu et la forme de l'Etat et de la société grâce à sa libre détermination »¹⁶.

Au contraire, le projet d'Irsee de 1986 ne contient aucune déclaration prônant la réunification du pays. Il stipule uniquement le droit des Allemands à l'autodétermination et pose la question :

« comment réunir les Allemands provenant des deux Etats dans une communauté institutionnelle dans le cadre d'un ordre européen de sauvegarde de la paix ? »¹⁷.

Dans le nouveau programme fondamental de décembre 1989, avec lequel le SPD doit vivre aujourd'hui dans l'Allemagne unie, le problème de l'unité allemande est abordé de la façon suivante :

« Au même titre que tous les autres peuples, les Allemands ont un droit à l'autodétermination. La question nationale reste subordonnée aux exigences de la paix. Nous aspirons à une paix européenne qui permette au peuple allemand de recouvrer souverainement son unité. C'est dans une Europe en cours d'unification que les citoyens des deux Etats allemands décideront de la forme de communauté institutionnelle. L'histoire allemande et l'option prise par l'Allemagne pour l'Europe unie proscrivent aux Allemands de s'engager sur une voie spécifique. La frontière occidentale de la Pologne est définitive »¹⁸.

La politique allemande et l'*Ostpolitik*, à partir des années soixante-dix, sont bâties sur la conviction que la division de l'Allemagne ne disparaîtrait qu'à l'issue d'un processus de rapprochement de l'ensemble du continent. La chute du mur de Berlin va bouleverser le cours des événements. En fait, au sein du SPD, le concept de détente sur lequel repose sa politique, se fonde, peu à peu, sur la reconnaissance finale et sans conditions, de l'ordre bipolaire de l'après-guerre. Les réflexions autour d'un nouvel ordre européen de paix pré-suppose, de plus en plus, le maintien des deux Etats allemands pour « européeniser l'Europe »¹⁹. Dans les années quatre-vingt, ce n'est plus l'unité étatique ni le besoin de définir l'identité nationale qui sont au cœur des débats portant sur la question allemande au sein du SPD ; il s'agit plutôt de regagner et de sauvegarder une dimension pan-allemande et d'élargir son horizon à l'Est, rétréci par le mur de Berlin et le Rideau de fer.

La social-démocratie a-t-elle fait du maintien de la division étatique un dogme de sa politique ? Il est symptomatique qu'à cette époque, un grand nombre de dirigeants sociaux-démocrates se sentent non seulement mal à l'aise en discutant publiquement la question nationale, mais qu'ils gardent aussi leurs distances face au phénomène des oppositions est-allemande et centre-européenne qui sont en train de se constituer. Ayant des contacts étroits avec le SED et craignant de mettre en danger des acquis politiques, le SPD, à la lumière de la nouvelle politique gorbatchévienne, est convaincu que le changement en RDA proviendra également des réformes introduites par le parti socialiste unifié est-allemand (SED). Peu flexible, il sous-estime la dynamique des groupes d'opposition multiples qui commencent à se former et à s'organi-

ser dans l'autre Allemagne, précurseurs de la formidable révolution démocratique et paisible des citoyens de la RDA ²⁰.

3. L'unité allemande : rêve ou cauchemar ?

A partir de 1989, la social-démocratie allemande a-t-elle donc raté un rendez-vous avec l'histoire ? Est-elle sortie perdante de la première étape du processus d'unification comme semblent l'indiquer les résultats désastreux des premières élections pan-allemandes de décembre 1990 ? Les forces conservatrices et libérales ont-elles gagné une bataille historique ?

L'image du SPD, de l'automne 1989 jusqu'aux élections de décembre 1990, est liée en grande partie à la personnalité du candidat social-démocrate à la chancellerie Oskar Lafontaine. Son « parler vrai » quant aux coûts économiques et sociaux d'une unification rapide trouve peu d'écho dans la population qui la souhaite, et cela toutes opinions politiques confondues. Ce qui différencie Lafontaine du parti conservateur d'Helmut Kohl est moins la question de savoir si l'unité allemande doit être réalisée, que celle du « comment ? » ²¹. Pour lui, la priorité n'est pas l'unité étatique mais l'égalité du niveau de vie dans les deux Allemagnes. Dans son entreprise visant à moderniser le parti et à lui donner une organisation susceptible de lui assurer une position dominante dans la société allemande de l'an 2000, Lafontaine néglige, dans la conjoncture politique précise des années 1989-90, l'importance de la question nationale. En effet, à un moment où la majorité des Allemands ne cachent pas leurs sentiments nationaux, l'approche de Lafontaine est résolument « post-nationale ». En ce sens, il fait l'impasse sur l'idée d'un Etat-nation sur le territoire allemand en écrivant, au mois de septembre 1989, dans *Der Spiegel* :

« Le spectre d'un IV^e Reich allemand puissant fait peur aussi bien à nos voisins occidentaux qu'orientaux. (...) Je ne peux imaginer une nation culturelle (*Kulturnation*) allemande unie que dans le cadre des Etats-Unis d'Europe — telle que le SPD l'a formulée déjà en 1925 » ²².

Au contraire, des sociaux-démocrates comme Willy Brandt tentent de prolonger la tradition du SPD, symbolisée par des hommes comme Kurt Schumacher, Ernst Reuter ou Herbert Wehner et leur attachement à une Allemagne réunie, et qui légitimeraient la social-démocratie allemande comme leader d'un mouvement pour l'unité allemande. En lançant au lendemain de l'ouverture du mur, « maintenant s'assemble ce qui appartient au même ensemble », Willy Brandt renoue avec une conception de la nation proche du SPD et qui récuse la notion uni-dimensionnelle d'une communauté aux origines identiques pour lui substituer celle d'une communauté de destin, qui exerce, par sa volonté d'appartenir au même ensemble, son droit à l'auto-détermination politique ²³.

En effet, la question nationale et les discussions impétueuses autour des différentes orientations secouent le SPD²⁴. Deux protagonistes surtout, chacun appartenant à un camp différent, alimentent abondamment ce débat. Et tout d'abord Brigitte Seebacher-Brandt²⁵ qui met en avant la tradition nationale de la social-démocratie allemande avec laquelle le parti rompt, selon elle, dans la deuxième moitié de l'histoire de l'ancienne République fédérale d'Allemagne. Elle lui reproche d'avoir gaspillé l'héritage national de Willy Brandt et d'Helmut Schmidt et d'entretenir un rapport malsain avec la réalité. Ceci empêche le SPD d'évaluer l'envergure des événements de 1989-1990 en Allemagne et en Europe au point de refuser, pendant un certain temps, de reconnaître les faits. En critiquant la relation tordue²⁶ entre la social-démocratie actuelle et la question nationale, elle accuse surtout la génération de 68, qui constitue en grande partie l'élite sociale-démocrate d'aujourd'hui, de manquer de solidarité avec les Allemands de l'Est et de faire preuve d'une trop grande indulgence à l'égard de l'ancien régime communiste. En fait, pour B. Seebacher-Brandt, il s'agit d'un conflit de générations. Des hommes comme Willy Brandt et Klaus von Dohnanyi, deux sociaux-démocrates qui avaient fait partie de la résistance allemande pendant le III^e Reich, s'expriment, dès l'automne 1989, sans hésiter, en faveur de l'unité allemande. Mais la génération suivante est tourmentée par un sentiment de culpabilité et souhaite punir tardivement ses parents, même au prix de la division du pays. Il est vrai qu'une partie de la jeune génération de la gauche ouest-allemande se définit politiquement par rapport à l'hybris du nationalisme allemand et par la conviction qu'elle ne peut échapper à l'ombre d'Auschwitz par le simple oubli²⁷. Il faut rappeler, qu'à l'Est, les milieux d'opposition et protestants partagent ce point de vue : ainsi l'appel du 24 juillet 1989 à la fondation d'un parti social-démocrate en RDA reconnaît-il explicitement la division de l'Allemagne en raison de son passé coupable²⁸.

Autre animateur du débat qui divise le SPD, le député social-démocrate Peter Glotz²⁹ commence à mettre en cause le concept de l'Etat-nation lui-même, qui lui paraît une fausse voie dans des régions où différents peuples cohabitent. Pour lui, le droit à l'autodétermination des peuples ne veut pas automatiquement dire séparation ou sécession. Il cite, comme preuve d'une autre vieille tradition sociale-démocrate, le programme sur les nationalités élaboré par la social-démocratie autrichienne en 1899. S'agissant d'une tradition qui n'est pas nationale mais émane d'un parti qui, à l'époque, a dû composer, en Autriche-Hongrie, avec un mélange d'ethnies et de peuples, Glotz souligne le droit à l'autonomie dont ne découle pas nécessairement un Etat propre à chaque peuple. Mettant en garde contre un nouveau nationalisme allemand, contre l'équation fédéralisme = provincialisme et contre la tentation de la tradition bismarckienne de l'Etat national, il plaide pour l'approfondisse-

ment de l'Europe occidentale et pour l'Union politique européenne afin d'y intégrer et d'occidentaliser pour toujours cette nouvelle grande Allemagne³⁰.

Ce débat autour de l'unité allemande, qui agite aujourd'hui les différents courants sociaux-démocrates, rappelle les discussions au sein du SPD, après les élections de 1957, qui annoncèrent un renouvellement profond du parti. Il aborde les questions suivantes : dans quelle mesure le SPD est-il national ? L'Etat national est-il encore justifié aujourd'hui et jusqu'où peut aller le droit à l'auto-détermination des peuples, concept forgé par le président américain Woodrow Wilson, après la première guerre mondiale ? Mais ces questions sont amplifiées par les problèmes immédiats : comment faire l'unité allemande intérieure et extérieure et quelle structure l'Europe aura-t-elle demain ? Enfin, le rapport entre social-démocratie allemande et nation ne se caractérise-t-il pas, depuis cent trente années, par le lien entre identités nationale, sociale et démocratique, le tout dans un cadre européen³¹ ? Mais là-dessus, et à la lumière des changements que l'année 1989 a apportés et qui ont profondément bouleversé toute la gauche ouest-européenne, se greffe donc une question essentielle et qui, selon une série d'articles publiés dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, se formule ainsi : *what's left* ?³², et cela dans les deux sens du terme.

Notes

¹ Protokoll vom Programm Parteitag Berlin, 18-20 décembre 1989.

² Cité par B. FAULENBACH, « Sozialdemokratie und deutscher Sonderweg », *Neue Gesellschaft*, juin 1990, p. 507.

³ Voir la table ronde « Nationalisme et émancipation démocratique » organisée par la Commission historique du SPD, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 10 novembre 1992 ; voir également D. GROH et P. BRANDT, *Vaterlandslose Gesellen. Sozialdemokratie und Nation 1860-1990*, C.H. Beck Verlag, 1992.

⁴ W. CONZE et D. GROH, *Die Arbeiterbewegung in der nationalen Bewegung*, Ernst Klett Verlag, 1966.

⁵ S. MILLER, « Nationale Hoffnung — nationale Ausgrenzung — nationale Einbindung : die Frühzeit der deutschen Arbeiterbewegung bis zum Ersten Weltkrieg » in D. DOWE, *Sozialdemokratie und Nation in Geschichte und Gegenwart*, Friedrich-Ebert-Stiftung, Forum Deutsche Einheit, n° 2, 1990, p. 11.

⁶ *Ibid.*, p. 13 et suiv.

⁷ D. GROH, « Intégration négative et attention révolutionnaire », *Le mouvement social*, avril-juin 1976.

⁸ S. MILLER, *op. cit.*, p. 18-19.

⁹ Voir H. GREBING, *Arbeiterbewegung*, Deutscher Taschenbuch Verlag, 1987.

¹⁰ H.A. WINCKLER, « Sozialdemokratie, Nation und Republik : Die Erfahrung von Weimar » in *Sozialdemokratie und Nation*, *op. cit.*, p. 23-37. Voir aussi K. SCHÖNHOFEN, *Reformismus und Radikalismus*, Deutscher Taschenbuch Verlag, 1989.

¹¹ G. WUTHE, « Einheit der Nation — Traum oder Trauma der Sozialdemokratie », *Deutschland-Archiv*, n° 11, 1991, p. 1175.

¹² P. BRANDT, « Die deutsche Linke und die Nation », *Gewerkschaftliche Monatshefte*, 5-6, 1990, p. 278.

¹³ K. SCHUMACHER, *Reden Schriften Korrespondenzen 1945-1952* (éd. par W. ALBRECHT), Berlin-Bonn, 1986.

¹⁴ P. BRANDT, *op. cit.*, p. 279.

¹⁵ C. KLESSMANN, « Sozialdemokratie und deutsche Frage zwischen Kaltem Krieg und neuer Ostpolitik » in *Sozialdemokratie und Nation*, *op. cit.*, p. 39-51.

¹⁶ *Programme fondamental du parti social-démocrate allemand adopté par le congrès extraordinaire du SPD à Bad Godesberg*, 13-15 novembre 1959 (traduction française).

¹⁷ *Projet d'Irsee pour une nouvelle plate-forme du parti social-démocrate allemand*, juin 1986 (traduction française).

¹⁸ *Programme fondamental du parti social-démocrate allemand adopté par le congrès du SPD à Berlin*, 18-20 décembre 1989 (traduction française).

¹⁹ P. BENDER, *Das Ende des ideologischen Zeitalters. Die Europäisierung Europas*, Severin und Siedler, 1981.

²⁰ D. HEIMERL, « La social-démocratie allemande face au défi communiste de 1945 à nos jours », *Communisme*, n° 24-25, 1990.

²¹ D. HEIMERL, « Au premier temps de la valse », in E. LHOMEI et T. SCHREIBER, *Europe centrale et orientale. De l'espoir aux réalités*, Les études de la Documentation française, 1991, pp. 172-185.

²² *Der Spiegel*, 25 septembre 1989.

²³ G. WUTHE, *op. cit.*, p. 1177.

²⁴ Voir aussi J. HACKER, *Deutsche Irrtümer. Schönfärber und Helfershelfer der SED-Diktatur im Westen*, Verlag Ullstein, 1992.

²⁵ B. SEEBACHER-BRANDT, *Die Linke und die Einheit*, Siedler, 1991.

²⁶ B. SEEBACHER-BRANDT, *Die deutsche Linke und die Vereinigung*, table ronde, 12 novembre 1991 à Bonn, Friedrich-Ebert-Stiftung, Forschungsinstitut, 1991, p. 6.

²⁷ Voir la réponse de J. FISCHER à B. SEEBACHER-BRANDT in *Der Spiegel*, n° 42, 1991.

²⁸ *Aufruf zur Bildung einer Initiativgruppe mit dem Ziel eine sozialdemokratische Partei in der DDR ins Leben zu rufen*, p. 4 (manuscrit).

²⁹ P. GLOTZ, *Der Irrtum des Nationalstaates. Europäische Reden an ein deutsches Publikum Deutsche Verlagsanstalt*, Stuttgart, 1990 et P. GLOTZ, *Die deutsche Rechte*, Wilhelm Heyne Verlag, 1992.

³⁰ P. GLOTZ, *Die Linke nach Maastricht*, Friedrich-Ebert-Stiftung, 9 septembre 1992, p. 17 (manuscrit).

³¹ *Die Zeit*, 6 novembre 1992.

³² *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 20 novembre 1992. Voir aussi P. GLOTZ, « Die Linke nach dem Sieg des Westens », *Deutsche Verlagsanstalt*, 1992.

La social-démocratie scandinave face à l'impasse européenne

Ulf LINDSTRÖM

Comme l'a mis en lumière le rejet populaire du traité de Maastricht au Danemark en 1992, l'avenir de la Scandinavie en Europe paraît incertain. Les conséquences du « non » danois ont été aussi ressenties au nord du Danemark, rappelant aux hommes politiques finlandais, norvégiens et suédois que leur électorat pourrait bien rejeter l'adhésion à la Communauté européenne lors des référendums prévus fin 1994 (selon le calendrier établi par les partisans les plus ardents de l'adhésion nordique à la CE). Plus que jamais, comme l'a encore démontré le deuxième référendum au Danemark, les partis sociaux-démocrates et leurs électeurs détiennent la clé de l'attitude scandinave face à la question européenne.

Comment expliquer les difficultés rencontrées par les élites politiques scandinaves pour obtenir l'adhésion de leur concitoyens à la Communauté européenne ou, plus exactement, à l'Union européenne ?

Pour expliquer la situation difficile de la social-démocratie scandinave, il convient de commencer par un retour aux grands courants de la sociologie politique. On peut en effet observer que :

- il y a des permanences et des contradictions contextuelles propres, se rapportant exclusivement à la manière dont les électeurs sociaux-démocrates perçoivent l'adhésion à la Communauté européenne ;
- ces permanences varient d'un pays nordique à l'autre. Elles renvoient l'image d'une région dont les relations économiques, politiques et sociales avec le monde extérieur sont de plus en plus complexes ;
- si les dirigeants sociaux-démocrates des pays nordiques souhaitent briser les chaînes de certaines structures pernicieuses, leur argumentaire en faveur de l'adhésion à la Communauté européenne est pauvre et asséné comme parole d'évangile avec plus de force à mesure que les référendums se rapprochent. Les partis sociaux-démocrates, dont le plaidoyer originel en faveur de la Communauté européenne se limitait aux thèmes de la crois-

sance nationale et de l'emploi, doivent comprendre les évolutions de la vie publique — autrefois source de la loyauté basée sur la classe et par la suite lieu où se débattaient les orientations politiques — où se manifestent un désintérêt pour la chose politique et une inquiétude face aux questions d'intérêt général.

Contrairement à l'Etat-nation, une Communauté européenne, « laissée dans une zone nébuleuse » entre un marché commun européen et l'Union européenne, peut sembler être tout sauf sociale-démocrate. Car force est bien d'admettre la vérité : l'intégration, comme le socialisme européen il y a un siècle, est un projet d'avant-garde qui fait table rase du passé. C'est un projet réalisé par et pour des Européens bien particuliers, à savoir les détenteurs des ressources économiques, culturelles et/ou politiques, ou pour des Etats européens en passe d'acquiescer ces ressources.

En raison d'un niveau de vie moindre en Finlande que dans les autres pays scandinaves, beaucoup de raisons militent en faveur de l'adhésion de la Finlande à l'Union européenne. Cependant, alors que la social-démocratie scandinave détient ou croit détenir cet argument majeur, il est deux autres domaines où les Scandinaves semblent devoir lâcher la proie pour l'ombre.

Contrairement au socialisme, qui portait autrefois fièrement le flambeau de l'héritage judéo-chrétien, l'intégration européenne n'est pas porteuse d'un credo millénariste, d'une utopie mobilisatrice, d'une mission et d'une cause justes pour lesquelles se battre, au nom d'une classe ouvrière opprimée, avec un instrument dit parfait. Avec des intérêts divers selon les pays, le socialisme européen réalisait la fusion du moderne et du traditionnel. Cela permettait à la classe ouvrière de rapprocher l'expérience quotidienne de la victoire inéluctable des masses laborieuses. En fait, l'intégration européenne est une sorte de coup de force ultra-moderniste qui s'écarte de l'histoire européenne.

Pour la social-démocratie scandinave, il y a plus dans l'idée d'Europe qu'une simple union. La division du travail rampante, qui s'intensifie, et la globalisation de la culture des loisirs érodent les valeurs et le raisonnement originaux de la social-démocratie. *Tertium non datur*, ils seront accélérés par les efforts des dirigeants pour convaincre les citoyens des pays nordiques de voter « oui » lors des référendums sur l'adhésion à la Communauté européenne. Quelle que soit l'issue du vote, un demi-siècle d'exception scandinave aura pris fin.

1. La structure des ménages en Scandinavie

Rien ne fait mieux ressortir les changements de l'univers de l'électeur social-démocrate scandinave qu'une visite à son domicile.

Un changement de la structure familiale est allé de pair avec l'avènement de la société post-industrielle. Une économie intérieure nouvelle a favorisé l'émergence d'une signification plus composite de la croissance et de l'em-

ploi. Le ménage typique des années soixante, inscrit dans le contexte économique et culturel original du mouvement de la classe ouvrière, se composait d'un homme qui travaillait dans le secteur privé et d'une femme qui, si elle travaillait, occupait un poste à mi-temps dans le secteur public¹. Au cours de ces vingt dernières années, a surtout augmenté le nombre des « ménages publics », dans lesquels l'homme et la femme sont tous deux employés dans le secteur public. Parmi les employés du secteur public, deux tiers s'occupent de tâches propres à un Etat-providence moderne².

Dans ces conditions, les termes de la bataille entre « le marché » et « l'Etat » pour assurer la croissance et l'emploi se sont modifiés. Les « ménages du marché » (c'est-à-dire les ménages dans lesquels l'homme travaillait dans l'industrie manufacturière et rappelait sans cesse que c'était ses revenus imposables et ceux de sa compagnie qui finançaient l'emploi à mi-temps de son épouse auprès du gouvernement local — et dépréciait de la sorte l'activité professionnelle de sa femme) sont en passe de disparaître.

Cette évolution a laissé des traces dans la politique scandinave dans trois domaines au moins :

1. d'abord et de la façon la plus évidente, en supprimant un grand nombre de microcosmes sociaux-démocrates ;
2. ensuite, parce qu'un « ménage public » évite la politisation en son sein. Le positionnement politique différencié fait place à un avis uniforme dans lequel les restrictions et les opportunités semblent être imposées, particulièrement en matière d'emploi ;
3. enfin, la nouvelle structure du ménage et le fait que les femmes accèdent à des positions intermédiaires dans l'administration, favorisant la professionnalisation et un syndicalisme plus militant, ont modifié les données du débat politique. Au cours d'élections parlementaires régulières, les partis sociaux-démocrates sont apparus, pour les « ménages publics », comme des partis crédibles établissant cette forme de contrat : en échange de crédits budgétaires plus importants alloués au secteur public, les employés de ce secteur — et leurs représentants syndicaux — étaient censés admettre que la croissance économique nationale était le premier objectif de la politique gouvernementale.

Un type de ménage a survécu à la modernisation de l'économie : le « ménage en trépied ». Forme que l'on trouve communément dans l'arrière-pays, particulièrement en Norvège ; mais aussi dans les régions intérieures du nord de la Suède et du nord-est de la Finlande. Ce ménage possède une petite ferme, un bateau de pêche, un centre d'élevage aquatique ou un petit camp de cabanes pour touristes parce que la famille a également accès à des emplois à temps partiel dans l'administration locale. Schématiquement, la femme travaille généralement au centre local d'aide aux personnes âgées et le mari

s'assure un revenu supplémentaire par un travail saisonnier auprès de l'administration des transports. Dans beaucoup de communautés locales, le nombre total de ménages dépendant d'une économie en trépied est si élevé qu'on n'y trouve pas les clivages partisans originaux qui clichaient traditionnellement classe ouvrière, classe moyenne et paysannerie locale.

Une société post-industrielle avec des « ménages publics » et des « ménages en trépied », où le macrocosme de l'industrie manufacturière a quitté le centre de la scène politique, sans que « ménages publics » et « ménages en trépied » évoluent l'un vers l'autre, influence fortement les réactions face à la Communauté européenne. L'argumentation de type économique — l'ouverture des marchés ou les gains d'échelle pour les entreprises privées — y a peu de prise.

Contrairement à une élection parlementaire, un référendum offre seulement deux possibilités : « oui » ou « non ». Compte tenu de la pression ambiante et de la politique de proximité, on peut s'attendre à un « vote de microcosme ». Les ménages auront la prudence de ne pas transformer leur foyer en champ de bataille. Les « ménages publics » et les « ménages en trépied » seront plus enclins à voter uniformément que les « ménages du marché » et, surtout, que les « ménages mixtes ». Alors qu'un « ménage mixte » peut toujours rationaliser aisément une divergence interne — par exemple en rapportant son choix aux intérêts de son employeur —, le « ménage de marché » est à même de ne pas suivre les recommandations de ses employeurs pour des raisons idéologiques. Le marché implique la liberté et encourage la prise de risques³. En somme, globalement, la modernisation de la structure du ménage augmente la probabilité que les dirigeants sociaux-démocrates perdent les deux votes du ménage. Dans certains cas, trois ou plus, si le microcosme inclut un ou plusieurs enfants en âge de voter et résidant au domicile familial.

2. La promotion de l'Europe sociale-démocrate comme alternative ?

Les dirigeants du parti libéral et du parti conservateur expliquent à leurs sympathisants traditionnels que le pays a intérêt à adhérer à la Communauté européenne et ils sont généralement entendus par leur électorat. Les élites sociales-démocrates disent la même chose mais seul un tiers de leurs partisans les suivrait, et encore sans conviction ; un autre tiers refuserait l'orientation choisie par le parti, tandis que le dernier tiers se compose des hésitants (voir point 5).

Si les sociaux-démocrates scandinaves avaient un motif spécifique de soutenir l'adhésion, comment imaginer que les partis suédois, finlandais et norvégien, garderaient secrète la formule du consensus européen et ne l'aurait pas transmise aux dirigeants danois avant le référendum de juin 1992 !

En effet, après les votes danois et français sur le traité de Maastricht, les défenseurs de l'adhésion en Finlande, en Norvège et en Suède ont tous insisté

sur l'importance des aspects non matériels de la Communauté. Pour la social-démocratie scandinave (dont une minorité d'électeurs se réfère encore aux expériences traumatisantes de la deuxième guerre mondiale ainsi qu'à l'optimisme et à la confiance en soi qu'ils avaient avant la guerre froide), ces préoccupations sont louables. Hélas, les stimulants non matériels sont peu efficaces quand il s'agit de faire taire l'opposition interne.

La social-démocratie du sud et nordique intègre l'internationalisme et les valeurs de solidarité. Elle a pris le parti des gens ordinaires contre les forces ténébreuses auxquelles l'Europe a dû faire face, quelles qu'elles furent, de l'exploitation capitaliste au totalitarisme communiste en passant par l'intolérance papiste. La social-démocratie scandinave ne doit pas s'excuser de soutenir l'intégration européenne, pas plus que les adhérents sociaux-démocrates des pays nordiques ne sont indifférents à l'idée de faire de l'Europe un endroit où la vie est paisible, décente et propre. Cependant, le parti social-démocrate est coincé par sa collusion avec un Etat-nation bienveillant, dont la forme institutionnelle n'est compatible ni avec le libéralisme (et l'anti-syndicalisme) d'un marché commun européen, ni avec le conservatisme (et le traditionalisme) d'une Union européenne édulcorée par le principe de subsidiarité.

L'Union européenne est une garantie de paix en Europe. Pourtant, sauf en Finlande, cette dimension ne rencontre aucun écho. La Finlande, Etat tampon à l'Est, est le seul pays nordique où l'adhésion à la Communauté européenne est immédiatement liée à un raisonnement non matériel. La plupart des sociaux-démocrates au Danemark, en Norvège et en Suède se contenteraient d'un assentiment poli à cette idée de paix.

Evoquer l'Union européenne comme une institution qui rassemblerait le meilleur de l'héritage culturel européen est aussi une perte de temps. Les sociaux-démocrates scandinaves veulent bien que les Européens du sud vivent aussi dans un Etat-providence à la scandinave, pour autant qu'eux-mêmes ne perdent pas leurs acquis sociaux. Mais si la Lombardie refuse d'aider le Mezzogiorno, pourquoi attendre d'Oslo, d'Helsinki ou de Stockholm, déjà peu enclines à payer pour leurs périphéries nordiques, qu'elles assurent le développement du sud de l'Europe ?

Les sociaux-démocrates scandinaves n'ont guère l'occasion d'apprécier la culture latine lorsqu'occasionnellement, ils font du tourisme dans les régions déshéritées de la Méditerranée. Ils se contentent de visiter les curiosités signalées par l'organisateur de voyage, ne frayent pas avec les autochtones et se plongent dans la presse de leur pays, une fois rentrés à l'hôtel. Inversement, le social-démocrate scandinave ordinaire est porté à croire que les autres étrangers n'apprécient pas les voyages organisés et qu'ils n'ont de cesse de trouver des maisons ou des fermes pittoresques, plutôt que des hôtels aseptisés et très chers. Et ils ne rentreront pas non plus au bout de quinze jours.

Que l'Union européenne permette aux jeunes Européens d'étudier à l'étranger, n'intéresse pas la base de la social-démocratie scandinave. « C'est bien », diront-ils, « mais pourquoi se donner la peine d'envoyer les enfants en Italie si c'est pour devenir plombier ou bonne d'enfants ? » Que l'Union européenne assure la libre circulation des travailleurs leur paraît une provocation, dans la mesure où la politique sociale-démocrate de plein-emploi avait pour objectif de créer du travail à l'endroit même où les gens vivent. De plus, quelle est la probabilité pour qu'une dactylo de l'administration communale d'une petite ville finlandaise, mariée et ayant deux enfants, puisse même envisager de postuler un emploi vacant dans une préfecture savoyarde ? La liberté du marché du travail multiplie les risques de « *dumping social* » de la main-d'œuvre.

Considérer l'Union européenne comme la seule institution capable d'imposer une politique supranationale en matière d'environnement, qui ne s'arrête pas aux frontières, est un des arguments discutés par la base sociale-démocrate. Mais les décrets pris par la Commission européenne sur la limitation des émissions de gaz lui semblent minimalistes et rédigés par des bureaucrates dépourvus de toute connaissance du terrain. De telles réglementations communautaires pourraient facilement supprimer celles qui existent et qui sont applicables à l'industrie manufacturière. Les réglementations nordiques sont généralement le résultat de négociations entre syndicats et patrons ou administrations, et confirmées par une agence nationale pour la protection de l'environnement, agence prête à discuter d'exemptions raisonnables. La Communauté européenne pourrait imposer des normes plus sévères pour l'industrie lourde dans une petite ville typiquement sociale-démocrate.

Si les objectifs louables de la paix, des échanges culturels par l'éducation, de l'emploi, de la protection de l'environnement n'ont pas fait pencher la balance au Danemark en juin 1992, comment y parviendraient-ils mieux ailleurs en Scandinavie⁴ ? Les réponses proposées à la majorité des sociaux-démocrates scandinaves sont futiles, même sur la question du « déficit démocratique » ou d'une empreinte sociale-démocrate à la construction de l'Europe. En termes de politique publique, quoi que puissent faire Strasbourg ou Bruxelles, Copenhague, Helsinki, Oslo et Stockholm ont toujours fait mieux et — selon le principe de subsidiarité — pourront toujours faire mieux.

De façon assez ironique, de toutes les idées nouvelles lancées par des euro-visionnaires doués, le principe de subsidiarité, appliqué à l'Europe contemporaine, est carrément anti-socialiste. Celui-ci permet à la Grande-Bretagne de maintenir l'héritage thatchérien, à l'Europe catholique de s'adapter à la famille, à l'église et à la communauté locales. La Scandinavie sera-t-elle capable de se référer au principe de subsidiarité pour défendre l'Etat-providence au sein de l'Union européenne ? Deux comparaisons suggèrent le contraire.

S'il avait été introduit un siècle plus tôt, le principe de subsidiarité aurait donné aux opposants territoriaux et/ou fonctionnels de l'Etat-providence national un *liberum veto* contre la social-démocratie. De la même manière que la Cour suprême des Etats-Unis s'est finalement ralliée au mouvement des droits civils, l'allié naturel des partis sociaux-démocrates dans les petits pays serait plutôt la Cour européenne qui réprime, dans le droit européen, toutes les tendances contredisant le principe de l'égalité des droits et des chances.

Dans sa coordination entre branches syndicale et politique, la mobilisation des travailleurs était un élément distinctif du mouvement ouvrier nordique par rapport au continent où elle était souvent laissée à l'arrière-plan. Alors que la liberté sur le marché du travail ne menace pas les intérêts de la main-d'œuvre très qualifiée comme les contrôleurs aériens par exemple, les syndicats de travailleurs très peu qualifiés ont besoin de pouvoir s'appuyer sur une législation pan-européenne du travail. Au moment où certains syndicats prennent leurs distances d'avec le parti social-démocrate, d'autres craignent que le parti ne soit désormais plus en position de les aider.

Bien plus que les autres nations européennes, les Scandinaves considèrent que la législation européenne est moins performante en matière de politique publique et de protection sociale ; les Suédois en particulier ont du mal à croire que les Français bénéficient aussi de cinq semaines de congés payés ; les Norvégiens cherchent à justifier le fait que les soins dentaires ne fassent pas partie de leur système de santé publique. De même, on a enseigné aux Scandinaves que ce qui vient de Bruxelles, ce sont des règles « bidon » de standardisation ; c'est oublier que l'une de ces règles permet aux gens de regarder des programmes télévisés émis dans d'autres pays européens ; c'est oublier aussi que la standardisation nationale a été une part essentielle de l'action législative des sociaux-démocrates.

Il y a un déséquilibre politico-cognitif entre partisans et adversaires de l'Union européenne, déséquilibre qui met en évidence le fait que l'intégration européenne est encore politiquement dans l'enfance. Une Communauté politique déjà mûre aurait offert aux Européens un choix horizontal de traités et pas seulement une proposition verticale d'approfondissement de l'intégration, avec l'option laissée aux pays d'en réduire la portée par des référendums périodiques ou de se faire mettre en liberté provisoire par le biais du principe de subsidiarité. Chaque ébauche de traité aurait au moins reflété un minimum de confiance dans les moyens politiques de contrôle du marché commun européen. Une coopération européenne de partis aurait permis de différencier les diverses visions du monde. Les groupes socialiste et démocrate-chrétien du Parlement européen auraient été à même de proposer des traités alternatifs aux visions néo-libérales.

Pour l'instant, le Parlement européen, cette institution extraordinaire dans l'histoire du gouvernement européen, est méprisé. On discute plus des salaires

et des avantages divers des députés européens que de la fonction de cette institution. Les partisans de l'Union européenne sont sur la défensive, sans cesse en train de s'excuser de l'imperfection de certains détails du traité de Maastricht. En revanche, personne ne demande jamais aux opposants du traité de présenter une alternative positive en matière d'intégration européenne pas plus en Scandinavie qu'ailleurs. Et on attribue la paix, qui règne depuis cinquante ans sur le continent, à n'importe quel hypothétique mécanisme de résolution des conflits plutôt qu'à la construction européenne.

L'histoire de la social-démocratie scandinave est à l'origine une lutte pour des conditions de vie décente (logement, nourriture, conditions de travail). Lors des conflits stratégiques au sein du mouvement ouvrier dans les années d'opposition, puis de gouvernement, avec l'accent mis sur l'emploi et sur les politiques de logement, le pragmatisme a toujours été une vertu pour le monde du travail. Aux yeux de l'électorat, la social-démocratie a sa raison d'être tant qu'elle ne s'introduit pas dans les sphères privées de la vie familiale. Son rôle est de distribuer les moyens aux masses.

Les stimulants non matériels — notamment la volonté d'échanges culturels et intellectuels avec l'élite cultivée d'Europe continentale — justifient le soutien de deux tiers des membres de la classe moyenne scandinave en faveur de l'adhésion à la Communauté européenne. Ce qui fait apparaître ces Scandinaves un peu moins « cupides » et arrogants, parce qu'ils se sont libérés des valeurs et des restrictions institutionnelles obsolètes, présentées comme inhérentes à une société sociale-démocrate. Comme l'a montré le premier vote danois sur le traité de Maastricht, la classe moyenne est nettement moins intéressée par un approfondissement politique de l'intégration européenne.

L'impatience de la bourgeoisie luthérienne du Nord à devenir membre de la Communauté la rend indulgente à l'égard du Sud. Un tel « européanisme vulgaire » rend soudain la négligence italienne à exécuter les politiques générales de la Communauté européenne naturellement élégante. En l'espèce, il s'agit pour les Scandinaves de comprendre comment le monde catholique perçoit le monde et de s'y adapter. Malheureusement, c'est là une ouverture d'esprit qui ne survivra pas longtemps à l'adhésion. Le tiers restant de la classe moyenne finlandaise, norvégienne et suédoise — équilibrée et bien pensante dans son européanisme — court le risque de confondre le programme Erasmus avec l'expérience quotidienne de l'indéfinissable base sociale-démocrate.

Cependant, étant alliés avec la droite politique, les partis sociaux-démocrates semblent utiliser un vocabulaire étranger quand ils parlent de l'adhésion à la Communauté. « L'infailibilité » de la Communauté européenne, à laquelle certains Scandinaves ont souscrit, en rebute d'autres. Après avoir échoué à faire passer le message de la croissance et de l'emploi, les responsables politiques scandinaves empruntent aux élites politiques du

Continent un message qui porte sur la pauvreté, l'intolérance religieuse et même la dictature. Mais ce discours provoque la base sociale-démocrate car il ne recouvre pas ses « vrais intérêts », ceux de l'avenir de la Scandinavie. Le jargon des places boursières, étranger à l'expérience quotidienne du milieu industriel traditionnel des pays nordiques, est un affront à sa culture. C'est un langage qui n'appartient pas non plus au monde de l'atelier, sans parler de la cantine où mange l'équipe de l'hôpital. Et les « ménages publics » ou les « ménages en trépied » de la périphérie norvégienne y sont hermétiques. La ligne de fond de la rhétorique sociale-démocrate est soudainement trop proche de la vision du monde d'une société qui continue à considérer les services du secteur public comme improductifs.

Les infirmières et les autres, qui rentrent dans un « ménage public » ou « en trépied », après avoir passé huit heures à servir une cause juste au bénéfice d'un Etat juste, n'ont jamais voulu accepter l'idée que seuls les travailleurs industriels contribuent à créer la richesse. Dès lors qu'elles contribuent aux ressources nationales plutôt qu'elles ne les épuisent, les infirmières voudraient bénéficier d'un peu de respect pour leur dur métier. Mais il y a une raison importante pour laquelle l'apport des employés du secteur public est négligé : il ne s'accommode pas du discours néo-libéral.

La Communauté européenne peut facilement être considérée comme le corps étranger qui va égratigner voire supprimer l'essence même du mode de vie scandinave : le ménage, le cercle d'amis proches et le voisinage. La métaphore suédoise est devenue une réalité : c'est le *Folkhem* — la maison du peuple — qui est en jeu. Dès 1928, Pet Albin Hansson, nouveau dirigeant du parti social-démocrate, introduisait la « maison du peuple » dans un discours désormais légendaire au *Riksdag* : « La base de la maison est l'unité et le sentiment de vivre en commun. Une bonne maison ne considère personne comme privilégié ou comme peu appréciable ; elle ne connaît aucun favori particulier ni aucun beau-fils ou belle-fille. Là, personne ne toise personne ; là, personne n'essaye de tirer profit aux dépens d'un autre ; et le plus fort ne réprime ni ne pille le plus faible. Dans la bonne maison, l'égalité, la considération, la coopération et l'entraide prévalent. Appliqué à la grande maison du peuple et des citoyens, ceci signifierait la dislocation de toutes les barrières sociales et économiques qui divisent aujourd'hui les citoyens en privilégiés et en malchanceux, en dirigeants et en sujets, en riches et en pauvres, en rassasiés et en indigents, en pillards et en pillés »⁵.

Alors que la maison du peuple est une caractéristique de la Suède — pas nécessairement très tolérante à l'égard de ses sujets les moins chanceux, mais surtout fière d'avoir fait en sorte que ses élites fassent partie d'une Communauté (*Gemeinschaft*) locale et donc soient moins distantes et arrogantes —, la version, moins connue, de la maison du peuple en Finlande et en Norvège,

c'est « l'économie en trépied » qu'on retrouve dans l'arrière-pays. Dans la mesure où elle est ancrée dans une structure d'activités collectives, cette économie est vénérée comme la tradition d'une société qui apporte sa coopération volontaire à la communauté locale.

Par essence, le discours se référant à la croissance est, pour les Scandinaves, associé à l'économie de marché — et politiquement à la droite — et à la vision originelle de la Communauté européenne en tant que marché européen. Mais depuis la grande dépression, l'emploi est un terme politique, associé à l'histoire politique de la social-démocratie. Le compromis historique du parti social-démocrate des années trente, qui laissait la croissance aux mains du marché en échange d'une politique redistributrice des fruits du travail, n'est pas — encore — applicable à une institution politique supranationale. Les électeurs danois avaient des difficultés légitimes à faire le lien entre l'Union européenne et leurs inquiétudes ou leurs espoirs en matière d'emploi. Dans les années trente, le « marché de consommation intérieure » était en accord parfait avec la technologie, l'infrastructure, l'offre et la demande de l'économie nationale, et même avec celle des régions locales. Des programmes de création d'emplois assuraient du travail dans les coins les plus reculés du pays, proches de la famille et des amis, et loin de la France.

Le seul message vraiment efficace de la plate-forme sociale-démocrate pour le référendum serait — pour autant que le groupe socialiste du Parlement européen s'en accomode — une « garantie de retour au pays » : laissons aux capitalistes leurs marchés, mais si le taux de chômage n'est pas descendu à moins de 3% cinq ans après l'adhésion, l'adhésion nordique sera déclarée nulle et non avenue. Plusieurs raisons expliquent que les dirigeants sociaux-démocrates ne peuvent obtenir des groupements d'entreprises nationales et des dirigeants conservateurs un tel engagement. Mais il était étrange que le président du parti suédois, Ingvar Carlsson, annonçât en janvier 1993 que, plutôt que de prendre officiellement position sur l'adhésion suédoise, le SAP laisserait à ses adhérents le soin de décider eux-mêmes. En effet, ce faisant, les dirigeants du SAP offraient aux Suédois une abdication politique dans le genre de celle du dernier roi saxon : « Et bien, les enfants, débrouillez-vous tout seuls » (*Na, Kinder, dannmacht Euch Euren Drech alleene*).

Alors qu'ils déclaraient ouvertement qu'ils voteraient à titre personnel en faveur de l'adhésion si le référendum se déroulait le lendemain, le président du parti, Carlsson, et ses associés les plus proches libéraient le parti, et en fait tout le mouvement ouvrier, du devoir de resserrer les rangs derrière leurs dirigeants. C'est là la version renversée du « retour au pays ». C'est implicitement une garantie de laisser-aller incontrôlé du pays, qui menace (aussi bien les électeurs orphelins que les cadres indisciplinés des différentes branches du mouvement ouvrier) de livrer le pouvoir à la droite (et ce qui reste de capital national) afin de démanteler les acquis de la social-démocratie. Pendant ce

temps, soulignant le fait que le parti abdiquerait politiquement en agissant de la sorte, des dirigeants sociaux-démocrates suédois réclamaient une enquête publique menée scientifiquement sur les conséquences nationales d'une victoire du « non » au référendum.

Bien sûr, il y a une Europe sociale-démocrate. Il se trouve simplement que la vision sociale-démocrate scandinave du paradis sur terre — dans la mouvance stricte du protestantisme — se limite au plein-emploi, lequel offre donc aux citoyens l'occasion de construire un maison convenable dans le pays. Mais pour l'Europe catholique, il y a à la fois plus et moins que cela. Paradis perdu ou — au mieux — partagé, le choix entre le « oui » et le « non » implique forcément que chaque électeur se pose la question de savoir pourquoi il vote « oui » ou « non ». Au fur et à mesure que la campagne référendaire approchera de son point d'orgue, le « oui » et le « non » à la Communauté européenne remueront beaucoup de sentiments profondément enracinés.

3. Conclusion : la social-démocratie face à l'évanescence de la chose politique

Un « contrat européen », où les partis sociaux-démocrates offriraient l'accès intégral à l'Europe en échange du plein-emploi, implique une mutation en profondeur à l'échelle nationale. Donc, la « contrainte européenne » approche insidieusement alors que la Scandinavie se prépare à décider de son statut dans l'Europe. Cependant, à moins qu'ils ne veuillent exclure du parti jusqu'au dernier infidèle, les dirigeants sociaux-démocrates ne peuvent effrayer tous leurs électeurs tout le temps ; seuls deux tiers se raidiront une semaine avant l'élection.

Les élites gouvernantes sont à la recherche d'un raisonnement évolutionniste pour poursuivre leur politique redistributive, mais le SAP abdique sa fonction de guide politique ; la conclusion s'impose : la Scandinavie vit l'abolition de la chose politique. Les ennemis politiques disparaissent dans une démonologie brumeuse et les électeurs sociaux-démocrates scandinaves (dont certains ont l'impression qu'ils sont désignés comme chair à canon et d'autres qu'ils sont abandonnés par leurs dirigeants) sont « libres » d'agir comme bon leur semble.

Dans le même temps, de nouvelles structures publiques et civiles ont émergé. Exprimées dans des termes idéologiques séducteurs comme « co-détermination sur le lieu de travail », « décentralisation », « démocratie de l'utilisateur » et « société civile » (voir le principe de subsidiarité), elles ont encore davantage estompé les distinctions entre amis et ennemis politiques. En fait, certaines d'entre elles se réduisent à des réseaux informels et des mécanismes véreux.

D'où un déséquilibre entre le macrocosme et le microcosme social-démocrate, entre le national et le tribal, entre le secteur public et le

secteur privé. Il s'agit là d'une dissonance qui met en évidence l'abolition de la chose politique, une scène publique dévastée qui transforme le citoyen en un individu menant une vie de famille casanière ; un individu dont les relations avec le gouvernement sont, de temps en temps, celles d'un client ou, plus souvent, d'un consommateur de services publics. De façon assez ironique, l'inquiétude manifestée récemment en Europe à propos de la distance qui se creuserait entre l'Union européenne et les citoyens, est aussi un indicateur d'un « déficit démocratique » dans les politiques nationales. La Scandinavie ne fait pas exception : son « excédent démocratique » n'a rien de démocratique, pas plus que les citoyens qui utilisent, à leurs fins personnelles, les services publics.

A ce sujet, les occasions offertes aux ménages de profiter d'un grand marché de biens de consommation, matériels aussi bien que spirituels, sont irrésistibles. Les sociaux-démocrates les plus « archaïques », qui usaient exclusivement de ce qui était offert par le mouvement, en sont réduits à n'être plus qu'une curiosité. Les sociaux-démocrates contractants, qui bénéficiaient principalement de ce qu'offrait la nation, découvrent des possibilités nouvelles. Les ménages contemporains ont reçu à la fois la latitude et les moyens d'avoir accès à tous les marchés et aux services publics nationaux, possibilités si nombreuses et variées qu'elles peuvent les maintenir occupés vingt-quatre heures par jour. Alors qu'on ne leur a pas donné la formation politique adéquate pour le faire.

D'un autre côté, les moyens d'existence d'un ménage sont complexes. Du fait qu'il compte sur deux soutiens de famille, et parfois sur une « économie en trépied » comme c'est courant à l'intérieur des pays, aucun des membres n'est remplaçable, ni encore moins sacrificable, d'un jour à l'autre, sans déclencher une réaction en chaîne d'implications structurelles. Car l'ossature de l'économie ménagère s'apparente également aux liens qui entourent la famille, (l'ex-famille), les amis, les collègues — permettant au ménage de faire appel à un confort non gouvernemental ou qui n'a rien à voir avec le marché. Néanmoins, la famille, en et par elle-même (dans la mesure où son cycle de vie est sujet à des transferts publics complexes afférents à la condition de parents, aux congés de maternité, aux soins quotidiens, à l'éducation, etc.) est un produit politisé. Par contraste, la proximité avec les parents, les amis et les collègues, est un produit civil. Outre l'attention apportée aux tout jeunes et aux plus âgés, les parents et les amis peuvent fréquemment devenir une main-d'œuvre non taxable, prête à donner un coup de main au ménage pour toutes sortes de choses, de la réparation gratuite aux leçons de piano.

Une relative facilité des moyens d'existence confère aux ménages une agréable liberté d'action. Il y a peu de surprises politiques dans les orientations gouvernementales. Dans la mesure où le Parlement et les ministères sont profondément pénétrés par les groupes de pression, les crédits budgétaires al-

loués aux postes du secteur public, les taxes et les subsides appliqués aux petites entreprises et aux fermes agricoles, ne changent pas facilement. Dans la mesure où le gouvernement s'abstient d'intervenir dans la sphère ménagère, il ne prend pas d'initiative au sein des microcosmes. D'où, dans la plupart des ménages, se manifeste une peur à l'égard des effets de l'adhésion sur l'une des deux ou trois sources de revenu plutôt qu'une réflexion sur les possibilités de transformer le ménage en un projet fondé sur dix ou vingt sources de revenu différentes. La Scandinavie est encore très loin des économies méditerranéennes multipodes et, certainement, du séisme qui renverrait les femmes à leurs fourneaux et transformerait le ménage en une économie unipode.

Comme les opportunités abondent, la vie de tous les jours est devenue un projet anti-fataliste, un projet dans lequel la culture et le choix rationnel se mélangent parfaitement pour rendre cette opération rémunératrice. Face aux mesures d'austérité imposées par la politique gouvernementale, les représentants des ménages ne se présentent que rarement comme citoyens dans les cantines ou dans les salles communautaires locales, prêts à discuter de ce qui est agréable dans le « projet moyen » de la social-démocratie et du pays. C'est bien plutôt le petit projet de chacun qui est le souci immédiat.

Les sociaux-démocrates partisans de l'adhésion à la Communauté européenne n'ont pas besoin, par définition, d'apparaître comme des citoyens, brandissant vaillamment leur épée pour frayer leur chemin et celui du pays à travers la mauvaise herbe du sectarisme. Ils peuvent tout aussi bien être des fatalistes qui possèdent des ressources individuelles (économiques, culturelles, et/ou politiques), négociables à travers l'Europe, précisément parce qu'ils ne sont pas enchevêtrés dans un tissu matériel qui contribue à faire du ménage un projet en lui-même. Il y a un monde de différence entre, d'un côté, les ménages qui dépendent de l'accès à un marché unique et, de l'autre, les ménages pour lesquels une existence « en trépied » renvoie chacun des pieds aux ressources économiques, culturelles et politiques.

Exception faite de la Finlande, les aspects non matériels de l'intégration européenne sont d'un apport limité pour la social-démocratie scandinave. Ils ont été laissés en jachère, et même considérés avec mépris, depuis de trop longues années. La paix, la démocratie, les échanges culturels, etc. apparaissent donc comme des thématiques se référant principalement aux expériences méditerranéennes, et non nordiques, aux questions auxquelles l'Europe contemporaine est confrontée. Aussi tandis qu'une Europe sociale-démocrate « scandinave » ne peut pas, seulement à cause de la transformation des ménages en projets, être trop éloignée d'une Europe sociale-catholique, la réalité protestante détermine encore toujours la formation politique des ménages. Dans le mépris — ignorant — de l'encyclique *Centesimus annus* de Jean-Paul II — qui exprime une profonde inquiétude à propos des conséquences sociales de l'Etat-providence moderne —, les ménages scandinaves

observent la version catholique du principe de subsidiarité dans le meilleur de deux mondes ; la responsabilité à l'égard des proches et des êtres chers et le désir, la soif de recevoir les allocations de l'Etat.

A long terme, la classe moyenne qui vit économiquement, culturellement et politiquement dans l'abondance, s'est vu accorder une chance de cimenter toutes ses potentialités en se libérant des plans de pension hautement taxés et obligatoires, et des autres provisions publiques allouées en vertu du principe universaliste. Le ménage de la classe moyenne est au seuil d'un monde meilleur où il peut obtenir les options privées en plus de ce que l'Etat offre. La question européenne force donc les sociaux-démocrates, et en particulier le DNA norvégien et le SAP suédois, à se résoudre à des associations étranges, à se ranger du côté de cette partie de la classe moyenne nordique pour laquelle la Communauté européenne est un moyen de se libérer de la social-démocratie.

Dans la mesure où la question de l'adhésion est poussée à ses conséquences ultimes, quand la logique et la stupidité inhérentes à un référendum convergent comme le moindre de deux maux pour mettre les électeurs sociaux-démocrates (et les dirigeants suédois) au pied du mur, des circonstances institutionnelles, aussi bien réelles qu'imaginaires, incitent les dirigeants du parti suédois à trouver quelque chose qui pourrait passer pour un « contrat européen ». Par contraste, les autres partis sociaux-démocrates scandinaves ont un long et difficile chemin à parcourir avant d'arriver à un arrangement qui puisse plaire notamment aux femmes employées dans les services publics — sauf si des modifications politiques internes ou économiques au niveau international les y contraignent.

4. Epilogue

Les analogies possèdent une élégance irrésistible surtout quand elles ne sont pas prises trop au sérieux. On nous passera donc celle-ci : on ne peut pas argumenter avec un enfant de trois ans, ni passer un contrat avec lui et il y a des limites aux contraintes qu'on peut lui imposer pour qu'il cesse de faire ce que le dernier roi saxon suggérait. Mais comme un enfant de trois ans comprend déjà ce que cela signifie d'être privé de quelque chose, de même les sociaux-démocrates pourraient se résigner à choisir le moindre de deux maux.

Il semble que le rejet danois du traité de Maastricht, lors du premier référendum, ait fort marqué les Norvégiens et les Suédois. Les conséquences d'un isolement de la Scandinavie, hors de l'Acte unique européen ou de l'Union européenne, sautent aux yeux de n'importe quel social-démocrate nordique. D'où éventuellement des sentiments et des réactions conflictuels. Que ce soit en 1994 ou en 1996, l'organisation des référendums sera importante. Le plus équitable serait que les trois pays nordiques organisent un « super dimanche », c'est-à-dire que tous les pays aillent aux urnes le même jour. Pourtant, par crainte d'un jeu de dominos qui serait tacitement accepté par les pouvoirs nor-

diques en place, une déclaration commune des partis de la gauche radicale finlandaise, norvégienne et suédoise a déjà demandé une telle journée commune de consultation populaire. Ce qui rend l'idée d'un « super dimanche » aussi peu probable que la coïncidence entre une éclipse solaire et une pleine lune. Des consultations populaires organisées à des moments différents, en premier lieu en Norvège, ne sont pas de nature à augmenter les perspectives d'un glissement substantiel vers le « oui » parmi les sociaux-démocrates norvégiens et suédois. Mais si la Finlande se prononce la première, suivie de la Suède, les choses pourraient tourner autrement.

5. Annexe

L'état de l'opinion sur la question de l'adhésion à la Communauté européenne avant le premier référendum danois ⁶

	Finlande	Norvège	Suède
Pour	61	33	44
Contre	27	36	36
Sans opinion	12	31	20

L'état de l'opinion après le premier référendum ⁷

	Finlande	Norvège	Suède
Pour	50	26	32
Contre	31	43	47
Sans opinion	19	31	21

*L'état de l'opinion par sensibilité politique
avant le premier référendum danois*

Finlande (mai 1992)					
	Gauche	SD	Agrariens	Conservateurs	
Pour	42	65	46	85	
Contre	50	22	43	7	
Sans opinion	8	13	11	8	

Norvège (mai 1992)					
	Gauche	SD	Agrariens	Conservateurs	Parti du Progrès
Pour	10	47	3	73	47
Contre	66	17	87	7	24
Sans opinion	24	36	10	20	29

Suède (mars 1992)					
	Gauche	SD	Agrariens	Conservateurs	Libéraux
Pour	8	33	19	71	63
Contre	67	47	58	14	23
Sans opinion	25	20	23	15	14

Notes

¹ I. MOQVIST, « Familjen — beständig och föränderlig », in E. ALBERG (éd.), *Industrisamhälle i omvandling*, Carlssons, 1990, p. 125. Voir aussi O. PETERSSON, A. WESTHOLM, G. BLOMBERG, *Medborgarnas makt*, Carlssons, 1989.

² J. GOUL ANDERSEN, « The Decline of Class Voting Revisited », in P. GUNDELACH, K. SIUNE (éd.), *From Voters to Participants. Essays in Honour of Ole Borre*, Politica, 1992.

³ M. THOMPSON, R. ELLIS, A. WILDAVSKY, *Political Culture*, Westview, 1990.

⁴ K. SIUNE, P. SVENSSON, O. TONSGAARD, *Det blev et nej*, Politica, 1992.

⁵ T. TILTON, *The Political Theory of Swedish Social Democracy*, Clarendon, 1990.

⁶ « Survey 5-22 May 1992 » *Helsingin Sanomat*, 11 juin 1992 ; « Survey 5-7 May 1992 », *MMI-Barometer* ; « Survey 9-12 March 1992 », *Göteborgs-Posten*, 15 mars 1992.

⁷ « Survey 11-22 June 1992 » *Helsingin Sanomat*, 18 juillet 1992 ; « Survey 2-4 June 1992 », *MMI-Barometer* ; « Survey 4-10 June 1992 », *Göteborgs-Posten*, 10 juin 1992.

De la confiance à la crise. La gauche aux Pays-Bas depuis les années soixante-dix

Gerrit VOERMAN

La gauche aux Pays-Bas va droit à la débâcle électorale. Selon les derniers sondages d'opinion, les socialistes perdraient leur hégémonie traditionnelle lors des élections législatives de 1994. Les sociaux-démocrates perdraient un tiers, voire la moitié, de leurs électeurs au bénéfice de la gauche libérale démocrate (D66) dont l'électorat pourrait doubler, peut-être même tripler. Ce bouleversement dans l'équilibre des forces est le résultat de la crise d'identité que traverse la gauche depuis le début des années quatre-vingt.

Initialement, le discours idéologique présenté par la gauche paraissait limpide. Après guerre, le parti du travail (PvdA), stable, dominait le parti communiste (CPN) en déclin. Cette bipolarité bien ordonnée ouvrit la voie à la naissance d'une nouvelle formation de gauche en 1957 : le parti socialiste pacifiste (PSP).

La situation devint plus compliquée dix ans plus tard lorsque la gauche commença à se fragmenter. Démocratie 66 (D66), le parti radical (PPR) et un parti plus conservateur appelé socialiste-démocrate (DS'70) s'installèrent au centre-gauche du paysage politique. La fragmentation de la gauche néerlandaise qui s'en est suivie dans les années soixante-dix et quatre-vingt s'accompagna, pour la plupart des partis, d'une transformation idéologique : même si les résultats différaient quant au contenu, ces changements étaient, dans une certaine mesure, plus ou moins identiques. La confiance qui avait caractérisé la gauche néerlandaise dans les années soixante-dix disparut durant la décennie suivante. Les symptômes de la crise étaient clairs : pertes électorales, déclin du nombre de membres, changements sociaux dans les rangs de la gauche, désarroi idéologique, éclatement et reconstruction de certains partis. Même si D66 a aussi connu des hauts et des bas, ce parti est le seul à s'en être sorti indemne.

Aujourd'hui, trois partis se situent à gauche : le parti du travail, D66 et le parti des socialistes écologistes de la « gauche verte ».

Dans cet article, nous analyserons le passage de l'optimisme à la crise de la gauche aux Pays-Bas dans la dernière décennie. Dans la première partie, nous étudierons les relations des partis de gauche entre eux et décrirons leurs développements idéologiques, dans ce cadre, depuis la fin des années soixante. L'affrontement entre la « gauche archaïque » et la « nouvelle gauche » a conduit à des nuances dans la carte de la gauche : des coups de crayons bleu (pour les libéraux) et vert (pour les écologistes) ont été ajoutés. Aujourd'hui, le vert et le bleu tendent même à dominer la palette des couleurs de la gauche. A la fin de ce texte, nous aborderons la transformation sociologique dans les rangs de l'électorat de gauche, qui suit de près la radicalisation des mouvements. Il n'aura fallu que dix ans environ pour que l'ancienne épine dorsale de la gauche, la classe ouvrière, soit remplacée par des membres de la nouvelle classe moyenne.

Vu la position dominante du parti du travail au sein de la gauche néerlandaise, nous lui accorderons davantage d'attention.

1. Les partis de gauche

Depuis le début du siècle, le système politique néerlandais est fortement segmenté¹. La société est divisée en piliers (qui traversent les classes) bien organisés en groupes sociaux verticaux. Dans les années soixante cependant, les clivages religieux, socio-économiques et culturels commencèrent à s'atténuer : la prospérité croissante et la consommation de masse y contribuèrent ; l'Etat-providence était mis en place, l'accès à l'éducation s'était élargi et la mobilité sociale prenait son élan — surtout du secteur secondaire vers le secteur tertiaire —, la télévision et les autres médias prenaient de l'ampleur.

Les normes culturelles traditionnelles changèrent ou perdirent leur signification. La laïcisation des Néerlandais s'accéléra. Face à ces bouleversements, la politique néerlandaise ne pouvait que changer. Le processus décisionnel « consensuel » des élites politiques fut secoué par des aspirations de démocratisation et de participation. Le système politique se transforma : d'une structure rigide et segmentée, on passa à une composition plus ouverte et plus flexible. Les partis traditionnels les plus importants enregistrèrent des pertes électorales et apparurent dans le paysage politique de nouveaux partis.

1.1. Les rivaux traditionnels d'extrême-gauche du parti du travail

Les partis de gauche ont été affectés par les transformations que nous allons présenter. Pendant les années cinquante, les socialistes ont participé à une coalition gouvernementale avec les catholiques et les protestants. Cette dernière a dirigé la reconstruction économique de l'après-guerre et mis en place les fondements du *Welfare State*. Durant cette période, le parti du travail recueillait environ 30% des voix. Sa position était à peine menacée par les partis qui se situaient à sa gauche. Son seul rival potentiel était alors le CPN. Juste

après-guerre, les communistes avaient remporté un certain succès (10,8%) mais ils souffrirent de leurs liens avec Moscou pendant la guerre froide. Le PSP, fondé en 1957, s'opposa lui aussi au parti du travail. Il rejetait l'orientation atlantiste des socialistes et le pro-soviétisme des communistes. En fait, il plaidait pour un désarmement global. Cette « troisième voie » s'assortissait d'un programme de gauche socialiste. Même si les socialistes pacifistes glanèrent quelques sièges au Parlement, ils n'ont jamais représenté une menace réelle pour les socialistes.

1.2. Le virage à gauche opéré par les socialistes au début des années soixante-dix

D'un point de vue électoral, le PvdA connut quelques années difficiles aux alentours de 1970². Sa position dominante chancela face à un déclin important du nombre de ses membres et de ses électeurs. Ce recul résultait de facteurs internes et externes, à rapprocher de la « déparlisation » — déjà mentionnée — de la société néerlandaise.

En premier lieu, les socialistes se radicalisèrent sous l'influence de la « nouvelle gauche ». En 1966, un groupe de jeunes intellectuels critiqua les tendances réformistes du parti. La « nouvelle gauche » réclamait une stratégie de polarisation. La social-démocratie devait opposer une alternative tranchée face aux partis de droite. Par conséquent, un renouveau des principes socialistes s'imposait. La redistribution des biens, la participation des travailleurs à la gestion des entreprises, la nationalisation des banques, une politique étrangère plus radicale et une révolution socio-culturelle constituaient les fers de lance des revendications de ces jeunes intellectuels³.

La « nouvelle gauche » s'est implantée avec succès dans le parti du travail. Certains de ses membres ont été élus dans l'exécutif du parti et d'autres au Parlement. Le programme du parti adopta plusieurs de leurs revendications : démocratisation et participation sont devenues les slogans clés des socialistes. Le parti a quelque peu perdu son orientation gouvernementale et s'est tourné vers la société. Il a incorporé dans son idéologie de nouveaux thèmes post-matérialistes : la libération de la femme, la protection de l'environnement, l'énergie antinucléaire, ... Ces problématiques étaient chères aux nouveaux mouvements sociaux qui les avaient mises en avant dès le début des années soixante-dix.

Le parti du travail a dû payer le prix de son virage à gauche. L'aile conservatrice s'est opposée à cette nouvelle direction, s'en est distanciée et a créé une nouvelle formation politique, DS'70. Ce parti a connu un succès électoral à ses débuts en récoltant plus de 5% des voix. Mais en fin de compte, DS'70 n'est pas devenue un rival réel pour le parti du travail : en 1977, elle a simplement disparu.

1.3. Les nouveaux rivaux de centre-gauche du parti du travail

Parallèlement à la radicalisation du parti, les socialistes ont perdu leur hégémonie sur la gauche néerlandaise. Les concurrents habituels, communistes et plus tard socialistes pacifistes, n'étaient plus menaçants ; même s'il est vrai que le CPN obtint de meilleurs résultats électoraux pendant la détente. Le parti communiste progressa en partie grâce à sa distanciation avec Moscou pendant le conflit sino-soviétique. D'autre part, le PSP n'apparaissait pas en mesure de progresser électoralement.

Mais le véritable danger pour la social-démocratie venait moins de l'extrême-gauche que du centre-gauche. La radicalisation des socialistes avait ouvert la voie aux partis de gauche plus orientés vers le centre. DS'70 ne fut pas la seule à bénéficier du virage à gauche des socialistes : d'autres partis qui intégraient aussi des thèmes post-matérialistes dans leur programme ont comblé le fossé qui s'était creusé entre les socialistes et le centre (jusqu'alors dominé par les partis confessionnels). Fondée en 1966, D66, formation essentiellement libérale de gauche, affirmait ne relever d'aucune idéologie et se qualifiait elle-même de « pragmatique ». Sa priorité était la démocratisation du système politique. A ses débuts, en 1967, D66 obtint près de 5% des suffrages.

De même, un an plus tard, apparut le PPR, créé à l'initiative de dissidents progressistes du parti catholique. Ceux-ci reprochaient à leur formation d'origine sa volonté de fusionner avec les deux principaux partis calvinistes et ils préférèrent dès lors se rapprocher du parti du travail. Même s'il émanait du parti catholique, le PPR se définit progressivement comme un parti de gauche sécularisé avec une tendance « nouvelle gauche ». Les radicaux revendiquaient un changement des structures sociales et des mentalités ; ils privilégiaient l'écologie, la paix et l'aide au développement.

1.4. Le parti du travail au début des années soixante-dix : entre l'extrême-gauche et le centre-gauche

Les véritables concurrents des socialistes n'étaient donc pas le CPN et le PSP, mais bien le PPR, DS'70 et D66. Les démocrates obtinrent de très bons résultats aux élections de 1967 et de 1971, DS'70 en 1971 et 1972 et les radicaux en 1972. En partie aux dépens du parti du travail. La social-démocratie obtenait cependant des scores meilleurs que dans les années soixante. Elle avait compensé la perte de certains de ses électeurs, séduits par le centre-gauche, par la conquête de nouvelles voix, qui allaient auparavant aux partis confessionnels.

Après la stratégie de polarisation voulue par la « nouvelle gauche », le parti du travail rechercha une alliance non confessionnelle avec les démocrates et les radicaux. Ce « trio progressiste » se mit d'accord sur une plate-forme

pré-électorale en 1971 et en 1972. Après le deuxième scrutin, ils réussirent à former une coalition gouvernementale même si, pour ce faire, ils durent s'adjoindre le parti catholique et le parti calviniste. De 1973 à 1977, cette coalition de centre-gauche gouverna les Pays-Bas avec, à sa tête, le leader socialiste J. Den Uyl : gouvernement considéré comme le plus à gauche de l'histoire des Pays-Bas.

Ils voulaient démocratiser l'éducation, l'exercice du pouvoir et accroître les revenus d'un plus grand nombre. Ils durent compter avec la crise et la récession économiques. En dépit de toutes ces difficultés, le gouvernement Den Uyl acheva la construction économique du *Welfare State* et commença à étendre sa politique au domaine socio-culturel.

1.5. La désintégration du trio progressiste au milieu des années soixante-dix

Sous le gouvernement de centre-gauche, les chemins des partis de la coalition progressiste commencèrent à diverger. D66 subit un revers électoral brutal et semblait cliniquement morte aux alentours de 1975. Deux ans plus tard, elle bénéficia cependant, grâce à un leader charismatique, d'une « magnifique résurrection ». Les responsables du parti avaient attribué cette crise à leur rapprochement avec le parti du travail et décidèrent donc de ne plus participer à une nouvelle coalition progressiste.

Au même moment, la séparation des radicaux et des sociaux-démocrates s'aggrava. Lorsqu'il avait opéré un virage à gauche, le PPR s'était en fait rallié aux thèses de la gauche du parti du travail. Les sociaux-démocrates s'accommodèrent mal du penchant des radicaux pour l'action extra-parlementaire. Le sentiment de malaise se manifesta ouvertement lors des élections de 1977 : alors que les radicaux refusaient le maintien de la coalition avec les partis confessionnels (à cette époque, ils avaient fusionné en un parti démocrate chrétien, CDA), le parti du travail se démarqua de cette position.

1.6. Création et origine de la « gauche verte » (1977-1989)

Les élections de 1977 secouèrent la gauche néerlandaise. Elles marquèrent non seulement la fin du rassemblement progressiste réunissant le parti du travail, D66 et le PPR mais aussi le début du processus qui mena à la fusion du PSP, du PPR et du CPN en une « gauche verte ».

Les socialistes furent les grands vainqueurs de ces élections. Aux dépens cette fois non des partis confessionnels mais bien des partis classés plus à gauche qu'eux : le PPR, le PSP et le CPN. Ces trois partis ne conservèrent que six de leurs seize sièges. Leur électorat décimé, les communistes, les radicaux et les socialistes pacifistes furent surnommés la « petite gauche ».

Ce désastre électoral mena les trois partis à prôner une coopération nationale entre eux⁴. Une liste commune pourrait endiguer leur déclin et empêcher

les socialistes d'occuper tout l'espace de gauche. En dépit de leur prédilection pour une alliance avec les socialistes, aux niveaux local et provincial, PPR et PSP unissaient déjà de plus en plus souvent leurs forces durant les années soixante-dix. Petit à petit, le CPN était entré dans cette logique.

La chute électorale des communistes en 1977 déclencha un processus de renouveau idéologique : en abandonnant la ligne stalinienne, le CPN devenait un partenaire acceptable pour les socialistes pacifistes et les radicaux.

Les nouveaux mouvements sociaux influencèrent aussi le rapprochement des partis de la « petite gauche ». Le PSP et le PPR s'unirent, dans des actions extra-parlementaires, à des mouvements écologistes, pacifistes, féministes et anti-nucléaires. Dans ces actions où se côtoyaient partis politiques et mouvements sociaux, les vieilles lignes de démarcation eurent tendance à s'estomper. Les activistes de ces mouvements militèrent en faveur de l'unité de la « petite gauche » pour assurer un meilleur écho parlementaire à leurs revendications. Les mouvements sociaux ne firent pas seulement pression sur cet aspect organisationnel de la « petite gauche », ils contribuèrent aussi au rapprochement idéologique du PSP, du PPR et du CPN. Durant les années quatre-vingt, tous trois développèrent des analyses semblables sur les questions de la paix, de l'environnement, de la puissance anti-nucléaire et de la libération de la femme.

Si chaque parti semblait se rallier à une coopération accrue au niveau national, la « petite gauche » ne montrait cependant pas d'empressement à franchir le dernier pas. Même si les trois formations se présentèrent ensemble aux élections de 1984, il leur fut impossible d'aboutir à une entente pour les élections nationales de 1986. Elles firent dès lors cavalier seul et obtinrent chacune des résultats désastreux. Le CPN disparut complètement de la scène politique et le PSP perdit deux de ses trois sièges. Seuls les radicaux limitèrent les dégâts en gardant leurs deux sièges. C'est donc sans surprise que finalement le CPN, le PPR et le PSP tombèrent d'accord pour créer un nouveau parti politique sous le nom de « gauche verte ».

1.7. Le réajustement centriste des socialistes dans les années quatre-vingt

Le résultat des élections de 1977 semblait très prometteur pour les socialistes : ils avaient obtenu un tiers des suffrages, un record historique absolu. Mais s'il réussit à éliminer ses rivaux de gauche, le parti du travail ne parvint toutefois pas à menacer D66 qui retrouva, voire améliora, son résultat d'avant sa brusque défaite de 1975.

Le parti du travail aurait pu être le grand gagnant des élections mais il ne parvint pas à former un nouveau cabinet avec les démocrates chrétien (CDA). Après des mois de négociations infructueuses, le CDA se tourna vers les conservateurs libéraux et forma en quelques semaines une coalition de centre-droit. Cet échec socialiste traumatisa le PvdA : il commença à réaliser

qu'il avait perdu la bataille qui l'opposait aux démocrates chrétiens dans la conquête de la première place dans la vie politique néerlandaise.

La stratégie de polarisation des socialistes se révéla électoralement payante mais d'un point de vue politique, elle se retourna contre le parti. Les excellentes élections de 1977 se terminèrent en cauchemar⁵. Les socialistes restèrent à l'écart de la scène gouvernementale pendant près de douze ans — hormis un bref intermède de neuf mois entre 1981 et 1982 — et durent se contenter d'observer comment le gouvernement de centre-droit démantelait le *Welfare State*.

Lors des élections de 1981, le parti du travail perdit presque tous ses gains de 1977 : la « petite gauche » en profita modestement ; c'est désormais l'unique adversaire de centre-gauche du parti du travail, D66, qui engrangea l'essentiel des bénéfices. Comme la coalition de centre-droit avait perdu sa majorité, le CDA forma une coalition avec le parti du travail et D66. On ne promettait pas une longue vie à ce cabinet : neuf mois auront suffi pour que le parti du travail quitte la coalition et que de nouvelles élections soient organisées. Le CDA et les libéraux conservateurs reprirent leur coopération et restèrent au pouvoir jusqu'en 1989. Ils poursuivirent leur politique de détricotage du *Welfare State*. Cette coalition essaya d'étendre le secteur marchand en décentralisant et en privatisant, et de limiter la croissance du secteur public en réduisant le niveau des avantages sociaux et le déficit budgétaire.

Durant cette période d'opposition, le parti du travail réévalua certains de ses principes de base. Un souffle de « réalisme nouveau » se leva : on mit en question la stratégie de polarisation et les solutions habituelles de type « étatique » aux problèmes socio-économiques. Par ailleurs, il fallait trouver une solution à un autre problème : celui de la succession du leader du parti, J. Den Uyl. En 1986, le président du plus grand syndicat néerlandais, Kok, fut désigné comme le successeur de Den Uyl. Cette même année, Den Uyl mena, pour la dernière fois, son parti à la victoire électorale : le parti du travail récolta un tiers des suffrages et égala presque ses résultats de 1977. Il ne put néanmoins exercer le pouvoir : la coalition de centre-droit gardait sa majorité et pouvait poursuivre sa politique économique et sociale néo-libérale. En raison de cette « victoire-défaite », le pessimisme s'est répandu dans les rangs socialistes. Un débat s'est alors ouvert : aucun des principes socialistes n'a été épargné. Le parti du travail s'est positionné bien plus au centre de l'échiquier politique.

1.8. Le parti du travail en crise (1989-1992)

Le gouvernement de centre-droit tomba prématurément en 1989. Lors des élections qui s'en suivirent, le parti du travail adopta une attitude très modérée mais perdit néanmoins quelques sièges. La « gauche verte » et D66 améliorèrent quelque peu leur position. Malgré son léger recul, le parti du travail forma une coalition avec les démocrates chrétiens. D66 ne fut pas conviée à rejoindre

le cabinet, le CDA craignant la formation d'une majorité progressiste au sein du gouvernement. Se souvenant des effets de leurs exigences douze ans plus tôt, les socialistes n'insistèrent pas cette fois pour incorporer D66 dans l'alliance gouvernementale.

Après de longues années d'opposition, le parti du travail retrouvait enfin le pouvoir. Cependant, ce nouveau rôle n'a pas répondu à ses attentes. Il eut du mal à imposer sa marque à la coalition qui ne différait guère du gouvernement de centre-droit qui l'avait précédé. Les socialistes acceptèrent par exemple de voir s'effilocheur plusieurs acquis sociaux. Depuis lors, le parti du travail subit une crise profonde et ses relations avec les syndicats se sont fort dégradées. Le nombre d'adhérents a brusquement chuté et, selon les sondages, les électeurs se sont massivement détournés du parti qui traverse une ère de trouble idéologique.

2. Les changements idéologiques de la gauche

D'une façon générale, durant les années soixante-dix, les partis politiques de gauche aux Pays-Bas ont tous opéré une radicalisation idéologique. Mais dans les années quatre-vingt, ils effectuèrent un nouveau virage vers le centre. Tous ne connurent pas les mêmes secousses et ils n'empruntèrent pas les mêmes voies. D66 ne fut pas du tout perturbée alors que les démocrates firent aussi, durant cette période, l'expérience d'une transformation idéologique. De l'autre côté, socialistes et communistes furent beaucoup plus affectés par leur repositionnement. Nous traiterons ici des évolutions idéologiques de chaque parti.

2.1. La social-démocratie : l'adieu à l'Etat et à l'utopie

Les conceptions sociales-démocrates de l'homme et de la société ont changé de manière substantielle ces dix dernières années. Après une période volontariste et étatiste, le parti du travail reconnut les limites de l'intervention de l'Etat ⁶.

La nouvelle analyse de la société s'opérait sur fond de dépression économique persistante et de ce que l'on a appelé la crise du modèle de l'Etat-providence. Elle prétendait contrer la réaction conservatrice et la montée de l'individualisme. Pendant les années soixante-dix, la confiance du parti du travail dans le dirigisme et dans les capacités réformistes de l'Etat était totale. Les sociaux-démocrates avaient adhéré depuis longtemps aux principes, chers à leurs yeux, de l'interventionnisme comme outil pour façonner la société.

La renaissance idéologique issue de l'émergence de la « nouvelle gauche » renforça cette attitude. Toutefois, cette évolution se révéla paradoxale dans une certaine mesure.

D'un côté, en raison des pressions de la « nouvelle gauche » et d'actions extra-parlementaires, le parti du travail s'ouvrit à la société en insérant dans son programme de nouveaux enjeux post-matérialistes. Désormais, il n'était plus seulement un parti à vocation gouvernementale, il se voulait aussi actif au sein de la société.

D'un autre côté, la confiance en la capacité réformatrice de l'Etat était réactivée. La « nouvelle gauche » contribua donc à la revitalisation idéologique de la planification étatique, chère à la gauche classique, et ce, même si un courant important au sein de la « nouvelle gauche » défendait des idées plus libertaires.

Ce processus d'accroissement du rôle de l'Etat fut renforcé par la crise économique qui requérait une intervention publique au moment où les socialistes étaient au gouvernement. L'étatisme connut son heure de gloire aux alentours de 1980. La nouvelle déclaration de principes accordait une large place à l'Etat comme régulateur du jeu des forces sociales (dans le même temps cependant, cette déclaration prônait l'autogestion des travailleurs et l'action directe).

Cet étatisme effréné fut la cible d'attaques lorsque le parti du travail se retrouva dans l'opposition et que les libéraux et les démocrates chrétiens essayèrent, au gouvernement, d'appliquer leur politique néo-libérale de remodelage de l'Etat-providence. Le parti du travail prit conscience de la défiance accrue que suscitait sa recette de plus de régulation et d'expansion du secteur public : beaucoup de citoyens trouvaient l'Etat-providence trop cher et y voyaient un labyrinthe opaque et bureaucratique. Se greffaient sur cet état de choses les effets de l'individualisme. Plus personne n'était solidaire comme le voulait le parti du travail ; chacun calculait les avantages qu'il pouvait soutirer de l'Etat.

Dès lors, l'idéologie socialiste se « désétatisa » dans les années quatre-vingt. Le bureau de recherches du parti prit les devants. Dans un rapport, il estimait qu'une planification forte dotée de larges pouvoirs exécutifs ne cadrerait plus avec une société libre, démocratique et complexe⁷. Le parti du travail devait abandonner ses prétentions exagérées de société organisée d'en haut. Il s'avérait impossible pour l'Etat de concilier des intérêts sociaux divergents. Planifier au nom de « l'intérêt général » devenait dès lors une entreprise aléatoire. L'Etat devrait abandonner ses prétentions et adopter plutôt un profil de médiateur.

Ces attaques dirigées contre un des dogmes les plus importants de la social-démocratie provoquèrent un débat orageux. Même si, ni officiellement, ni officieusement, les propositions du bureau de recherches n'avaient mené à un consensus, le dirigisme avait bel et bien ses plus belles heures derrière lui. Un rapport du parti de 1987 restreignait encore davantage le rôle de l'Etat.

L'individualisation avait clairement démontré que la société était trop réfractaire pour être forgée par le biais de l'action politique.

Autre fondement du parti du travail contesté : la « perfectibilité de l'homme ». La déclaration de principes du parti du travail concédait à l'homme une bonté « naturelle ». Seules les structures sociales négatives empêchaient le plein épanouissement de cet être naturellement bon. Dans une société socialiste, au contraire, la solidarité mutuelle créerait l'harmonie. Le parti du travail s'est petit à petit distancié de cette vision. L'auto-réalisation de l'homme n'était plus seulement considérée comme le résultat de l'amélioration des structures sociales. Il était admis que l'individu devait y mettre du sien.

Le directeur du bureau de recherches du parti du travail, qui avait admis très tôt l'étatisme excessif du parti, franchit un pas supplémentaire dans le processus d'abandon de l'utopie en mettant en cause l'eschatologie sociale-démocrate⁸. Pour lui, la crise du parti du travail est liée à celle de ses idéaux. En raison de son « désir ardent toujours latent d'une société socialiste tout à fait différente », le parti n'a pas réalisé à quel point son programme était déjà accompli. Il aurait dû alors renoncer au concept d'utopie socialiste sans pour autant abandonner sa volonté d'améliorer la société.

Très rapidement, ces réflexions sont devenues monnaie courante. Le leader du parti, Kok, déclara ainsi que la social-démocratie « ne devait pas incarner « l'Alternative » ». Et en 1991, l'exécutif du parti dénonça l'inutilité d'une idéologie prétendant couvrir tous les intérêts.

2.2. Le « cocktail » idéologique de la « gauche verte »

Dans les années quatre-vingt, le parti du travail n'est pas le seul à avoir subi des transformations idéologiques ; la « petite gauche » a connu les mêmes turbulences, surtout le CPN. Les communistes se sont métamorphosés, liquidant le stalinisme au profit d'un parti ouvert et pourvu d'un programme post-matérialiste. Le PPR et le PSP s'interrogèrent, face à leur déclin électoral, sur leur identité et la stratégie à adopter. Ces remises en question idéologiques conduisirent progressivement ces trois formations à se rapprocher.

2.2.1. La « déléniisation » du CPN

En 1991, le CPN s'est fondu dans la « gauche verte » et s'est auto-dissous. Même si les révolutions d'Europe de l'Est accélérèrent son agonie, l'effondrement du communisme néerlandais n'est pas une conséquence directe de la chute du système communiste. C'est de manière plutôt autonome que le CPN s'était lancé dans le processus de renouveau, quelques années même avant l'accession au pouvoir de Gorbatchev.

Pendant longtemps, les communistes semblèrent résister à l'influence dominante de la « nouvelle gauche »⁹. Dans les années soixante-dix, le CPN resta

un parti orthodoxe, basé sur un centralisme démocratique strict. En dépit de ses relations problématiques avec le PCUS, le parti était lié au dogmatisme soviétique inspiré du marxisme-léninisme. Mais, nous l'avons dit ¹⁰, les élections désastreuses de 1977 déclenchèrent toutefois un processus de renouvellement idéologique. Peu après, le parti esqua un nouveau programme. Bien que les communistes néerlandais aient tourné le dos au stalinisme, leur nouveau dessein restait dans la mouvance du marxisme-léninisme. Beaucoup de jeunes intellectuels rénovateurs ne se satisfirent pas de ce « nouveau ». Après une année de conflits internes, le parti adopta une nouvelle déclaration de principes, en 1984, non plus du léninisme mais du féminisme. Même si le marxisme survécut, il n'en demeure pas moins que les communistes néerlandais abandonnèrent l'idée de la lutte des classes comme seul moteur de l'histoire. Pour remplacer la contradiction dominante entre le travail et le capital, ils mirent en évidence d'autres contradictions, entre les sexes ou entre les hommes et la nature. Ce nouveau pourrait être considéré comme une victoire des activistes des nouveaux mouvements sociaux qui avaient désapprouvé la subordination traditionnelle de leur mouvement au parti communiste.

Dans la foulée de cette transformation, le parti abandonna le concept de porte-parole de la classe ouvrière historiquement liée au PC — le système soviétique du parti unique reposait sur cette idée de base. Les communistes intégrèrent et acceptèrent le principe du multipartisme et le CPN soutint la charte 77 et *Solidarnosc*.

La déclaration ne fit aucune référence formelle à l'Union soviétique. Le CPN reconnaissait encore l'opposition entre l'Est et l'Ouest mais ne se rangeait ni d'un côté, ni de l'autre ; Moscou et Washington étaient toutes deux jugées responsables de la course aux armements. La déléninisation du CPN ne se limita pas à la dimension idéologique. Le CPN prit aussi ses distances par rapport au modèle organisationnel fondé sur le centralisme démocratique et se tourna vers une nouvelle forme d'organisation du parti, démocratique et féministe cette fois. Après cette métamorphose, il ne restait plus grand chose de l'identité communiste. A cet égard, la dissolution du CPN ne fut que la conséquence logique de sa « déléninisation ».

2.2.2. *Les socialistes pacifistes contre le système capitaliste*

Contrairement au CPN, le PSP fut influencé dès le début par les idées réformatrices de la « nouvelle gauche ». Il trouvait ses origines dans le mouvement pacifiste des années cinquante. Outre le désarmement, le PSP définit assez tôt ses priorités : l'autogestion, la démocratisation et la révolution culturelle. En dépit de l'opposition des tenants de la gauche classique qui soit quittèrent le parti, soit s'adaptèrent à la nouvelle ligne.

La protection de l'environnement est devenue un enjeu important du programme des socialistes pacifistes. Depuis la fin des années soixante, le PSP s'est investi — et c'est le premier parti politique néerlandais à l'avoir fait — dans des actions de protestation contre la pollution. L'insistance avec laquelle le PSP préconisait l'action directe s'accompagnait d'une réelle aversion pour le gouvernement et l'administration : il fallait construire le socialisme à la base. L'importance du parlement était secondaire. Par conséquent, le parti se tourna dans les années soixante-dix vers les nouveaux mouvements sociaux. Les activistes du PSP prirent part aux mouvements anti-nucléaire, de protection de l'environnement et de libération de la femme. De ce fait, certains aspects de base de l'idéologie du PSP commencèrent à changer. L'utopie socialiste se diversifia. Il ne s'agissait plus seulement d'encourager une économie socialisée basée sur l'autogestion : la société devait se fixer l'avènement du « système patriarcal de l'hétérosexualité ».

Selon le PSP, les problèmes de l'environnement ne pouvaient être résolus que dans une société socialiste. Bien que le PSP se soit très tôt montré attentif aux problèmes causés par la pollution, il ne s'est certainement pas développé dans une optique écologiste. Le combat contre le capitalisme, le patriarcat et l'armement avait une plus grande importance. Pour les socialistes pacifistes, la société devait atteindre le socialisme avant que puissent se réaliser les solutions vertes. Ils n'ont d'ailleurs pas immédiatement abandonné cette opinion au sein de la « gauche verte ».

2.2.3. *Les premiers signes verts du PPR*

Le PPR était fondu dans le moule de la « nouvelle gauche » comme le PSP. Les radicaux se sont toujours présentés comme un parti activiste soucieux de changer les structures sociales autant que les mentalités. Le PPR revendiquait la démocratisation, l'autogestion, la protection de l'environnement et l'autodéveloppement. Il se centra sur les enjeux liés à la paix et à l'environnement. C'est donc tout naturellement qu'il insista sur l'importance de l'action directe. Durant les premières années de son existence, cette attitude s'accompagnait d'une volonté de participer au gouvernement. De 1973 à 1977, les radicaux firent partie de la coalition gouvernementale aux côtés des socialistes et de D66. Par la suite, le PPR privilégia l'action extra-parlementaire. Son profil est devenu encore plus « vert ». Dès 1979, le PPR et quelques partis écologistes d'Europe commencèrent à travailler ensemble. Cette tendance se confirma en 1983 dans une résolution du congrès du parti qui définit le PPR comme un parti « radical, solidaire, non conformiste, écologiste et libertaire ». Dans la pratique, la dimension écologiste fut encore plus accentuée : les problèmes de l'environnement dominèrent les activités du parti. À côté de cette composante écologique, la résolution du congrès montrait la volonté des radicaux de coopérer étroitement avec le PSP et le CPN. Cette coopération aboutit à la fondation

de la « gauche verte » au sein de laquelle les radicaux, en particulier, exprimaient le point de vue écologiste.

2.2.4. *Le méli-mélo de la « gauche verte »*

La convergence idéologique du CPN, du PSP et du PPR se concrétisa par la création de la « gauche verte » à laquelle participa aussi un petit parti chrétien progressiste. Au départ, la nouvelle formation eut du mal à préciser ses conceptions sociétales de manière cohérente. Le premier manifeste mêlait pacifisme, marxisme, féminisme et progressisme chrétien ¹¹. Il ne résolvait pas les contradictions entre une politique socialiste devant offrir un niveau de vie raisonnable à tous et une politique écologiste qui donnerait la priorité à la préservation de l'environnement. Après le rejet de ce document par le premier congrès du parti, un nouveau manifeste vit le jour, encore imprégné de socialisme et d'écologisme : on y trouvait les notions de « viabilité » écologique et d'idéal égalitaire en matière sociale. A cette occasion, le congrès du parti décida que les considérations écologiques devraient déterminer la politique socio-économique. Le rôle de l'Etat fit l'objet d'un compromis. La « gauche verte » accepta tout à la fois les principes d'économie de marché et la nécessité d'une planification, éléments qui la rapprochaient du parti du travail. Mais les idées écologistes restèrent cependant étrangères aux sociaux-démocrates, même si aujourd'hui elles sont plus intégrées dans le programme du PvdA.

2.3. *Les démocrates : du pragmatisme au libéralisme social*

D66 est à la fois le produit et la preuve d'une ère nouvelle de la politique néerlandaise et de ses transformations, ces vingt-cinq dernières années ¹². A l'origine, les démocrates rejetaient toutes les idéologies et prônaient une approche pragmatique, ne répondant à aucun dogme. Les démocrates exigeaient une démocratisation radicale de la politique néerlandaise, impliquant par exemple l'élection du premier ministre au suffrage universel. En ce sens, D66 pouvait être qualifiée de parti libertaire et républicain (bien qu'elle ne fût pas anti-monarchiste) dont les membres étaient des citoyens soucieux de revitaliser le système politique.

Dans le courant des années soixante-dix, D66 devint plus attentive à la dimension sociale de ses idéaux. Elle se rendit compte que les réformes politiques ne suffisaient pas, à elles seules, pour atteindre une société démocratique. Il fallait aussi redistribuer les biens et la richesse afin d'offrir aux individus des possibilités réelles d'épanouissement personnel. Par conséquent, l'Etat devait étendre son champ d'action. D66 s'engagea dès lors clairement dans la voie du « libéralisme post-socialiste », destiné à stimuler l'individualisme et à offrir les bases matérielles à l'auto-épanouissement.

Le parti opéra un recentrage en 1985 lorsqu'un de ses fondateurs en reprit la direction. Avec lui, l'accent porté sur les réformes politiques redevenait une

priorité — même si les préoccupations sociales n'étaient pas écartées. Le programme de D66 contient encore aujourd'hui un esprit social-libéral et républicain. Les démocrates sont apparemment en totale symbiose avec l'idéologie dominante du moment, axée sur le marché.

3. Les glissements sociologiques de la gauche

La radicalisation de la gauche dans les années soixante-dix alla de pair avec une transformation sociologique profonde de sa composition. La classe ouvrière n'a pas seulement cessé d'être au centre des préoccupations de la gauche, elle a aussi disparu de ses rangs — c'est en tout cas ce que révèlent les résultats des enquêtes disponibles. Cette mutation sociologique est particulièrement perceptible dans les anciens partis de la gauche comme le parti du travail et le CPN. Au sein du PSP et du PPR, qui se sont orientés dès le départ vers la « nouvelle gauche », la classe ouvrière était, au contraire, peu présente. Il en va de même pour D66.

Au départ pourtant, la classe ouvrière représentait une partie considérable des membres du parti du travail et du parti communiste. Selon les résultats d'une enquête menée au début des années cinquante, un tiers des membres des exécutifs des sections locales du parti du travail étaient des travailleurs en « col bleu » et 4% seulement possédaient un diplôme universitaire. Par la suite, la nouvelle classe moyenne intellectuelle rejoignit en masse le parti du travail. Le groupe de la « nouvelle gauche » ne faisait peut-être qu'annoncer cette configuration. La plupart de ses membres étaient des journalistes, des scientifiques et des travailleurs diplômés ; aucun d'eux ne faisait état d'une occupation ouvrière. Les enquêtes effectuées dans les années soixante-dix montrent un déclin de la représentation des ouvriers manuels dans les rangs socialistes. En 1977, le parti du travail mena une enquête parmi ses membres : 13% d'entre eux étaient des ouvriers (qualifiés et non qualifiés), un tiers n'avait qu'un certificat de l'enseignement primaire et 40% possédaient un diplôme universitaire¹³. Une autre étude interne de 1986 confirme ces conclusions. Une minorité des membres appartenait à la classe ouvrière et était titulaire du certificat de l'enseignement fondamental. La majorité était issue de la classe moyenne, détentrice de diplômes supérieurs¹⁴.

Au sein du parti communiste, sur base de la composition sociale des congrès, on peut constater que la composante ouvrière s'est aussi amenuisée peu à peu dans les rangs du parti¹⁵. Jusqu'en 1970, les travailleurs de l'industrie représentaient la majorité absolue dans ces assises. Leur prépondérance prit fin en 1975, avec le changement de génération : les employés remplacèrent les ouvriers. De même, la nouvelle classe moyenne investissait le CPN ; au congrès d'auto-dissolution de 1991, seuls 8% des délégués pouvaient être rangés dans la classe ouvrière.

Nous l'avons dit, dès les origines, la classe ouvrière était moins présente dans les rangs du PSP. Seuls 9% des cent premiers membres étaient des ouvriers ; la majorité se composait d'employés (professeurs, employés de bureau, hommes d'église). Un cinquième de ceux-ci possédait un diplôme universitaire ¹⁶. Une enquête effectuée entre 1957 et 1963 parmi les adhérents du parti montra qu'environ 40% des quelque 4.000 premiers membres étaient des employés et 24% des ouvriers ¹⁷. Dix ans plus tard, la classe ouvrière avait tout simplement disparu des listes. En 1973, 54% des nouveaux membres étaient des étudiants. Le pourcentage de travailleurs manuels n'a pas été précisément établi mais ces derniers représentaient tout au plus 10% des membres du parti. A la fin des années soixante-dix, un tiers des membres du PSP était composé d'étudiants et un autre tiers travaillait dans le secteur social, de l'information et de l'éducation. On ne faisait alors mention d'aucune participation ouvrière ¹⁸. Les enquêtes les plus récentes révèlent la même configuration (les membres ont accompli des études longues et travaillent surtout dans le secteur des services).

La composition sociologique des membres du parti radical ressemble en bien des points à celle de leurs partenaires socialistes pacifistes. D'après un sondage effectué peu après la création du parti auprès des tout premiers membres, 9% au plus pouvaient être classés comme ouvriers, plus des deux tiers des personnes interrogées étaient des employés ¹⁹. Au congrès du parti qui entérina la dissolution du PPR, les délégués répondirent à un questionnaire : seuls 8% d'entre eux travaillaient dans le secteur de l'industrie et de l'agriculture, 75% appartenaient au secteur des services (surtout publics) ²⁰.

Si la composante traditionnelle de la classe ouvrière est devenue marginale au sein des effectifs du PvdA et du CPN durant les années soixante-dix, elle était très peu représentée à l'intérieur du PSP et du PPR et totalement absente des rangs de D66. Ce dernier parti fut créé par une poignée d'intellectuels ; deux tiers d'entre eux possédaient un diplôme universitaire ²¹. D66 a toujours gardé son côté intellectuel : en 1986, trois-quarts des membres interrogés avaient un diplôme de l'enseignement supérieur. On s'en doute, au sein de cette formation, il était très difficile de trouver des ouvriers ²².

4. Conclusions

A en juger par ces résultats, la classe ouvrière a disparu des rangs des partis de gauche. Les études électorales tendent à démontrer qu'il en va de même dans leur électorat, même si les ouvriers n'ont pas totalement disparu de l'électorat socialiste ²³.

Deux facteurs expliquent ce glissement sociologique, l'un objectif, l'autre subjectif.

Le premier — objectif — a trait non seulement au recul de la classe ouvrière dans la société post-industrielle néerlandaise, mais aussi et surtout, à

la disparition de cette classe comme groupe sociologique à part entière, en raison de tendances économiques et de processus socio-culturels comme l'individualisme. Il résulte de cette évolution que des partis de gauche comme le CPN et le parti du travail, qui avaient encadré la classe ouvrière, ont perdu leur base sociale traditionnelle et naturelle.

Un facteur subjectif a joué aussi. La culture des partis a radicalement changé avec l'arrivée massive des membres de la nouvelle classe moyenne. Un clivage culturel est apparu au sein même des partis. La classe ouvrière, déjà en recul, a été minimisée, même si ce n'était pas intentionnel. Les partis de gauche sont devenus très idéologiques : le parti du travail constitue, de ce point de vue, un exemple caractéristique. L'idéologie a intégré les valeurs post-matérialistes et s'est par conséquent éloignée des travailleurs, comme dans le cas du CPN.

Les éléments qui ont amené ces transformations — « déparlisation », politisation, transformations sociales, etc. — ont aussi entraîné la fragmentation de la gauche. Le PSP a ouvert la voie avant d'être rejoint dix ans plus tard par D66 et le PPR. Ces trois partis ont incarné, à des degrés divers, les caractéristiques de la « nouvelle gauche ». Surtout, comme semblent l'indiquer les résultats des diverses enquêtes, ils eurent l'appui de la nouvelle classe moyenne.

L'entrée de cette dernière sur la scène politique néerlandaise alla donc de pair avec la création de partis associés à la « nouvelle gauche » et une radicalisation idéologique des partis existants. Après une décennie de radicalisme, un tournant s'opéra vers une ligne politique plus modérée. L'idéologie n'occupait plus la première place et les différences au sein de la gauche commencèrent à s'estomper. A l'extrême-gauche, cela se traduit par l'émergence de la « gauche verte ». A l'heure actuelle, certains évoquent une possible fusion entre le parti du travail, D66 et la « gauche verte » pour constituer un « parti populaire progressiste ». Mais l'idéologie détermine encore l'identité de ces formations. On peut définir D66 comme un parti libéral social avec quelques touches écologistes ; la « gauche verte » comme un parti écologiste social avec une once libertaire. Les deux partis privilégient des questions post-matérialistes — en d'autres termes, non directement liées à des facteurs socio-économiques —, notamment les thèmes de la citoyenneté démocratique et de l'écologie.

Il est plus difficile aujourd'hui de définir l'idéologie du parti du travail. La social-démocratie essaie désespérément de combler le gouffre social qui menace son existence même de force dominante de la gauche. La question qui agite le parti du travail est de savoir comment rassembler les intérêts contradictoires de la classe ouvrière — sa base historique — et ceux des nouveaux groupes sociaux. Dans cette « recherche », le parti du travail semble venir à une forme de socialisme pragmatique, auquel il avait adhéré dans les années cinquante. S'y ajoutent des éléments empruntés à ses concurrents politiques

(par exemple, le projet d'écotaxe ou encore la notion de citoyenneté responsable). En vérité, le parti du travail ne s'est toujours pas défini d'un point de vue idéologique ni exprimé sur ses choix politiques futurs. Ce parti ne veut ou ne peut toujours pas accepter que sa vieille utopie a déjà été en grande partie réalisée, que les citoyens émancipés et bien instruits peuvent se passer d'un parti social-démocrate (même s'ils pourraient voter pour lui par solidarité) et que seules les couches sociales les plus basses pourraient en avoir besoin.

Notes

¹ Voir K. GLADDISH, *Governing from the Centre. Politics and Policy-Making in the Netherlands*, Hurst, 1991, 192 pages.

² Voir S.B. WOLINETZ, « The Dutch Labour Party : a Social Democratic Party in Transition » in W.E. PATERSON, A.H. THOMAS (éd.), *Social Democratic Parties in Western Europe*, Croom Helm, 1977, pp. 342-388.

³ A.P.M. LUCARDIE, *The New Left in The Netherlands (1960-1977). A Critical Survey of New Political Ideas and Groups on the Left in The Netherlands with Comparative References to France and Germany*, Queen's University, 1980, 421 pages, p. 145.

⁴ Cette partie est basée sur G. VOERMAN, « The Netherland's Green Paradoxes, Capitalism, Nature, Socialism », *A Journal of Socialist Ecology*, 1992, n° 3, pp. 19-27.

⁵ P. VAN PRAAG, *Strategie en illusie. Elf jaar intern debat in de pvda (1966-1977)*, Spinhuis, 1990, 414 pages, p. 367.

⁶ Cette partie est basée sur G. VOERMAN, « « The State oppresses... » Alpha and Omega of Dutch Social Democratic Theory of the State », *Journal of Behavioral and Social Sciences*, 1991, n° 35, pp. 21-38.

⁷ P. KALMA, *De illusie van de « democratische staat »*, Kluwer, 1982, 204 pages.

⁸ P. KALMA, *Het socialisme op sterk water*, Van Loghum Slaterus, 1988, 164 pages, p. 159.

⁹ Cette partie est basée sur G. VOERMAN, « « Away with all your superstitions ! » The End of Communism in The Netherlands », *The Journal of Communist Studies*, 1991, n° 4, pp. 460-476.

¹⁰ Voir A.P.M. LUCARDIE, « Van Bolsjewisme naar « pluriformisme » : de recente programmatische vernieuwing van de CPN », in R.A. KOOLE (éd.), *Jaarboek 1984 Documentatiecentrum Nederlandse Politieke Partijen*, DNPP, 1985, 207 pages, pp. 61-79.

¹¹ Voir A.P.M. LUCARDIE, « Erwtensoeop zonder worst : over de ideologische grondslag van Groen Links », *Socialisme en Democratie*, 1990, n° 11, pp. 314-316.

¹² Cette partie est basée sur A.P.M. LUCARDIE, G. VOERMAN, « Worstelen met ideologie. Het verhaal van een pragmatische partij », *Idee*, 1991, n° 6, pp. 19-25.

¹³ pvda, *Eindrapportage Commissie Meerjarenramingen en Partijorganisatie*, 1979, 90 pages, pp. 74-79.

¹⁴ M.P. ZIELONKA-GOEI, R. HILLEBRAND, « De achterban van parlementariërs », in R.A. KOOLE (éd.), *Jaarboek 1987 Documentatiecentrum Nederlandse Politieke Partijen*, DNPP, 1988, 178 pages, pp. 116-137.

¹⁵ G. VOERMAN, « « Away with all your Superstitions ! » The End of Communism in The Netherlands », *op. cit.*, p. 469.

¹⁶ L. VAN DER LAND, *Het ontstaan van de Pacifistisch Socialistische Partij*, De Bezige Bij, 1962, 191 pages, pp. 74-77.

¹⁷ PSP-archive, n° 320, International Institute of Social History, Amsterdam.

¹⁸ PSP-archive, n° 322 et 324, International Institute of Social History, Amsterdam.

¹⁹ F. VAN GINEKEN, *De PPR van 1968 tot en met 1971*, Breda, 1975, 177 pages, p. 152.

²⁰ A.P.M. LUCARDIE, W.H. VAN SCHUUR, G. VOERMAN, « Voorlopig verslag van een enquête onder de leden van het congres van Groen Links op 24 november 1990 », in G. VOERMAN (éd.), *Jaarboek 1990 Documentatiecentrum Nederlandse Politieke Partijen*, DNPP, 1991, 228 pages, pp. 172-173.

²¹ J.J. GODSCHALK, « Enige politieke en sociale kenmerken van de oprichters van D66 », *Acta Politica*, 1969, n° 1, pp. 62-74.

²² M.P. ZIELONKA-GOEI, R. HILLEBRAND, *op. cit.*

²³ Voir par exemple J.W. VAN DETH, M.H. LEIJENAAR, K. WITTEBROOD, « Op weg naar één brede volkspartij ? », in G. VOERMAN (éd.), *Jaarboek 1991 Documentatiecentrum Nederlandse Politieke Partijen*, DNPP, 1992, 225 pages, pp. 103-122.

La Confédération européenne des syndicats : engagement syndical et construction européenne

Corinne GOBIN

1. Introduction

La position du monde syndical européen vis-à-vis du processus de construction européenne est généralement présentée de façon fort peu nuancée. Ainsi sont souvent opposées l'attitude des syndicats chrétiens et socialistes, partisans convaincus et enthousiastes d'une édification européenne associée aux valeurs de paix, de développement et de progrès socio-économiques, et l'attitude des syndicats communistes, représentés notamment par la Confédération générale du travail française, s'enfermant dans un rejet absolu d'un processus qui déstabiliserait la souveraineté politique et économique des Etats et ancrerait définitivement l'Europe occidentale dans la sphère d'influence atlantique. Et il est vrai que nous retrouvons très tôt, au sein des institutions de militance pour la construction d'une Union européenne, les principaux leaders syndicaux socialistes et chrétiens des pays concernés par le développement du marché commun : ainsi, en 1960, au sein du Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe de J. Monnet œuvrent côte à côte des grands noms de l'histoire syndicale socialiste et catholique : l'ancien résistant allemand anti-nazi, personnage quasi mythique, Ludwig Rosenberg (du DGB), le Français Robert Bothereau (de la CGT-FO), les Belges Auguste Cool (de la CSC) et André Renard (de la FGTB), le Néerlandais Jacq Alders (de la Confédération néerlandaise des syndicats catholiques) ou l'Italien Bruno Storti (de la CISL).

Cette représentation bipolaire découle de la déchirure terrible qui divisa le monde politique et syndical de gauche dans l'immédiate après-guerre alors que peu à peu se met en place la politique de la guerre froide. Déchirure qui, au niveau de la construction européenne, est symbolisée par l'acceptation ou le refus de l'aide financière américaine au sein du plan Marshall, dans les années 1947 et 1948, par les Etats mais aussi par les institutions socio-politiques (partis et organisations socio-professionnelles) qui matérialisent le fonctionnement démocratique de ces Etats.

Après l'effondrement des régimes politiques communistes à l'Est qui oblige les politologues à complexifier davantage leurs approches analytiques et les force à dépasser les interprétations manichéennes, on perçoit mieux, dans les positions syndicales liées au processus d'intégration européenne, des tonalités différentes dans la justification de l'engagement syndical « pour l'Europe ». Celles-ci existaient depuis longtemps dans les mouvements syndicaux pro-européens mais étaient en quelque sorte « étouffées » sous l'effet massif d'une vision politique bipolaire dominante ¹.

Le débat politique français à propos du referendum sur le traité de Maastricht (20 septembre 1992) est révélateur à ce titre. En effet, si la position de la Confédération européenne des syndicats (CES) ² reste inchangée depuis les résultats du sommet de Maastricht de décembre 1991 ³, dans son soutien, critique certes mais soutien néanmoins, au traité sur l'Union européenne, et si, en vertu d'une décision collégiale, l'ensemble de ses membres devrait adopter la même attitude, s'affirment cependant des points de vue sensiblement différents ⁴ qui contribuent, en France — mais aussi par contagion, dans tous les pays de la CEE — à alimenter les débats au sein d'un courant de gauche favorable au « non au traité de Maastricht », où se retrouvent côte à côte des opposants communistes, des intellectuels et des militants syndicaux et politiques issus des mouvances chrétiennes, écologistes et socialistes.

Au moment où se discutait le contenu de ce fameux traité au sein des Conférences intergouvernementales dans le courant de l'année 1991 ⁵, nous avons effectué trente interviews auprès de responsables syndicaux — tous issus d'organisations membres de la Confédération européenne des syndicats ⁶ — afin de les interroger sur le pourquoi de leur engagement pro-européen présumé. Dans les pages qui suivent, nous essayerons, au cours de cet article, de refléter la diversité des justifications idéologiques exprimées ; ce qui permet, à notre avis, *a posteriori*, de mieux comprendre le malaise actuel, qui divise la gauche européenne — et plus particulièrement la gauche syndicale — sur le sens et le contenu du processus d'intégration européenne porté par les institutions de la CEE.

Auparavant, nous expliciterons la position officielle prise par la CES au début de l'année 1992, à l'égard du traité sur l'Union européenne.

2. La CES et le texte du traité sur l'Union européenne

Le comité exécutif de la CES adopta une déclaration sur le traité sur l'Union européenne dans le cadre de sa réunion des 5 et 6 mars 1992, faisant suite à la signature dudit traité le 7 février 1992 par les différents chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la Communauté européenne.

Si en conclusion de son analyse du texte de ce traité,

« (...) la CES estime nécessaire que le mouvement syndical, au niveau européen et dans les différents Etats membres, soutienne la ratification du traité sur

l'Union européenne, en participant activement au débat public, y compris avec des initiatives propres (...) »,

cela ne l'empêche pas d'émettre des propos assez sévères dans son évaluation globale de ce texte. Examinons-les de plus près.

Alors que, dans le préambule de sa déclaration, la CES considère que ce nouveau traité amorce une nouvelle étape dans la construction européenne en permettant d'identifier les axes fondamentaux sur lesquels la future Union devrait se structurer, elle constate néanmoins que cet accord politique continue à avaliser le grave déséquilibre qui s'est établi entre les dimensions économiques de l'intégration européenne (en se focalisant aujourd'hui essentiellement sur les aspects monétaires) et les dimensions politique et sociale, et ce depuis la genèse — trop marquée par le libéralisme — des textes fondateurs de la Communauté européenne. Le rendez-vous politique de 1996 comme moment d'évaluation et de révision du contenu du traité devra être capital pour supprimer ce déséquilibre et consacrer le caractère fédéral de l'Union, sans lequel tout mouvement d'élargissement mènerait à la dilution des pouvoirs et des capacités communautaires.

2.1. La dimension démocratique

La CES mesure aussi l'impact de ce traité sur la dimension démocratique de la Communauté européenne.

Le bilan est décevant dès lors que la nature institutionnelle de la Communauté et la répartition des pouvoirs en son sein ne changent pas. Les améliorations relevées restent trop faibles vu l'ampleur du déficit démocratique constaté. La procédure de co-décision donnant un peu plus de poids au Parlement dans l'exercice du pouvoir législatif, les nouvelles procédures d'intervention et de contrôle du Parlement par rapport à la Commission, l'alignement de leur mandat dans le temps, l'importance accordée à la création de partis politiques européens, l'établissement d'un Comité des Régions, le principe de citoyenneté européenne consacrée par le droit de vote et d'éligibilité aux élections locales et européennes pour tout citoyen communautaire n'arrivent pas à masquer l'opacité du processus décisionnel et législatif au sein du Conseil, le poids disproportionné de ce Conseil dans ce processus par rapport au Parlement, plus particulièrement en matière d'Union monétaire (où le Parlement est « hors course ») et sociale... et enfin, l'oubli total des travailleurs extra-communautaires, notamment dans leur capacité à pouvoir jouer aussi un rôle politique dans leur espace quotidien.

La CES espère que les quelques transformations institutionnelles inscrites dans le traité inciteront le Parlement à renforcer davantage sa coordination avec les parlements nationaux, ne porteront pas atteinte au rôle joué par le Comité économique et social et ouvriront la voie à l'élaboration d'une Constitution européenne.

2.2.L'Union économique et monétaire

La CES estime que la démarche d'intégration économique et monétaire au sein des Douze est essentielle car les économies nationales ne parviennent plus à maîtriser ces dimensions ; cependant, le contrôle de cette dynamique doit être entre les mains des institutions dotées d'une responsabilité démocratique ⁷.

La critique essentielle vise la focalisation sur l'objectif de stabilité monétaire au détriment des autres objectifs socio-économiques (croissance, emploi, cohésion économique et sociale), instaurant une subordination — à travers le type des critères de convergence retenus — de ces objectifs du traité à la seule stabilité monétaire. Reconnaisant qu'il est important de lutter contre l'inflation — mais seulement dans une perspective de long terme —, la CES rappelle néanmoins son opposition totale aux politiques monétaristes qui, en contribuant, tout au long des années quatre-vingt, à dégrader fortement ce qui devrait être les vraies aunes du développement économique — l'environnement et l'emploi — ont clairement montré leur impuissance. Une accentuation de cette logique ne manquerait pas de plonger l'Europe dans une nouvelle récession. Or ce double risque existe bel et bien : à cause du pouvoir de la Banque centrale qui n'a pas, dans son optique propre, à prendre en compte un quelconque intérêt général et qui le fera d'autant moins qu'elle n'est pas soumise à un contrôle effectif des institutions politiques, dont le Parlement européen ; à cause des effets conjugués de l'incapacité politique européenne de légiférer en matière d'harmonisation fiscale — ce qui a plongé l'Europe dans une spirale de « fiscalité compétitive » — et en raison de l'application stricte des critères de convergence ⁸ qui pourront conduire à une paralysie des gouvernements dans leur capacité de mettre en œuvre leur politique sociale.

Pour la CES, la vraie convergence à atteindre sur le plan des économies européennes est tout autre : elle doit se fonder sur une « stratégie coopérative pour la croissance et l'emploi » et le texte du traité peut très bien fournir la base des politiques économiques allant dans ce sens. La CES rappelle qu'elle n'a accepté de soutenir le projet de Marché intérieur défini en 1985 qu'à la condition que se réalise un tel programme. Or la solution mise en avant par le « paquet Delors II » ⁹ ne suffit pas à susciter une nouvelle croissance qualitative : les fonds financiers à mettre en œuvre doivent être plus importants ; de plus, si la logique de cohésion économique et sociale — visant à stimuler le développement des régions en difficulté — est essentielle, l'effort — afin d'éviter une nouvelle récession — doit dépasser le seul cadre régional pour impulser une nouvelle croissance à l'échelon de la Communauté toute entière, même si cela doit accroître certains déficits à court terme. Sur cette base, la CES demande dès lors une réorientation des dépenses publiques existantes vers la formation, l'emploi et les investissements publics et privés capables de stimuler cette croissance ; l'intervention — sans plus de délai — de la Commu-

nauté dans le contrôle des taux d'intérêt beaucoup trop élevés ; l'augmentation du budget communautaire afin d'atteindre progressivement le niveau des 3% du produit intérieur communautaire sans laquelle les nouvelles compétences inscrites dans le texte du traité (en matière sociale, d'environnement, de gestion du marché de l'emploi, de restructuration industrielle, de recherche...) ne pourraient être valablement prises en compte.

In fine, elle insiste sur le nécessaire renforcement du rôle des « partenaires sociaux »¹⁰ — tant au niveau des Etats nationaux qu'à l'échelle communautaire — dans l'application des politiques de mise en œuvre de l'UEM ; ce qui nécessite le développement d'un système européen de relations socio-professionnelles et la création d'un organisme de contact entre les organisations socio-professionnelles représentatives et la future Banque centrale afin de veiller à ce que le développement économique induit par l'UEM puisse effectivement tenir compte de tous les intérêts sociaux en présence.

2.3. La dimension sociale

S'attachant ensuite à la dimension sociale, elle considère d'emblée que si le compromis exprimé à travers l'accord sur la politique sociale à Onze, est positif d'un point de vue politique (expression d'un refus de suivre la logique anti-sociale prônée par le gouvernement britannique), il est problématique d'un point de vue juridique (outre la question de la cohérence interne de la Communauté, la coexistence de ce texte avec la partie de l'Acte unique traitant du social entraîne des difficultés d'interprétation et peut favoriser une lecture plus restrictive que par le passé de certaines matières sociales). Malgré ces ambiguïtés, la CES insiste sur le fait que ce texte est de nature communautaire et qu'à ce titre, toutes les institutions communautaires doivent pouvoir participer à son application et au respect de celle-ci, suivant leurs attributions respectives et qu'il fera désormais partie de l'acquis communautaire lors de toute dynamique d'élargissement.

Cependant, cet accord social ne rencontre que le minimum acceptable pour la CES. Ainsi, il consacre un élargissement des compétences communautaires dans le domaine social et facilite la prise de décision du Conseil par l'extension du vote à majorité qualifiée à — seulement — quelques matières dans ce domaine ; ainsi, il intègre l'accord conclu entre les « partenaires sociaux » en octobre 1991 qui permet d'instituer une démarche contractuelle européenne et de l'articuler à la mise en œuvre du processus législatif communautaire. Les nouvelles missions octroyées au Fonds social devraient permettre, par ailleurs, de stimuler cette démarche contractuelle.

En revanche, l'autonomie des « partenaires sociaux » et de leur production contractuelle n'est pas vraiment garantie ; des matières sociales importantes exigent toujours un vote à l'unanimité du Conseil tandis que d'autres sont explicitement exclues de l'accord ; surtout, la politique d'immigration n'a pas

été intégrée en tant que telle parmi les compétences communautaires et pire, le texte du traité la fait dépendre du seul ressort judiciaire, ce qui est très problématique dans le contexte actuel de résurgence du racisme. La CES demande par conséquent au Conseil de définir, à l'unanimité de ses membres et de toute urgence, une politique générale d'immigration et de protection contre la discrimination raciale.

2.4. La cohésion économique et sociale

Le compromis réalisé à Maastricht a bien intégré le fait que la réalisation de l'UEM nécessitait un renforcement important de la politique de cohésion économique et sociale, qui, la CES le rappelle, signifie que l'on se fixe pour objectif d'atteindre, de façon homogène dans toute la Communauté, un « progrès économique et social équilibré et durable ». Or, vu les problèmes et les risques découlant de la nouvelle dynamique portée par le traité — s'ajoutant aux disparités actuelles de développement régional — la CES souhaite plus : que la cohésion devienne l'étalon de mesure du degré d'approfondissement de l'intégration européenne. Ce qui la conduit à formuler diverses exigences : la mise en place d'un mécanisme communautaire de surveillance de l'évolution de la cohésion afin de mesurer l'impact sur celle-ci des politiques économiques des Etats membres et des politiques communautaires ; la mise au point d'un programme communautaire pour la cohésion qui engage tous ses membres à mieux cibler les politiques à suivre en la matière ; une meilleure efficacité des fonds structurels et l'augmentation de leurs moyens financiers au delà du « paquet Delors II » ; la recherche d'une stricte compatibilité entre politique de convergence et cohésion ; une augmentation substantielle des ressources communautaires par le biais d'une fiscalité européenne afin d'amortir les chocs présents et à venir des processus d'intégration en cours.

Les perspectives nouvelles ouvertes par le traité bien qu'insuffisamment clarifiées — augmentation des missions de formation professionnelle pour le Fonds social, compétences en matière de politiques d'infrastructures, de restructuration industrielle et de protection des consommateurs — devraient permettre néanmoins de renforcer la dynamique communautaire en matière de cohésion.

Vu l'importance de cette dynamique, la CES exige que les « partenaires sociaux » soient directement associés à tous les éléments de sa mise en œuvre.

Finalement, malgré ces critiques sévères du texte même du traité de Maastricht, la CES reste globalement attachée à la dynamique d'intégration européenne portée par ce projet d'Union européenne. Voici comment son secrétaire général justifie le sens de cette adhésion globale :

« Nous acceptons la logique de l'UEM en tant que complément indispensable du marché unique. Si l'industrie européenne n'est pas compétitive, les syndicats auront des difficultés à défendre l'emploi, pas seulement la création d'emplois,

aussi l'emploi existant et les acquis sociaux. L'UEM devrait permettre d'avoir une Europe plus forte et plus compétitive au niveau mondial »¹¹.

Cette adhésion, privilégiant le présupposé de retombées sociales — sous l'action syndicale — quel que soit le type de développement économique, est-elle la seule option présente au sein de cette extraordinaire mosaïque syndicale qu'est la CES ?

3. La gauche syndicale en faveur de l'Europe : entre pragmatisme syndical et idéalisme politique

3.1. Le choix des interlocuteurs

Nous avons rencontré trente responsables syndicaux — choisis aux niveaux de responsabilité les plus élevés dans les différentes structures — de mai 1991 à octobre 1991 : nous avons essayé d'introduire dans cet « échantillon » le maximum d'éléments caractéristiques d'une population de départ (les membres affiliés à la CES) très hétérogène.

Nous avons ainsi tenu compte des distinctions suivantes :

- *la nationalité*. Dans cet échantillon, huit¹² nationalités de la CEE sont représentées (allemande, belge, française, grecque, hollandaise, italienne, luxembourgeoise et portugaise). Nous y avons inclus deux syndicalistes suisses, pour tenir compte de ce que la CES regroupe aussi des syndicats des pays de l'AELE et de la zone géographique du Conseil de l'Europe ;
- *la diversité idéologique*. La CES regroupe en effet des syndicats d'origine socialiste et chrétienne mais aussi des syndicats issus de ce qui fut appelé, à la fin des années soixante-dix, la mouvance « eurocommuniste ». Ces trois sphères idéologiques sont présentes dans l'échantillon ;
- *le statut européen ou national des syndicalistes*. Les institutions membres de la CES sont soit des confédérations nationales, soit des comités syndicaux européens. A côté des représentants de ceux-ci, les permanents syndicaux forment un noyau de militants qui travaillent constamment au niveau européen. Nous avons retenu ce critère distinctif et rencontré des syndicalistes dont l'essentiel du travail se déroule encore dans un cadre national et des syndicalistes qui doivent quotidiennement raisonner en termes « européens » ;
- *le niveau de travail* : interprofessionnel ou sectoriel. Division classique au sein du monde syndical qui se retrouve aussi au sein de la CES, qu'il était d'autant plus important de retenir que le projet de « marché intérieur », par les mouvements de concentration industrielle qu'il entraîne, bouleverse déjà totalement les représentations actuelles de la notion de « secteur » industriel.

Les entretiens se sont déroulés suivant un mode semi-directif, chaque syndicaliste étant simplement invité à expliquer les raisons de son engagement personnel, en tant que syndicaliste, en faveur de l'Europe ;

— *la diversité des secteurs d'activité.* Sur le plan sectoriel, nous avons rencontré des syndicalistes travaillant dans le secteur public ou dans le secteur privé, qu'il soit primaire, secondaire ou tertiaire. Nous les avons choisis dans les secteurs de pointe et dans les secteurs en difficulté.

3.2. Le discours syndical en faveur de l'Europe : entre choix pragmatique et idéaliste

L'analyse des résultats de ces entretiens ¹³ nous a permis principalement de mettre au jour un clivage très marqué au sein de cette population syndicale *a priori* pro-européenne. En effet, l'ensemble des positions syndicales en faveur de l'Europe que nous avons recueillies se répartit très nettement en deux grands systèmes très différenciés de représentation idéologique : quatorze personnes opèrent un choix de « pragmatisme syndical » ; onze développent un « discours d'idéalisme européen » ; cinq oscillent entre ces deux pôles d'attraction. Les différents éléments de discrimination choisis pour définir notre échantillon ne semblent pas très déterminants dans ce clivage : nous trouvons cependant un peu plus de personnes travaillant au niveau européen (tant interprofessionnel comme responsable syndical à la CES que sectoriel comme responsable syndical dans les comités sectoriels européens) du côté du discours d'« idéalisme européen » et un peu plus de responsables syndicaux travaillant à l'échelle d'un secteur professionnel au niveau national dans les discours de « pragmatisme syndical ».

Que véhiculent ces deux systèmes de représentations ?

a) Le pragmatisme syndical

Pour les quatorze personnes développant ce système de représentation, le syndicalisme est avant tout un contre-pouvoir. Il doit être porteur d'un projet de société qui défend les intérêts (matériels et moraux) des travailleurs salariés contre tout type de pouvoir institué (patronat ou pouvoirs politiques) : les conflits ne doivent pas se limiter à la seule sphère de production et le syndicalisme doit être capable d'imposer la prise en compte d'enjeux sociaux plus généraux. Il doit donc pouvoir adapter sa stratégie en permanence en fonction des lieux et des espaces où se reconstituent de nouvelles formes de pouvoirs. Or, pour les quatorze personnes rencontrées, il y a manifestement, depuis plusieurs années, un processus de transfert du pouvoir tant politique qu'économique vers le niveau européen sous l'impulsion des institutions de la CEE. Il s'agirait d'un processus inévitable étant donné le mouvement global de mondialisation de l'économie. Dès lors, il faut que le syndicalisme se constitue en contre-pouvoir à ce niveau aussi. D'emblée, cet enjeu est présenté comme primordial : il est aujourd'hui aussi indispensable au syndicalisme d'exister à l'échelle européenne qu'il fut fondamental de le créer au ^{xx}e siècle dans les Etats-nations. Devant l'ampleur de la tâche, tous insistent sur la nécessité de

se structurer au niveau européen en unité de position, d'action et de stratégie. Le marché intérieur, entrevu essentiellement comme une nouvelle phase de concentration financière et industrielle du capitalisme, est globalement perçu comme une menace : pour y faire face, il faut œuvrer à l'unité syndicale de façon transnationale ; il s'agit, là, ni plus ni moins de la survie du syndicalisme politique à l'europpéenne. En cas d'échec, en effet, l'on assisterait à une exacerbation de la concurrence entre représentations syndicales (entre secteurs professionnels et groupes d'entreprise et en leur sein) qui conduirait le syndicalisme à adopter des attitudes corporatistes à l'américaine et finalement à se désagréger. A court terme, cette situation ouvrirait la voie au démantèlement pur et simple de l'ensemble des acquis sociaux, conquis par la lutte sociale depuis un siècle. L'enjeu est ainsi clairement posé : il ne peut y avoir d'Europe sociale sans Europe syndicale. Sans cette dernière, l'Europe ne sera que celle des marchands et des financiers, retournant à l'ère d'un capitalisme sauvage.

Dans ce système de représentation, l'Europe, et plus précisément la construction européenne, n'est dès lors pas une valeur politique positive en soi ; elle est un niveau d'organisation, aujourd'hui indispensable et nécessaire, mais elle n'est que cela car ces syndicalistes se pensent avant tout comme des internationalistes, plus citoyens du monde qu'Européens et Européens parce que d'abord citoyens du monde. Pour eux, l'essence du syndicalisme doit être l'internationalisme : la construction du syndicalisme à l'échelle européenne doit donc aller de pair avec un renforcement d'un syndicalisme solidaire internationalement. Leur idéal syndical internationaliste leur fait souhaiter une collaboration mondiale solidaire et pacifique entre les peuples, l'abolition de toute forme de nationalisme et de compétition économique. Une partie de ces interlocuteurs se déclarent spontanément anti-capitalistes.

Fait important, à notre avis : dans ces discours, le mouvement syndical est défini comme une institution socio-politique autonome ; il est porteur d'un projet de société universaliste¹⁴ ; il cherche à se structurer pour intervenir à l'échelle européenne selon des formes d'action syndicales.

b) *L'idéalisme européen*

Ce système de représentation est nettement moins cohérent que le précédent. Nous y trouvons en effet six variantes que nous regrouperons, pour la facilité de l'exposé, en deux sous-groupes selon qu'elles critiquent ou non le processus actuel d'intégration européenne sous la forme du marché intérieur. Cependant, dans la réalité du discours des personnes interrogées, ces différentes versions ne sont jamais pures ; elles sont en partie mélangées chez un même interlocuteur, des expressions critiques et non critiques apparaissant dans tous les discours appartenant à ce modèle de représentation.

Relevons, tout d'abord, les points communs afin de justifier l'appellation de discours d'idéalisme européen.

A l'encontre du modèle précédent, pour ces syndicalistes, l'Europe dans sa dynamique d'intégration est perçue comme une valeur fondamentalement positive.

La filiation historique de leur engagement européen est évoquée de prime abord : il s'agit de continuer à mener le combat commencé par une partie des syndicalistes d'après-guerre qui voulaient stabiliser les démocraties et éradiquer à tout jamais d'Europe les tensions guerrières, en revendiquant l'établissement des Etats-Unis d'Europe, mot d'ordre symbolisant le souhait de réaliser une Union politique européenne, afin de faire définitivement face au danger le plus menaçant pour la démocratie : l'exacerbation des nationalismes.

A partir de là, tout se passe comme si cet idéal d'intégration politique et de pacifisme était si fondamental à leurs yeux que tout ce qui se fait au nom de l'Europe est présenté par eux comme *a priori* positif, comme renforçant d'office cette dynamique d'intégration. L'ensemble du processus historique de la construction européenne est dès lors systématiquement analysé à travers ce prisme, cette lecture politique finale qui doit mener l'Europe vers l'Union politique. Dans cette vision linéaire de l'histoire, de construction de l'Europe à petits pas, progressant globalement vers le stade ultime, il n'y a pas de place pour une autre dynamique, pour d'autres schémas d'intégration possible. Il n'y a qu'une construction européenne, et il faut impérativement y adhérer. Sinon, c'est la catastrophe : la renaissance des nationalismes et la destruction des Etats européens dans un chaos guerrier. Cet argument fonctionne dès lors comme une valeur repoussoir qui permet de resserrer les rangs autour de l'Europe.

Bien sûr, en tant que syndicalistes, ils émettent des critiques sur le processus d'intégration actuel : il est incomplet, imparfait, inachevé mais il n'est pas à remettre en cause globalement. Dans ce schéma, le syndicalisme doit dès lors s'organiser au niveau européen pour aider les forces progressistes à corriger ces imperfections en instaurant un rapport de force en sa faveur. Dans ce modèle-ci, le mouvement syndical adhère à un projet — la construction politique d'une Europe unie — qui a été défini¹⁵ en dehors de lui et dont la dynamique essentielle lui reste extérieure. C'est pourquoi, à notre avis, les syndicalistes développant ce type de discours attendent beaucoup de l'action politique et administrative, à travers les partis politiques et à travers l'action des institutions communautaires, pour améliorer la dynamique européenne actuelle.

c) *Les versions critiques*

Nous l'avons dit, cet idéalisme européen est néanmoins corrigé par une série d'arguments critiques qui explicitent les imperfections du processus

d'intégration. Très souvent apparaît l'idée qu'il faut améliorer la dynamique européenne et qu'il faut dès lors plus de démocratie, de législations sociales, de représentativité syndicale... pour que les intérêts des travailleurs soient véritablement représentés. Ce sont les discours sur le « déficit » (déficit démocratique, déficit social). Ainsi, les projets de marché intérieur et d'Union économique et monétaire sont à chaque fois critiqués car ils ne tiennent pas suffisamment compte des dimensions sociale et politique. La focalisation sur l'aspect économique et financier est souvent taxée de dérive néo-libérale, à corriger par le mouvement syndical, mais, finalement, en soi, ces projets restent importants et nécessaires car ils symbolisent l'irréversibilité d'un processus qui finira bien par tendre vers une intégration multidimensionnelle.

La version politique

Ici, un des acquis essentiels du processus de construction européenne est d'avoir permis la stabilisation et la diffusion du modèle démocratique au sein des Douze¹⁶. Pour achever la réalisation de ce modèle politique, il faut l'étendre à l'échelon supranational, c'est-à-dire principalement accroître les pouvoirs du Parlement européen pour qu'il devienne un véritable organe législateur et organiser un contrôle démocratique réel sur l'application des décisions adoptées, à travers les procédures exécutives de la Commission.

La version sociale

La recherche de la compétitivité économique ne peut procéder de pratiques de dumping social. Au contraire, l'Europe doit devenir un modèle social en harmonisant vers le haut l'ensemble des politiques sociales nationales. Cette dimension sociale doit être assumée tant par les institutions politiques communautaires que par les organisations socio-professionnelles dont le rôle doit être institutionnalisé à l'échelon supranational.

La version culturelle

Le processus de création de l'Europe est, dans l'esprit de ces syndicalistes, une dynamique déjà très ancienne — fût-ce dans l'imaginaire collectif — : l'ensemble des Européens partagent un patrimoine culturel commun (artistique, intellectuel mais aussi social et politique). Et c'est pour sauvegarder ce patrimoine que ces syndicalistes émettent des exigences d'ordre social et politique : l'espace européen doit nécessairement rester démocratique avec ses exigences sociales de progrès constant. Il doit aussi servir d'exemple pour le reste du monde et diffuser un modèle politico-social à composante syndicale.

d) Les versions non critiques

La version pacifiste-humaniste

L'engagement passé est encore porteur d'enseignements. L'Union politique qui a l'air, pour ces syndicalistes, de se profiler nécessairement au bout du

chemin du processus de construction européenne est toujours considérée comme le seul rempart possible contre la renaissance des nationalismes et de leurs velléités guerrières. De plus, dans cette vision, l'être humain ne peut se réaliser pleinement que dans un espace sans frontières, où seraient abolis définitivement nationalismes et racismes de tous genres et toutes les barrières qui empêchent une communion sincère entre les hommes et entravent leur développement spirituel.

L'ambiguïté du discours sur l'objectif 1992 de mise en place d'un espace sans frontières, véhiculé depuis 1986 par la Commission, a ainsi permis à cette sensibilité syndicale humaniste de « se sentir à l'aise » dans son adhésion au stade actuel de l'évolution européenne ¹⁷.

La version de la compétition économique

Pour quelques syndicalistes, enfin, l'Etat-nation n'est plus un cadre de référence adéquat du fait de la mondialisation de l'économie. Il faut donc constituer une Europe forte économiquement pour pouvoir rivaliser sur le plan mondial avec les Etats-Unis ou le Japon. Le projet de marché intérieur est considéré comme un pas dans cette direction et comme un facteur susceptible d'augmenter la richesse européenne en termes de croissance économique. Il appartiendra aux syndicats de veiller à ce que les bénéficiaires en soient répartis de façon équitable.

La version de l'interdépendance économique

Depuis le début de la crise économique au milieu des années soixante-dix, les Etats nationaux ont pensé qu'il était possible de continuer à gérer nationalement l'économie. Ce qui les a entraînés à pratiquer des politiques concurrentes qui les enfermaient dans des spirales déflatoires. Il n'est plus possible de gérer nationalement les économies : il faut un cadre européen pour amorcer une nouvelle croissance économique.

Un groupe mixte

Entre les deux pôles d'attraction que nous venons d'évoquer, naviguent des syndicalistes porteurs d'un discours mixte, qui mêlent les caractéristiques des deux systèmes que nous avons décrits ; certains sont même prêts à remettre en cause leur adhésion à la construction européenne si celle-ci continuait à dériver dans un sens, jugé par eux, par trop néo-libéral.

4. Conclusions

Nous l'avons vu, la vocation européenne d'une institution — la Confédération européenne des syndicats — qui reflète la diversité du syndicalisme politique en Europe peut avoir des significations bien différentes. Y coexistent au moins deux courants, porteurs de représentations sur l'Europe et sur le processus de construction européenne nettement différenciées : un courant de

nette adhésion mais capable cependant de développer un système argumentaire critique très diversifié et un courant pour lequel l'Europe n'est qu'une étape, sans plus, vers la réalisation d'un projet politique de type universaliste, dès lors que la réalité du syndicalisme doit correspondre à la réalité des transformations des systèmes politiques et économiques.

L'existence de ce deuxième courant nous paraît, plus globalement, correspondre au développement d'une conception de gauche, radicalement critique à l'égard des dernières étapes de la dynamique d'intégration européenne (le marché intérieur et l'Union économique et monétaire), qui s'est manifestée notamment à travers l'expression du « non » au traité de Maastricht émanant de citoyen(nes) français(es) issus de la gauche non communiste. Nourrie d'idées internationalistes, cette position s'écarterait ainsi totalement du vote négatif pour des raisons nationalistes, malgré les dires de partisans français du « oui » qui ont abusé de l'amalgame en faisant systématiquement du « non » le symbole du « repli nationalitaire », contribuant ainsi à ternir le caractère responsable des débats.

La présence de ce courant de « pragmatisme syndical » au sein de la CES — évidemment non structuré en tant que tel (les structures syndicales — souvent obsédées par la recherche de l'unanimité — n'admettent pas facilement l'existence de courants politiques organisés en leur sein) — permet de mieux comprendre le malaise qui se fait jour au sein de la gauche européenne depuis que l'incertitude politique, déclenchée par le vote négatif de la majorité de la population danoise le 2 juin 1992 sanctionnant le traité de Maastricht, plane quant aux possibilités de poursuivre telle quelle une dynamique d'intégration européenne dont la logique prioritaire était d'ordre financier et monétaire.

Mais plus fondamentalement peut-être, cette fracture au sein du monde syndical européen nous renvoie aussi à une coupure théorique qui a marqué le syndicalisme politique européen depuis ses origines : le débat sur son autonomie de projet et d'action à l'égard des partis politiques « frères » et de leurs cadres politiques qui, après la deuxième guerre mondiale, se sont de plus en plus intégrés à la classe dirigeante politico-administrative et financière.

Quoi qu'il en soit, au delà des divergences de position sur la signification de leur engagement européen, la majorité des syndicalistes rencontrés ont insisté sur l'urgence qu'il y a de développer et de renforcer l'organisation des forces syndicales au niveau supranational européen, afin de diffuser à cet échelon un modèle de démocratie socio-économique.

Et ces syndicalistes lancent bien là un défi majeur : si jusqu'à présent, après vingt ans d'existence, la Confédération européenne des syndicats a pu développer une expérience institutionnelle de quasi-unité syndicale, originale et unique dans l'histoire du syndicalisme européen, parviendra-t-elle à faire plus, c'est-à-dire à dépasser le stade actuel de la bureaucratie syndicale auquel elle est cantonnée pour réussir le défi de créer une union d'action des forces

syndicales de base, condition démocratique indispensable, parmi de multiples autres¹⁸, pour faire vivre politiquement et socialement une union de plus de trois cent quarante-six millions de personnes ?

5. Bibliographie

J. GÉRARD-LIBOIS, R. LEWIN, *La Belgique entre dans la guerre froide et l'Europe 1947-1953*, éditions Pol-His, 1992, 253 pages.

« Le rôle des Belges et de la Belgique dans l'édification européenne », *Studia Diplomatica*, Vol. XXXIV, n° 1-4, Bruxelles, 1981.

A. DE BAECQUE (sous la direction de), *Une Histoire de la démocratie en Europe*, éditions Le Monde, 1991, 410 pages.

The Problems of European Unification, éd. par ERO, European regional organisation of the ICFTU, European Trade Union School, 1954, 157 pages.

M. GALLO, *L'Europe contre l'Europe*, éditions du Rocher, 1992, 263 pages.

J. KULAKOWSKI, « Les travailleurs et la construction européenne (bilan et perspectives) », *Droit social*, n° 11, novembre 1971, pp. 139-151.

Notes

¹ Ainsi, Jules GÉRARD-LIBOIS et Rosine LEWIN, dans leur ouvrage, *La Belgique entre dans la guerre froide et l'Europe (1947-53)*, soulignent bien l'attitude prudente adoptée en février 1948 par l'importante centrale professionnelle belge des services publics (la CGSP) au moment de son adhésion au plan Marshall, en assortissant celle-ci d'une série d'exigences syndicales et politiques, recommandant notamment au mouvement ouvrier de rester vigilant.

² La Confédération européenne des syndicats, qui s'est constituée en 1973, est une institution syndicale assez originale en Europe : elle tente de regrouper sur une base unitaire la quasi-totalité de la force syndicale politique pour une aire géographique proche de celle du Conseil de l'Europe, du moins avant l'ouverture de celui-ci aux nouvelles démocraties de l'Est. Les grands absents sont les syndicats d'origine idéologique communiste qui restent très critiques face au processus de construction européenne tels que la CGT française ou la CGTP-IN portugaise ; des syndicats à caractère catégoriel comme la CGS-CFE, confédération française de l'encadrement ou des syndicats de droite comme la CGSLB, confédération générale des syndicats libéraux de Belgique. En sont membres les confédérations syndicales nationales et depuis le dernier congrès de mai 1991, les comités syndicaux européens, structures professionnelles regroupées à l'échelle européenne et le plus souvent à l'échelle de la CEE.

³ Voir, par exemple, l'interview du secrétaire général de la CES, E. GABAGLIO, *Monde du travail libre*, publié par la CISL, Bruxelles, n° 11, septembre 1992, p. 3.

⁴ Voir les propos très prudents de Marc Blondel, secrétaire général du syndicat français Force ouvrière, à l'égard du traité de Maastricht et l'explication du pourquoi du choix de la « neutralité » de ce syndicat lors de la campagne référendaire précédant le referendum, Editorial de *F.O. Hebdo*, du 9 septembre 1992 et *Le Monde* du 2 septembre 1992.

⁵ Donc avant que l'on ne sache avec exactitude la forme et le contenu que prendrait la révision des traités de Rome.

⁶ Seules des raisons de temps et d'opportunité scientifique (délimitation stricte du sujet de thèse de doctorat) ne nous ont pas amenée dans nos recherches à analyser, à travers des interviews, l'argumentaire idéologique de militants syndicaux communistes à l'égard du processus de construction européenne en cours.

⁷ Attaque implicite du principe de l'autonomie de la future Banque centrale européenne.

⁸ Qui fait porter l'accent de la convergence sur la réduction drastique des déficits des finances publiques des Etats. (Rappelons que les critères de convergence définis par un protocole explicitant

l'article 109 J du traité de Maastricht sont les suivants : la stabilité des prix, la situation des finances publiques des Etats, la participation au mécanisme de change du Système monétaire européen et la convergence des taux d'intérêt). De plus, pour la CES, ces critères d'accès à l'Union économique et monétaire ne peuvent être souhaités qu'à moyen terme et non à court terme si l'on ne veut pas qu'au lieu de converger, ils ne divergent davantage.

⁹ Ce vocable recouvre l'ensemble des mesures destinées à établir les ressources budgétaires dont disposera la Communauté pour les quelques années à venir. Ce projet de financement futur de la Communauté fut présenté par la Commission devant le Parlement le 12 février 1992, axant son objectif prioritaire sur la cohésion et proposant un accroissement global des recettes de vingt milliards d'écus pour 1997 par rapport à l'enveloppe financière de 1992. Cependant, ce projet fut profondément modifié par le Conseil.

Voir les résultats du sommet d'Edimbourg des 11 et 12 décembre 1992, *Agence Europe*, n° 5878, 13 décembre 1992, pp. 11-18.

¹⁰ Selon l'expression présente dans le texte de la déclaration de la CES.

¹¹ Voir l'interview du secrétaire général de la CES, E. GABAGLIO, *op. cit.*, p. 3.

¹² Il nous manque ainsi des représentants syndicaux anglais, irlandais, danois et espagnol. Il aurait été bien sûr intéressant d'avoir, représenté dans cet échantillon, l'ensemble des nationalités présentes dans la CEE mais des contingences principalement de temps (la période choisie pour effectuer les interviews ne pouvait être trop longue pour ne pas être marquée par trop d'événements politiques européens différents, ce qui aurait rendu difficile la comparaison entre les interviews) et de langue (recourant en partie pour l'analyse à des méthodes lexicométriques, il fallait que l'ensemble des intervenants s'expriment tous dans la même langue) ne nous ont pas permis d'atteindre cette situation optimale. Par ailleurs, une grande partie des interlocuteurs sont de nationalité belge (douze) pour des raisons évidentes de proximité géographique.

¹³ A côté des méthodes classiques d'analyse de contenu, nous avons utilisé une analyse factorielle des correspondances sur l'ensemble du lexique des interviews afin de mieux repérer les oppositions de vocabulaire et de nous aider à interpréter de la façon la plus scientifique possible le contenu de ces trente entretiens.

¹⁴ Deux versions de ce projet universaliste, suivant l'origine idéologique chrétienne ou socialiste des personnes interviewées, sont développées : l'une optant pour l'établissement d'une solidarité internationale des travailleurs afin d'améliorer les conditions d'existence de la population du tiers-monde ; l'autre pour la solidarité internationale de tous les travailleurs dans le cadre du conflit capital-travail afin d'abolir les rapports capitalistes.

¹⁵ Faut-il rappeler que seul un très petit nombre de syndicalistes (belges et hollandais) fut associé aux débats et aux négociations entourant l'élaboration des traités de Rome ?

¹⁶ Pensons à l'Espagne, à la Grèce, au Portugal mais aussi à l'Italie et à l'Allemagne !

¹⁷ Ce qui manque d'être de moins en moins le cas, la dissymétrie dans les comportements législatif et politique communautaires entre les différents termes du projet « libre circulation des marchandises, des capitaux, des services et des personnes » étant de plus en plus flagrante à l'égard de ces dernières ! Si dans un premier temps, la gauche syndicale peut se mobiliser pour essayer de lever les réticences politiques à organiser réellement cette libre circulation pour tout citoyen au sein des Douze Etats membres, à notre avis, elle ne pourra pas longtemps faire l'impasse — sous peine de perdre totalement son « âme » — sur le problème du renforcement actuel des contrôles des frontières extérieures de la CEE avec les violations monstrueuses des droits de l'homme qu'elle entraîne (voir à ce propos, les enquêtes de F. GIUDICE, l'auteur d'*Arabicides*, sur la situation tragique des immigrés clandestins vers l'objectif « Europe » ou l'article de M. LEMOINE dans *Le Monde diplomatique* de décembre 1992) quoiqu'une majorité syndicale refuse actuellement de discuter du problème aigu de l'immigration extra-communautaire au nom du maintien de l'emploi pour les ressortissants CEE.

¹⁸ Comme l'extension de la légitimité démocratique et des pouvoirs législatifs du Parlement européen ainsi que l'instauration de procédures démocratiques de contrôle des mesures d'application des politiques communautaires et de procédures de sanction en cas de non-respect de ces politiques ou de détournement des flux financiers qui y sont liés.

Le parti communiste de Belgique face aux Communautés européennes

Pascal DELWIT

1. Introduction

Si l'on excepte une courte période dans l'immédiate après-guerre¹, le parti communiste de Belgique n'a jamais occupé une place significative sur l'échiquier politique belge. Néanmoins, jusqu'à son déclin marqué au début des années quatre-vingt, son rôle dans la société et à l'égard de certaines organisations a dépassé ce que laissent entrevoir ses résultats électoraux. Aujourd'hui, le parti communiste ne représente plus qu'une structure sans perspective qui n'a pu saisir ni son déclin ni la signification des événements de 1989. De sa crise, aucune tentative de (re)naissance n'a émergé comme le tentent actuellement le PDS en Italie, l'alliance rouge-verte en Hollande, gauche unie en Espagne ou encore le parti de la gauche en Suède. Nous avons choisi d'étudier son approche historique et contemporaine de la construction européenne qui nous semble intéressante et significative à quatre points de vue :

1. en prenant les institutions communautaires comme témoin du cheminement des relations entre communistes belges et mouvement communiste international ;
2. en appréhendant la question européenne comme révélateur de l'incapacité du PCB à répondre à un défi et à assumer pratiquement des choix théoriques et idéologiques ;
3. en essayant de s'interroger parallèlement sur le(s) rôle(s) et la(les) fonction(s) « latentes » ou « explicites » d'une petite formation politique² dans un petit pays³ ;
4. enfin, en considérant la Communauté européenne comme indicateur des rapports du parti communiste à la société belge et aux autres partis politiques du pays.

2. Aux origines du positionnement

A l'instar des autres formations communistes d'Europe occidentale, le positionnement du PCB face aux projets d'unification européenne émergeant après 1945, doit être intimement rapproché des volontés de la diplomatie soviétique en la matière. Le plan Marshall est, à cet égard, un révélateur puissant. Après quelques hésitations, l'Union soviétique ne s'adjoint pas aux délibérations relatives à l'initiative américaine. En outre, elle décide manifestement d'entériner et même de se revendiquer de la division du monde en deux blocs. Dans cet engrenage, le parti communiste de Belgique condamne avec virulence l'initiative et l'emprise américaines dans le façonnement de l'« Europe occidentale ».

Il est évident que la fondation du Kominform lors de la réunion de Slarska Poreba en septembre 1947, constitue un moment clé dans cette évolution. Dans son rapport sur la situation internationale, André Jdanov invite les partis communistes à « prendre en main le drapeau de la défense de l'indépendance nationale et de la souveraineté de leur pays »⁴.

Quelques jours à peine après cette réunion, le secrétaire général du PCB donne le ton en appelant à la défense de la souveraineté nationale contre la « marshallisation », « l'américanisation » du pays, faisant pour la circonstance référence à Jaurès :

« Nous n'avons jamais considéré la souveraineté nationale (...) comme une abstraction métaphysique indépendante des contingences. (...) Notre nationalisme, ou plus exactement, notre attachement à la patrie, ne nous a jamais empêchés d'être des internationalistes, ce qui ne signifie pas pour autant que nous soyons disposés à servir l'internationale des trusts. C'est le moment de rappeler la noble parole de Jaurès : « Un peu d'internationalisme éloigne de la patrie, beaucoup d'internationalisme y ramène »⁵.

Cette attitude n'a rien de particulièrement original dans la littérature communiste de l'époque puisqu'on retrouve les mêmes assertions dans le même espace de temps dans l'ensemble de la presse communiste. Le sectarisme de la campagne communiste contribue à son isolement sur l'échiquier politique belge dont sa courbe électorale est un des témoins⁶.

Plus importante et peut-être plus significative, est la conséquence du combat mené à l'intérieur de la FGTB. L'influence communiste s'avère non négligeable, particulièrement dans les secteurs les plus combattifs : mines, métallurgie, sidérurgie et services publics. Les délégués communistes relaient le discours du PCB. S'ils rassemblent parfois des minorités significatives dans les congrès sectoriels, leur comportement favorise leur identification et concourt à les écarter de tout poste de responsabilité dans l'organisation syndicale. Au demeurant, le parti communiste contraindra Théo Dejace, seul secrétaire national communiste de la FGTB, à démissionner de son mandat !

3. Le plan Schuman et la CED

Le combat politique du parti communiste contre la proposition Schuman de mai 1950 et celle de réarmement allemand envisagées quasi simultanément s'inscrit dans le droit fil de la dénonciation de l'hégémonie américaine sur l'Europe.

L'argumentation des communistes belges se fonde sur des concepts généraux et particuliers.

1. La construction européenne basée sur la notion des « Etats-Unis d'Europe » ne profite et ne peut profiter qu'à la grande bourgeoisie transnationale. Ils s'appuient pour ce faire sur un texte écrit par Lénine trente-cinq ans plus tôt :

« Mais si le mot d'ordre des Etats-unis républicains d'Europe formulé en liaison avec le renversement révolutionnaire des trois monarchies les plus réactionnaires d'Europe, la monarchie russe en tête, est absolument inattaquable en tant que mot d'ordre politique, on se heurte encore à une question éminemment importante, celle du contenu et de la portée économique de ce mot d'ordre. Du point de vue des conditions économiques de l'impérialisme, c'est-à-dire de l'exportation des capitaux et du partage du monde par les puissances « coloniales » et « civilisées », les Etats-Unis d'Europe sont en régime capitaliste, ou bien impossibles ou bien réactionnaires »⁷.
2. Dans la foulée de cette légitimation historique, le PCB décrit l'idée européenne défendue par Schuman et Adenauer comme réactionnaire et puissamment influencée par l'Eglise catholique. Schuman, Adenauer et De Gasperi sont ainsi désignés comme les dignes successeurs de Charlemagne et d'Hitler.
3. Le projet CECA ambitionne, selon les dirigeants du parti communiste, d'arrimer l'Allemagne à l'Europe occidentale et porte en germes une hégémonie de ce pays. De plus, il accentue et sanctionne la division de l'Europe entre blocs occidental et oriental.
4. Le PCB conteste les vertus annoncées de la CECA pour l'industrie charbonnière belge. A ses yeux, la CECA conduira à court terme à la fermeture des mines wallonnes et, à moyen terme, à la fin de l'exploitation des mines campinoises. Au surplus, le parti communiste accuse son initiateur, Robert Schuman, de ne viser qu'un échange avantageux entre la livraison de charbon allemand bon marché au profit d'un essor de l'industrie sidérurgique française. Dans le cadre belge, cette dimension s'avère capitale. Les mines ont été relativement épargnées durant la guerre. A la Libération, le gouvernement dirigé par le socialiste Achille Van Acker lance la « bataille de la production » pour assurer le ravitaillement interne et exporter vers les pays européens. Mais cet avantage initial se mue très vite en handicap. L'exploitation du charbon en Wallonie est morcelée, les modernisations nécessaires ne sont pas effectuées et le prix de revient de la tonne de charbon

est le plus élevé d'Europe. A la fin des années quarante, la situation est très mauvaise, comme le confirme le rapport du consultant américain Robinson and Robinson⁸. Si certains voient dans le plan Schuman une opportunité de s'atteler aux rénovations indispensables, d'autres jugent sa perspective catastrophique pour la Belgique. Les exploitants charbonniers s'y opposent résolument de même que certains sociaux-chrétiens et une partie des socialistes⁹ parmi lesquels Achille Van Acker.

Il n'y a pourtant pas de pont entre ces opposants et le parti communiste, si ce n'est qu'ils votent de manière identique au Parlement. Les propos communistes comportent toujours l'indispensable référence à l'Union soviétique, ce qui les coupe de toute politique d'alliance éventuelle.

La condamnation de la CECA par le PCB a été ferme et vigoureuse. Mais la campagne menée par les communistes belges contre le projet de Communauté européenne de défense est un combat quotidien. Les communistes dénoncent obstinément la division de l'Europe imposée par l'administration américaine¹⁰, prédisent les pires méfaits des troupes allemandes et maudissent les « suppôts » de ce plan... A travers des organisations satellites comme l'Union belge pour la défense de la paix (UBDP), ils tentent de former un front du refus. Force est pourtant de constater qu'ils ne parviennent pas à entamer ou à pénétrer les « piliers » belges, et tout spécialement les organisations socialistes¹¹.

En vérité, les deux éléments que nous avons déjà évoqués dans le cas de la CED se sont renforcés. Le sectarisme exacerbé des communistes leur ferme toute porte d'autant que leur perte d'influence est de plus en plus sensible.

4. La création du marché commun

Si la CECA et la CED ont engendré des polémiques — encore que confinées aux élites politiques —, la création du marché commun et de la Communauté européenne de l'énergie atomique passe presque inaperçue dans le débat politique. La Chambre et le Sénat ratifient le traité de Rome à une très confortable majorité au terme d'une discussion courte et sans passion, contrairement à ce qui s'était passé lors de la ratification du traité instituant la Communauté européenne de défense. Toute l'attention était focalisée sur la guerre scolaire et la lutte opposant la « coalition laïque » au « monde catholique ». L'adoption de ces traités marque les origines du « consensus belge » sur les questions européennes. A partir de 1957, on ne peut déceler ni différences sensibles entre les trois principales formations ni conflits majeurs en leur sein¹². Par ailleurs, la construction européenne apparaît, aux yeux d'une très grande majorité de la population, non seulement comme une nécessité mais comme un fait et une évolution allant de soi. Intérêt et passion sont absents sur cette problématique.

A l'instar des autres PC occidentaux, les communistes belges fondent leur argumentation contre le marché commun et l'Euratom sur les dix-sept thèses

de l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales de Moscou. Politiquement, cet institut présente les deux nouvelles institutions communautaires comme un

« désir d'unir les forces de l'impérialisme, en vue, d'une part de lutter contre le socialisme, les mouvements de libération nationale des peuples colonisés et des pays sous tutelle et, d'autre part, de renforcer les positions du capitalisme en recourant à des unions internationales de type étatique et monopoliste »¹³.

Du point de vue économique, toute possibilité d'intégration est farouchement niée :

« En ce qui concerne la CEE et l'Euratom, il est absolument hors de doute que même la réalisation complète des mesures prévues dans les traités constitutifs (ce qui est en soi déjà peu vraisemblable) ne pourra pas apporter de changements dans le caractère du capitalisme européen, ni conduire à la création d'un système économique unique »¹⁴.

Le début des années soixante constitue cependant une nouvelle étape dans l'approche des institutions communautaires et de la construction européenne par les communistes belges. En effet, comme l'a noté Charles Zorgbibe¹⁵, le PCB est avec le PCI l'une des premières formations communistes à réviser et nuancer ses conceptions envers le marché commun. Il s'agit là d'une originalité mal connue des spécialistes des mouvements communistes. La perspective de modifier la lutte contre le marché commun au profit d'un combat au sein de la CEE est novatrice. Cette transformation s'opère en deux temps :

1. les communistes belges reconnaissent peu à peu la « réalité » du marché commun estimant tout retour en arrière impossible ;
2. ils adaptent leur attitude et leur position en fonction de cet état de fait.

5. La « réalité » du marché commun

La constatation de la « réalité communautaire » s'effectue au début de la décennie soixante. Elle fait suite à l'évolution de l'industrie charbonnière en Wallonie. En février 1959, les mineurs borains entament une grève contre les fermetures des mines encore en activité. Ce mouvement social n'enraie pas le processus. Les fermetures de puits se succèdent. Le parti communiste dénonce violemment cet abandon mais il saisit aussi l'importance du contexte européen et de la prise de décision à l'échelle communautaire. Parallèlement, l'augmentation du commerce entre les six Etats membres du marché commun ne peut échapper à son attention, même s'il y a croissance généralisée en Europe.

A la réunion des économistes marxistes à Moscou en 1962, les délégués belges soulignent cette dimension et décrivent l'existence du marché commun comme un fait : un fait allant dans le « sens de l'histoire ». Deux personnalités, désormais, sont les observateurs les plus attentifs des évolutions de la CEE,

l'économiste Pierre Joye et le juriste Jacques Moins¹⁶. Mais il importe de souligner l'attention très minime portée par la base du parti communiste — en fait à l'instar de la population — aux questions européennes.

Les instances dirigeantes du PCB essaient progressivement d'adapter leur réflexion et leurs pratiques à partir de cette donnée. Mais la deuxième étape se révèle longue et balbutiante dans la mesure où le parti communiste se retrouve confronté à certaines contradictions. A la fin des années soixante et au début de la décennie soixante-dix, il apparaît clairement que l'adhésion de la Belgique aux Communautés européennes constitue un élément intégré par le PCB, non remis en cause et que les communistes cherchent à adapter leur stratégie en conséquence. Evaluant la nature et l'ampleur de la crise économique, le président du parti communiste insistait, par exemple, dans son rapport au xxii^e congrès en 1976, sur les spécificités belges de la crise tout en la situant dans sa conjoncture européenne et internationale,

« car, soulignait-il, dans notre pays, ce contexte revêt une signification d'autant plus grande que la Belgique est étroitement intégrée dans le marché commun et dans la « communauté atlantique » et que, dès lors, le développement de la crise et les conditions dans lesquelles s'y déroule la lutte contre elle sont déterminées dans une large mesure¹⁷ par son degré de dépendance à l'égard des principaux centres de pouvoirs européens et atlantiques du grand capitalisme des multinationales »¹⁸.

Cette assimilation donnera même lieu à certaines autocritiques par rapport à l'attitude purement négative des années cinquante¹⁹.

6. Les raisons d'une évolution

A l'origine de cette évolution figurent des éléments d'ordre externe et d'ordre interne.

1. Relevons que ce cheminement ne se fait pas de façon isolée. Il existe également dans le parti communiste italien qui aboutit à la représentation du PCI à l'Assemblée de Strasbourg et à la présence de la CGIL au comité économique et social. L'approche des autorités soviétiques se transforme aussi. Les trente-deux thèses publiées en 1962 par l'Institut d'économie mondiale — faisant suite aux dix-sept thèses de 1957 — s'avèrent toujours extrêmement critiques mais elles entérinent l'idée que le marché commun est un fait²⁰.
2. Le suivisme strict envers les injonctions du PCUS a fait son temps. Le rapport Khrouchtchev (de février 1956) a bouleversé les PC ouest-européens²¹. Même si le parti communiste de Belgique reste profondément attaché à l'URSS et à ses recommandations, on ne peut plus parler de relais inconditionnel des positions soviétiques.
3. Le premier lustre des années soixante annonce et anticipe une période de détente dans les relations internationales allant de 1965 à 1973. Ce soula-

gement favorise une appréhension de l'unification européenne et du marché commun moins « militaire » et moins figée de la part des autorités soviétiques et des partis communistes.

4. Les évolutions internes des Communautés attestent au demeurant de conflits avec l'administration américaine. Le veto du général de Gaulle à l'admission de la Grande-Bretagne en janvier 1963 est expressément justifié comme un refus d'introduire le cheval de Troie américain dans le fonctionnement des institutions communautaires ²² ! Il devient difficile de dépeindre le marché commun comme la seule expression des volontés américaines.
5. Le PCB prend aussi en compte la dimension « belge ». La Belgique est un petit pays et les limites d'une — hypothétique — politique économique autonome surgissent vite pour tout observateur sérieux. La croissance soutenue n'est concevable que moyennant des exportations massives compte tenu du taux d'ouverture très important. Or, l'Allemagne et la France sont les principaux partenaires commerciaux. L'optique intégrative avec ceux-ci et la « préférence communautaire » s'avèrent donc essentielles.
6. Il y a, dans le chef des communistes belges, volonté de ne pas représenter simplement une formation à seule finalité « protestataire ». Tout au contraire, après les changements internes consécutifs au congrès de Vilvorde en 1954, le PCB vise à influencer sur les options programmatiques du parti socialiste — ou de certaines franges du parti socialiste — et de la FGTB, à jouer en quelque sorte un rôle d'aiguillon. Ce dessein constitue une des raisons qui ont mené à l'éviction du secrétaire général du parti, Edgar Lalmand, en 1954 au profit d'une ligne et d'une équipe dirigeante moins sectaires.

7. L'action au niveau européen

Quelles seront les revendications et propositions dominantes du PCB en matière européenne ?

1. Il exige avec constance l'ouverture des Communautés européennes vers l'Union soviétique et les pays d'Europe de l'Est. Ouverture politique mais surtout ouverture économique : intensification des échanges de biens et services, réalisation d'une reconnaissance mutuelle CEE-CAEM ²³, échanges culturels,...
2. Le PCB réclame sans relâche la « démocratisation » de l'Europe, aux niveaux politique et social. Ainsi, les communistes belges revendiquent l'idée et l'horizon des compétences accrues pour le comité économique et social et que « soient élargies les prérogatives des représentants des travailleurs » ²⁴ en son sein. Avec la revendication d'une démocratisation politique se pose la question complexe des formes institutionnelles à promouvoir pour la CEE. Hostiles au slogan gaulliste de « l'Europe des patries », plusieurs dirigeants

communistes penchent plutôt vers une intégration approfondie en appuyant l'installation et le développement de nouvelles politiques communes. En outre, dans *Contre-projet pour l'Europe*, les économistes proches du parti communiste prônent l'établissement de parités fixes, le développement d'un système monétaire européen autonome et l'utilisation de l'Ecu comme monnaie européenne, ce qui était des propositions inédites²⁵. Dans le même temps, le PCB défend l'adhésion du Royaume-Uni et des pays scandinaves qui n'étaient pas censés faciliter cet « approfondissement ». L'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel se présente par exemple comme une problématique difficile. Contrairement au PCF, les communistes belges ne sont pas hostiles au principe mais ils rejettent l'organisation de ce qu'ils nomment des « élections alibi » d'une fausse démocratisation. Ils combattent ainsi, en 1976, le projet d'Union européenne — qui ne sera jamais retenu — du premier ministre belge de l'époque, Léo Tindemans. Justifiant le refus du « plan Tindemans », Jean Terfve, l'un des principaux dirigeants du parti, précise que les communistes

« ne sont pas contre l'élection au suffrage universel du Parlement européen, surtout si ce mode d'élection assure la représentation de tous les groupes politiques. Mais dans le chef de M. Tindemans, ce recours au suffrage universel nous apparaît plus comme un alibi que comme un levier de démocratisation »²⁶.

3. Ils se prononcent pour une prise en compte par le « monde du travail », en particulier le mouvement syndical, de l'europanisation de la décision économique et politique et donc du besoin vital de pratiquer la lutte au même échelon. Conforme à son rôle d'aiguillon, le PC souhaite apporter sa contribution à la participation active du front commun syndical à la confédération européenne des syndicats et à la définition de certains mots d'ordre même si en définitive son influence à ce niveau reste marginale²⁷.

Avec l'acceptation du principe des élections au suffrage universel et la participation à ce scrutin, le PCB affermit son investissement militant et intellectuel dans l'action au niveau européen²⁸. Il s'agit d'un élément acquis dans la littérature communiste belge et dans la priorité des dirigeants du parti, formellement et fermement rappelé lors de la rencontre des partis communistes des pays capitalistes d'Europe d'octobre 1980 à Bruxelles²⁹.

8. La crise des communistes belges

Les élections de 1978 représentent la dernière échéance législative où le parti communiste enregistre un gain en voix. Il ne cessera de décliner dans les années quatre-vingt, alors que la situation internationale se dégrade, que l'image de l'Union soviétique se ternit totalement et que la Communauté européenne traverse une crise institutionnelle aiguë.

En quoi ces éléments affectent-ils l'approche de la CEE par le parti communiste ?

En vérité, le PCB creuse son « européenisme ». Il prône une indépendance communautaire dans les relations internationales. Celle-ci suppose un détachement idéologique des Etats-Unis bien sûr mais sans rapprochement corollaire vers les pays de l'Est. Ainsi, là où les communistes belges exigeaient dans les années soixante et soixante-dix un rapprochement avec l'autre bloc européen, ils insistent durant cette décennie sur la nécessité d'une construction indépendante et non alignée de la Communauté européenne³⁰. Dans son rapport à la session du comité central du 14 mars 1981, le secrétaire international, Jan De Brouwere, en fait un élément constitutif de l'identité européenne :

« Mais ce qu'il y a de nouveau et d'important ici, c'est la recherche d'une identité européenne vis-à-vis des Etats-Unis et bien entendu aussi vis-à-vis de l'URSS. Il est évident que ceci continue à poser aux forces du travail et de la démocratie des pays d'Europe occidentale les problèmes de la démocratisation des institutions européennes et leur collaboration mutuelle »³¹.

De cette prémisse découle l'élaboration du mot d'ordre d'« économie de paix » au milieu des années quatre-vingt. Le déblocage de la Communauté européenne passerait par une réduction drastique des dépenses militaires, mettant de la sorte

« au service des gens et des peuples, les immenses moyens créés par les sciences et les techniques »³².

Certes, cette revendication ne va pas à l'encontre des intérêts soviétiques mais la priorité dans l'ordre des préoccupations nous semble avoir changé. La primauté est désormais accordée à la perspective d'une Europe autonome même si cette revendication se marie quelquefois avec certaines composantes de la diplomatie soviétique. Mais fondamentalement, elle ne la rejoint pas, tant il est vrai que le pouvoir soviétique sous Brejnev ignorait superbement toute dimension politique de la Communauté européenne.

A partir de l'exigence d'une Europe souveraine, restait à en déterminer le contenu et la forme. Dans ce domaine, les positions prises par le PCB semblent avoir été timides faute de consensus interne. Le manifeste européen du parti communiste pour les élections de 1984 reste, par exemple, superficiel dans ses inventaires même si le sens est clair :

- a) sur les questions monétaires, les communistes belges se prononcent pour : « l'utilisation de l'Ecu européen au lieu du dollar »³³ sans préciser les modalités politiques de « gestion » de l'Ecu — monnaie unique, monnaie commune ? banque centrale autonome ou non ?... ;
- b) dans le domaine politique, ils se (ré)affirment partisans d'une « politique européenne de non-alignement »³⁴ sans s'avancer dans une réflexion sur la dimension sécuritaire de cette Europe, si ce n'est qu'ils se montrent hostiles à tout nouveau projet de communauté européenne de défense. D'autre part,

ils conditionnent toute démocratisation des Communautés notamment au renforcement des pouvoirs du Parlement européen mais sans évoquer une seule fois le projet de traité Spinelli voté quelques semaines plus tôt par l'Assemblée de Strasbourg³⁵. Cette attitude a de quoi surprendre dès lors que le parti communiste doit se positionner en fonction du débat à l'Assemblée parlementaire. Fin mai, le député Daniel Fedrigo avait au demeurant parlé d'un appui avec réserve³⁶ qui se concrétisera par une abstention au Parlement.

Les élections européennes de 1984³⁷ confirment le déclin du parti communiste et anticipent le résultat des élections législatives de 1985. Le parti communiste perd cette année-là toute représentation parlementaire³⁸. La portée de ses positions en sort affaiblie mais cet aboutissement d'un déclin électoral constant depuis 1978 résulte de la crise générale du parti communiste : crise du communisme occidental, crise de la gauche belge³⁹, crise des effectifs et crise interne. Pour la première fois, certains dirigeants reconnaissent le franchissement durable sous un seuil de crédibilité⁴⁰.

Cette crise a une double répercussion dans l'approche des questions européennes par le PC :

1. compte tenu des conflits entre « rénovateurs » et « orthodoxes », les positions doivent de plus en plus être appréhendées en fonction de leur auteur ou du secteur précis du parti communiste qui les formule ;
2. la chute électorale, la réduction d'effectifs et les contraintes budgétaires suscitées par cette évolution entraînent un raréfaction des cadres et des permanents et une attention de plus en plus faible envers les problèmes ayant trait aux Communautés européennes. Le nombre d'erreurs ponctuelles, plus ou moins graves, dans les documents officiels du parti sur la CE se multiplient.

Ces deux éléments n'entament pas l'orientation « pro-européenne » que nous avons dégagée, mais des nuances se font jour. Comme en témoigne cette apostrophe d'un de ses principaux dirigeants, Dirk Vonckx, l'aile flamande du parti prône un investissement et une attention beaucoup plus soutenus aux questions débattues à l'échelle européenne :

« Un certain nombre de gens de gauche en sont encore à se poser la question : sommes-nous pour ou contre la Communauté européenne ? Comme si cette question avait encore un sens ! L'unification de l'Europe est en marche. (...) La question ne se pose pas d'être pour ou contre. La question est de savoir ce qu'on en fait. Quel est le contenu que la gauche, les syndicats, les forces progressistes donnent à l'Europe de 1992 ? »⁴¹.

Mais d'autres contributions démontrent une plus grande prudence, en particulier dans le chef de certains responsables wallons. Discuté au comité central au milieu de 1987, un rapport interne estimait que

« le niveau le plus opératif (...) de la résistance et de la riposte efficace (...) à l'offensive néo-libérale reste encore au stade présent — et y compris en direction de la CEE — celui de la région-communauté ⁴² ou de l'Etat belge » ⁴³.

Les élections européennes de 1989 sont le théâtre d'une double initiative des communistes belges :

- un congrès doctrinal organisé sur l'« Europe 92 » ;
- une attitude nouvelle dans le mode d'intervention électorale.

Le congrès, qui se tient les 18 et 19 mars 1989, axe ses débats et ses propositions sur trois thèmes majeurs :

1. l'importance de la Communauté européenne dans la mise en œuvre d'une politique de détente internationale ayant pour objectif une « politique de sécurité axée sur la désescalade des blocs et sur une vaste coopération pacifique à l'échelle de l'Europe tout entière » ⁴⁴ ;
2. la nécessité urgente d'équilibrer les aspects économiques et financiers de l'Acte unique par des « volets sociaux et politiques » ⁴⁵ échafaudant une véritable Europe sociale ;
3. l'exigence d'une démocratisation du fonctionnement des institutions communautaires. Les communistes ne font toujours pas de propositions très nettes sur cette question mais louent le rôle du Parlement européen dans cette perspective :

« Il serait sot de ne pas prêter sérieusement attention à l'évolution positive récente des comportements du Parlement européen, la seule institution de la Communauté qui soit à la fois fédérale et démocratique ⁴⁶ » ⁴⁷.

Dans l'une des résolutions du congrès, le PCB se prononce

« pour la constitution d'un pouvoir législatif européen élu au suffrage universel et pour la désignation par ce pouvoir d'un exécutif responsable devant lui » ⁴⁸.

Quelles sont les raisons qui ont amené les instances dirigeantes à organiser des assises sur ce thème ?

- Il y a, nous semble-t-il, une forme d'engagement européen des dirigeants dans la mesure où il leur semble acquis à cette date que le résultat électoral de 1985 n'était pas conjoncturel. L'horizon belge est bouché. Et certaines personnalités communistes veulent transposer à un niveau plus élevé le rôle d'aiguillon qu'ils ont tenté de jouer sur les socialistes et sur la FGVB.
- Ensuite, l'heure se prêtait bien à cette réunion. Nous nous situons à quelques semaines des élections européennes. « L'Europe » suscite quelque intérêt à ce moment. Le PC essaie d'intervenir publiquement dans le débat.
- A cet élément s'ajoute une prise de conscience plus forte que jamais de la dimension européenne. La prise de contrôle de la Générale de Belgique — le principal holding industriel du pays — en 1988 par le groupe Suez après une tentative d'OPA de Carlo De Benedetti — en pleine crise politique —

montre, si besoin en était, que les décisions macro-économiques se prennent en dehors de la Belgique.

- Dernier facteur non négligeable, la perte de pouvoir dévolu à l'Etat belge se confirme. La réforme de 1988, conçue comme une nouvelle étape transitoire, a étendu le pouvoir aux régions flamande et wallonne et a créé une région bruxelloise⁴⁹. La force de l'Etat belge est en quelque sorte minée par le haut et le bas⁵⁰.

La deuxième composante importante de l'échéance électorale de juin 1989 pour le PCB est la décision des ailes francophone et flamande de ne pas se présenter sous le label « communiste » aux élections. En Flandre, le KPB participe à une liste composée de quelques personnalités progressistes et du parti ouvrier socialiste⁵¹. La liste *Regenboog* (Arc-en-ciel) passe complètement inaperçue⁵².

En Wallonie et à Bruxelles, le débat se révèle extrêmement serré pour savoir si les communistes doivent se présenter. Compte tenu de ce que le Conseil francophone avait, en novembre 1988, entériné le non-avenir électoral du PC⁵³, cette instance propose de ne pas déposer de liste aux élections européennes⁵⁴. Au terme de la discussion congressuelle, les communistes francophones décidèrent par cinquante-neuf voix contre trente-sept et onze abstentions de soutenir cette position en adoptant la résolution suivante :

« Bien que ne présentant pas de liste aux élections européennes, le parti communiste a décidé de ne pas rester absent du débat politique et d'intervenir dans la campagne électorale, notamment sur la nécessité de développement du volet social européen, sur l'avenir des régions dans la perspective de l'intégration européenne et sur l'indispensable démocratisation des institutions »⁵⁵.

Les communistes wallons appellent à voter pour José Happart, candidat de la liste du parti socialiste et figure emblématique du combat wallon⁵⁶. Pour sa part, la fédération bruxelloise du PC invite ses sympathisants à voter pour Raymonde Dury, Bruxelloise et tête de liste socialiste⁵⁷.

Dans le matériel qu'il diffuse à cette occasion, le PC fait campagne autour de quatre mots d'ordre : pour une Europe sociale, une Europe démocratique, une Europe écologique et une Europe pacifique. On retiendra leur soutien à un accroissement des moyens budgétaires de la Communauté par le biais d'« une fiscalité européenne frappant les bénéficiaires des multinationales »⁵⁸ et d'une action significative contre les évasions fiscales.

Les élections européennes de 1989 constituent le dernier point de repère sérieux et significatif des positions communistes sur la question européenne. Après l'année 1989, le PC est descendu sous un seuil rendant son examen difficile dès lors que ses interventions publiques deviennent de plus en plus rares et sont de moins en moins répercutées. Le phénomène est d'ailleurs accentué par la cessation de parution de son quotidien, *Le Drapeau rouge*, le 1^{er} janvier 1991⁵⁹.

Il nous est impossible aujourd'hui de dégager une quelconque position face au traité de Maastricht et au débat qu'il a occasionné. Seuls quelques articles de son bulletin de liaison interne traitent du sujet mais il n'y a aucune référence à une position officielle du PC⁶⁰. Signalons l'intérêt porté à ces problématiques, en particulier celle de « l'europanisation de la gauche », par la revue proche du PC, les *Cahiers marxistes*, mais cette dernière ne reflète plus les attitudes du PCB⁶¹.

9. Conclusions

Si le parti communiste de Belgique a, comme les autres formations communistes d'Europe occidentale, sévèrement condamné les premières institutions européennes, son attitude a néanmoins évolué très rapidement. Avec les Italiens, les communistes belges figurent parmi les premiers à réévaluer leurs premières appréciations envers la Communauté économique européenne, quitte à exprimer leur désaccord avec certaines appréciations soviétiques et d'autres PC européens.

Cette nouvelle approche tient, nous l'avons vu, à certains développements dans les relations internationales et à la pesanteur du « consensus européen » en Belgique. En tant que telle, cette progression s'avère, selon nous, très caractéristique des fonctions que le parti communiste (ne) souhaite (pas) assumer. En 1954, au congrès de Vilvorde, une majorité de congressistes avait rejeté la ligne sectaire qui avait prédominé jusqu'alors et conduit à une logique de forteresse : « qui n'est pas avec nous est forcément contre nous ». Ce changement représente aussi un rejet d'un rôle purement « protestataire » que certains partis communistes ont endossé jusqu'à l'heure actuelle. Au contraire, formation modeste, le PCB essaye d'impulser des initiatives, de jouer un rôle dynamique dans la FGTB à travers les délégués syndicaux communistes et d'agir directement ou indirectement sur les orientations du parti socialiste et d'organisations progressistes. Dans cette logique, un combat contre la Communauté européenne aurait été une négation de cette approche. C'est dans le marché commun et en rapport avec l'europanisme partagé des milieux politiques belges que le PCB souhaite intervenir.

Mais ce facteur n'est pas la seule raison de la transformation du comportement du PCB. La « dimension belge » y est aussi pour beaucoup. Dans un petit pays au taux d'ouverture économique élevé, toute idée de repli ou d'action nationale paraît sans fondement. Profondément insérée dans des relations économiques, commerciales, culturelles ou technologiques internationales, la Belgique a presque vocation à participer pleinement au développement de la CEE. Se pose dès lors la question de définir quelles formes d'organisations préconiser.

Nous l'avons vu, le PCB a endossé une démarche comportant des délégations de souveraineté et s'inscrivant dans une optique fédérale. Ainsi, il sou-

tient, moyennant certaines conditions, l'élection du Parlement européen au suffrage universel et encourage la dotation de nouveaux pouvoirs à cette Assemblée. Cette position le range du côté des partis communistes appuyant un approfondissement fédéral de la Communauté européenne (à savoir principalement le PCI et le PCE) contre la logique de partis comme le PCF, le PCP ou encore le KKE qui rejettent tout pouvoir politique européen. Pourtant, le parti communiste de Belgique n'assumera jamais effectivement et clairement cette approche. En 1984, il reste discret, faute de consensus interne, sur le traité Spinelli et même le congrès de 1989 ne permet pas de dégager une option claire. Cette crainte de choisir nous paraît un des éléments déterminants pour comprendre le comportement du PCB face à sa crise. Partant d'une approche et d'interrogations anticipatrices et novatrices, le parti communiste refuse d'assumer véritablement ses réflexions figeant le plus souvent ce qui apparaissait neuf. Son positionnement à l'égard de la Communauté européenne ou de l'Union soviétique⁶² nous paraît à ce titre révélateur d'une incapacité à concrétiser ses innovations ; incapacité menant en définitive à la paralysie, au silence et finalement aujourd'hui à la disparition dans l'indifférence.

Notes

¹ Aux élections de 1946, il obtient 12,7% sur l'ensemble du territoire (21,5% en Wallonie) et participe au gouvernement de 1944 à 1947.

² L'importance de cette dimension en sciences politiques a bien été mise en évidence dans l'ouvrage : F. MÜLLER-ROMMEL and G. PRIDHAM, *Small Parties in Western Europe. Comparative and National Perspectives*, SAGE Modern Politics Serie, Vol. 27, 1991, 230 pages.

³ Sur la Belgique, voir la contribution de K. DESCHOUWER, « Small Parties in a Small Country : The Belgian Case ».

⁴ A. JDANOV, « Rapport sur la situation internationale présenté à la conférence d'information des neuf partis communistes qui s'est tenue en Pologne à la fin du mois de septembre 1947 », *La Nouvelle critique*, 1947, 32 pages, p. 1.

⁵ E. LALMAND, *Le plan Marshall et l'avenir de la Belgique*, Société populaire d'éditions, 1947, 20 pages, p. 3.

⁶ Résultats électoraux du PCB

	Belgique	Wallonie	Flandre	Bruxelles
1946	12,7	21,5	5,5	17,4
1949	7,5	12,6	3,6	9,5
1950	4,7	7,8	2,5	5,5
1954	3,6	6,7	1,5	3,7
1958	1,9	4,5	1,0	2,7
1961	3,1	6,4	1,0	3,6
1965	4,6	9,5	1,7	4,1
1968	3,3	6,9	1,4	2,4
1971	3,1	5,8	1,6	2,8
1974	3,2	5,8	1,6	4,0
1977	2,7	5,4	1,3	2,7
1978	3,3	5,8	1,9	3,0
1981	2,3	4,2	1,3	2,1
1985	1,1	2,5	0,5	1,2
1987	0,9	1,6	0,5	1,0

⁷ V.I. LÉNINE, « A propos du mot d'ordre des Etats-Unis d'Europe », in LÉNINE, *Œuvres complètes*, 1960, Editions sociales-éditions en langue étrangère, vol. 21, pp. 351-355, p. 352.

⁸ Consultant Robinson and Robinson, *Rapport sur l'industrie charbonnière belge pour l'ECA*, mai 1950, Fonds Max Buset, Institut Emile Vandervelde.

⁹ Paradoxalement, le traité sera mieux accepté par l'organisation syndicale socialiste que par le parti socialiste. Les raisons en sont multiples. L'influence communiste y est proportionnellement plus grande et donc aussi la nécessité de se démarquer. Les mineurs revendiquent un statut particulier dans la FGTB dont les dirigeants n'apprécient pas toujours les volontés d'autonomie. Si l'on ajoute à ce statut particulier et à l'influence communiste qui y est forte, le fait que beaucoup d'entre eux ne sont pas... belges (élément souligné expressément par certains dirigeants syndicaux), on comprend le peu d'intérêt du syndicat en tant que tel pour l'avenir des mines belges et le statut social des mineurs. En 1959, la « restructuration » des mines en Belgique aboutissait à la fermeture des puits wallons et à une limitation des puits limbourgeois. Aujourd'hui, il n'y a plus d'exploitation minière en Belgique.

¹⁰ « L'idée de l'Europe a été reprise et développée par Hitler, non parce qu'elle correspondait à quelque chose de réel, mais parce qu'elle favorisait les menées et les idées de domination hitlérienne. Maintenant l'idée est reprise non pas pour consacrer un état de chose en puissance et dont les premiers symptômes existent, mais pour faciliter une politique déterminée. (...) l'Europe soi-disant en devenir est une Europe dangereusement étriquée. Elle écarterait volontairement et délibérément tout ce qui est Europe centrale, Europe balkanique ou Europe orientale ». J. TERFVE, *Discours prononcé à la Chambre des représentants*, séance du 17 novembre 1953, p. 17.

¹¹ Signalons cependant l'attitude extrêmement autoritaire des principaux dirigeants socialistes et syndicaux, favorables aux plans, envers les personnalités socialistes qui y étaient opposées. Les premiers multiplient les mises en garde contre tout contact avec une organisation à participation communiste. Les syndicats sont verrouillés. La dimension « démocratique » souvent prêtée au fonctionnement des partis socialistes a singulièrement été absente dans ce cas. Les archives du président du parti socialiste, Max Buset (consultables à l'Institut Emile Vandervelde) à cette époque sont sans équivoque.

¹² Voir par exemple N. LOEB, « Les trois grands partis politiques belges et l'intégration européenne », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 433, le 28 février 1969 ; N. LOEB-MAYER, « Les trois grands partis politiques belges et l'intégration européenne » in *Les partis politiques et l'intégration européenne*, Actes du Colloque de Bruges, association des instituts d'études européennes, annuaire 1969-1970, Genève.

¹³ B. DUTOIT, *L'URSS et l'intégration européenne*, Publications de l'Université de Lausanne, 1964, 237 pages, p. 189.

¹⁴ *Ibid.*, p. 191.

¹⁵ C. ZORGBIBE, *L'Europe de l'Est face au Marché commun*, Armand Colin, 1970.

¹⁶ « Lorsqu'on étudie les problèmes liés à l'avenir des institutions de la CEE, l'entrée de la Grande-Bretagne dans le marché commun (l'Europe des patries, l'Europe des régions, etc.), il ne faut pas perdre de vue une réalité incontestable : l'évolution irréversible vers de grands ensembles économiques qui caractérise notre époque », rappelle Jacques Moins en 1969. J. MOINS, « Europe des travailleurs ? », *Cahiers marxistes*, juin-juillet-août 1969, p. 23.

¹⁷ Souligné par nous.

¹⁸ L. VAN GEYT, « Rapport au XXII^e congrès du PCB », *Faits et arguments*, n° 5, juin-juillet 1976, p. 3.

¹⁹ Dans l'ouvrage publié par des économistes communistes ou proches du PCB en 1979, les auteurs, relayant l'opinion exprimée par plusieurs dirigeants, n'hésitaient pas à écrire qu'« en se cantonnant dans la seule dénonciation de l'intégration européenne monopoliste, les partis communistes d'Europe occidentale ne rencontraient pas les préoccupations des masses. Ils s'isolaient, n'occupaient pas leur terrain et laissaient dès lors à la droite l'initiative politique en matière de construction européenne ». GROUPE D'ÉCONOMIE MARXISTE, *Contre-projet pour l'Europe*, Librairie du monde entier, 1979, 425 pages, p. 50.

²⁰ « A l'heure actuelle, les droits de douane frappant le commerce entre les six ont été considérablement abaissés. (...) Ainsi, le marché commun est devenu une réalité politique et économique. (...) [II] ne constitue pas seulement la somme arithmétique des marchés nationaux des pays qui appartiennent à la CEE. Même sous ses formes capitalistes caricaturales, l'intégration économique peut favoriser l'augmentation du volume de production du commerce intérieur et extérieur ». B. DUTOIT, *op. cit.*, p. 211.

²¹ Voir par exemple P. DELWIT, J.M. DE WAELE et J. GOTOVITCH, *L'Europe des communistes*, Complexe, 1992, 353 pages, pp. 197 et suivantes.

²² En évoquant l'hypothétique adhésion dans sa conférence de presse, de Gaulle ne déclare-t-il pas qu'« il est à prévoir que la coalition de tous ses membres [de la CEE] qui seraient très nombreux, très divers, n'y résisterait pas longtemps et, qu'en définitive, il apparaîtrait une communauté atlantique colossale sous dépendance et direction américaines et qui aurait tôt fait d'absorber la Communauté européenne. C'est une hypothèse qui peut parfaitement se justifier aux yeux de certains, mais ce n'est pas du tout ce qu'a voulu faire et ce que fait la France et qui est une construction proprement européenne ». C. DE GAULLE, *Discours et messages. Pour l'effort, 1962-1965*, Plon, 1970, 479 pages, pp. 70-71.

²³ Sur cette question, voir P. DELWIT, « Historique des relations entre la Communauté et les pays de l'Europe centrale et orientale » in *Un défi pour la Communauté européenne : les bouleversements à l'est et au centre du continent*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1991, 297 pages, pp. 7-15.

²⁴ J. TERFVE, « Quelle Europe demain ? », *Cahiers marxistes*, n° 23, mars 1976, p. 7.

²⁵ GROUPE D'ÉCONOMIE MARXISTE, *op. cit.*, p. 350.

²⁶ J. TERFVE, *op. cit.*, p. 7.

²⁷ « La confédération européenne des syndicats a élaboré un programme — et je tiens à rappeler que les deux grandes organisations syndicales qui constituent en Belgique le front commun syndical font partie de cette confédération — qui comporte une série de revendications essentielles qui s'inscrivent dans le même sens que les grandes options économiques et sociales de l'alternative anti-crise dans notre pays et, en ce sens, elles offrent une base solide pour une action solidaire des forces de progrès à l'échelle de la Communauté », proclame Louis Van Geyt trois mois avant les élections européennes de 1979. L. VAN GEYT, « Rapport au XXIII^e congrès du PCB », *Faits et arguments*, n° 48, juin 1979, pp. 14-15.

²⁸ Les résultats des élections sont les suivants :

	Collège francophone			Collège néerlandophone	
	%	élus		%	élus
PRL	17,7	2	PVV	15,3	2
PSC	21,2	3	CVP	48,0	7
PS	27,4	4	BSP	20,9	3
DFD-RW	19,7	2	Volkunie	9,7	1
PCB	5,0		KPB	1,2	

²⁹ La contribution du PCB rédigée par Pierre Joye signifiait clairement — en particulier à l'attention des communistes français et soviétiques à une époque tendue pour le mouvement communiste — l'assimilation de la dimension européenne pour la Belgique et... les communistes belges : « L'internationalisation croissante des échanges et leur augmentation rapide au sein de la CEE fait apparaître que ce n'est pas en s'isolant commercialement qu'un pays comme la Belgique trouvera une solution à ses difficultés actuelles », contribution complétée par l'intervention en séance d'Augustin Duchateau spécifiant que « la Communauté demeure un lieu sur lequel la bataille pour une politique de croissance équilibrée des pays et des régions et de développement de l'emploi peut et doit être menée ». P. JOYE, « La contribution du parti communiste de Belgique à la rencontre des partis communistes des pays capitalistes d'Europe, Bruxelles les 8 et 9 octobre 1980 », *Faits et arguments*, n° 62, décembre 1980, p. 12.

A. DUCHATEAU, « Intervention à la rencontre », *ibid.*, p. 15.

³⁰ Voir par exemple P. JOYE, « Les Etats-Unis contre l'Europe des dix », *Cahiers marxistes*, n° 106, septembre 1982.

³¹ J. DE BROUWERE, « Rapport au comité central du 14 mars 1981 : le PCB, la Belgique et l'Europe dans les rapports de force internationaux », *Faits et arguments*, n° 64, avril 1981, n° 64, p. 8.

Dans son document préparatoire au congrès de février 1982, le rapport du comité central ne fait pourtant référence qu'aux Etats-Unis : « Une Communauté européenne démocratique peut aussi jouer un rôle important dans l'arrêt de la course aux armements et le dépassement de la politique des blocs et dans la progression vers une réelle autonomie européenne à l'égard des Etats-Unis ». « Document préparatoire sur les problèmes du parti. Pour un parti plus uni sur des positions plus claires », *Le Drapeau rouge*, samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 février 1982.

³² « XXV^e congrès national du PCB. Résolutions », *Faits et arguments*, n° 80, avril 1986, p. 6.

³³ PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE, *Manifeste européen du parti communiste*, SPE, 1984, 22 pages, p. 21.

³⁴ *Ibid.*, p. 16.

³⁵ Et ce malgré les efforts de quelques personnalités comme par exemple Jacques Moins, qui appelle ses camarades à réfléchir et à oser aborder les questions posées par ce projet : « Bien des questions se

bousculent. Avant tout, il faudra lever des options, formuler un choix clair. Faut-il oui ou non soutenir des formes qui évoluent vers le fédéralisme européen et limitent les souverainetés nationales qui le sont déjà sur le terrain économique ? (...) Va-t-on favoriser le repli national ou avancer vers les formes fédérales ? Telle est la question posée ». J. MOINS, « Demain quelle Europe ? », *Cahiers marxistes*, n° 124, juin 1984, p. 5.

³⁶ Evoquant le traité Spinelli, Daniel Fedrigo précisait : « Pour ce qui concerne la résolution sur laquelle nous devons nous prononcer, nous l'appuierons mais avec des réserves. Pourquoi cet appui ? Cette résolution invite notre gouvernement à ratifier le projet instituant l'Union européenne. Le projet Spinelli accroît les pouvoirs du Parlement européen et réduit ceux du Conseil européen et du Conseil des ministres. Pourquoi des réserves ? Parce que ce projet accroît les pouvoirs de la Commission même si dans le même temps, il la fait investir avec son programme par le Parlement européen, la Commission devenant ainsi en quelque sorte responsable devant le Parlement européen ». *Le Drapeau rouge*, 26-27 mai 1984.

³⁷ Les résultats des élections sont les suivants :

	Collège francophone			Collège néerlandophone	
	%	élus		%	élus
Ecolo	9,9	1	Agalev	7,1	1
PRL	24,1	3	PVV	14,2	2
PSC	19,5	2	CVP	32,5	4
PS	34,0	5	SP	28,1	4
			Volksunie	13,9	2
PCB	2,8		KPB	0,7	
			Vlaams Blok	2,1	

³⁸ Avant cette échéance, il lui restait deux députés et un sénateur.

³⁹ Le parti socialiste et le socialistische partij qui ont vécu la législature 1981-1985 dans l'opposition ne parviennent pas à vaincre la majorité libérale-chrétienne lors de ces élections.

⁴⁰ « Les années 78-79 ont marqué une rupture, après 25 ans d'oscillation des résultats électoraux autour d'une moyenne d'environ 3% et la suite des mauvais résultats, depuis lors jusqu'à aujourd'hui, ne peut laisser présumer une remontée rapide : l'avenir électoral du PC fait donc question », proclame un document du bureau fédéral bruxellois.

« Vers le xxv^e congrès national du PCB, premier bilan de la discussion dans la fédération bruxelloise », *PCB Bruxelles*, n° 68, février 1986, p. 3.

⁴¹ D. VONCKX, « La gauche en 1992, remplir un vide politique », *Cahiers marxistes*, décembre 1988, n° 164, p. 93.

⁴² Il y a actuellement en Belgique trois communautés — francophone, néerlandophone et germanophone — dont les compétences sont essentiellement d'ordre culturel et, depuis 1988, trois régions — wallonne, flamande et bruxelloise — dont les compétences sont avant tout économiques et sociales.

⁴³ « Texte discuté par le comité central du PCB », *Cahiers marxistes*, n° 152, juin 1987, p. 73.

⁴⁴ « Pistes pour une approche alternative de la construction européenne », in *xxv^e congrès national du PCB-KPB*, Europe 92, Bruxelles 18-19 mars 1989, p. 3.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 3.

⁴⁶ Souligné par nous.

⁴⁷ « Pistes pour une approche alternative de la construction européenne », *op. cit.*, p. 4.

⁴⁸ « Pour une profonde démocratisation de la Communauté », *Faits et arguments*, n° 91, septembre 1989, p. 31.

⁴⁹ Orientation que défend la majorité du parti communiste. Les 18 et 19 février 1989, les communistes francophones votent à l'unanimité moins onze abstentions (bruxelloises) une résolution demandant que la régionalisation soit étendue au crédit, à l'agriculture, au commerce extérieur, à la politique énergétique, aux affaires européennes à « incidences régionales » et à la coopération au développement. « Vers le fédéralisme démocratique », *résolution du congrès du PC*, 18-19 février 1989.

⁵⁰ Dans son rapport au congrès, le président national, Louis Van Geyt, insiste sur cette dimension : « Il peut paraître insolite aux yeux de nos invités que notre congrès consacre presque exclusivement son attention à la dimension européenne de la réflexion et de l'activité des communistes de Belgique. Si notre congrès a choisi ce thème, c'est entre autres parce qu'un avenir commun européen apparaît davantage assuré (ou à tout le moins davantage inéluctable) pour les peuples flamand et wallon et la politique bruxelloise que

l'avenir durable de la structure étatique belge ». « Rapport de L. VAN GEYT au XXVI^e congrès », *Faits et arguments*, n° 91, septembre 1989, p. 25.

⁵¹ Parti trotskyste membre de la IV^e Internationale.

⁵² Elle recueille 26.471 voix sur un total de 3.618.907 de suffrages !

⁵³ « Une première conclusion de ce qui précède : pour l'heure, notre avenir paraît bouché sur le plan électoral et rien ne laisse prévoir un dégageant relativement proche. C'est singulièrement vrai en ce qui concerne les élections européennes de juin 1989. Le Conseil considère que, tout en participant le plus activement possible au débat lié à ce scrutin, il convient cette fois de ne pas déposer de liste de candidats du PC aux « européennes ». « Note de travail sur le devenir du PC approuvée par le Conseil francophone (26 novembre 1988) », *rapport ronéotypé*, 10 pages, p. 4.

⁵⁴ Rappelons qu'il était absolument exclu que le PCB ait un élu. Onze parlementaires francophones de Belgique siègent au Parlement européen, il faut donc récolter environ 10% pour gagner un siège, score inimaginable pour le PCB.

⁵⁵ « Les communistes et les élections européennes », *résolution du congrès du PC*, Bruxelles, 18-19 février 1989.

⁵⁶ Celui-ci a récolté plus de 288.900 voix de préférence, soit 30% des voix recueillies par le parti socialiste.

Les résultats des élections sont les suivants :

	Collège francophone			Collège néerlandophone	
	%	élus		%	élus
Ecolo	16,6	2	Agalev	12,2	1
PRL	18,9	2	PVV	17,1	2
PSC	21,3	2	CVP	34,1	5
PS	38,1	5	SP	20,0	3
			Volksunie	8,7	1
			Vlaams Blok	6,6	1

⁵⁷ Celle-ci a récolté 23.100 voix de préférence.

⁵⁸ PARTI COMMUNISTE, *Europe pour qui ?*, 1989, p. 3.

⁵⁹ Le parti communiste a à cette occasion tenté de lancer un journal progressiste élargi à de nouvelles mouvances de gauche, *Libertés*. Le projet politique et financier fut si peu étudié que quelques mois plus tard, *Libertés* fut liquidé. Depuis le 1^{er} décembre 1992, le PC publie un mensuel, *Avancées*.

⁶⁰ Voir M. MAGIS, « Un énorme besoin d'union, Maastricht. Un sommet dans la stratosphère », *Avancées démocratiques*, n° 100, novembre-décembre 1991 ; M. MAGIS, « Europe ? L'urgence d'un débat », *Avancées démocratiques*, n° 103, mai 1992.

⁶¹ Citons entre autres le numéro spécial « Europe 92, quelles stratégies pour la gauche ? », août-septembre 1989 et le numéro spécial « Démocratie, la dimension internationale », septembre 1992, n° 186.

⁶² Voir à ce sujet P. DELWIT et J.M. DE WAELE, « Decline and Fall of the Communist Party of Belgium » in Paul HEYWOOD and D. BULL, *West European Communist Responses to 1989 and 1991*, Macmillan, 1994 (à paraître).

L'opposition du parti communiste portugais à l'adhésion à la CEE

Carlos CUNHA

« Ce n'est pas le Portugal qui entre dans la Communauté européenne !
C'est la Communauté européenne qui entre dans le Portugal ! »

1. Introduction

Tout au long de son histoire, le parti communiste portugais (PCP)¹ s'est opposé à l'intégration européenne. En 1972 déjà, le PCP critiquait les relations entre l'Association européenne de libre échange (AELE)² et la Communauté économique européenne (CEE)³. Notre contribution analyse les positions du parti communiste à l'égard de l'adhésion du Portugal à la CEE depuis 1972⁴. Pour quelles raisons le PCP s'est-il opposé sans cesse à cette adhésion et, après celle-ci, à toute évolution vers davantage d'intégration européenne ? Comment la lutte du parti communiste contre la CEE a-t-elle évolué ? Quelles ont été les options tactiques et stratégiques poursuivies par le parti ? Qu'espère le PCP en adoptant une attitude aussi hostile ?

L'argumentaire du parti communiste a été très uniforme dans le temps, sans véritable liaison directe avec les développements de la CEE. Néanmoins, pour faciliter notre exposé de ses positions, nous avons distingué quatre étapes :

1. la demande d'adhésion,
2. l'adhésion à la CEE,
3. l'Acte unique européen,
4. le traité de Maastricht.

Nous examinerons les principaux arguments à chaque étape. Généralement, le parti communiste s'est rallié à des arguments que l'on pourrait qualifier de « catastrophistes » et « tiers-mondistes » sur les effets de l'adhésion. Par exemple, il a beaucoup insisté sur l'idée que loin de résoudre les problèmes économiques du Portugal, l'adhésion accroîtrait la dépendance de la nation envers le monde extérieur. Le Portugal serait plus profondément intégré dans la « division internationale du travail voulue par le capital monopolistique » ; entraînant par là même une perte considérable de souveraineté. Le

parti communiste a aussi exigé du gouvernement qu'il informe la population sur le processus d'adhésion et ses conséquences, estimant que cette dernière s'y opposerait si elle était informée. Pendant plusieurs années, le PCP a centré son analyse sur certains secteurs économiques pour montrer l'impact négatif de l'adhésion sur l'économie portugaise. L'un des principaux *leitmotives* a été que la CEE avait plus investi le Portugal que le Portugal n'était entré dans la CEE.

2. La demande d'adhésion

Historiquement, le parti communiste n'a jamais approuvé l'intégration du Portugal dans la Communauté économique européenne. Il a mis constamment en évidence les aspects négatifs de l'intégration européenne.

En avril 1979, le parti organisait un séminaire ouvert aux étudiants, aux travailleurs et à toute autre personne intéressée, consacré à l'adhésion à la Communauté⁵. Il est utile de s'attarder sur certaines des conclusions tirées lors de cette rencontre parce qu'elles sont symptomatiques des éléments que le PCP utilisera contre l'adhésion ou contre l'approfondissement du processus communautaire.

A cette époque, les communistes prétendent que l'entrée du Portugal dans la CEE ne résoudra pas les problèmes économiques et qu'elle n'arrêtera pas la spirale inflationniste ; ce qui contredisait les arguments selon lesquels l'adhésion serait un facteur de croissance pour les nations les moins développées d'Europe occidentale. Les communistes portugais estiment qu'une ouverture des frontières contribuera à augmenter la dette extérieure dans la mesure où il faudra couvrir le déficit commercial qui résultera inévitablement de la forte croissance des importations. Un plus grand endettement subordonnera de plus en plus l'intérêt national aux intérêts étrangers, menaçant de la sorte le secteur bancaire nationalisé. Adhérer à la CEE et, à travers elle, à la division capitaliste internationale du travail, ramènera la nation aux conditions économiques de dépendance qui prévalaient avant et juste après la révolution du 25 avril 1974⁶. A la fin des années soixante-dix, le Portugal avait un secteur primaire arriéré et des secteurs de l'industrie légère (l'électronique) étaient hypertrophiés de sorte que plusieurs étapes du processus de production et leurs marchés respectifs échapperaient au contrôle du pays. Selon les conclusions du séminaire, une adhésion à la CEE bénéficierait aux seuls secteurs présentant un intérêt pour les filiales de firmes multinationales. Par ailleurs, le parti communiste considérait que l'indépendance agricole du Portugal serait menacée par les exportations en provenance de la CEE et des États-Unis. D'une façon plus globale, le PCP présentait les personnalités favorables à l'adhésion comme des hommes-liges des intérêts du capital monopolistique, défaits lors de la révolution et qui voulaient restaurer le capitalisme au Portugal.

Pour le parti communiste, le Portugal devait poursuivre, au contraire, une stratégie de développement adaptée aux besoins du pays et encourager notamment une coopération internationale accrue (autrement dit, développer les potentialités commerciales avec le bloc de l'Est) ⁷.

Un autre argument était que le sous-développement technologique et structurel du pays conduirait à l'échec ou à la fusion de beaucoup d'industries et accélérerait la faillite de petites et moyennes entreprises. Il s'ensuivrait aussi une sous-utilisation des capacités excédentaires d'industries comme la construction navale. De plus, le pays perdrait une grande part de sa souveraineté en matière de droits de pêche et souffrirait, face à la concurrence, en raison de la vétusté de sa flotte ; tous éléments accroissant la dépendance à l'égard de décisions prises hors du Portugal. Il faut y ajouter que les intérêts portugais seraient subordonnés au commerce extérieur et que les grandes surfaces ruineraient nombre de petits détaillants. De même, l'adhésion diminuerait l'accès aux sources d'énergie indépendantes, ce qui entraverait les possibilités de développement d'une politique énergétique propre. Dans la mesure où la Grèce et l'Espagne souhaitaient aussi adhérer à la CEE, le Portugal devrait faire face à une concurrence de plus en plus sévère pour des produits similaires, sur les marchés intérieur et extérieur. L'indépendance en matière judiciaire et législative diminuerait aussi puisque le Portugal serait soumis aux règlements et aux lois de la CEE ⁸.

Ces positions ont été réaffirmées lors du IX^e congrès du parti, en mai 1979 ⁹. Une fois encore, le PCP exposa les raisons de militer contre une adhésion éventuelle du Portugal à la CEE : il affirmait notamment que la volonté d'intégration découlait du désir des forces réactionnaires, des réformistes et des impérialistes de restaurer le capitalisme monopolistique et la domination de type latifundiaire à travers le capitalisme monopolistique d'Etat. Toutefois, le congrès mit davantage l'accent sur l'idée d'un complot plus complexe. L'adhésion était utilisée pour justifier l'avènement d'un gouvernement de droite, l'alliance du PSP avec les partis réactionnaires et une tentative anticonstitutionnelle de modifier la Constitution. D'autre part, l'intégration conduirait à la destruction de vastes pans de l'économie nationale. Le parti communiste soulignait encore le droit de la population à connaître les détails, gardés secrets par le gouvernement, d'une adhésion.

Le PCP reprit ces griefs fondamentaux par la suite avec quelques variantes. En 1980, le parti tint une grande conférence à Porto intitulée « Non au marché commun » ¹⁰. Au début de 1981, le PCP mit en évidence le mécontentement de plusieurs pays membres à l'égard du fonctionnement de la CEE au point d'envisager de s'en retirer (le Royaume-Uni et l'Irlande). Les communistes relevaient aussi les nombreux problèmes minant la CEE — en particulier le chômage — et le fait qu'elle les avait exportés en Grèce. En cas d'adhésion, le Portugal serait lui aussi touché ¹¹.

3. L'adhésion à la CEE

Le Portugal a adhéré officiellement à la CEE en 1986. Le parti communiste intensifia sa campagne et déclara que, jusqu'alors, toutes ses analyses s'étaient vérifiées. Contre les tenants de l'adhésion, le PCP assurait que la CEE n'apporterait aucun bénéfice économique au pays ¹². Il prit l'exemple de l'industrie nationale de la pêche pour prouver que les conséquences de l'adhésion seraient les mêmes que celles que craignait la Norvège, qui l'avait finalement rejetée. Il soutint que la cohabitation entre grandes et petites nations, au sein d'une organisation internationale, mènerait inévitablement à la domination des premières sur les secondes — argument appelé à être développé. Selon le parti communiste, le pays se rendrait de plus en plus compte que les décisions essentielles étaient prises par des bureaucrates éloignés plutôt que par ses propres dirigeants ¹³.

Examinant la situation après neuf mois d'adhésion, le PCP affirma que ses critiques étaient plus justifiées que jamais. Alors que le gouvernement subordonnait les intérêts nationaux à la CEE, le parti communiste prétendit qu'il préservait ceux-ci par l'intermédiaire de ses représentants au Parlement européen. Mais, plus l'intégration du Portugal dans la Communauté devenait effective, plus la situation s'aggravait. L'industrie portugaise était déjà menacée par la concurrence extérieure, principalement espagnole, dans le domaine du textile, de l'acier et des produits en conserves. La CEE commençait à imposer des quotas de production aux agriculteurs — par exemple pour les tomates et en imposant la destruction de vignes. Le Portugal avait même été contraint d'acheter des céréales à la CEE à un prix supérieur de 12% au cours du marché international. Les filiales de multinationales étaient en train de prendre le contrôle des quelques rares secteurs restés compétitifs, comme celui du liège (bouchon), du porto et de la viande. Depuis l'adhésion, la balance commerciale entre le Portugal et la plupart des autres pays membres s'était dégradée. Le pays avait cédé à la division internationale et régionale du travail, perdant son indépendance économique. Généralement plus petites que celles de la CEE, les entreprises portugaises subissaient de plein fouet la concurrence des grandes entités, favorisées au demeurant par la Communauté, notamment dans les secteurs du vin, du lait, des tomates, des olives ou encore dans le secteur énergétique ¹⁴. Le PCP concluait sa démonstration en prétendant être le seul qualifié à défendre le Portugal, maintenant que l'adhésion était une réalité, parce qu'il l'avait combattue avec le plus de véhémence ¹⁵.

Au Parlement européen, les communistes portugais relayèrent ces critiques et soulignent particulièrement le fait que le Portugal n'avait que vingt-quatre sièges sur cinq cent dix-huit, soit une représentation ridicule à leur yeux. Aux élections de juillet 1987, le parti communiste fit campagne au nom de la défense des intérêts du Portugal contre l'emprise communautaire de nature capitaliste ¹⁶.

4. L'Acte unique européen

Après l'entrée du Portugal, le parti communiste s'est montré hostile à tout changement ou à tout développement des institutions de la CEE. Après la signature de l'Acte unique en 1987, le PCP affirmait ainsi que ce nouveau traité permettait à une majorité d'Etats d'imposer leur volonté à une minorité. A l'avenir, le Portugal ne pourrait plus user du droit de veto contre des décisions qui lui seraient défavorables. En outre, l'Acte unique était critiqué dans la mesure où il préfigurait l'établissement d'une politique étrangère et de sécurité commune, affaiblissant plus encore l'indépendance du pays. Il est important de noter que pour nuancer son image d'opposant irréductible à la CEE, le PCP déclare, à ce moment, lutter contre tout ce qui affaiblit l'indépendance portugaise mais ne pas remettre en cause l'appartenance à la CEE¹⁷.

Le parti communiste a dressé un parallèle entre sa lutte contre l'Acte unique européen et son combat contre l'adhésion. Il s'était montré hostile à l'entrée du Portugal dans la CEE car il affirmait que les autres Etats membres de la Communauté exploiteraient un Portugal sous-développé. Une étape supplémentaire dans l'intégration, telle que conçue par l'Acte unique européen, aurait les mêmes effets : une pénétration accrue des intérêts étrangers, un affaiblissement de l'économie intérieure avec pour conséquence, un accroissement du chômage. Néanmoins, cet argument était difficile à étayer dès lors que l'afflux de capitaux en provenance de la CEE avait généré des emplois nouveaux. Qu'importe selon le PCP, le Portugal resterait à la périphérie de l'Europe et fournirait aux monopoles étrangers une main-d'œuvre bon marché. Le parti communiste continua d'insister par ailleurs sur le fait que l'emprise des nations les plus importantes de la Communauté sur les plus petites s'accroîtrait¹⁸. Mais il était clair que depuis l'adhésion, le PCP avait pour objectif de minimiser les dommages causés à la nation, à ses travailleurs, aux petites et aux moyennes entreprises agricoles, aux négociants, aux industriels, etc. et non de faire campagne pour le retrait de la CEE¹⁹.

Comme l'opposition à la CEE s'avérait de plus en plus difficile puisque la Communauté subsidiait de nombreuses initiatives au Portugal, le parti fit valoir qu'en période transitoire la Communauté ne présentait que des aspects favorables et qu'il était impossible de dresser un bilan rigoureux de l'adhésion. Jusqu'à la fin de 1991, le pays pourrait recevoir davantage d'argent qu'il n'en déboursait — alors que le PCP avait prétendu le contraire²⁰. Après 1992, cependant, l'illusion se dissiperait. Que pourrait espérer un Portugal qui recevrait moins de fonds, importerait plus et exporterait moins ? Le PCP soutenait que le déficit commercial grandissant avec la CEE anticipait les problèmes futurs. La libéralisation des transferts de capitaux et des investissements étrangers conduirait à une dépendance accrue vis-à-vis de l'étranger et diminuerait le contrôle du Portugal sur ses propres ressources. Le Portugal devait donc

renégocier son adhésion en des termes plus favorables aux nations européennes les moins développées ²¹.

En préparation au XII^e congrès, le parti communiste organisa une « rencontre nationale » pour discuter du bilan de deux années et demi d'appartenance à la CEE. Il conclut au bien-fondé de son analyse. L'Acte unique européen lui paraissait poser quatre problèmes majeurs.

1. Avec la disparition des frontières, le Portugal se trouvait faire partie d'une Communauté différente de celle à laquelle il avait adhéré. Il devait donc renégocier des conditions plus favorables.
2. La date prévue pour la mise en œuvre de l'Acte unique coïnciderait, dans bien des domaines, avec la fin de la période de transition postérieure à l'adhésion. Le changement n'en serait que plus radical.
3. La révolution scientifique induirait également des problèmes pour le Portugal.
4. Ces transformations s'accompagneraient de privatisations, d'un affaïssissement de la réforme agraire, d'une réduction des droits sociaux et elles augmenteraient l'exploitation du capital dans le pays.

Afin d'affronter ces problèmes, il faudrait imaginer des politiques nouvelles en faveur du développement national. Il faudrait notamment restreindre fortement l'installation et la croissance des filiales de multinationales. Le pays devait prendre des précautions sérieuses en matière d'union monétaire et de taux de change. Le parti communiste discuta en détail des mesures additionnelles à trouver avant les élections au Parlement européen en 1989 ²².

5. Le traité de Maastricht

A la résistance du PCP à l'Acte unique, succéda une fronde contre le traité de Maastricht dont le caractère vague mettait en péril l'indépendance du Portugal et qui n'avait pas fait l'objet d'un vrai débat. L'ouverture des frontières risquait de pénaliser davantage les nations périphériques en raison des surcoûts dûs aux transports si des mesures compensatoires adéquates n'étaient pas prises afin de garantir la compétitivité ²³.

Il était prévu que le Portugal franchisse une nouvelle étape en matière de politique agricole commune (PAC) en 1995, au terme de la seconde phase de l'intégration. A ce moment, les réglementations agricoles de la PAC s'appliqueraient *stricto sensu* au Portugal, sauf en matière de prix des céréales jusqu'en 2001. Suite aux restrictions de l'Accord général sur le commerce et les tarifs (GATT), les prix agricoles devraient être abaissés au niveau des prix mondiaux. Les pressions américaines exercées à travers le GATT, pour réformer les prix et la politique de la CEE, ne prenaient absolument pas en compte la diversité et les besoins spécifiques des différents Etats membres de la CEE ²⁴.

Le PCP se targua alors de son opposition permanente à l'Union européenne. Depuis le début, il avait accusé le gouvernement d'escamoter le con-

tenu du traité afin d'interdire tout débat. Dès l'entrée dans la CEE, le PCP avait affirmé que les autorités gouvernementales s'appropriaient l'information en réduisant les procédures parlementaires de contrôle. Aussi, le parti communiste prit-il des mesures au niveau parlementaire pour susciter un débat sur l'Union européenne.

Insuffisant au plan social, le traité de Maastricht consacre, à ses yeux, une intégration européenne plus poussée sur base d'objectifs néo-libéraux. Même si les décisions finales en matière de politique étrangère et de sécurité commune ne sont pas encore arrêtées, des pas considérables ont été accomplis dans cette voie. Selon le PCP, les décisions prises à Maastricht risquent d'aggraver le « déficit démocratique » en minimisant le travail des parlements, véritables représentants des peuples dans les Etats membres : les décisions importantes sont souvent prises à huis clos par les exécutifs. Et de réclamer un large débat sur l'impact de ces mesures au Portugal, avant la prise de décision au Parlement ²⁵. Ainsi, après s'être opposé à l'adhésion, le parti communiste portugais se bornait-il désormais à stigmatiser le traité de Maastricht, sans remettre en cause l'appartenance à la CEE ²⁶.

Tout au long de 1992, le PCP continua à s'opposer à une intégration plus poussée, sous prétexte qu'elle réduirait les acquis sociaux ²⁷ et diminuerait la démocratie au Portugal en élargissant les pouvoirs de la police et l'accès au fichier des citoyens. Il reprochait au gouvernement d'occulter des questions importantes, comme Timor oriental, la pauvreté, le chômage, etc. Le parti défendait toujours la même ligne : le maintien de la souveraineté portugaise et le rejet du traité de Maastricht à remplacer par une collaboration avec d'autres Etats sur un pied d'égalité. A ce stade, le PCP combattait le traité dans la mouvance de la conférence de quatre jours de juin ²⁸.

Le traité de Maastricht a mobilisé le parti communiste plus que n'importe quelle autre mesure prise auparavant dans le cadre de l'intégration européenne : la monnaie unique, disait-il, réduirait la marge de manœuvre de chaque pays en orientant son économie ; les développements infrastructurels menés à l'aide des fonds de la CEE favoriseraient la domination des multinationales sur l'économie nationale au lieu de rendre les entreprises nationales concurrentielles. Le traité de Maastricht devait aussi conduire à une politique monétaire unifiée.

De plus, dans la logique de son opposition aux engagements portugais dans des actions militaires à l'étranger (golfe Persique, Yougoslavie,...), le parti communiste rejetait la PESG puisque le Portugal serait alors susceptible d'être plus souvent impliqué dans des actions militaires ²⁹.

L'élargissement du droit de vote à la majorité constituait un autre grief des communistes portugais, puisque cela pouvait conduire la Communauté à imposer ses vues à une minorité. En particulier, le PCP reprochait qu'aucune décision ne puisse être prise si le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne s'y

opposaient conjointement, dans la mesure où ces trois Etats totalisent trente voix et que la majorité qualifiée nécessite cinquante-quatre voix sur soixante-seize. En revanche, si la Grèce, le Portugal, l'Irlande et le Danemark s'opposaient à une décision, leurs vingt et une voix se révéleraient insuffisantes pour la bloquer. Les Etats perdraient une part considérable de leur indépendance et de leur souveraineté dans des domaines aussi variés que la politique monétaire, les échanges de devises et le budget, la politique étrangère et la sécurité intérieure. Pire, ces pouvoirs seraient transférés à des organisations supranationales qui ne seraient pas associées à la volonté des citoyens de chaque Etat.

Le PCP vit dans la réaction de la Communauté européenne au « non » danois un exemple de la perte d'autonomie potentielle des petits Etats. Le peu d'égards, voire le mépris pour les intérêts danois, a illustré ce que ferait une organisation internationale face à l'opposition de l'un de ses membres les plus petits.

Comme plusieurs partis portugais recommandaient la tenue d'un référendum populaire sur la ratification du traité de Maastricht, le PCP affirma que pour ce faire, il fallait amender la constitution, ce qui n'était pas envisageable compte tenu des dispositions de révision constitutionnelle. Le parti communiste était opposé par principe à ce procédé. Avec le temps, des opposants internes au parti convinquirent la direction de nuancer son attitude. Le PCP proposa son propre plan de révision de la constitution, limité à la seule possibilité d'organiser un référendum³⁰.

6. Conclusion : le PCP, les critiques et la CEE

Dans les pages qui précèdent, nous avons privilégié la ligne officielle du parti communiste face à la CEE. Mais nombre de voix discordantes se firent entendre au sein du PCP sur le rejet. Depuis 1987, le parti a cessé d'être monolithique et son attitude à l'égard de la CEE a été une des pommes de discorde entre rénovateurs³¹ et orthodoxes. Les rénovateurs dénoncent généralement l'incapacité de certains responsables à comprendre et à s'adapter aux transformations du Portugal, facilitées par la CEE, pour justifier une approche nouvelle du parti communiste. Dans cette perspective, la question de l'appartenance à la CEE est devenue un révélateur des potentialités de changements internes.

Les « orthodoxes » ont toujours la mainmise sur la direction du parti. Alvaro Cunhal en est la personnalité la plus symbolique³². Ses analyses de la société portugaise ont eu un impact profond sur l'opposition du parti communiste à l'adhésion à la CEE. Il insistait sur le fait que les spécificités du Portugal requéraient une approche unique du socialisme, à savoir celle que lui donnait le PCP. Les principaux moyens de production deviendraient la propriété de tout le peuple. Tout un chacun aurait le droit au travail, à l'éducation, aux soins de santé, au logement et au repos. L'exploitation de l'homme par l'homme disparaîtrait³³. Etant donné que le capitalisme monopolistique était plus intéressé

par l'exploitation des ressources nationales que par la modernisation du pays, Cunhal concluait que le Portugal continuerait d'être le pays le moins développé d'Europe occidentale. A ses yeux, le pays était divisé entre un capitalisme monopolistique et une pratique latifundiaire d'une part et, d'autre part, le prolétariat (ouvriers industriels et agricoles), les paysans (petite et moyenne agriculture), la petite bourgeoisie urbaine, quelques secteurs de la bourgeoisie moyenne et les intellectuels³⁴.

Selon Cunhal, dès lors que le capitalisme monopolistique dominait encore l'économie et la politique en Italie, en Espagne et en France, les partis communistes de ces pays devaient s'adapter à la démocratie parlementaire libérale. En revanche, au Portugal, le capitalisme monopolistique et les latifundistes avaient été fort affaiblis par la révolution du 25 avril 1974 de sorte que le PCP n'était pas contraint, comme les partis communistes ouest-européens, à choisir la voie la plus lente — évolutionniste et démocratique-bourgeoise — vers le socialisme. Les dirigeants du PCP clamaient leur attachement au marxisme-léninisme parce qu'il avait permis une transformation radicale non seulement des structures politiques mais aussi des structures socio-économiques de la société portugaise³⁵.

Cunhal insistait sur le fait que le Portugal n'avait pas de classe moyenne très développée et que les communistes européens faisaient fausse route en cherchant à diminuer l'importance de la classe ouvrière au profit des classes moyennes. Tant que la société portugaise — largement agraire — évoluait lentement vers le développement et l'industrialisation, les travailleurs en col bleu demeuraient une force importante au sein du parti communiste. En revanche, si le pays évoluait vers une société post-industrielle, les dirigeants du parti devraient songer à élargir leur base électorale aux classes moyennes mais, selon Cunhal, il ne s'agissait que d'une hypothèse.

Pour Alvaro Cunhal, compte tenu du sous-développement du Portugal, les transformations en cours signifieraient avant tout une industrialisation du pays qui élargirait de la sorte la classe ouvrière. Elles polariseraient aussi certains des groupes politiques qui avaient été alliés aux travailleurs durant la première étape de la révolution³⁶. Néanmoins, les dirigeants du PCP essayèrent de recruter des électeurs dans un éventail des classes sociales aussi large que possible. Plutôt que de critiquer la petite bourgeoisie en tant que classe et risquer de perdre son soutien, les responsables du parti ont attaqué des groupes spécifiques qui aidaient le capitalisme monopolistique et les latifundistes à compenser les pertes causées par la révolution (les grossistes, par exemple)³⁷.

Le sous-développement, un niveau élevé d'analphabétisme et une absence de tradition démocratique, entre autres, convainquirent Cunhal de ce qu'une démocratie libérale ne pouvait fonctionner au Portugal : pour ressembler aux autres pays d'Europe occidentale, le Portugal devait réinstaurer le pouvoir

monopolistique, le capitalisme et le capitalisme monopolistique d'Etat, ce qui irait à l'encontre des théories du PCP.

L'orthodoxie des dirigeants communistes ne pouvait qu'en faire des opposants à l'adhésion à la CEE. Ils ont cependant nettement sous-estimé l'impact de l'entrée du Portugal dans cette organisation. Ils croyaient que la bourgeoisie portugaise refuserait la démocratie et chercherait à restaurer la dictature pour rester compétitive au niveau international. Une intégration accrue dans les économies internationale et européenne, assurait le PCP, ne ferait qu'accroître la menace dictatoriale. Cette analyse s'est révélée fautive étant donné l'aide que la Communauté européenne a fait parvenir au Portugal bien avant l'intégration définitive, en 1991.

Pourquoi le parti communiste s'est-il opposé à l'intégration européenne pendant tant d'années alors que certaines de ses organisations périphériques étaient encouragées à demander des fonds communautaires et à s'impliquer davantage dans les programmes de la CEE ? N'était-ce pas là une reconnaissance *de facto* de la CEE ? L'application des programmes de la CEE a plus souvent aidé le PCP que l'inverse³⁸. Ceci confirme ce que beaucoup d'observateurs avaient pressenti, à savoir que les dirigeants du parti communiste n'avaient pas de position unique sur les transformations affectant la société portugaise. Mais ils n'en défendaient pas moins la ligne officielle : même si le parti retire quelque avantage de ces opportunités économiques, cela ne signifie pas que la CEE ne nuise pas au Portugal ni que ses analyses à long terme soient incorrectes.

L'entrée du Portugal dans la CEE a eu aussi un impact sérieux sur l'organisation syndicale la plus importante, la confédération générale des travailleurs portugais (CGTP), dominée par les communistes. Conséquence d'une modernisation rapide, la confédération affronte désormais une crise syndicale englobant :

- les répercussions de l'adhésion à la CEE ;
- une ouverture plus grande de l'économie aux firmes multinationales ;
- une révolution technologique et un transfert du travail du secteur secondaire vers le secteur tertiaire ;
- une concurrence de plus en plus forte de l'union générale des travailleurs (l'UGT), dominée par les socialistes. C'est à bon droit que la CGTP s'inquiète de la réduction de ses effectifs. Elle s'est aussi préoccupée davantage de s'adapter à la situation économique nouvelle créée par l'appartenance à la CEE et d'étudier son impact sur le travail organisé³⁹.

La crise se traduit aussi par le déclin très significatif du parti communiste, au niveau électoral et en nombre d'affiliés, depuis le début des années quatre-vingt. Il a perdu la moitié de son électorat de l'époque qui s'élevait à environ un million deux cent mille voix⁴⁰. Aussi longtemps que les conditions resteront les mêmes, il sera difficile pour le PCP de changer. Tant que le pays

progressera vers l'industrialisation, les communistes conserveront une certaine base électorale chez les ouvriers et les travailleurs en col blanc du secteur des services. Mais il y a tassement progressif. Le parti se retranche électoralement, avec un peu moins de succès, dans la « ceinture rouge » et chez les travailleurs agraires de l'Alentejo.

Mais si l'on tient compte de son influence dans différentes organisations périphériques, en particulier les syndicats, l'impact du PCP dans la société est bien plus important et plus significatif que les 8,8% atteints aux élections parlementaires de 1991. Nous ne pouvons pas mesurer par le seul indice électoral l'importance et la portée d'un parti qui n'espère pas arriver au pouvoir par la voie électorale. Nous devons aussi garder présent à l'esprit le fait que le PCP a obtenu 8,8% au cours d'élections qui se sont tenues deux mois à peine après que le parti communiste ait apporté son soutien au coup d'Etat en ex-URSS.

En dépit des apparences, de nombreux observateurs estiment qu'une évolution s'est produite dans le parti. Des membres de la « troisième voie », qui espèrent changer le parti, ont affirmé que le parti se transformait bel et bien. Par exemple, lors des élections pour le Parlement européen, la formation communiste a modifié sa propagande et son image électorales. Davantage d'« européens » et des cadres plus jeunes (pas seulement les dirigeants orthodoxes traditionnels) figuraient sur la liste du parti. Aboim Inglês, tête de liste lors des élections européennes précédentes, a été remplacé par Carlos Carvalhas, le nouveau secrétaire général plus ouvert à l'égard de la Communauté européenne. Barros Moura, une personnalité critique, s'est retrouvée en ordre utile pour être élu. La rhétorique et les affiches étaient aussi moins « révolutionnaires » qu'auparavant. Ajoutons qu'Alvaro Cunhal a essayé d'associer des rénovateurs à la direction afin de montrer que le parti conservait son unité. Il l'a fait en plaçant des contestataires en position utile sur les listes électorales européennes ou municipales, mais aussi en leur confiant des postes de responsabilités du parti. Plus récemment, toutefois, plusieurs personnalités ont quitté le parti, dénonçant le caractère purement formel des changements.

D'autres se demandent si les gestes accomplis constituent de véritables modifications ou s'il ne s'agit que d'un trompe-l'œil masquant la permanence des positions traditionnelles. Par exemple, les thèses discutées avant le XII^e congrès acceptaient la démocratie dans le programme mais politiquement, le parti continuait à promouvoir, comme modèle, l'Europe de l'Est d'avant la *perestroïka*. Le programme envisageait l'évolution de la Communauté européenne vers la démocratie. On le voit, les contradictions ne manquent pas dans les thèses, le programme et les statuts du PCP, mettant en évidence la crise traversée par le parti.

Le temps est l'ennemi du PCP. Plus la démocratie durera au Portugal, plus la population intégrera une tradition démocratique. Avec le temps, les nouvelles générations s'habituent à la démocratie libérale et au parlementarisme, ce

qui forcera ce parti communiste orthodoxe soit à s'installer dans la marginalité, soit à évoluer comme le PCI ou le PCE et à faire face aux mêmes contradictions.

En tout état de cause, Alvaro Cunhal paraît peu désireux de changer le parti. Marxiste-léniniste « historique », il ne croit pas à la nécessité de réformes. Il croit à la réversibilité de la situation de l'ex-URSS et en Europe centrale et orientale. Il est sans doute l'un des plus vieux dirigeants communistes « traditionnels ». Il a vu naître et mourir les tentatives de réformes du système en Chine, en Union soviétique et au sein des partis communistes européens. Pour Cunhal, la continuité vers le socialisme est la force la plus grande. La Tchécoslovaquie de 1968, la Hongrie de 1956, le communisme ouest-européen de la fin des années soixante-dix et la *perestroïka* n'ont été que des allers sans retour. Il pense toujours que le marxisme-léninisme et le socialisme scientifique apportent les solutions pour résoudre les problèmes du monde. A ses yeux, la patience est une vertu. C'est une des raisons pour lesquelles il refuse le changement. Les événements feraient partie d'une stratégie d'ensemble. Pourquoi devrait-il croire que les tentatives actuelles de réformes soient durables, voire définitives ? Cunhal a modelé un parti qui a toujours fait preuve de prudence. Le parti est-il léthargique face aux bouleversements du bloc de l'Est ou devrait-il assumer prudemment la continuité ? Il a connu tellement de mutations au cours de son existence qu'il parie sur le caractère temporaire de la situation présente. Pourquoi vouloir s'écarter du marxisme-léninisme dès lors qu'on est convaincu qu'il n'y a pas d'autre voie pour atteindre le socialisme et améliorer la situation économique du prolétariat ? Mais certains dirigeants communistes plus jeunes ne sont pas aussi patients. Ils n'ont pas la même vision stratégique d'ensemble. Aussi, avec le départ d'Alvaro Cunhal, le parti communiste pourrait-il prendre rapidement de nouvelles orientations.

Le PCP maintient son hostilité aux conditions dans lesquelles le Portugal a rejoint la CEE. Il n'exige plus que le Portugal quitte la CEE mais qu'il renégocie son adhésion (ce qui d'une certaine manière reviendrait au même puisque les autres pays de la CEE n'accepteraient pas les propositions du PCP). Selon le parti communiste, la Communauté européenne impose trop de restrictions et de quotas à la production. Ayant approfondi cette problématique durant de nombreuses années, les communistes portugais ont accumulé maints exemples de l'impact de la CEE sur l'économie du pays. Le PCP prétend que la CEE mènera à la récession et à la désorganisation de l'économie, qu'elle augmentera la dette extérieure et le déficit budgétaire et que les conditions de vie de la majorité des Portugais se détérioreront. En guise d'exemple, le parti communiste se réfère souvent aux problèmes qui ont affecté la Grèce après son adhésion à la Communauté européenne. Mais par leur critique anti-communautaire, les communistes portugais visent aussi le gouvernement

portugais, lui reprochant de ne pas informer la population. Les dirigeants semblent pourtant avoir compris que le retrait de la CEE n'était pas envisageable dans un avenir prévisible. Aussi s'efforcent-ils plutôt de limiter la participation du Portugal au fonctionnement et aux évolutions de la Communauté européenne. Le dernier épisode de cette campagne, et le plus militant, est l'opposition radicale du PCP au traité de Maastricht.

Notes

¹ Les citations concernant le PCP se réfèrent, sauf indication contraire, aux positions officielles du parti communiste. Pour une analyse de l'organisation du parti, voir C. CUNHA, *The Portuguese Communist Party's Strategy for Power, 1921-1986*, New York, Garland Publishing Inc., 1992.

² *Avante !*, août 1972. Le Portugal était à ce moment membre de l'AELE.

³ Avec l'ouverture de la CEE de nature plus politique qu'économique, une qualification plus exacte serait Communauté européenne (CE), mais comme le PCP continue d'évoquer la CEE, je ferai de même dans les pages qui suivent.

⁴ Je pars de 1972 dans la mesure où l'on trouve des positions du PCP sur l'intégration européenne.

⁵ Les renseignements qui suivent proviennent d'*O Militante*, juin 1979, n° 48, pp. 28-30.

⁶ Pour plus d'information sur l'analyse du capitalisme monopoliste du PCP, voir *infra*.

⁷ *O Militante*, juin 1979, n° 48, pp. 28-30.

⁸ *Ibid.*

⁹ « IX Congresso, Partido Comunista Português, Resolução », *Avante !*, mai 1979, n° 281.

¹⁰ Les procédures furent publiées sous le titre *Nao ao Mercado Comun*, Edicoes *Avante !*, 1980. Elles ont été reprises dans *O Militante*, juin 1980, n° 60 et *Avante !*, 4 juin 1980.

¹¹ *Avante !*, 28 mai 1981 ; *O Militante*, août 1981, n° 74.

¹² *O Militante*, juin 1986, n° 135.

¹³ « Document du comité central », *O Militante*, octobre 1986, n° 137.

¹⁴ *O Militante*, mai 1987, n° 144, pp. 21-26.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ « Communiqué du comité central », *O Militante*, mai 1987, n° 144, pp. 29-32.

¹⁷ A. CUNHAL, *Desenvolver Portugal : Ano 2000*, Juventude Comunista Portuguesa, 1987, pp. 20-55.

¹⁸ *O Militante*, juillet 1987, n° 146, pp. 11-15 et 24-25.

¹⁹ *CDU - Election News*, juillet 1987.

²⁰ *O Militante*, juin 1986, n° 135, pp. 13-14.

²¹ *O Militante*, février 1988, n° 153, pp. 36-38.

²² *O Militante*, juillet 1988, n° 158, pp. 15-20.

²³ *Avante !*, 12 décembre 1991, p. 16.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Au Portugal, le traité de Maastricht doit être ratifié par le Parlement et non par référendum.

²⁶ Une bonne vue d'ensemble de la position du PCP à l'égard de l'intégration européenne est donnée dans *Avante !*, 23 juillet 1992, pp. 14-15.

²⁷ Le parti communiste ne précise pas ce grief. Il indique que les congés de maternité seraient affectés, mais pas de quelle manière.

²⁸ *Avante !*, 7 juillet 1992, p. 3.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Avante !*, 25 juin 1992, pp. 4-5.

³¹ Pour une analyse approfondie de l'impact des rénovateurs sur le parti, voir Carlos CUNHA, « The Portuguese Communist Party and *perestroïka* : Resistance and Reforms », *Current Politics and Economics of Europe*, vol. 1, n° 2, 1991.

³² Alvaro Cunhal s'est retiré après avoir occupé le poste de secrétaire général de mars 1961 à décembre 1992. Un poste de président du parti a été créé à son intention. Beaucoup d'observateurs estiment qu'il demeure le vrai dirigeant du parti et que Carlos Carvalhas, nouveau secrétaire général, ne serait qu'une marionnette. Il est encore trop tôt à ce jour pour se prononcer.

³³ *O Militante*, mai 1978, pp. 10-13.

³⁴ A. CUNHAL, *Rumo à Vitoria*, Edições Avante, 1979.

³⁵ Interview d'A. Cunhal dans *Opçao*, 1 mars 1977. Pour une analyse des arguments de Cunhal, voir le chapitre 7 de C. CUNHA, *The Portuguese Communist Party's Strategy for Power, 1921-1986*, op. cit.

³⁶ A. CUNHAL, *O Radicalismo Pequeno-Burguês da Fa Fachada Socialista*, Edições Avante, 1974, IV^e édition.

³⁷ Interview de Cunhal dans *Opçao*, 1^{er} mars 1977.

³⁸ Beaucoup de coopératives agraires ont, par exemple, demandé et reçu l'aide de la CEE.

³⁹ *O Jornal*, 5 mai 1986, p. 46.

⁴⁰ *O Militante*, juillet 1989, n^o 170, p. 9.

Les communistes espagnols et la question européenne : du huitième congrès à Maastricht (1972-1992)

Patrick THEURET

Que ce soit sous le franquisme, pendant la procédure d'adhésion (1977-1986) ou depuis son entrée dans la CEE, l'Espagne a toujours manifesté un penchant européeniste.

Sous la dictature, les Espagnols vivaient en marge de l'Europe, comme si celle-ci n'avait commencé qu'au delà des Pyrénées : elle était synonyme de richesse (et d'abord d'emploi), de démocratie, de liberté (de mœurs notamment), bref de tout ce qui était interdit en Espagne. Distance mais aussi fascination : une attitude qui aura des répercussions durables sur la position des Espagnols à l'égard de la CEE.

Pour l'essentiel, avec leurs spécificités, les communistes espagnols partageront le point de vue de leurs compatriotes. Comme eux, depuis 1986 et surtout ces derniers mois, ils font l'expérience de l'intégration, de ses incertitudes et des craintes grandissantes qu'elle suscite. Sous couvert d'une philosophie européenne apparemment intacte et magnifiée, émergent peu à peu les germes d'aspirations identitaires et de conflits sociaux.

1. Le primat du politique

1.1. *L'euroépisme anti-franquiste*

Jusqu'au VIII^e congrès en juillet 1972, le PCE partageait avec l'ensemble du mouvement communiste européen une hostilité de fond et de principe à l'égard de la Communauté économique européenne¹. Presque brusquement, le PCE change alors de position en se prononçant en faveur de l'adhésion de l'Espagne au marché commun². Cette évolution est inscrite dans un contexte de lutte anti-franquiste où l'Europe de la CEE établit des libertés que le PCE réclame pour l'Espagne, en les préconisant comme programme minimum de l'ensemble des opposants à la dictature. Lors du VIII^e congrès, le décalage est grand entre l'Espagne et le reste de l'Europe sur le plan économique aussi. Le PCE y voit une raison de se rallier à la CEE, il juge que « le retard relatif de

l'Espagne à l'égard des pays capitalistes (est) encore plus accentué que dans les années vingt », « la plaçant dans une situation pratiquement coloniale »³ : l'adhésion à la CEE est le moyen d'éviter la marginalisation et de combler le fossé.

Mais, dès l'origine, la réflexion du PCE est dominée par des préoccupations tactiques : les règles du traité de Rome sont « incompatibles avec les structures fascistes ». A cette occasion, le PCE se rapproche des forces d'opposition de tradition européenne, socialistes et démocrates-chrétiens notamment. Il espère par là tout à la fois s'approprier un idéal promis à un grand avenir, rompre son isolement, faire taire ses adversaires qui l'accusent d'appartenir au camp soviétique et s'allier à la bourgeoisie éclairée qui joue la construction européenne contre le franquisme. Enfin, il espère être mieux compris de la diaspora espagnole où se recrutent ses partisans les mieux organisés.

Certes, la CEE est dominée, suivant le PCE, par les forces conservatrices et capitalistes, mais en parfaite cohérence avec sa stratégie d'alliance antifasciste, cette circonstance ne constitue pas un obstacle. Au contraire, le PCE situe aussitôt son combat à l'intérieur même de la CEE à laquelle l'Espagne n'appartient pas, pour s'opposer aux « monopoles qui dirigent le marché commun et en tirent parti à leur propre profit », pour « obtenir, par la lutte des masses de chaque pays, par une plus grande coordination au niveau européen, que la classe ouvrière, les forces progressistes transforment dans un sens démocratique le caractère de la Communauté économique européenne ». A « l'Europe des monopoles », les communistes, comme d'autres, opposent « l'Europe des peuples »⁴.

1.2.L'europhisme du consensus

Après l'introduction de la monarchie parlementaire (1977), l'europhisme tactique anti-franquiste cède la place à un europhisme de consensus politique. Cette évolution rend crédible la proposition politique du PCE : un gouvernement de rassemblement démocratique soutenu par la gauche et la droite modérée. L'aspect social de la question européenne s'estompe progressivement au profit d'un choix institutionnel : consolider la démocratie espagnole et faire entrer l'Espagne dans la CEE.

Aussi le PCE se félicite-t-il de ce que la CEE ait accepté la candidature de l'Espagne⁵. Son dirigeant et économiste attitré Ramon Tamames⁶ précise, à cette occasion, les avantages, escomptés par son parti, de l'intégration. Après les arguments d'ordre économique et social, il met en avant la volonté politique : « la conjoncture historique est cruciale » en raison de « l'élection du Parlement européen (...) au suffrage universel direct et secret ».

Le PCE réitère son engagement et renforce son choix institutionnel lors de son neuvième congrès. Il va même jusqu'à revendiquer une participation politique avant l'intégration :

« Le PCE appuie l'intégration de l'Espagne dans les Communautés européennes. Il s'agit d'une nécessité économique et politique qui résulte du développement des forces productives, de la structure de l'économie espagnole et de son commerce extérieur. L'intégration économique exigera un processus relativement long et compliqué qui ne se déroulera pas sans tensions ni luttes. En revanche, il est important d'obtenir que l'Espagne puisse participer auparavant aux organes de la Communauté. (...) Nous considérons que ceux qui s'opposent à l'entrée de l'Espagne dans le marché commun tournent le dos aux exigences d'un processus démocratique, progressiste, au sein de ladite Communauté ; à une construction européenne équilibrée, dans laquelle l'Europe du Sud ait le poids qui lui revient ⁷.

Et d'ajouter pour confirmer ses options idéologiques,

« le PCE, en préconisant l'entrée de l'Espagne dans la CEE, affirme sa volonté de transformer, aux côtés des autres forces de gauche en Europe, la nature actuelle de la Communauté, dominée par les grands monopoles. Nous aspirons à l'Europe des travailleurs, à l'Europe des peuples ; une Europe unie sur les plans économique et politique, qui ait une politique propre, indépendante, qui ne soit subordonnée ni aux Etats-Unis, ni à l'Union soviétique » ⁸.

L'anti-franquisme revient comme un *leitmotiv* entre 1977 et 1982 : il faut consolider la démocratie espagnole. Manuel Azcarate écrit à ce sujet :

« Pour comprendre la position du parti communiste d'Espagne, il faut prendre en compte les nécessités de la politique intérieure du pays. L'entrée dans le marché commun est incontestablement un facteur de consolidation de la démocratie en Espagne. Il faudrait ici rappeler que, si l'Espagne n'est pas encore membre du marché commun, c'est parce qu'elle était un pays fasciste » ⁹.

Enfin, le PCE espère voir la gauche devenir majoritaire en Europe : en Europe du Nord, sociaux-démocrates et travaillistes dominant ; l'Europe du Sud semble sur le point de basculer avec les résultats du PCI en 1976 et surtout de la gauche française en 1977, les trois anciennes dictatures paraissant, à l'instar du Portugal, à la portée des formations de gauche. Il suffira de quelques mois pour briser cet espoir et voir la conjoncture s'inverser au profit de la droite ¹⁰.

1.3. Le soutien au traité d'adhésion

Une des difficultés à soutenir l'adhésion de l'Espagne à la CEE fut l'amalgame répété entre adhésion à la CEE et à l'OTAN. Le consensus européen en était terni. Amorcée en 1981 par le gouvernement de droite de Leopoldo Calvo Sotelo, malgré l'opposition des parlementaires de gauche, l'adhésion à l'OTAN se réalisera sous le gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez et sera ratifiée par voie de référendum le 12 mars 1986. Le PCE protestera, d'abord avec le PSOE, puis seul en tant que force parlementaire espagnole, contre l'« amalgame » effectué par les « atlantistes » entre l'adhésion à l'une et à l'autre des deux institutions internationales.

Entre temps, l'Espagne intègre la CEE le 1^{er} janvier 1986. Tout au long du processus d'adhésion, le soutien du PCE ne s'est jamais démenti et les quatre parlementaires du groupe communiste ont voté le traité d'adhésion. Mais ce soutien a changé de nature dans le temps. De revendicatif le PCE s'est mué en observateur critique ; d'autre part, les organisations qui font sécession adoptent, sur ce point, des positions plus réticentes, voire hostiles. Plus fondamentalement, fin 1982, les communistes espagnols sont marginalisés face à un gouvernement socialiste et retrouvent à ce moment une combativité sociale bridée entre 1977 et 1981.

2. Les fruits de l'expérience : crise politique et retour de l'économie

A partir de 1979-80, le PCE entre dans un long processus de crise interne nourrie par le contexte de mutations politiques en Espagne. Dans ce contexte, les communistes espagnols jugent l'expérience de l'intégration de manière de plus en plus négative. Elle tend à se confondre avec l'ensemble de la politique néo-libérale du gouvernement socialiste espagnol. Elle n'entame pas, pour autant, l'européisme philosophique.

2.1. Les doutes et les critiques croissants parmi les communistes

Dans la crise que traverse le communisme espagnol à partir du tournant des années quatre-vingt, l'attitude vis-à-vis de la construction européenne constitue un assez bon indicateur du positionnement politique global. Sur une échelle d'attitude gauche-droite, l'hostilité vient de gauche, l'adhésion de droite. Cette dernière s'est peu développée de manière autonome tant elle s'est longtemps confondue avec les positions officielles du PCE.

2.2. L'européisme de la « droite » communiste : l'eurocommunisme rénovateur

L'eurocommunisme rénovateur accentue les tendances européistes du tronc central du PCE en faisant de l'européisme une clé de l'identité eurocommuniste face, notamment, aux communistes « traditionnels » en recherchant plus que d'autres à s'amarrer au PCI.

Principal leader rénovateur, exclu du CC en septembre 1981, Manuel Azcarate met en évidence la dimension européenne des solutions pour différencier les « eurocommunistes espagnols »¹¹ :

« Les nouvelles contradictions dans les sociétés capitalistes, la crise que nous traversons et la stratégie eurocommuniste exigent de considérer quel type de parti est le plus capable de réaliser cette stratégie. (...) C'est un problème qui n'est pas seulement espagnol mais européen »¹².

Plus tard, Enrique Curiel, ancien secrétaire général adjoint du PCE, démissionnaire depuis la fin 1987, et qui amorce discrètement un rapprochement avec le PSOE, annonce, en mai 1989, la création d'une « Fondation Europe »,

qui va servir d'ultime « intermédiaire » pour négocier l'adhésion collective au PSOE. Curiel la définit comme le réceptacle du « secteur eurocommuniste du PCE », œuvrant « en liaison avec les réflexions européennes, surtout celles du parti social-démocrate allemand et du parti communiste italien »¹³. Le soutien au traité de Maastricht donnera, pour la première fois, l'occasion à ce courant du communisme espagnol de se révéler de manière autonome en devenant minoritaire.

2.3. Les réticences et l'hostilité de la « gauche » communiste

Contrairement à la tradition précédente, ce courant interne a pu longtemps s'appuyer sur un réel mouvement social en Espagne. Idéologiquement, il se rattache aux analyses classiques des partis communistes des années cinquante et soixante. L'hostilité à la CEE est fondée sur son caractère capitaliste et son orientation fédéraliste. Toutes les oppositions de gauche apparues durant la période considérée ont critiqué la position officielle du PCE. C'est le cas des groupuscules dissidents dits « prosoviétiques » des années soixante-dix même s'ils restent fort modestes et longtemps marginaux¹⁴.

Entre 1978 et 1981, l'éclatement de la crise du PCE fait apparaître une nouvelle génération d'oppositions de gauche dont des Catalans constituent le fer de lance. L'hostilité de principe à l'adhésion de l'Espagne au marché commun ne constitue pas alors un thème mobilisateur. Sa prise en compte s'enchaîne comme une conséquence logique du processus de maturation de la scission du parti¹⁵.

Enfin, en 1983-84, tandis que les dissidences précédentes se regroupent au sein d'un parti communiste des peuples d'Espagne (PCPE) « sur base du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien », une nouvelle opposition interne apparaît autour de l'ancien secrétaire général Santiago Carrillo et de l'ancien responsable international Jaime Ballesteros. Sans faire de la question européenne un axe essentiel de sa critique, Carrillo se démarque de l'enthousiasme en faveur de l'adhésion à la CEE, qu'il avait contribué à forger dans la décennie précédente. Dès 1983, il tend à se différencier quelque peu :

« tout en maintenant la perspective de notre intégration en Europe, nous communistes, devrions réfléchir beaucoup avant d'approuver une intégration faite au nom du prestige dans des conditions défavorables »¹⁶.

Au fur et à mesure que s'accroît la contradiction avec le groupe dirigeant du PCE, Santiago Carrillo renforce ses divergences sur la question européenne, qui atteignent leur paroxysme au moment de la ratification du traité d'adhésion, qui coïncide avec le dénouement du conflit interne. « Le plus clair, écrit-il, c'est ce que le traité va signifier : 1. plus de chômage ; 2. de nouvelles réductions de salaire ; 3. une augmentation du coût de la vie »¹⁷. Carrillo, pour autant, n'a pas voté contre l'adhésion ; c'est le traité qui est critiqué et non le principe. Au moment du vote, il tient à se distinguer de ses camara-

des en s'arrangeant pour être absent de la salle. Cette attitude est à interpréter essentiellement, dans le contexte des conflits au sein du mouvement communiste espagnol, comme une critique de gauche face à la direction du PCE.

D'emblée, Jaime Ballesteros se montre plus radical dans sa critique. Dans le journal de son courant *Ahora*, il écrit notamment :

« Il y a des pays européens qui ont choisi une alternative distincte à l'entrée dans la CEE. Pourquoi l'Espagne ne pourrait-elle le faire si le traité d'adhésion que lui soumet la CEE venait à être inacceptable ? »¹⁸.

Six mois plus tard, en novembre 1984, avec cinq autres membres du comité central et plusieurs centaines de militants, il quitte le PCE. Sa lettre de démission fait essentiellement état de son désaccord à l'égard de l'attitude du PCE vis-à-vis de l'entrée de l'Espagne dans la CEE¹⁹. Peu après, l'adhésion de son courant est acceptée au PCPE.

Jaime Ballesteros trouve un parti qui depuis sa création, en janvier 1984, a adopté une position de principe : « le PCPE dénonce « l'européisme » comme la force qu'acquiert actuellement l'idéologie de l'impérialisme en Europe occidentale. L'idéologie de la bourgeoisie monopoliste a influencé les partis d'origine ouvrière qui ont tendu à européiser leur politique ». Le PCPE et le PCC mènent une campagne permanente contre l'entrée dans la CEE. Cette attitude les rapproche des grands PC européens, hormis le PCI.

Lors des premières élections européennes au suffrage universel direct, en 1987, le PCPE allié du PCE dans la coalition gauche unie (IU) s'incline devant la position majoritaire de ce dernier. Au scrutin de 1989, en revanche, dégagé des contraintes de la gauche unie dont il a été exclu, le PCPE mène campagne sur le thème « face au marché commun, votez communiste », ce qui lui permet de se démarquer nettement d'IU, après trois années de collaboration. Ces élections tombent même à point nommé pour un parti qui sort de sa plus grave crise et cherche à reconstruire son identité face à un PCE qui vient d'absorber, début 1989, la moitié de sa direction et l'immense majorité de ses élus. Ceux-ci à l'inverse, peu après avoir rejoint le PCE, semblent parfaitement à l'aise lors de la conférence nationale sur l'Europe qui apporte notamment son soutien à l'Acte unique européen.

A partir de 1983, l'européisme s'affaiblit parmi les communistes espagnols. L'accentuation de la tension Est-Ouest, l'effondrement électoral du PCE, l'arrivée du PSOE au pouvoir et la division du communisme espagnol sont autant de facteurs qui, après l'intermède « gorbatchévien », sont intimement liés à la revalorisation de la question européenne au sein du PCE.

En plein débat sur l'Acte unique européen et après un congrès d'unité rompant avec la scissiparité habituelle depuis plusieurs années, le PCE tient une conférence nationale exclusivement consacrée à la question européenne, en janvier 1989. L'Acte unique, qui avait pourtant été ratifié par les députés communistes, essuie quelques durs reproches :

« Ce qui est craint, c'est la division de l'Europe en « deux groupes », un riche et un pauvre ; la frontière ne s'établissant pas seulement entre nations mais en leur sein (...) ce qui met en évidence qu'il s'agit fondamentalement d'un problème de classes plus que d'un problème national ».

Pour autant, le PCE entend encore sauvegarder son choix politique et ajoute :

« ce qui précède ne signifie pas que la classe ouvrière doive rejeter le marché intérieur. Car il faut doter d'une base économique le projet politique de l'unité européenne. En second lieu, parce que la population laborieuse a un intérêt évident à améliorer sa qualité de vie — c'est sa dimension « consommateur ». (...) D'autre part, le processus de mise en place du marché intérieur est à ce niveau irréversible. La classe ouvrière d'aucun pays n'a le moindre intérêt à se marginaliser du processus »²⁰.

Fidèle à son choix politique, le PCE conçoit le versant économique et social comme indépendant du premier et le juge désormais « en retard ».

La confédération syndicale des commissions ouvrières (CCOO) dont les cadres sont, dans leur immense majorité, communistes, s'inspire fondamentalement des mêmes principes philosophiques européistes que le PCE. Toutefois, la nécessité d'examiner la question de l'adhésion du point de vue syndical la conduit à entamer sérieusement la base concrète de ses présupposés idéologiques. Le mouvement ouvrier connaît en effet dans les années quatre-vingt une double évolution : il se distancie des partis (PCE et PSOE) et il se radicalise. Ce double mouvement est symbolisé par la grève générale du 14 décembre 1988 qui rassemble 85% des salariés du pays et paralyse tout le pays durant vingt-quatre heures. Démonstration de force sans précédent dans l'histoire espagnole, cette grève est préparée conjointement par les commissions ouvrières et l'UGT. Cette dernière consacre alors sa rupture avec le parti au pouvoir auquel elle était organiquement liée. Cette rupture accentue la distance prise peu à peu par les CCOO vis-à-vis du PCE, à partir de 1979.

A l'occasion de leur congrès de juin 1984, les commissions ouvrières rappellent leur choix d'un « appui à l'intégration de l'Espagne au sein de la CEE, en tant qu'espace géographique le plus important de nos relations économiques — absorbant 50% de notre commerce extérieur ». La position est mise sur le même pied que l'adhésion des CCOO à la Confédération européenne des syndicats (CES). Mais l'inquiétude s'empare des syndicalistes au fil des négociations : « une adhésion précipitée qui ne tienne pas compte de tous les facteurs pourrait entraîner des préjudices plus grands que les bénéfiques, elle empêcherait une avancée en Europe et s'opposerait à de larges couches de la population concernée »²¹.

Deux ans après l'entrée de l'Espagne dans le marché commun en décembre 1987, le IV^e congrès dresse un bilan négatif caractérisé par :

« une nette détérioration du solde de la balance commerciale, qui a enregistré un déficit de cent soixante-six milliards de pesetas contre un bénéfice de deux cent

soixante-dix-huit milliards en 1985 (...); tandis que les exportations espagnoles en direction des pays de la Communauté augmentent de 6,8%, les importations espagnoles de produits de ces pays le font à raison de 32% ».

Selon les commissions ouvrières, le gouvernement Gonzalez a « signé un traité d'intégration déséquilibré sur le plan sectoriel » dans un contexte « d'absence de compétitivité internationale » et de « graves déséquilibres de l'économie espagnole, plus particulièrement quant à sa dépendance vis-à-vis des importations de biens d'équipement et de technologies »²².

Secrétaire général, Marcelino Camacho joue un rôle actif dans le renforcement des positions critiques de la confédération. Elu à une présidence plutôt honorifique, il est alors remplacé par Antonio Gutierrez qui, lui, cache de moins en moins son européisme militant.

Au v^e congrès, en décembre 1991, les tenants de l'européisme l'emportent. Le climat est marqué par le premier anniversaire de l'adhésion à la CES. Pour ce qui concerne le syndicalisme international, l'interdiction d'affiliation (qui visait essentiellement la FSM) est levée. La majorité syndicale autour de Gutierrez est dirigée par des cadres proches de la minorité du PCE, qui se caractérise entre autres par un engouement pour l'Europe et s'oppose aux partisans de Camacho. Pour l'essentiel, pourtant, les critiques adressées à la CEE sur les plans économique et social ne s'atténuent pas, dénotant, *a contrario*, leur persistance malgré les changements de direction.

Les CCOO s'inquiètent du renforcement d'une Europe à deux vitesses excluant l'Espagne du triangle Milan-Francfort-Londres. L'Acte unique européen est accusé de favoriser cette évolution en séparant les Européens en deux groupes : ceux qui s'enrichissent grâce à la spécialisation et la haute technologie et ceux qui tirent parti des avantages comparatifs liés aux bas coûts salariaux. L'Union économique et monétaire qui « approfondira de fait les inégalités » préoccupe les commissions ouvrières, tout comme le poids grandissant de l'Allemagne au plan mondial et la « segmentation des hiérarchies professionnelles », encouragée par la flexibilité du marché du travail. En revanche, sur le plan politique, l'européisme s'accroît, les CCOO continuent d'œuvrer à l'Union politique en préconisant même « un Etat européen de type fédéral, en commençant par les douze »²³.

En ce qui concerne les jeunes communistes, le v^e congrès de juin 1990 marque un tournant de l'histoire de l'organisation depuis 1977. Durant une quinzaine d'années, l'UJCE avait toujours appuyé les secteurs les plus « rénovateurs » du parti, où se recrutaient également les européistes les plus convaincus. Pour la première fois, les courants de gauche²⁴, à une très courte majorité, amendent en profondeur les textes et prennent la direction de l'organisation. La question européenne est parmi les plus controversées :

« Nous ne croyons pas que l'intégration européenne devienne bénéfique pour les travailleurs espagnols, et encore moins pour ceux du reste du monde,

particulièrement pour ceux du tiers-monde. Les travailleurs espagnols n'ont d'avenir meilleur ni à l'intérieur, ni hors de l'Europe, parce que les travailleurs espagnols n'ont aucun avenir au sein d'une Europe capitaliste. (...) L'interdépendance des relations économiques, et de plus en plus politiques, engendre un renforcement des contraintes pour le développement des pays du tiers-monde dans le cadre de limites politiques très claires : démocratie parlementaire, économie de marché, libéralisme, etc. »²⁵.

3. Les relations avec les forces européennes de gauche

3.1. *L'eurocommunisme*

Dans les années soixante-dix, la notion d'eurocommunisme caractérise l'évolution du PCE, en politique intérieure comme en politique étrangère. L'évolution des positions sur la question européenne figure parmi ces points de repères²⁶. Le choix européiste se heurte alors à celui de la majorité des organisations communistes d'Europe occidentale et réunit principalement le PCE et le PCI. Les communistes espagnols participent à la campagne électorale des seuls communistes italiens aux élections européennes de juin 1979.

3.2. *La référence italienne*

Le PCE accorde un énorme crédit au PCI : c'est le parti de la réflexion stratégique occidentale avec Gramsci, de l'indépendance vis-à-vis de Moscou avec Togliatti, de la poussée électorale spectaculaire des années soixante-dix avec Berlinguer. Le PCI, c'est également le symbole du parti de masse influent chez les ouvriers comme chez les intellectuels ; c'est le parti au mode de fonctionnement démocratique et tolérant. Toutes ces images sont encore bien présentes à la fin des années quatre-vingt. En janvier 1989, la v^e conférence faisait toujours référence à cette dimension :

« Nous devons mettre en évidence le fait que notre option européenne était originale parmi les communistes européens, à un moment où la majorité des PC continuaient à rejeter la Communauté, à l'exception du PCI »²⁷.

Mais l'aura du PCI s'est tout de même ternie aux yeux de nombre de militants du PCE. Il est aussi le parti qui, en pleine campagne référendaire sur l'adhésion de l'Espagne à l'OTAN, venait expliquer qu'il voterait « oui » alors que le PCE appelait à voter « non ». Il incarne aussi la « social-démocratisation » pour les adversaires de l'eurocommunisme qui viennent de rejoindre le PCE²⁸. Enfin, le PCI a brisé le rêve espagnol : une unité des communistes au niveau européen.

3.3. *L'intermède « gorbatchévien » : les convergences superficielles*

Durant sa période phare, les positions de Gorbatchev servent de référence aux trois formations communistes espagnoles : le PCE, le PCPE et le PTE que fonde Carrillo en 1986 après son exclusion du comité central. Carrillo est le

plus fervent partisan de Gorbatchev, accusant les deux autres partis de tiédeur, voire de duplicité. Il opère à cette occasion un nouveau revirement en passant d'une critique de gauche à une critique de droite du PCE pour retrouver, sous couvert de « gorbatchévisme », son eurocommunisme d'antan. L'approche de la question européenne s'en ressent. Adolfo Pinedo, secrétaire général du PTE, s'exprime ainsi à la conférence nationale en mars 1990 :

« Nous croyons nécessaire d'accélérer le processus d'intégration de la CEE, sur les plans financier et politique. Sans cela, nous pourrions assister à la renaissance de vieux nationalismes. (...) La CEE doit établir une politique de coopération avec les pays du COMECON. Cette coopération peut être la base du projet de « maison commune européenne » ».

Cette « maison commune » est aussi appelée de ses vœux par le PCE et le PCPE.

3.4. Le groupe parlementaire européen et le mouvement communiste ouest-européen

L'appartenance à la CEE et la participation espagnole au Parlement européen renforcent les liens avec les autres forces politiques présentes dans cette enceinte. Les représentants du PCE et d'IU s'inscrivent immédiatement au groupe communiste et apparentés²⁹. Ce groupe présente l'avantage de réunir toutes les grandes formations communistes européennes partagées alors sur l'attitude à adopter à l'égard de la CEE. Les positions représentées dans ce groupe parlementaire reflètent la diversité des références du mouvement communiste européen (notamment les PC italien et portugais).

Depuis le milieu des années soixante-dix, il importe avant tout, pour la majorité du PCE, de ne pas se couper du PCI, force dominante parmi les formations communistes d'Europe occidentale³⁰ pour profiter si possible de sa dynamique. Le PCI constitue un pont vers les formations sociales-démocrates et évite un tête-à-tête avec les forces communistes jugées plus traditionalistes et plus favorables à l'Union soviétique. A ce moment, le PC portugais constitue pour une minorité très active du mouvement communiste espagnol une référence symétrique au PCI³¹.

La rupture au sein du mouvement communiste espagnol intervient avant celle du mouvement communiste européen. Durant plusieurs années, les différentes formations communistes espagnoles se réclament du même groupe parlementaire européen. Lorsque le PCC organise, par exemple, en mars 1984, des journées de débat sur le thème « non au marché commun », il accueille des participants de haut niveau des PC grec et portugais³².

3.5. La rupture au sein du groupe communiste et apparentés

Pour le PCE, le groupe européen est plus qu'un groupe parlementaire : il incarne l'eurocommunisme. Aussi n'est-il pas surprenant de voir le PCE angoissé à l'idée que ce groupe hautement symbolique se brise. Lorsque le PCI

annonce son intention de le quitter pour créer son propre groupe, la majeure partie des cadres de trajectoire « eurocommuniste » opte avec plus ou moins d'enthousiasme pour le PCI.

Les communistes italiens ont décidé de faire cavalier seul en se débarrassant des PC grec, portugais et français trop encombrants dans le processus de rapprochement avec les socialistes. Le PCE jugeait cette évolution presque inévitable :

« nous savions depuis des mois et nous l'avions dit lors de la rencontre des députés européens à Madrid, que le groupe en tant que tel était fissuré par son manque de cohérence programmatique et par l'absence de normes adaptées et raisonnables de fonctionnement »³³.

Les communistes espagnols réclament pourtant un « ultime effort unitaire ». Si cet effort ne sauve pas le groupe moribond, il oblige néanmoins le PCI à modifier sa déclaration de principes pour la constitution du groupe. Il renonce à une rédaction privilégiant les liens avec le seul groupe socialiste³⁴. Plus encore, et pour son seul compte, le PCE déclare souhaiter maintenir « des contacts systématiques avec les composantes du groupe antérieur, sans exception »³⁵. Julio Anguita attribue cette situation au « succès de nos discussions avec les forces communistes : nous avons garanti les trois éléments qui me paraissent fondamentaux dans notre projet : un programme cohérent, la relation programmatique avec d'autres forces et l'autonomie de notre politique dans la mesure où le sens unitaire de notre proposition n'a rien à voir avec la relation subalterne vis-à-vis des autres et des socialistes en particulier »³⁶. Cette volonté de relations privilégiées conforte la position adoptée lors de la v^e conférence, soit six mois plus tôt :

« En traitant des relations entre les différents partis communistes d'Europe occidentale et des possibles relations de coopération, coordination et de programme commun, il existe toujours un fond d'inquiétude ou de tabou basé sur l'expérience historique de la III^e Internationale. Sans entrer à présent dans ce débat, il est, en revanche, utile que nous reprenions avec objectivité la rationalité d'une activité objective et concrète avec ceux qui, avec des différences plus ou moins marquées, forment avec nous un courant idéologique, ont un patrimoine idéologique commun, partagent nos objectifs et, en définitive, une histoire marquée par plusieurs inflexions »³⁷.

Finalement, la gauche unie se retrouve aux côtés du PCI au sein du groupe gauche unitaire européenne. Celui-ci compte vingt-huit membres dont vingt-deux du PCI, quatre d'IU, un de la gauche grecque et un représentant du PSP danois. Son président est italien et son vice-président, Antonio Guttierrez Diaz, est catalan. Après une année d'activité, le groupe IU dressait un bilan satisfaisant de son expérience :

« depuis le début de la législature, en coopération avec les vingt-neuf députés écologistes, les quatorze représentants de la coalition des gauches et avec les cent

quatre-vingts membres du groupe socialiste, avec lequel nous conservons une étroite coordination de fonctionnement, les vingt-huit députés de la gauche unitaire européenne ont contribué à la construction d'une majorité de gauche et de progrès constituée de deux cent cinquante et une voix contre deux cent quarante-trois à la droite »³⁸.

3.6. *Recomposition au niveau européen : sur les décombres du PCI*

Avec l'effondrement des régimes d'Europe de l'Est, l'événement majeur pour le communisme ouest-européen est de loin la transformation du PCI en parti démocratique de la gauche (PDS), suivie de la scission qui a conduit à la création ultérieure du parti de la refondation communiste (PRC). Le PCI présentait l'image d'un communisme puissant, moderne, indépendant, d'une intelligence brillante et subtile... face à un communisme perçu par ailleurs comme faiblissant, archaïque, pro-soviétique et à l'esprit dogmatique. Le PCE avait opté pour la voie italienne mais dans le cadre du mouvement communiste. Les perceptions se modifièrent au fur et à mesure que le PCI s'en éloigna. Pour beaucoup, toutes ces qualités n'avaient pas de sens sans la première d'entre elles : être communiste.

En se transformant, le PCI obligea le PCE à choisir entre le suivre ou rester communiste. La majorité des communistes espagnols souhaitait demeurer « communiste » ; elle obligea les minorités favorables au PCI à se marginaliser les unes après les autres, tandis qu'au niveau international, elle préféra se lier à un mouvement communiste en recomposition plutôt qu'à l'Internationale socialiste comme l'avait fait le PDS. La situation en Italie sema le trouble. Le PCI avait réussi là où le PCE avait échoué : avoir une organisation unique mais plurielle. Que puissent cohabiter dans un même parti Napolitano et Cossuta en faisait rêver plus d'un. L'apparition du PRC changea brutalement les données. Son relatif succès vis-à-vis du PDS accéléra la reconsidération de la question italienne en Espagne. Une rupture se produisit pour la majorité du PCE. Les liens avec les autres forces communistes se renforcèrent.

Lors d'une réunion, à Lisbonne, des partis communistes de la zone méditerranéenne, le représentant du PCE, Manuel Monereo³⁹, se montra un des plus enthousiastes, déclarant notamment :

« tout le monde a le droit de se réunir, excepté les communistes. Tous possèdent une Internationale, tiennent des réunions, et l'on accueille encore avec étonnement le fait que les communistes se réunissent »⁴⁰.

Ces relations n'affectent pourtant pas le groupe parlementaire européen.

4. Le traité de Maastricht, le plan de convergence et la grève générale

4.1. *Maastricht : l'europhisme du PCE se scinde*

Le traité de Maastricht est conclu au moment où les communistes espagnols, divisés, s'approprièrent à tenir leur XIII^e congrès. Partisans du maintien d'un

parti communiste indépendant au sein de la gauche unie, animés par le secrétaire général Julio Anguita, et partisans d'une fusion progressive, animés par le responsable international Francisco Palero, s'affrontent depuis l'été.

Contrairement à l'Acte unique européen, le traité de Maastricht est l'objet de vives critiques de la part de la direction du PCE. Dans son rapport introductif, Julio Anguita qualifie les résultats du Conseil européen de « timide avancée » privilégiant « les aspects monétaires et financiers du libéralisme économique » négligeant la création d'« un véritable espace économique et social intégré », légitimant les « politiques monétaires et fiscales restrictives », refusant au « Parlement européen les nécessaires pouvoirs législatifs et de contrôle en matière policière, judiciaire, de sécurité ou de défense » et fondant « la politique de sécurité commune (...) sur l'UEO et sur l'OTAN »⁴¹.

Les plus européistes des délégués jugent cette critique excessive et se font les avocats d'une appréciation plus favorable. Le leader des Catalans (PSUC), Rafaël Ribo, met à l'actif de Maastricht plusieurs mérites et notamment : les avancées en matière d'union politique, monétaire, de défense, etc. Il propose également la constitution d'une formation politique de gauche européenne. Francisco Palero, qui compte dans son courant interne la totalité des députés européens, lui emboîte le pas⁴².

Les adversaires les plus décidés de Maastricht se situent, symétriquement, à l'aile gauche du PCE. Marcelino Camacho, président des commissions ouvrières et porte-parole des délégués madrilènes, s'insurge contre les gaspillages de la CEE et son mépris de la misère du tiers-monde. Le porte-parole de la délégation d'Estrémadure accuse la CEE de mettre en place un plan de « désertification rurale ».

La division au XIII^e congrès ne recouvra qu'imparfaitement les divergences sur Maastricht ; l'année 1992 structure et fige les clivages internes.

4.2. Du plan de convergence à la grève générale

Le mouvement syndical uni mena des luttes importantes depuis plusieurs années contre les plans gouvernementaux marqués par une logique libérale. Le gouvernement échoua depuis plusieurs années dans ses tentatives d'associer les organisations syndicales à ses choix. En février 1992, le gouvernement présenta un plan dit de « convergence » avec les impératifs fixés par le traité de Maastricht, notamment en matière de déficit public, de taux d'intérêt et d'inflation⁴³.

Exposé par le ministre de l'Economie, Carlos Solchaga, le 13 février devant un parterre de deux cents entrepreneurs⁴⁴, le plan reprenait les grands thèmes libéraux : limiter le rôle de l'Etat, « modérer » les salaires et modifier les règles de négociations collectives, réduire la couverture sociale du chômage et accroître la flexibilité du marché de l'emploi⁴⁵. Dans la foulée, le gouvernement promulgua un décret réduisant le montant des indemnités de

chômage et restreignit l'accès au régime de protection sociale. L'Europe communautaire qui conservait une bonne image auprès des syndicalistes incarnait alors l'ensemble des plans qu'ils avaient rejetés.

Le 28 mai 1992 est organisée une grève générale. C'est la troisième déclinée conjointement par les CCOO et l'UGT mais pour la première fois, elle visait des mesures liées au rapprochement européen.

Pour le PCE,

« la politique de convergence dans la philosophie de Maastricht (...) continue dans la même ligne monétariste et macro-économique qui ne traite jamais suffisamment de la véritable nature de la situation économique, sociale et politique ou la traite à partir de positions fondamentalement libérales ou néo-libérales »⁴⁶.

4.3. Les hésitations de gauche unie sur le référendum et le traité de Maastricht

Si à la fin de 1991, le PCE s'était divisé sur Maastricht, en 1992 c'est au sein de gauche unie que se transféra le débat. La III^e assemblée fédérale de IU constitua l'étape décisive. Julio Anguita et les partisans du « non » l'emportèrent face à Nicolas Sartorius, leader du groupe parlementaire et favorable au « oui »⁴⁷. Le rapport de force était de 60-40%⁴⁸. Mais le bloc majoritaire était encore fragile et le poids des minoritaires significatif ; la conférence ne se prononça pas pour le « non ». Elle remit la décision à son organe dirigeant après l'ouverture d'un large débat, en ne lui fixant qu'une limite : exclure *a priori* le vote « oui », « ne pas voter en faveur des accords de Maastricht ».

Le vote danois et la décision française de recourir au référendum renforcèrent les adversaires du traité. Ceux-ci l'emportèrent lors du conseil fédéral des 22-24 mai et du 4 juillet en faisant adopter la décision de réclamer un référendum⁴⁹. La proposition d'IU se fondait sur l'esprit et la lettre de l'article 92 de la Constitution qui, en ses paragraphes 1 et 2, indique respectivement que « les décisions politiques de particulière importance pourront être soumises au référendum consultatif de tous les citoyens » et que le « référendum sera convoqué par le Roi sur proposition du président du gouvernement, préalablement autorisé par le congrès des députés ».

Le conseil fédéral, précédé de journées d'études sur l'Europe et Maastricht, se réunit le 27 septembre pour prendre définitivement position sur la ratification du traité. Les attitudes étant connues depuis plusieurs mois, le débat portait uniquement sur un point : les députés doivent-ils respecter la position adoptée par le conseil politique fédéral ou peuvent-ils s'arroger une liberté de vote ? Bien entendu, les adversaires de Maastricht, majoritaires, défendirent le premier point de vue et leurs adversaires, l'autre. Pour les uns, la discipline est un signe de respect de la démocratie interne et un refus de l'indépendance des élus vis-à-vis de la formation qui les a choisis pour se présenter

devant les électeurs. Pour les autres, la liberté de vote est un trait de modernité et de pluralisme, caractéristiques identitaires de la gauche unie. Les seules concessions faites sont : pour les partisans du « non », de préconiser comme moyen terme l'abstention ; pour les partisans du « oui », d'entériner la demande de convocation d'un référendum. Deux motions furent présentées au vote, celle de Julio Anguita fut adoptée. Elle rappelait sa « volonté de construction européenne » avant de juger le traité de Maastricht « fondamentalement néo-libéral, maintenant le déficit démocratique [et] consacrant les deux vitesses ». Elle réclamait un référendum et annonçait l'abstention lors du vote parlementaire. La proposition de Francisco Palero présentait le vote « oui » comme une résistance à l'« offensive conservatrice qui tend à dévaluer les objectifs acquis à Maastricht », encouragée notamment par le vote français ⁵⁰. Les partisans de Maastricht qui s'étaient opposés au référendum, s'y rallièrent mais sans revenir sur leur soutien au traité.

Julio Anguita, qui semblait alors isolé parmi les dirigeants politiques, obtint en revanche un net succès dans la population. Tous les sondages montraient qu'une majorité absolue d'Espagnols souhaitaient être consultés. Ils révélaient aussi qu'une majorité significative se prononcerait en faveur du traité, même si le « non » rassemblait néanmoins environ un quart des électeurs. Pour concilier la philosophie européenne traditionnelle du PCE depuis vingt ans et son opposition aux plans de Bruxelles, Julio Anguita exposa la position du PCE et d'IU de la manière suivante :

« Nous n'approuvons pas la ratification parce qu'elle nous semble insuffisamment européenne, conservatrice dans tout ce qui a trait à la cohésion économique et sociale et que la ligne adoptée au cours de l'ultime sommet européen est faiblement « démocratisatrice ». Notre opposition est ultra-européiste et de gauche ».

Le secrétaire général du PCE proposa une renégociation fondée sur quatre thèmes : éliminer le déficit démocratique, avancer vers une convergence véritable, éliminer le déficit social et conserver une politique extérieure et de défense nationale réellement indépendante ⁵¹.

En septembre, le « oui » des rénovateurs devint de plus en plus critique. Quant à la majorité favorable au « non », elle fit un pas en direction de la minorité en se concentrant sur l'abstention, position qui sera finalement entérinée par le comité fédéral ⁵².

La question vint en effet en discussion au Parlement où Nicolas Sartorius put escompter entraîner la majorité. Mais il était tenu par la décision de l'organe dirigeant d'IU et démissionna de son poste le 14 septembre. Les partisans du « oui » décidèrent néanmoins de maintenir leur « oui critique ». De la sorte, lors du vote de ratification du traité ⁵³, le groupe de la gauche unie, dont les communistes, se divisa. Huit députés s'abstinrent, huit autres votèrent « oui » et un ne prit pas part au vote ⁵⁴.

Les deux grandes confédérations syndicales (CCOO et UGT) adoptent la position du « oui critique » en s'appuyant notamment sur les positions de la CES. La décision des commissions ouvrières, adoptée lors du conseil confédéral du 21 au 24 juin, fit réapparaître les divergences cristallisées lors du v^e congrès.

Lors de la III^e assemblée fédérale d'IU, les partisans du « oui » accusèrent ceux du « non » d'être aux côtés de Le Pen et des communistes orthodoxes. Ils soulignèrent aussi fréquemment la division de la gauche européenne entre « modernistes » favorables au « oui » et « dogmatiques » prônant le « non ». Pourtant, les clivages de Maastricht n'épousaient qu'imparfaitement les frontières traditionnelles de la gauche. La social-démocratie par exemple était aussi divisée. Francisco Frutos rappelait ainsi qu'au Danemark le parti socialiste populaire, qui était dans le même groupe au Parlement européen que la gauche unie, s'était retrouvé aux côtés du parti communiste pour le rejet du traité. Le PCPE et le PCC se firent l'écho des positions de Refondation communiste en Italie, du PCF, du PCC et du PC grec. L'opposition du PCPE et du PCC au traité de Maastricht était, en effet, sans nuance et en parfaite cohérence avec l'hostilité de principe à la CEE. L'adoption de la proposition de référendum leur permit, de plus, de jouer sur les contradictions internes au PCE et à IU⁵⁵. C'est le PCC qui était le mieux placé sur ce terrain en faisant valoir aux militants et sympathisants du PSUC qu'il était favorable à la proposition de Julio Anguita, tandis que la majorité catalane avait longtemps été réticente.

5. Conclusion

Les communistes espagnols ont adopté, au milieu des années soixante-dix, une grille d'analyse de la question européenne où prédominent les choix fondés sur les alliances conçues pour l'Espagne et pour l'Europe. Les aspects économiques et sociaux étaient plutôt relégués au rang d'instruments subalternes voire neutres. En ce sens, les positions européennes constituent un des meilleurs exemples et un des vestiges les plus nets de cette période historique dont le terme « eurocommunisme » constitue toujours le symbole après avoir cherché à en être le fondement.

L'histoire récente de l'Espagne a vu deux changements majeurs, pour les communistes. Les projets politiques ambitieux qu'ils étaient en droit de nourrir, au regard de leur rôle moteur dans l'anti-franquisme, se sont effondrés. Le 28 octobre 1982, le PSOE obtenait la majorité absolue au Parlement tandis que le PCE était réduit à 4%. En second lieu, l'adhésion à la CEE est devenue dans tous les domaines une réalité de plus en plus liée à la politique menée par le gouvernement socialiste (avant puis après l'adhésion).

D'importantes luttes sociales, jalonnées par trois grèves générales en sept ans, un mouvement anti-OTAN, une nouvelle jeunesse revendicative ont donné corps à une nouvelle opposition de gauche dont le mouvement ouvrier constitue le socle et les communistes la partie dynamique. L'image européenne

s'est peu à peu ternie dans ce contexte. Les positions et les débats au sein du mouvement communiste espagnol — singulièrement autour du traité de Maastricht — en témoignent. Toutes les conceptions qui s'y affrontaient s'inspiraient de l'internationalisme traditionnel des communistes (la suppression des barrières entre les peuples) et admettaient à cette fin de s'intégrer dans un cadre politique dirigé par des forces sociales hostiles. Elles se différenciaient en revanche sur un point : l'attitude à adopter vis-à-vis de ces forces dominantes. Coopération ou confrontation ? Sur ce plan, les uns privilégiaient l'alliance politique pour la construction du cadre politique, les autres la défense d'un point de vue de classe spécifique. Il a fallu attendre Maastricht pour que ce débat éclate de manière aussi claire.

6. Annexe : les résultats des élections européennes

Résultats électoraux

Parti	Election du 10 juin 1987			Election du 15 juin 1989			
	Voix	%	Sièges	Voix	%	Evolution	Sièges
IU	1.011.830	5,3	3	961.742	6,1	+ 0,8	4
PTE	222.680	1,2	0	197.095	1,3	+ 0,1	0
PCPE				79.970	0,5	+0,5	0
Total	1.234.510	6,5	3	1.238.807	7,8	+1,4	4

Notes

¹ Au cours de la session du cc de septembre 1970, Santiago Carrillo présente un rapport qui sera publié sous le titre *Libertad y Socialismo* (Editions sociales, 1971). En froid avec l'URSS à cause de l'affaire tchécoslovaque et en pleine crise interne, la question européenne est abordée par le secrétaire général du PCE, en deux paragraphes consécutifs aux titres évocateurs : « Lutte commune contre les monopoles supranationaux » et « Contre l'exploitation néo-colonialiste yankee de l'Espagne et de l'Europe ». On y lit notamment que la construction européenne vise à « constituer une Europe des monopoles en vue de s'opposer à l'Union soviétique et aux autres pays socialistes, et en même temps d'assurer leurs intérêts dans la compétition qu'ils livrent à leurs rivaux impérialistes. Le refus de ce projet impérialiste par les communistes, notre opposition à une Europe capitaliste, ne signifie pas que nous autres communistes, devions — et nous ne le pourrions même pas — nous désintéresser de ce qu'il y a de commun, de similaire, dans la réalité politique et économique de l'Europe occidentale » (p. 86).

² Certains signes étaient timidement apparus quelques mois auparavant. Nicolas Sartorius, dirigeant des commissions ouvrières et du PCE, amorce le virage dans la revue *Cuadernos para el dialogo*, éclairant du même coup les enjeux et le contexte. Il plaide alors pour un « ni oui, ni non : une alternative spécifique ». N. SARTORIUS, « Los trabajadores españoles y el mercado común », *Cuadernos para el dialogo*, avril 1972 ; réédité in N. SARTORIUS, *El resurgir del movimiento obrero*, Ed. Laia, 1977, pp. 88-98.

³ *Mundo Obrero*, n° 16, 13/10/1972, résolution politique.

⁴ *Manifiesto-Programa*, p. 26.

⁵ L'Espagne a renouvelé sa demande au lendemain des élections pluralistes de juin, le 28 juillet plus exactement. Cette candidature, qui remonte à 1962, venait enfin de recevoir un accueil favorable de la part des pays membres.

⁶ « Un dialogo ya comenzado », *Mundo Obrero*, 29/09/1977.

⁷ Parmi les adversaires de l'adhésion de l'Espagne au marché commun, le PCE vise notamment les partis communistes portugais et français.

⁸ *Noveno Congreso*, pp. 140-141.

⁹ M. AZCARATE, *L'Europe de l'Atlantique à l'Oural*, 1979, p. 27.

¹⁰ Il convient de noter ici que les deux anciennes dictatures ayant connu des issues non révolutionnaires — la Grèce et l'Espagne — échappent au panorama général en portant au pouvoir, à contre-courant, des partis socialistes : respectivement en novembre 1981 et en octobre 1982.

¹¹ C'est-à-dire les « carrillistes » et les « rénovateurs » suivant la terminologie de l'époque.

¹² Cité in *Crisis del Eurocomunismo*, p. 325.

¹³ « Curiel y un grupo de ex-comunistas reaparecen en la vida política con la creación de la Fundación Europa », *El País*, 2 mai 1989.

¹⁴ Certaines d'entre elles ont ensuite fusionné pour constituer le PCPE avant de rejoindre le PCE en 1988.

¹⁵ C'est ainsi qu'en Catalogne, le premier document politique officiel de ce courant paru fin 1981, sous le titre *Por un congreso democrático de participación y de unidad del psuc*, et même la résolution du congrès fondateur du parti des communistes de Catalogne en 1982, n'abordent la question que sous un angle interrogatif. La rupture est nette avec le choix sans équivoque du PCE, mais la position alternative est encore absente. Il n'est réclamé que l'ouverture d'un débat sur l'évaluation des conséquences de l'intégration. Ce débat sera tranché ultérieurement en faveur d'un « non » catégorique à la CEE.

¹⁶ S. CARRILLO, *Memoria de la transición*, p. 152.

¹⁷ *Ahora mensual*, n° 11, juillet 1985, p. 7.

¹⁸ « España y la opción europea », *Ahora mensual*, n° 1, juillet 1984, pp. 21-25.

¹⁹ « Carta de Jaime Ballesteros al comité central », *Mundo Obrero*, n° 306, 14/11/1984. Jaime Ballesteros rappelle notamment le contexte et les conditions posées par la décision du VIII^e congrès. Il estime que ces dernières ne sont pas réunies (puissance du secteur public, avancée socio-économique, indépendance,...). Il finit sa lettre en exprimant son « désaccord global » avec la politique suivie par le PCE.

²⁰ *Un proyecto de izquierda para una Europa de progreso*, conferencia nacional, 21-22 janvier 1989, pp. 5-7.

²¹ *Gaceta sindical*, numero extraordinario, octobre 1984, pp. 37-38.

²² « IV^e congreso confederación sindical de ccoo. Documentos aprobados », *Gaceta sindical*, suplemento, mars 1988, p. 9.

²³ *Documentos aprobados en el v^e congreso confederal*, pp. 55-58.

²⁴ Il s'agit de la fusion d'un petit courant dynamique issu des Jeunesses du PCPE (les JJC) avec une partie de la base de l'ancienne UJCE.

²⁵ *Materiales del v^e congreso*, 1991, pp. 12-13.

²⁶ Parmi les nombreuses définitions proposées par le PCE, la plus complète est sans conteste celle qui fut élaborée dans le vif de l'action née au lendemain du v^e congrès du PSUC qui rejeta la notion d'eurocommunisme à une nette majorité. Une déclaration du comité exécutif expose en huit points une définition de l'eurocommunisme. Celle-ci n'accorde aucune place à la question de la CEE. L'Europe est abordée incidemment à deux reprises : pour les rapprochements avec les autres forces politiques et comme cadre global fixant un contexte pour l'évolution vers le socialisme. *Componentes esenciales de la política eurocomunista*, n° 24.

²⁷ *Un proyecto de izquierda para una izquierda de progreso*, conferencia nacional, p. 4.

²⁸ A la mi-janvier 1989, s'est tenu un congrès d'unification entre le PCE et une partie importante du PCPE.

²⁹ Le terme apparenté sied bien, par exemple, au socialiste Alonso Puerta, ancien militant du PSOE et secrétaire général du PASOC, principal allié du PCE au sein d'IU.

³⁰ Rappelons ici qu'il constitue la majorité du groupe communiste et apparentés au Parlement européen.

³¹ Le fait est que jusqu'en 1989, le groupe parlementaire communiste européen présente cette originalité de réunir toutes les tendances du mouvement communiste occidental, tandis que le communisme espagnol est divisé en trois formations, même si deux d'entre elles sont provisoirement alliées. Lorsque le PCPE participe à la liste d'IU en taisant ses différences, l'un des premiers arguments utilisés pour justifier cette participation est que les élus d'IU grossiraient un groupe parlementaire communiste déjà fort de quarante-six membres. Voir par exemple J. TAFALLA, « El PCC ante las elecciones al parlamento europeo », *Avant*, n° 228, 22/05/1987.

³² *Avant*, n° 83, 22/03/1984.

³³ J. ANGUITA, « Nuestra opción europea », *Europa-España*, n° 4, avril 1990.

³⁴ Fin 1992, le processus est achevé avec l'adhésion du PDS italien à l'Internationale socialiste, au parti des socialistes européens et bien entendu au groupe socialiste du Parlement européen.

³⁵ *Déclaration de la commission politique*, 17 juillet 1989.

³⁶ Julio ANGUITA, « Nuestra opción europea », *op. cit.*

³⁷ Conferencia nacional, *op. cit.*, 21-22/01/1989, p. 21.

³⁸ J.M. FERNANDEZ, coordinateur de la délégation IU-IC au Parlement européen, « Balance de actividad del grupo IUE », *Europa-España*, n° 5, p. 6.

³⁹ Manuel Monereo est à lui seul un symbole de l'évolution du PCE, puisqu'il n'en est membre que depuis le congrès de réunification de 1988. Il provenait des rangs du PCPE d'Ignacio Gallego. Après avoir longtemps été membre des cellules léninistes qui s'étaient constituées en marge du PCE dans les années soixante-dix, il est à présent en charge des questions idéologiques à la direction du PCE et le représente à l'occasion au plan international.

⁴⁰ *Avant*, n° 445, 14/05/1992.

⁴¹ « Informe al XIII congreso », *Mundo Obrero*, Separata, décembre 1991, pp. 2-3.

⁴² Les trois députés communistes au Parlement européen ont été élus en 1989 sur la liste de la gauche unie (voir annexe). La première analyse du groupe parlementaire résume son point de vue de la manière suivante : « sans diminuer nos appréciations critiques, il convient de constater que la Communauté a franchi un pas irréversible vers l'Union européenne ». Dans ce cadre, la déclaration du groupe expose de manière positive les avancées vers l'union politique, la citoyenneté européenne, la monnaie commune, la protection de l'environnement, le développement des transports transeuropéens, la reconnaissance des régions et la politique extérieure et de sécurité commune. Le groupe s'inquiète essentiellement du « déficit démocratique » et de l'« insuffisance » de l'espace social. Il critique sans ambages la position des Britanniques. « Valoración del tratado de Maastricht », *Europa-España*, n° 9, mars 1992, pp. 16-19.

⁴³ Il se veut même plus ambitieux que Maastricht ne l'exige en matière de déficit public. Au lieu de ramener le taux de 4,4% du PIB à moins de 3%, il entend poursuivre jusqu'à atteindre 0,8% en 1996.

⁴⁴ Il convient de noter qu'en janvier, le patronat avait présenté un plan de convergence dans les perspectives fixées par Maastricht.

⁴⁵ « Solchaga plantea un modelo de Estado con mayor participación de la iniciativa privada », *El País*, 13/12/1992.

⁴⁶ Rapport présenté par F. FRUTOS et approuvé par le comité fédéral (ex-comité central) du 21 juin 1992. Voir *Mundo Obrero*, n° 11-12.

⁴⁷ Ce courant prend alors le nom de « nouvelle gauche ».

⁴⁸ Il convient de noter que les Catalans ne sont alors qu'observateurs et qu'ils se seraient probablement prononcés en sens inverse à raison de 75-25%. Cette présence n'aurait pas permis que la majorité fût renversée.

⁴⁹ *Mundo Obrero*, n° 11-12, p. 3. Certains saisissent l'occasion pour rappeler que la gauche unie est née précisément de la demande de convocation d'un référendum sur l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN en 1986.

⁵⁰ « Maastricht no merece un enfrentamiento », *Mundo Obrero*, n° 14, octobre 1992, pp. 6-9.

⁵¹ *El País*, 12/06/1992.

⁵² Le conseil politique national d'IU accorda quarante-sept voix aux partisans du « oui », onze au « non » et six abstentions.

⁵³ La ratification fut acquise à la quasi-unanimité. Seuls, les députés de la coalition indépendantiste basque Herri Batasuna votèrent contre.

⁵⁴ Sur les dix-sept députés de la gauche unie, quatorze sont communistes. Parmi ces derniers, huit s'abstinrent, cinq votèrent « oui » et un ne prit pas part au vote. Lors du conseil fédéral suivant, les députés qui ne s'étaient pas conformés à la consigne d'abstention furent blâmés sans que soient aggravées les relations entre les deux camps.

⁵⁵ Le 18 décembre s'est constituée la plate-forme catalane en faveur du référendum. Elle regroupe notamment les nationalistes (ERC, La Crida), les communistes (le PSUC) et leurs alliés du PCC ainsi que des écologistes.

Le parti communiste français à l'épreuve de l'écologie : mutation illusoire, mutation impossible ? Evolution du discours et des analyses : 1972-1992

Francine SIMON-EKOVICH

Au début des années soixante-dix, lorsque les questions de protection de l'environnement ont commencé à s'imposer en France, le PCF s'est trouvé d'emblée confronté à une série d'interrogations et à une forme de contestation de nature nouvelle, radicalement étrangères à ses préoccupations, qui heurtaient de plein fouet sa propre thématique, ses références identitaires, et ne pouvaient lui inspirer que méfiance à plus d'un titre.

En premier lieu, cette réflexion émanait de groupes *a priori* suspects à ses yeux : d'une part, les milieux libéraux américains, relayés en France par la nébuleuse centriste autour de l'hebdomadaire *L'Express*, et d'autre part, les premiers groupes écologistes « radicaux », issus du gauchisme de mai 1968, qui s'exprimaient dans la nouvelle presse « *underground* », notamment *Charlie-Hebdo* et *La Gueule Ouverte*, et qui s'orientèrent dès 1971 vers le combat anti-nucléaire, conçu alors comme le fer de lance de la contestation écologiste. Enfin, dès 1972, les chroniques régulières de Michel Bosquet (alias André Gorz) dans l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur* ont largement contribué à la diffusion de ces nouvelles interrogations dans la mouvance de la gauche non communiste.

En deuxième lieu, la nature des revendications écologistes entrainait en totale contradiction avec les composantes essentielles qui fondent l'identité du PCF : une idéologie productiviste, une culture politique étroitement ouvrieriste nourrie d'une mythologie de l'usine, la mine, l'industrie lourde, et d'une esthétique du paysage industriel¹ ; une base sociale ouvrière privilégiée par le parti, et très peu réceptive aux questions d'environnement.

Enfin, la conception jacobine de l'Etat et la fidélité au modèle léniniste du parti ont, d'entrée de jeu, fait l'objet de critiques radicales de la part des écologistes.

Cependant, à l'instar de tous les autres partis politiques traditionnels menacés par l'émergence d'une nouvelle forme de concurrence — certes encore

marginale mais dont l'impact n'était pas négligeable —, le PCF devait se déterminer face à une série de questions : fallait-il accorder une place à l'environnement et si oui, laquelle ? Comment analyser la contestation des sociétés industrielles productivistes ? Cette préoccupation méritait-elle une réflexion spécifique ?

Dès le départ, le PCF s'est enfermé dans une grille d'analyse fondée sur deux postulats, qui ont fonctionné comme des invariants.

- La crise de l'environnement n'est qu'un aspect de la crise du capitalisme.
- Toute remise en question de la société industrielle et de la croissance économique est une utopie d'essence conservatrice, qui sert objectivement les intérêts du capitalisme, et qu'il faut rejeter d'emblée.

Partant de ces deux postulats, le PCF adopte une orientation qui est demeurée constante, caractérisée par un remodelage systématique de la thématique écologiste aux dimensions du prisme communiste. Dès lors, le PCF s'attache à retraduire les questions soulevées par les écologistes en conflit classique du travail, épisode de la lutte des classes, et à démanteler leur discours. En opposant constamment les valeurs de la Science et la Raison — dont il se considère le dépositaire le plus fidèle — à de méprisables utopies obscurantistes, le PCF cherche à nier, dans un premier temps, la spécificité d'une sensibilité écologique² porteuse d'aspirations nouvelles et complexes.

À partir du début des années quatre-vingt, la prise en compte timide des questions écologiques s'accompagnera d'un souci presque constant de disqualifier les Verts en tant que mouvement politique.

Après une longue période d'occultation, le PCF a mieux pris en compte les questions d'environnement. Il s'avère cependant malaisé de dégager une périodisation claire de cette évolution, au moins jusqu'en 1988 : signe révélateur du malaise, des hésitations et des désaccords qui ont affecté la direction du PCF à propos de la place qu'il convenait d'accorder à ces questions.

Si à ce jour, le PCF a indéniablement intégré les préoccupations écologiques à son discours et ses analyses, il convient de s'interroger sur la nature et l'impact d'un *aggiornamento* qui, à notre sens, s'apparente plus à un replâtrage qu'à un réel travail de redéfinition identitaire, compte tenu de l'ampleur du fossé qui sépare les mouvances communiste et écologiste.

1. L'écologie occultée : 1972-1981

Durant cette première période, de la signature du programme commun (1972) à l'accession au pouvoir d'un gouvernement de gauche à participation communiste (1981), le PCF, très méfiant, campe sur des positions « marxistes mécanistes » : une attitude de stricte orthodoxie qui contribuera à renforcer sournoisement un décalage culturel — déjà à l'œuvre au moins depuis mai 68 — par rapport à d'autres mouvances politiques et notamment l'ensemble de la gauche non communiste³.

1.1. Un double refus : prémisses d'une marginalisation ?

La place à peine visible accordée à l'environnement dans *L'Humanité* (articles rares, brefs, purement informatifs, toujours relégués en dernière page) traduit l'attitude négative du PCF.

La relative percée électorale (modeste, certes — 1,34% — mais supérieure aux résultats des autres « marginaux ») de l'écologiste René Dumont, aux élections présidentielles de 1974, a marqué une étape importante d'un double point de vue, politique et culturel : elle symbolisait la première tentative d'inscrire l'écologie à part entière dans le débat politique officiel. Par ailleurs, les thèmes nouveaux évoqués lors de cette campagne ont recueilli un écho substantiel dans la presse de toutes les tendances de la gauche et de l'extrême-gauche non communiste et de la mouvance libérale. En contrepoint, le silence appuyé de la presse communiste sur cette candidature inédite illustre, sous le vernis de l'Union de la gauche et du programme commun, le décalage croissant entre le PCF et la gauche non communiste⁴.

L'occultation de la candidature de R. Dumont, et de la nouveauté qu'elle représentait, traduit un refus plus global d'accorder une légitimité à l'écologie comme nouveau champ de réflexion doté d'une problématique autonome. Quelques procédés classiques — occultation, amalgame — sont mis en œuvre à cette fin.

De manière très symptomatique, les responsables du parti évitent d'utiliser le terme d'écologie, ou ne l'emploient qu'entre guillemets — révélant ainsi une appréhension du phénomène dans l'ordre de l'extériorité —, et lui préfèrent l'expression plus neutre de « cadre de vie ». Les propositions sur l'amélioration de celui-ci, disséminées dans un catalogue de revendications traditionnelles, sont dès lors dépouillées de toute spécificité. Ou encore, la question est évacuée, le sens de l'écologie dénaturé par des formules creuses.

Cette occultation sommaire se double d'un refus de mettre en œuvre une réflexion réelle sur ces questions.

Le PCF maintient que la prétendue crise de l'énergie n'est qu'« un aspect de la crise du capitalisme monopoliste d'Etat » et dénonce « les manœuvres idéologiques de la grande bourgeoisie pour masquer la crise »⁵ en se référant aux conclusions du rapport du Club de Rome, publié en avril 1972, et du rapport Sicco Mansholt (alors président de la Commission de Bruxelles et vice-président de l'Internationale socialiste), publié à la même époque, qui préconisaient un nécessaire ralentissement de la croissance et la mise en œuvre d'un programme d'économies d'énergie. Le PCF s'emploie à nier l'existence d'un problème de pénurie d'énergie, considéré comme un alibi capitaliste pour imposer l'austérité et culpabiliser les travailleurs⁶.

Bref, il s'agit là d'un discours très réducteur, induisant des propositions simplistes et mécanistes, qui se résument à cette affirmation : seule la mise en

œuvre du programme commun, avec la « nationalisation des grands monopoles », va automatiquement résoudre les problèmes d'environnement.

1.2. Les réactions hésitantes du pcf face à l'irruption des écologistes sur la scène politique

A la suite de la percée des écologistes aux élections cantonales (1976) et municipales (1977), on remarque quelques prises de position et initiatives de Pierre Juquin ⁷ et de responsables de la fédération de Paris, discrètement soutenues dans la presse du parti par Mireille Bertrand, favorables à une plus grande prise en compte des questions d'environnement.

Lors des élections législatives partielles de Tours, en mai 1976, P. Juquin favorise la candidature originale d'un universitaire, directeur d'un laboratoire d'écologie expérimentale et spécialiste de l'environnement, Vincent Labeyrie : ce dernier souhaitait placer les problèmes de « qualité de la vie » au centre de sa campagne.

En juin 1976, lors d'une réunion du cc, P. Juquin présente un rapport sur le « cadre de vie » ⁸, qui servira de support lors de la campagne pour les élections municipales de mars 1977 ⁹. Parallèlement, sous l'impulsion d'Henri Fiszbin ¹⁰, la fédération de Paris élabore une « charte verte pour l'Ile-de-France ».

Enfin, la première réunion de la commission nationale chargée du « cadre de vie » auprès du cc, ainsi que l'organisation d'une « semaine d'action pour le cadre de vie » sont annoncées ¹¹.

Ces diverses initiatives correspondaient à plusieurs objectifs : occuper le terrain et tenter ainsi de limiter la concurrence des écologistes, et justifier un appel à voter à gauche au second tour. La candidature de V. Labeyrie a également répondu à un souci de disputer au ps le terrain de l'environnement, et d'attirer les classes moyennes, assez sensibles à ce thème ¹².

Il fallait aussi, plus largement, tenter de sensibiliser sur ces questions nouvelles la base ouvrière du pcf ¹³, dont les sondages montraient qu'elle y était particulièrement peu réceptive ¹⁴. C'était, semble-t-il, l'objectif principal de la semaine d'action programmée du 12 au 19 juin 1977 ¹⁵.

Le bilan de ces initiatives se révèle décevant à plus d'un titre. En premier lieu, elles émanent d'une fraction très restreinte des instances dirigeantes du pcf, et demeurent marginales tant du point de vue géographique — il s'agit uniquement d'élus de la région parisienne — que politique.

Les partisans d'une prise en compte de l'environnement demeurent, sur le fond, extrêmement conventionnels, minimalistes. Ils éludent tout débat de fond sur la question centrale des sources d'énergie, ou n'en proposent qu'une lecture très réductrice. Refusant d'envisager l'hypothèse d'une pénurie d'énergie potentielle ¹⁶, ils prétendent répondre à la contestation du « tout nucléaire » en rappelant qu'ils se sont préoccupés d'écologie en luttant contre la

fermeture des mines de charbon¹⁷. La question des énergies renouvelables n'est jamais abordée.

Le PCF a enregistré un léger recul aux élections législatives partielles de Tours¹⁸. Mais l'échec patent de « la semaine d'action pour le cadre de vie », annoncée comme une action d'envergure¹⁹, apparaît encore bien plus révélateur. Celle-ci était clairement destinée à mobiliser les ouvriers sur ces questions. D'où le volontarisme appuyé des articles de *L'Humanité*, commentant l'opération « Seine propre » organisée à Rouen. Il fallait présenter coûte que coûte l'événement comme une manifestation de nature ouvrière. L'auteur du reportage précise :

« Leur (les ouvriers) présence à cette action des communistes est particulièrement significative. La lutte contre la pollution industrielle, pour une meilleure qualité de la vie, c'est aussi, et surtout, leur affaire »²⁰.

Cette action avortée²¹ confirme que les timides tentatives d'ouverture et de récupération de l'écologie se sont manifestement heurtées à des blocages — ou des inerties — aux divers échelons de l'appareil, y compris à la base.

Les partisans d'une ouverture à l'écologie ont été pris dans une double impasse : prisonniers d'une rhétorique ouvriériste obligée²², qui allait nécessairement limiter la portée de leurs actions, face à un monde ouvrier manifestement indifférent, ils se condamnaient dès lors à une analyse étriquée et une définition complètement édulcorée des problèmes d'environnement avec, comme seules solutions proposées, les nationalisations. D'où le bilan quasi nul de cette amorce de récupération, demeurée sans lendemain.

Le témoignage de P. Juquin sur cette période²³ vient éclairer et confirmer ces observations, et permet de replacer ce timide infléchissement dans le contexte plus large de la concurrence PC-PS. P. Juquin rappelle que dès 1974, face aux succès électoraux du PS, la direction du parti l'avait chargé de mener, en tant que responsable du « cadre de vie », « une contre-offensive sur le thème des « libertés » », et il précise qu'il bénéficiait alors du soutien de G. Marchais (face à la réticence d'une large partie du CC) dans cette entreprise d'innovation et de défrichage de pistes nouvelles, comme l'écologie. L'élection législative partielle de Tours intervient trois mois après le XXII^e congrès du PCF, marqué par l'abandon de la « dictature du prolétariat » : c'est la période des grandes illusions d'*aggiornamento* et de l'euphorie euro-communiste.

P. Juquin relate aussi sa rencontre avec R. Dumont entre les deux tours des présidentielles de 1974 : « Choc pour moi. Voilà une écologie de gauche !! »²⁴.

Lorsqu'il présente au CC son rapport sur le « cadre de vie » en juin 1976, il croit dès lors, en dépit de « limites graves, erreurs, compromis (impasse sur le nucléaire) », pouvoir ouvrir une voie « que le parti ne suivra jamais », et évo-

que « le décalage entre la partie réformiste de l'appareil et les forces d'inertie internes au parti »²⁵. Partisan enthousiaste de l'ouverture eurocommuniste, persuadé alors d'une réelle mutation du parti, P. Juquin avoue avoir été pris de court par le changement d'orientation de l'été 1977 et la rupture du programme commun : assailli par le doute, il continua néanmoins de « coller à la ligne » et réalisera bien tard qu'il servit d'alibi à la stratégie d'ouverture factice de G. Marchais, entre 1974 et 1977.

La pression croissante de la contestation anti-nucléaire, que les écologistes sont parvenus à imposer comme enjeu politique, et qui atteint son point culminant avec la grande manifestation de Creys-Malville²⁶, le 31 juillet 1977, intervient au moment où la direction du PCF amorce un nouveau processus de repli. Raison de plus pour continuer d'esquiver un débat — pour ou contre le nucléaire — dans lequel les communistes se trouvaient en porte-à-faux²⁷. Considérant que les événements de Creys-Malville n'étaient qu'une provocation, ils ont replacé la controverse sur leur propre terrain, réaffirmant leurs positions en faveur du nucléaire, mais contre le tout-nucléaire²⁸, et préconisant la nationalisation de ce secteur comme unique garantie d'une sécurité optimum. La vision réductrice du problème et la volonté d'en occulter certains aspects demeurent, là encore, manifestes.

Cette question restera pourtant l'axe central, structurant un nouveau cliage imposé par les écologistes dans le champ politique, même après l'accession de la gauche au pouvoir, et qui rebondira lors de la catastrophe de Tchernobyl.

Après la rupture du programme commun, les préoccupations du PCF en matière d'environnement se limiteront à la défense de ses positions sur l'énergie nucléaire civile.

2. Vers la mise en œuvre laborieuse d'une « écologie communiste » : 1981-1992

A l'automne 1981, alors que des ministres communistes participent au gouvernement socialiste de Pierre Mauroy, la création du Mouvement national de lutte pour l'environnement (MNLE)²⁹ amorce un tournant.

La naissance de cette association témoigne d'une double volonté. Il s'agit de tenter, à nouveau, de sensibiliser certains secteurs du parti, à travers les municipalités et les sections syndicales, autour des questions d'environnement, et d'investir le champ de l'écologie, en cherchant à construire, homogénéiser et promouvoir un discours « écologiste communiste » spécifique au PCF — qui donnera notamment toute sa place à la défense du nucléaire civil. Il s'agirait, dans un double mouvement, d'un effort du PCF pour prendre en compte, voire récupérer, l'écologie, accompagné d'un souci de réaffirmation identitaire.

Cette démarche s'est cependant révélée très incertaine, et laisse supposer, même si elles furent moins catégoriques que dans les années soixante-dix, de fortes résistances internes.

2.1. Une évolution lente et chaotique

Entre 1981 et 1985, cette orientation relativement nouvelle reste tout à fait confidentielle, et ne s'étend pas au delà de la sphère du MNLE et de sa brochure.

Il faut attendre le XXV^e congrès du PCF, en février 1985, pour trouver la première intervention — très orthodoxe — d'une déléguée sur le thème de l'environnement³⁰, mais aussi un discours très critique de P. Juquin — qui apparaît alors ouvertement comme opposant à la direction —, reprenant les orientations exprimées dans les années soixante-dix, sur un mode plus déterminé et audacieux. Il questionne :

« N'avons-nous pas trop souvent ignoré, voire combattu des mouvements novateurs parce qu'ils troublaient nos schémas ? (...) Ne nous sommes-nous pas trop isolés de la jeunesse, des nouvelles couches de travailleurs ? »³¹.

La fracture est visible, et d'autant plus apparente que la résolution du XXV^e congrès n'accorde aucune place particulière aux questions d'environnement³².

L'année 1987, marquant enfin une prise en compte explicite de l'écologie par les instances officielles³³, est aussi celle de la mise à l'écart de P. Juquin, amorcée lors du XXV^e congrès de 1985. On retrouve là un procédé bien connu : la récupération par les instances dirigeantes d'un thème soutenu par une contestation interne, préalablement réduite au silence.

En revanche, ce n'est pas avant 1986, et surtout 1988, que l'on commence à repérer dans *L'Humanité* quelques articles de fond qui confèrent enfin à ce thème nouveau un minimum de visibilité. A partir de 1989, l'évolution s'accélère, liée, selon toute vraisemblance, à la pression des échéances électorales (municipales en mars, européennes en juin), marquées par une très forte progression des Verts³⁴.

Pour la première fois, la résolution du XXVII^e congrès, en décembre 1990, révèle une prise en compte explicite et substantielle de la défense de l'environnement comme thème à part entière.

2.2. Une évolution relative

Les postulats restent cependant les mêmes ; les communistes s'en sont tenus à un habillage — sous forme d'*aggiornamento* et de modernisation du discours — d'une rhétorique traditionnelle, à savoir la réintégration des questions d'écologie dans une perspective marxiste, et une redéfinition de l'écologie dépouillée de ses aspects « gênants », c'est-à-dire radicaux. Il s'agit, toujours, de disqualifier la logique écologique radicale, qui prône la nécessaire remise en question de la société industrielle productiviste.

Le tournant se révèle néanmoins effectif. L'assouplissement des analyses apparaît clairement dans la tonalité générale de la brochure du MNLE, *Naturellement*, ainsi que dans le dossier des *Cahiers du communisme* : les auteurs admettent explicitement l'existence d'un retard théorique dans la prise en compte des problèmes écologiques, et reconnaissent la nécessité de sortir du schématisme et de l'automatisme qui ont prévalu, afin de mettre en œuvre une réflexion sur l'environnement à part entière :

« Il faut dire aussi que longtemps dans les pays socialistes, mais également dans les milieux communistes et progressistes du monde entier, l'idée d'une sorte d'automatisme était implicitement acceptée. (...) Bref, la seule existence du socialisme dispensait, à la limite, de la mise en œuvre d'une politique d'environnement »³⁵.

La volonté de réévaluer l'importance de ce thème et d'approfondir la réflexion est clairement affichée. La nouvelle ligne appelle à considérer l'environnement comme un thème rassembleur, notamment pour la jeunesse, et à intégrer celui-ci à tous les projets et actions. Simultanément, la thématique s'étoffe ; on trouve nombre d'articles sur les questions d'actualité : forêts en péril, pluies acides, pollutions des eaux, etc., toujours interprétées comme les méfaits des multinationales et de la logique capitaliste.

Sur la question délicate de l'énergie nucléaire, le PCF tente, surtout après la catastrophe de Tchernobyl, de minimiser l'impact de ses positions en faveur du nucléaire civil, et déplace le débat sur le terrain des dangers du nucléaire militaire, contre lequel il mène une campagne très active.

Enfin, les analyses proposées par le parti insistent sur le caractère international des menaces, à l'échelle européenne, mais aussi du point de vue des rapports Nord-Sud. A cet égard, la presse communiste s'appuie très ouvertement sur le rapport audacieux de l'ONU, *Notre avenir commun*, élaboré par la Commission mondiale pour l'environnement et le développement, connu sous le nom de rapport Bruntland³⁶, publié en avril 1987. Ce document démontre très catégoriquement la relation incontournable entre les problèmes d'environnement et les rapports Nord-Sud.

Dans le même mouvement, le PCF manifeste un activisme nouveau, émanant plus particulièrement du Parlement européen³⁷, où le groupe communiste a cherché à amorcer quelques rapprochements avec les pacifistes. On remarque la publication de brochures sur des questions ponctuelles³⁸, et d'efforts de promotion des thèses du rapport Bruntland, diffusé par le MNLE au printemps 1989, qui a largement servi de support à la campagne active menée par le PCF pour les élections européennes de juin 1989³⁹ et demeure à ce jour le document de référence, pas seulement pour le PCF. C'est enfin une députée communiste au Parlement européen, Sylvie Mayer, en même temps membre du cc, et responsable du secteur « Environnement » auprès de celui-ci, qui est

chargée de promouvoir un discours écologiste-communiste, tout en réaffirmant la spécificité du parti ⁴⁰.

Mais si la prise en compte de la thématique écologiste paraît bien réelle, l'argumentation qui sous-tend l'entreprise simultanée de disqualification des mouvements écologistes relève d'un registre strictement orthodoxe, réducteur et quelque peu obsolète.

2.3. Un tournant en trompe-l'œil ?

La réactivation d'une thématique traditionnelle

Ce travail de récupération s'accompagne d'une volonté de discréditer les écologistes, fondée sur la revendication d'une double antériorité : l'écologie scientifique, branche de la biologie au XIX^e siècle, que le PCF reconnaît comme seule pertinente, et le marxisme.

Cette thèse, déjà esquissée en 1977 par V. Labeyrie ⁴¹, est reprise et systématisée entre 1986 et 1988 par Pascal Acot, chercheur au CNRS. Les deux universitaires revendiquent respectivement les titres de professeur d'écologie et d'historien de l'écologie. Cette référence appuyée à un savoir en matière d'écologie et à un statut universitaire n'est pas anodine : elle vient renforcer la volonté d'affirmer une double « supériorité », historique et scientifique.

P. Acot oppose l'écologie scientifique à l'écologie politique qui ne serait que galvaudage ⁴², imposture, transposition douteuse de la sphère biologique à la sphère sociale. Les « vrais » écologistes scientifiques, les écologues ⁴³, seraient menacés par des idéologues conservateurs et usurpateurs de l'écologie, les écologistes. P. Acot reprend ici une thématique bien familière : la stigmatisation de l'obscurantisme.

Il développe cette argumentation dans sa très savante *Histoire de l'écologie*. L'ouvrage est essentiellement consacré à démontrer l'existence d'une « idéologie écologiste » qui reposerait sur des présupposés théoriques erronés, l'organicisme et le biologisme social ⁴⁴. Considérant que les écologistes opéreraient de dangereux transferts conceptuels, P. Acot en conclut que ceux-ci commettent une « confusion épistémologique » ⁴⁵. L'« idéologie écologiste » se caractériserait par un « retour au sacré » calqué sur les structures de pensée chrétiennes ⁴⁶. P. Acot affirme :

« Contre la conception conservatrice, biologiste et sacralisante des écologistes, une conception progressiste (...), matérialiste, émerge au cours du XX^e siècle » ⁴⁷.

Il évoque encore, se référant à la théorie de Marx et Engels, la fondation d'une « pratique révolutionnaire dont l'humanisme concret et donc la portée écologique ne sont pas près d'être dépassés » ⁴⁸.

A partir de là, il s'agit d'opposer à « une pensée fataliste qui mène à la désespérance » la définition d'une autre écologie, l'écologie libérée, l'écologie de la libération, de la modernité, autant de formules dès lors adoptées pour revendiquer une approche de l'écologie spécifique au PCF ⁴⁹.

Si la critique de certaines tendances passéistes, conservatrices des écologistes n'est pas dénuée de fondements, ni propre au PCF⁵⁰, l'échafaudage théorique proposé ici appelle cependant plusieurs remarques. Il s'agit évidemment d'une vision très réductrice : le PCF demeure prisonnier d'une grille traditionnelle, retournant contre les écologistes les catégories d'analyses utilisées pour désigner la droite.

Par ailleurs, prétendre à l'existence d'une idéologie écologiste, qui serait par essence conservatrice, semble pour le moins discutable. On peut aussi s'interroger sur la pertinence de la revendication d'antériorité d'une « écologie scientifique », qui, par un glissement subreptice, serait naturellement⁵¹ marxiste. L'amalgame est équivoque, mais ce retour obligé à Marx et au scientisme du XIX^e siècle apparaît aussi comme un aveu très révélateur de l'incapacité du PCF à diversifier ses références, et donc à opérer une réelle mutation. Autant de rigidités dans les grilles d'analyse, qui privent de crédibilité la critique envers les écologistes et conduisent une fois encore à esquiver toute réflexion sur leur mouvance dans sa dimension présente et complexe. La démarche du PCF comporte encore bien d'autres limites.

3. L'impact douteux d'un *aggiornamento* de façade : le PCF à la remorque d'une recomposition en gestation

3.1. La marginalisation du PCF dans le débat politique

Si le PCF manifeste, depuis 1988-1989, la volonté d'intégrer l'écologie — comme souci visible, non comme axe central — à l'ensemble de ses revendications, cette attitude ne présente actuellement aucune originalité par rapport aux autres partis politiques : elle a été tout aussi tardive, timide, et n'a pas permis au PCF d'enrayer un processus de marginalisation. Tous les partis politiques se sont employés à « écologiser » leur programme. En 1990, les divers courants du PS, le RPR, plusieurs composantes de l'UDF et le Front national ont consacré leurs universités d'été à l'écologie. La récupération de ce thème est devenue l'enjeu d'une concurrence intense. Rappelons, à titre d'exemple, la publication en avril 1990, du très audacieux rapport de Michel Barnier (RPR)⁵² qui, en préconisant le doublement du budget de l'environnement et en exposant cent propositions concrètes, cherchait à prendre de vitesse Brice Lalonde, alors ministre de l'Environnement : ce dernier devait, un mois plus tard, annoncer la mise en œuvre du plan vert, et la création de son mouvement, Génération Ecologie. Au regard de cet activisme, les initiatives du PCF apparaissent bien modestes.

Si, par ailleurs, on a pu observer quelques tentatives très ponctuelles du PCF pour afficher un rapprochement avec les Verts, celles-ci, aussi éphémères que superficielles, masquaient en réalité de profondes divergences : elles étaient en contradiction totale par rapport au discours analysé plus haut et ne suffirent pas à freiner le déclin électoral des communistes. Les Verts ont ob-

tenu un score largement supérieur à celui du PCF lors des élections européennes de 1989⁵³, en dépit du ton relativement conciliant adopté par ce dernier durant la campagne. Lors de la guerre du Golfe, début 1992, la mobilisation de la mouvance pacifiste, qui rassemblait notamment le PCF et les Verts, a momentanément pu donner l'illusion — vite dissipée après la fin de l'opération « Tempête du désert » — de l'embryon d'un axe « rouge-vert » : la perspective de ce type de recomposition, qui inclurait le PCF, semble de plus en plus improbable⁵⁴.

La campagne pour les élections régionales et cantonales (mars 1992), marquée par l'âpre concurrence entre les Verts et Génération Ecologie, et la lancinante question des alliances au sein des assemblées régionales a favorisé un repli encore plus marqué du PCF vers une position de splendide isolement. Les scores très substantiels⁵⁵ obtenus par les deux partis écologistes ont confirmé cette évolution. Le PCF a pu, tout à son aise, dénoncer sans discontinuer les « magouilles politiciennes » des Verts et de Génération Ecologie.

La conjoncture était propice à la reprise d'une rhétorique manichéenne et à la réaffirmation du clivage classique gauche-droite. Aussi les contraintes et les compromis, liés à la participation au pouvoir régional, auxquels les écologistes se sont trouvés inévitablement confrontés, ont-ils été assimilés à des manœuvres douteuses.

À l'appui de leur critique, les communistes s'en sont pris aux propositions économiques des écologistes : ces derniers, préconisant le partage des emplois et des revenus, et une plus grande flexibilité du travail, prêtaient le flanc à une condamnation facile de la part du PCF qui a pu, tout à son aise, dénoncer une collusion, évidente à ses yeux, en matière économique et sociale, entre les écologistes, la droite et le ps, tous favorables à ce que les communistes interprètent comme la généralisation du chômage partiel⁵⁶.

Proclamant qu'ils représentaient désormais le seul parti « propre », les communistes ont été jusqu'à affirmer qu'ils étaient aussi les seuls à être réellement préoccupés d'écologie face à ceux qui ne pensent plus qu'à la tactique politicienne⁵⁷.

Il faut, à ce stade, s'interroger sur la crédibilité de ce discours. Les questions d'ordre économique et social demeurent, dans une certaine mesure, un atout dans l'argumentaire du PCF, conforté par une ambivalence relative des propositions des écologistes sur ce terrain. En revanche, la position de repli et d'extériorité adoptée par les communistes dans la vie politique hexagonale, doublée de leur critique très réductrice des écologistes, oblitère considérablement l'impact de leur effort de mise à jour en matière d'écologie.

Plus encore : si l'on tient compte — et comment ne pas le faire ? — de l'aveuglement accablant dont les instances dirigeantes du PCF ont fait preuve lors de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, à un moment où le parti était supposé mettre en œuvre un *aggiornamento* écologique, alors on voit mal

comment celui-ci, prisonnier de sa schizophrénie, peut encore espérer retrouver une capacité d'attraction.

3.2. Tchernobyl : ultime piège de la téléologie ?

La catastrophe de Tchernobyl⁵⁸, survenue en avril 1986, a jeté à bas l'argumentation traditionnelle du PCF en matière de sécurité nucléaire, et plus particulièrement le postulat selon lequel le risque nucléaire et la crainte qu'il inspire sont intimement liés à la logique capitaliste⁵⁹. Mais, avec cet accident majeur, les communistes ont aussi été pris au piège de leur relation sacralisée à l'Union soviétique. En s'obstinant, contre toute évidence, à occulter l'ampleur de la catastrophe et à maintenir coûte que coûte une image positive, voire infaillible, de l'URSS, les communistes sont tombés dans une embuscade bien imprévue : celle de la *glasnost* et de la *perestroïka*. La presse du PCF, et en particulier *L'Humanité*, a manifesté un suivisme exemplaire vis-à-vis de l'information distillée par les Soviétiques, et une criante incapacité à formuler un discours quelque peu autonome ; elle a été totalement prise de court par le revirement des Soviétiques qui, après quelques jours, ont reconnu non seulement l'ampleur de la catastrophe, mais les retards et lacunes graves de l'information, ainsi que la série d'erreurs humaines et de négligences à l'origine de l'accident.

Avant de se suicider, le 27 avril 1988, le docteur Legassov⁶⁰ avait rédigé un réquisitoire fracassant contre l'industrie nucléaire en URSS, mais aussi contre le fonctionnement du système soviétique, et notamment celui de la « responsabilité collective », considéré comme principale cause de la catastrophe. Son texte fut publié dans *La Pravda* du 20 mai 1988 sur une page et demie, et la presse communiste française s'est trouvée obligée d'en faire état⁶¹. Au train où allaient les choses, pouvait-il en être autrement ?

Plus qu'un accident nucléaire, Tchernobyl ressemblait alors à un symptôme, un révélateur des pesanteurs du système soviétique et de la faillite patente de sa technologie. Mais quelques années plus tard, à la lumière des révélations sur l'état désastreux de l'environnement dans l'ensemble de l'ex-bloc soviétique, Tchernobyl apparaît comme une métaphore tragique de l'effondrement du communisme et, pire encore, ne semble constituer que la partie émergée — *glasnost* obligea — d'un iceberg terrifiant de pollutions nucléaires⁶².

Le PCF, victime consentante du mythe de l'URSS et d'un système fondé sur le mensonge et le silence, a été pris dans le piège de l'effondrement de son modèle, indissociable d'une catastrophe écologique sans précédent. La disparition du communisme soviétique le déleste paradoxalement d'une référence par trop encombrante. Esquivant toute réflexion de fond sur la nature de ce double désastre, le PCF admet la réalité de la dégradation de l'environnement à l'Est et se retranche, bien tard, derrière un argument simple : il existait

en URSS un régime bureaucratique, qui n'était pas réellement socialiste et a sombré dans le retour au capitalisme sauvage ⁶³.

Cette argumentation semble bien courte au regard de l'ampleur du passif, et on est en droit de se demander comment, sur cette toile de fond sinistre, un discours écologique du PCF, aussi pertinent fût-il, pourrait revêtir un caractère autre que factice.

3.3. Les paradoxes des évolutions récentes

Et pourtant, un examen rapide des controverses récentes suscitées par l'irruption de l'écologie dans le champ politique nous conduit au constat suivant : certaines prises de position, confortées notamment par la prégnance du fossé Nord-Sud, sont objectivement favorables aux options défendues par les communistes. En d'autres termes, il existe un espace potentiel pour le PCF, dans un débat de fond encore balbutiant. Mais le paradoxe est à la mesure du déclin du PCF : trop affaibli et sclérosé, ce dernier n'est plus en mesure d'investir, d'exploiter cet espace possible ; il ne fait que l'accompagner.

A la fin des années quatre-vingt, les écologistes ont incontestablement réussi à provoquer une prise de conscience et une intégration de leurs préoccupations. Mais simultanément, les termes du débat imposé dans les années soixante-dix se sont amplement modifiés, notamment — mais pas seulement — en raison de la participation des Verts au pouvoir municipal et régional et de la logique gestionnaire qui en découle. Car le débat sur l'avenir de la planète, devenu protéiforme, mouvant, désordonné, se mesure à l'aune du désarroi — voire de l'impuissance — des pouvoirs en place, confrontés à des enjeux non maîtrisés.

De plus, l'accumulation d'informations multiples, parfois contradictoires, sur la crise écologique mondiale, conjuguée à la « conversion au réalisme » — relative pour une fraction des Verts, très appuyée dans le cas de Génération Ecologie sous l'impulsion de B. Lalonde —, a entraîné une double évolution.

Les écologistes ont été conduits à modérer leurs positions. Au delà des rivalités politiciennes, cela tempère partiellement le caractère irréductible de leur antagonisme vis-à-vis des communistes. Si, par exemple, l'opposition entre « productivistes » et « anti-productivistes » n'a pas disparu, elle a été progressivement supplantée par une formule moins radicale : « produire autrement » ⁶⁴.

Enfin, à l'évidence, ce débat ne cesse de se complexifier. Par exemple, les révélations — postérieures à l'« effet Tchernobyl » — sur les ravages de la pollution chimique et de l'augmentation de l'effet de serre dus notamment à l'extraction massive du charbon et du lignite en Europe centrale et orientale, ont contribué à brouiller un peu plus les positions, et conforté les partisans de l'énergie nucléaire, considérée comme « propre » si les conditions de sécurité sont satisfaisantes.

La permanence de la vieille controverse entre les « scientifiques », partisans du nucléaire, et les « idéologues » écologistes a largement favorisé cette relative réévaluation de l'option nucléaire et rendu, indirectement, une certaine crédibilité aux thèses que le PCF avait toujours défendues.

L'opposition entre « scientifiques » et « idéologues », doublée du retour en force des partisans d'une approche tiers-mondiste de la défense de l'environnement — nécessairement associée au développement et inséparable d'un nouvel ordre économique mondial —, a rebondi à l'occasion du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992⁶⁵, retraçant les contours d'un espace politique dans lequel le PCF se trouve en harmonie. De fait, de nombreuses interventions, à commencer par celle du secrétaire général de l'ONU, Boutros B. Ghali, s'inspiraient largement des conclusions du rapport Bruntland, référence du PCF depuis 1989. La réticence des Etats-Unis face à ces positions n'a fait que renforcer la thèse — largement reprise dans la presse du PCF — de l'existence d'une « écologie des riches » et d'une « écologie des pauvres »⁶⁶.

La problématique Nord-Sud s'impose désormais comme un axe incontournable autour duquel devront s'articuler toute réflexion, tout travail de définition-redéfinition de l'écologie et de la gauche, et confirme la persistance d'un clivage droite-gauche, support de la thématique du PCF.

En revanche, la controverse entre « scientifiques » et « idéologues », posée en termes apparemment simples, témoigne du caractère équivoque d'un débat aux repères incertains. La querelle des priorités — quels maux de la planète faut-il combattre en premier ? — masque des enjeux politiques et économiques considérables. La polémique suscitée par l'Appel de Heidelberg, signé par deux cent soixante-trois scientifiques, dont cinquante-deux prix Nobel, et publié le jour de l'ouverture du sommet de Rio⁶⁷, est à cet égard révélatrice. Les signataires exprimaient leur inquiétude face à « l'émergence d'une idéologie irrationnelle qui s'oppose au progrès scientifique et industriel »⁶⁸, et insistaient sur la priorité à accorder au développement des pays pauvres et au rejet de l'ignorance. Les communistes, épousant les arguments de cet appel, les ont amplement diffusés dans *L'Humanité*.

Cependant, la rédaction du journal *Le Monde*, dans l'éditorial de première page du 3 juin, a manifesté un étonnement réprobateur :

« Qu'un aréopage se lève pour dénoncer, dans un appel solennel, l'écologie comme une « idéologie irrationnelle », affirmer que seule la science sauvera le monde et demander qu'à tout le moins la gestion de la planète soit fondée sur des critères scientifiques, n'est pas ordinaire. (...) Les chercheurs et industriels allemands, contrariés par les limites draconiennes imposées — sous la pression des Verts — à leurs projets sur la biotechnologie, ont manifestement inspiré un texte qui ne peut que faire plaisir à de puissants intérêts. (...) On peut craindre qu'il y ait, dans cet appel, une résurgence du scientisme du XIX^e siècle. (...) Si les Nobel ont voulu montrer leur intérêt pour l'environnement, l'ambition est

louable. Mais la manière dont ils le font donne à leur message l'allure d'une admonestation péremptoire ».

Le lendemain, la rédaction de *L'Humanité* publiait sa réponse indignée, réitérant son soutien aux signataires de Heidelberg. Si les insinuations du *Monde* sont exactes, elles confirment que le clivage équivoque entre scientifiques et écologistes dépasse et brouille les contours de l'opposition gauche-droite.

La polémique recouvre d'autres ambiguïtés : présentée comme une opposition entre « scientifiques » et « idéologues », elle revêt un caractère artificiel, réducteur, et contestable d'un point de vue théorique⁶⁹. Cette approche reprise par le PCF dans sa version la plus simplificatrice élude une question centrale pour une meilleure compréhension du mouvement écologiste : ce dernier s'est en partie constitué à partir d'une contestation de la science par les scientifiques eux-mêmes, autour de mai 68⁷⁰.

De toute évidence, la prise en compte tardive de l'écologie par le PCF s'apparente à un replâtrage : son discours timidement rénové est plaqué sur un comportement de crispation identitaire. Les communistes cherchent avant tout à préserver leurs derniers bastions et s'enferment dans une attitude de radicale extériorité par rapport à la vie politique française. Par ailleurs, en réduisant le phénomène écologiste à une forme d'archaïsme, les communistes reprennent les mêmes catégories d'analyses utilisées pour désigner la droite. Ils manifestent là leur double incapacité à penser le phénomène dans sa complexité, à renouveler leurs ressources théoriques et donc à se transformer.

Le PCF s'est structuré à partir de fractures économiques et sociales qui datent du XIX^e siècle. Il a longtemps incarné une forme de modernité liée à un moment de la société industrielle, de nos jours en voie de dépassement.

L'émergence des écologistes semble correspondre à l'apparition de clivages nouveaux, encore embryonnaires, qui bousculent un système partisan vieilli, fondé sur des clivages partiellement obsolètes. La thématique des Verts repose avant tout sur une critique de la spirale productiviste et technocratique de la société industrielle.

L'environnement constitue certes leur préoccupation majeure, mais ils sont aussi porteurs d'autres aspirations encore diffuses. Leurs formes inédites d'organisation et d'action traduisent un désir de faire de la politique « autrement ». Ils manifestent une volonté de questionner et de repenser la modernité dans ses excès centralisateurs et bureaucratiques. Autant de composantes qui les situent en radicale opposition avec un parti communiste irrémédiablement sclérosé.

Notes

¹ Sur ces questions, voir notamment : S. COURTOIS, « Construction et déconstruction du communisme français », *Communisme*, 1987, n° 15-16, pp. 52-74 ; « La crise des identités communistes en Europe oc-

cidentale », *Communisme*, 1988, n° 17, pp. 47-61 ; M. LAZAR, *Maisons rouges : les partis communistes français et italien de la Libération à nos jours*, Aubier, 1992, 416 pages ; « Les partis communistes de l'Europe occidentale face aux mutations de la classe ouvrière », *Communisme*, n° 17, 1988, pp. 30-46.

² Nous reprenons ici la notion utilisée par P. ALPHANDERY, P. BITOUN, Y. DUPONT, *L'équivoque écologique*, La Découverte, 1991, 277 pages, p. 6.

³ Voir M.A. RENDU, « La presse française et l'environnement », *Presse Actualité*, septembre-octobre 1972, n° 76, pp. 27-39. L'étude montre que *L'Humanité* se plaçait alors en dernière position quant à la prise en compte des questions d'environnement.

⁴ Lorsque R. Dumont déclarait : « Il faut reconnaître aussi que l'ensemble de la classe ouvrière française profite en partie de l'exploitation du tiers-monde » (*La Croix*, 27/4/1974), il lançait une sévère provocation à l'endroit du PCF, que ce dernier n'a pas « entendue ». Il y avait pourtant là matière à un débat de fond qui reste d'actualité, et que le PCF a toujours, et pour cause, esquivé.

⁵ G. PELACHAUD, F. DICOCCHI, « Quelle crise, quelle issue ? », *Cahiers du communisme*, décembre 1974, p. 31.

⁶ G. BIOLAT, « Marchands d'air pur et d'eau limpide », *La Nouvelle critique*, octobre 1973, n° 67, pp. 18-22. Y. TALHOUARN, « Qualité de la vie : à questions nouvelles, réponses nouvelles », *Cahiers du communisme*, août-septembre 1978.

⁷ P. Juquin était alors membre du CC du PCF, chargé du « cadre de vie » depuis fin 1974.

⁸ *L'Humanité*, 24/6/1976, p. 8.

⁹ M. BERTRAND, « Les communistes et la fièvre verte », *France nouvelle*, 7/3/1977, et « Les pollueurs sont au pouvoir », *Le Monde*, 10/3/1977.

¹⁰ Alors secrétaire de la fédération de Paris depuis 1973, membre du CC et candidat communiste à la mairie de Paris.

¹¹ *Cahiers du communisme*, juin 1977.

¹² Voir T. FERENCZI, « Bataille pour les classes moyennes », *Le Monde*, 5/5/1976.

¹³ « C'est la classe ouvrière qui est la première intéressée par l'écologie ». M. BERTRAND, *op. cit.*

¹⁴ Voir l'enquête de la Sofres, « L'électorat vert », publiée par *Le Nouvel Observateur*, 7/2/1977 : celle-ci révèle la permanence de l'imperméabilité des sympathisants du PCF à la propagande « verte », liée à la confiance accordée au parti pour les prendre en charge. A titre d'indication, 3% seulement des sympathisants du PCF seraient réceptifs à la propagande écologiste, contre 16% de ceux du PSU et de l'extrême-gauche, 29% de ceux du PS, 7% du CDS et du parti radical, 5% des RI, 4% du RPR, et 33% de ceux ne se reconnaissant dans aucun parti.

¹⁵ « Ces problèmes (...) ont toujours préoccupé les marxistes pour qui la qualité de la vie des travailleurs ne se limite pas aux lieux où ils produisent ». R. POURTEAU, *L'Humanité*, 13/6/1977.

¹⁶ V. Labeyrie écrit en pleine campagne pour les élections municipales : « Faire croire que le monde court vers une pénurie d'énergie est une conclusion absurde immédiatement utilisée par l'idéologie des monopoles au pouvoir (...) pour justifier l'austérité ». « Importance et limites de l'écologie », *L'Humanité*, 9/3/1977.

¹⁷ M. BERTRAND, *op. cit.*

¹⁸ *Le Monde*, 11/5/1976.

¹⁹ *Cahiers du communisme*, juin 1977 ; *L'Humanité*, 13/6/1977.

²⁰ *L'Humanité*, 14/6/1977.

²¹ Le décalage entre l'ampleur de l'action annoncée, le ton des articles, et le traitement accordé à l'événement dans *L'Humanité* corrobore cette impression de dissensions internes : le sujet est systématiquement relégué en dernière page.

²² « L'écologie politique représente l'ambition des couches moyennes salariées, intellectuelles en particulier, étouffées (...) par le pouvoir des monopoles (...) mais qui n'acceptent pas encore une alliance franche avec la classe ouvrière, lui reconnaissant sa place. C'est l'ambition illusoire d'une troisième voie dont les couches moyennes salariées seraient l'axe dirigeant ». L. PERCEVAL, « Ecologie politique, troisième voie ? », *France nouvelle*, 5/12/1977.

²³ E. QUIQUET, *Pierre Juquin ou la genèse d'une dissidence*, Maîtrise d'Histoire, Université de Lille III, sous la direction de J.F. SIRINELLI, 1991-92, 152 pages. Ce travail comporte en annexe un document manuscrit de P. Juquin, dans lequel il livre quelques précieux renseignements sur son itinéraire politique.

²⁴ *Ibid.*, pp. 146-147.

²⁵ *Ibid.*, p. 147.

²⁶ Cette manifestation dégénéra dans la violence, avec un mort et de nombreux blessés. Le PCF, favorable à l'énergie nucléaire, n'y participa pas, et le PS — après des hésitations — non plus.

²⁷ Le PCF a toujours soutenu le nucléaire civil : c'est une composante fondamentale de ses orientations. La défense de ce secteur va de pair avec la protection de ses bastions industriels, notamment EDF (Electricité de France) et le CEA (Commissariat à l'énergie atomique), entreprises publiques à forte implantation communiste.

²⁸ Ils ont repris à cette occasion un thème qui leur est cher, à savoir la nécessité de diversifier les sources d'énergie par la réouverture des mines de charbon — autre bastion traditionnel du PCF.

²⁹ Cette association contrôlée par le PCF et la CGT, édite une brochure, *Naturellement*, tirée à environ cinq mille exemplaires, et diffusée par abonnements à des collectivités locales, des associations et des syndicats.

³⁰ Intervention de S. LE ROUX, « Défendre l'environnement, c'est lutter contre la crise », *Cahiers du communisme*, février 1985.

³¹ *Ibid.*, pp. 200-201.

³² On ne retrouvera qu'un écho discret de ce débat dans un petit article d'A. LEFRÈRE, « L'environnement en question », *Cahiers du communisme*, juillet-août 1985.

³³ Voir le dossier substantiel : « L'environnement, enjeu de société, enjeu de civilisation », *Cahiers du communisme*, juillet-août 1987, dont on retrouve des éléments dans la résolution du XXVI^e Congrès de décembre 1987.

³⁴ Ces derniers obtiennent une moyenne d'environ 8% dans les villes de plus de neuf mille habitants où ils se sont présentés (municipales), et 10,59% (neuf députés) aux élections européennes.

³⁵ *Cahiers du communisme*, juillet-août 1987, p. 41.

³⁶ Du nom de son auteur, Madame BRUNTLAND, Premier ministre social-démocrate de Norvège.

³⁷ Ce qui n'exclut pas des initiatives régionales.

³⁸ Par exemple lors de la pollution du Rhin par les usines Sandoz (novembre 1987).

³⁹ Au cours de laquelle le groupe communiste au Parlement européen a publié une brochure : « 10 propositions pour l'environnement ».

⁴⁰ « Nous ne nous situons ni ne nous déterminons par rapport à d'autres. Nous ne nous prononçons pas pour ou contre les positions des écologistes, mais bien par rapport à nos propres conceptions de l'écologie ». (S. MAYER, « La lutte pour l'environnement, ouvrir des perspectives nouvelles », *Cahiers du communisme*, juillet-août 1990). S. MAYER a aussi publié, à l'automne 1990, un ouvrage : *Parti pris pour l'écologie* (Ed. Messidor), qui synthétise les positions du PCF sur la question.

⁴¹ V. LABEYRIE, « Importance et limites de l'écologie », *L'Humanité*, 9/3/1977 et « Qu'est-ce que l'écologie ? », *L'Humanité*, 16/11/1977. L'auteur écrit notamment : « l'écologie est sortie du domaine exclusivement scientifique, où elle était d'ailleurs souvent ignorée, pour entrer dans la vie de tous les jours. (...) Cette liaison entre écologie et politique irrite de nombreux chercheurs qui la ressentent comme une souillure entâchant l'objectivité de leurs travaux » (p. 8).

⁴² « L'écologie est une discipline de la biologie née au cours du XIX^e siècle. Le mot a été galvaudé dans les années soixante-dix, jusqu'à recouvrir un discours très général, mais à prétention scientifique, sur les choix de société. Il convient de remettre les choses en place ». P. ACOT, « Le souci de l'environnement et du cadre de vie est une démarche naturellement marxiste », *L'Humanité*, 13/3/1986.

⁴³ P. ACOT, *Histoire de l'écologie*, PUF, 1988, 267 pages, p. 10.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 172.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 219.

⁴⁶ *Ibid.*, pp. 240-242.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 242.

⁴⁸ P. ACOT, « L'illusion naturaliste sur le point d'être dissipée. L'écologie libérée », *L'Humanité*, 15/12/1988.

⁴⁹ Ce type d'argumentation a parfois versé dans la caricature, notamment lors de la campagne pour les élections européennes en 1989. Le passage d'Antoine Waechter, candidat des Verts, à l'émission télévisée *L'Heure de Vérité*, n'est pas commenté par *L'Humanité*, cependant que P. ACOT y publie, en pleine page (1/6/1989), un article intitulé « L'écologie de la modernité », dans lequel on peut lire : « En libérant d'une aliénation bi-millénaire la façon de penser les rapports entre l'homme et la nature, la pensée communiste a anticipé, sans le savoir, sur la pensée écologique dont le monde moderne a besoin. On l'a compris, encore

tout récemment, à travers l'échange entre P. Herzog (PCF) et A. Waechter, où le plus écologiste des deux n'a pas été celui auquel l'opinion publique s'attendait ».

⁵⁰ Voir L. FERRY, *Le nouvel ordre écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*, Grasset, 1992, 274 pages.

⁵¹ P. ACOT, « Le souci de l'environnement et du cadre de vie est une démarche naturellement marxiste », *L'Humanité*, 13/03/1986.

⁵² M. BARNIER, *Chacun pour tous. Le défi écologique*, Stock, 1990. L'auteur est un ancien collaborateur de R. Poujade, premier ministre de l'Environnement en 1971, et vient d'être nommé ministre de l'Environnement dans le gouvernement Balladur. Le premier ouvrage publié par le PCF sur la question (S. MAYER, *op. cit.*) ne paraît qu'à l'automne de la même année.

⁵³ PCF : 7,71% ; Verts : 10,59%.

⁵⁴ Nous laissons ici de côté l'itinéraire de P. Juquin et des « rénovateurs », ainsi que la démarche actuelle des « reconstruc-teurs » et « refondateurs » du PCF. Rappelons cependant l'échec du projet « rouge-vert » (à vrai dire plus « rouge » que « vert », car soutenu par l'extrême-gauche : la LCR, trotskyste, le PSU et la Fédération de la gauche alterna-tive, maoïste) que P. Juquin avait tenté de promouvoir à travers sa candidature aux élections présidentielles de 1988. Celui-ci n'obtint que 2,01%, contre 3,78% à A. Waechter, candidat des Verts. Ce résultat atteste — et n'a pas été infirmé depuis — qu'un candidat en rupture de parti, mais néanmoins marqué par une longue appartenance « rouge », ne dispose que d'une capacité d'attraction dérisoire pour un électo-rat sensible aux thèmes écologistes, face à des candidats positionnés, dès le début de leur engagement politique, du côté des « verts ».

L'adhésion de P. Juquin au parti des Verts a été acceptée avec beaucoup de réticence, après un débat très serré au sein du parti, et à la condition que l'ancien dirigeant communiste, trop marqué, aux yeux de certains, par son passé « rouge », demeure totalement silencieux pendant quelques années.

Si les « reconstruc-teurs » et « refondateurs » revendiquent une plus grande ouverture envers l'écologie, et certaines positions communes avec les Verts, ils n'ont établi avec ces derniers que des contacts individuels et très embryonnaires. Autant d'indices confirmant la grande méfiance des Verts vis-à-vis des « rouges ».

⁵⁵ Aux élections régionales, les écologistes, toutes tendances confondues, recueillent 14,37% des suffrages, dont 7,1% pour Génération Ecologie (B. Lalonde) et 6,8% pour les Verts (A. Waechter). Le PCF, en recul de 2,32 points par rapport aux régionales de 1986, obtient 8% des voix.

⁵⁶ Voir notamment *L'Humanité*, 13, 25, 26, 27, 28/2/92 ; 2, 12, 26/3/1992.

⁵⁷ *L'Humanité*, 26/3/1992.

⁵⁸ F. SIMON-EKOVICH, *Tchernobyl et le PCF*, communication au colloque de la mission historique française en Allemagne, Institut für Zeitgeschichte, München, 1-3/12/1988.

⁵⁹ Cet accident n'a pas réellement affecté l'ensemble des partisans du nucléaire en France, qui ont bénéficié de la solide réputation de la technologie française, et d'un consensus hexagonal relativement large, en dépit d'un vif débat sur la sécurité nucléaire, auquel le PCF a amplement participé.

⁶⁰ Membre du Praesidium de l'Académie des sciences et de la commission d'enquête mise en place au lendemain de l'accident.

⁶¹ *L'Humanité*, 23/5/1988, *Révolution*, 3/6/1988, n° 431. Voir aussi *Le Monde*, 22-23/5/1988.

⁶² Voir le reportage accablant diffusé le 23/9/1992 durant l'émission télévisée *La marche du siècle* (France 3).

⁶³ Voir par exemple *L'Humanité*, 26 mars 1992. Avant l'effondrement de l'URSS, les communistes invoquaient la pression de la guerre froide et de l'impérialisme américain, pour trouver des circonstances atténuantes aux ravages de la pollution nucléaire.

⁶⁴ Formule qui n'est pas sans lien avec le concept de « développement soutenable » (*sustainable development*) proposé dans le rapport Bruntland, *Notre avenir à tous*, *op. cit.* Voir aussi G. SAINTENY, *Les Verts*, PUF, 1992, 127 pages, pp. 71-72.

⁶⁵ Sur le Sommet de Rio, voir *Le Monde* et *L'Humanité*, qui en a très largement rendu compte du 2 au 6 juin 1992.

⁶⁶ Voir P. PARAIRE, *L'utopie verte : écologie des riches, écologie des pauvres*, Hachette-Pluriel, 1992, 221 pages.

⁶⁷ *L'Humanité*, 2/6/1992.

⁶⁸ Cité dans *L'Humanité*, 2/6/1992. Voir aussi l'interview de Claude Allègre, l'un des signataires, *Le Nouvel Observateur*, 11-17/6/1992, pp. 96-98.

⁶⁹ Voir J. HABERMAS, *La technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Gallimard, 1973.

⁷⁰ Voir R. PRONIER, V.J. LE SEIGNEUR, *Génération verte, les écologistes en politique*, Presses de la Renaissance, 1992, 334 pages, pp. 29-30.

Le retard social-démocrate en Europe centrale et balkanique

Jean-Michel DE WAELE

1. Introduction

Après l'effondrement inattendu du mur de Berlin en novembre 1989, de nombreux observateurs croyaient pouvoir prédire l'émergence prochaine d'un puissant courant social-démocrate dans les anciennes démocraties populaires. Selon ces analyses, celui-ci aurait dû bénéficier de la peur et de l'incertitude nées dans la population face à la rapidité des changements économiques, compte tenu de l'égalitarisme ambiant dans ces sociétés, de la présence encore massive d'une classe ouvrière traditionnelle et du discrédit des partis communistes.

Ces prévisions semblaient renforcées par certains sondages et quelques études relatives aux intentions de vote et aux valeurs idéologiques des populations de ces nouvelles démocraties parlementaires. Les conclusions apparaissaient alors généralement fort optimistes quant à l'avenir de la social-démocratie. Manifestement, elles sont largement influencées par le climat d'euphorie qui régna pendant quelques mois en Occident.

La plupart des thèses défendues dans le *Journal des élections*¹ de février 1990 en sont des exemples symptomatiques. Ce journal publiait le résultat d'une grande étude d'opinion comparative menée dans différents pays du continent européen². Les partis sociaux-démocrates « historiques » se voyaient promettre un avenir radieux tandis que les structures communistes semblaient appelées à se dissoudre, à disparaître ou à rejoindre en bloc le camp nationaliste.

En Europe occidentale, cette perception perdure jusqu'aux résultats des élections tenues en République démocratique allemande. A la surprise de nombreux instituts de sondage, la population est-allemande préfère les risques et le rêve offert par une unification immédiate, promise par les chrétiens-démocrates, à l'intégration progressive et prudente défendue par le SPD.

La série d'échéances électorales d'avril à juin 1990 dans les anciens pays socialistes confirme et accentue même ce premier résultat. A tel point que les scores obtenus par les sociaux-démocrates est-allemands, vécus au moment même comme une lourde défaite, apparaissent quelque temps plus tard comme les meilleurs réalisés par un parti socialiste en Europe centrale et balkanique après la chute du communisme.

En Albanie, en Bulgarie et en Roumanie, les partis sociaux-démocrates n'obtiennent que des résultats insignifiants lorsqu'ils ne font pas partie de larges fronts anti-communistes. En tout état de cause, leur influence politique et idéologique reste fort réduite. En Pologne, plusieurs mouvements se réclament explicitement ou implicitement³ de la social-démocratie mais ils ont peu d'influence électorale et restent extrêmement morcelés, à l'image de l'ensemble du paysage politique polonais. Les élections législatives n'envoient à la diète que quelques personnalités pouvant être classées au mieux comme des sympathisants des valeurs sociales-démocrates.

En Tchécoslovaquie, lors des premières élections législatives de juin 1990, les sociaux-démocrates n'obtiennent pas les 5% nécessaires pour siéger au parlement. Seul le ralliement d'élus du *Forum civique*, suite à son éclatement⁴, permettra au parti social-démocrate d'être représenté au parlement fédéral. En juin 1992, lors de nouvelles élections législatives, le parti social-démocrate ne récolte en Bohême que 6,8 % à la chambre des nations. Dans la partie slovaque, les résultats sont encore plus décevants puisque, malgré la présence d'Alexandre Dubcek sur ses listes, le parti social-démocrate slovaque ne parvient pas à franchir le minimum de 5% pour obtenir des sièges au niveau national⁵.

En Hongrie, le mouvement social-démocrate semble aussi faible que divisé. Le tentative d'A. Petrasovits de faire renaître de ses cendres le parti social-démocrate « historique » n'a été qu'une suite d'échecs dont l'Internationale socialiste a pris acte en suspendant ce mouvement en fait quasi inexistant.

Globalement donc, le bilan de l'émergence ou de la renaissance des partis sociaux-démocrates en Europe centrale et balkanique apparaît comme un grave échec pour ceux-ci et pour l'Internationale socialiste. Aucun de ces partis ne participe pour l'heure à un gouvernement, leurs élus nationaux sont rares et les partis sont faibles et divisés.

Nous voudrions tenter de mettre en évidence divers paramètres expliquant cette situation. Les conséquences de tous ordres de la grave crise économique que traverse l'ensemble des pays d'Europe centrale et balkanique ne seront volontairement pas traitées. Elles nous semblent nécessiter une étude à part entière. A notre sens, ce serait une erreur de considérer soit qu'il existe une explication simple et unique, soit que les situations divergent tellement d'un pays à l'autre que seule une étude cas par cas pourrait faire avancer la recher-

che. Il nous semble que les explications sont de nature diverse (historique, sociale, idéologique, etc.) et se combinent différemment et avec une intensité variable selon les particularités nationales. Notre tenterons de mettre en évidence les éléments communs éclairant les difficultés générales d'émergence de forces sociales-démocrates en Europe centrale et balkanique ⁶.

2. Le poids de l'Histoire

Il serait certainement trop réducteur d'analyser les difficultés d'émergence des partis sociaux-démocrates « historiques » uniquement en terme de retour mécanique à l'histoire de l'entre-deux-guerres. Les transformations profondes des structures sociales, des mentalités et du niveau d'éducation de l'ensemble de la population interdisent tout automatisme. Néanmoins, l'histoire d'une région et d'un mouvement politique pèse sur le développement futur des forces politiques. Elle forme une partie du terreau sur lequel se développeront les nouvelles forces politiques. Rappelons donc brièvement quelques données qui appartiennent à l'histoire de ce siècle et qui, à des titres divers et avec des intensités variables, continuent d'avoir des conséquences sur la formation — ou la non-formation — des social-démocraties.

1. Il faut rappeler la grande faiblesse des mouvements sociaux-démocrates en Europe centrale et balkanique. Sauf en Bohême-Moravie, les mouvements d'inspiration socialiste resteront faibles dans la plupart des pays d'Europe centrale et balkanique ⁷. Il est vrai que dans les grandes villes polonaises aussi, le mouvement ouvrier constitue une force imposante mais son influence réelle sur l'évolution de la situation politique restera des plus limitées. Ses divisions majeures, particulièrement sur la question nationale ⁸, empêchent l'émergence d'une force politique organisée et puissante ⁹. La faible industrialisation ¹⁰, le poids massif de la paysannerie ¹¹, le déchirement du mouvement ouvrier entre partisans et adversaires de la troisième internationale, la priorité donnée aux questions nationales sur les questions sociales et l'instauration rapide de dictatures autoritaires d'extrême-droite ne permettront pas la mise sur pied de mouvements influents liés à la social-démocratie.

La situation générale des pays d'Europe centrale et balkanique est

« peu favorable à l'élaboration de la réflexion sociale, cette situation a pourtant favorisé les partis communistes mieux adaptés que les partis sociaux-démocrates, clubs d'intellectuels, à la vie clandestine et qui ont réussi à maintenir dans l'illégalité une volonté de lutte parfois impressionnante. Mais eux-mêmes ont été partagés en factions opposées, ce qui permet au Komintern d'exercer sur eux un contrôle qui est loin d'être souvent profitable à leur action » ¹².

Alors que durant l'entre-deux-guerres plusieurs partis socialistes d'Europe occidentale connaissent presque tous un début de reconnaissance et d'inté-

gration dans leur système politique national, les partis de l'est européen subissent emprisonnement et répression. Une ligne de partage entre partis socialistes du continent s'instaure donc.

2. Le début de la guerre froide sera marqué pour ces mouvements sociaux-démocrates par des rattachements autoritaires aux partis communistes au pouvoir. Daniel-Louis Seiler rappelle que

« l'on oublie trop souvent que la gauche paya au communisme un tribut au moins aussi lourd que la droite »¹³.

Les conséquences se feront sentir à un double niveau : d'une part, par l'absence de continuité d'une réflexion théorique et politique produite par des cadres se sentant proche des idéaux sociaux-démocrates ; d'autre part, les valeurs sociales-démocrates n'ont quasiment pas été diffusées et expliquées dans la population.

Avant d'analyser quelques contradictions idéologiques rencontrées par les partis sociaux-démocrates, nous voudrions mettre en évidence un certain nombre de handicaps d'ordre différent auxquels ont été confrontées ces forces politiques au lendemain de la chute du communisme.

3. L'absence de relais social ou politique

Cette disparition totale des mouvements sociaux-démocrates, à tous les niveaux et sous quelque forme que ce soit, n'a pu manquer d'avoir des conséquences durables pour ceux-ci. Comme le note Jan Vermeersch¹⁴,

« les sociaux-démocrates étaient de manière évidente considérés comme le principal ennemi des régimes communistes. Les démocrates-chrétiens et les libéraux ont établi des « partis satellites », mais les partis sociaux-démocrates ne furent pas autorisés à le faire »¹⁵.

Un certain nombre de partis politiques parviendront à récupérer une partie de l'appareil organisationnel, relationnel et financier de l'ancien régime après avoir changé les dirigeants les plus compromis. Les partis paysans peuvent investir les anciennes formations « paysannes » satellites. Les exemples les plus typiques sont le parti paysan polonais (PSL) ou le parti populaire tchécoslovaque (CSL-KDU) qui, tous deux anciens partis, changent rapidement de direction lors de la chute des régimes communistes et parviennent, grâce à leur bonne implantation locale et à leurs moyens financiers considérables, à réaliser des scores électoraux non négligeables. Le CSL-KDU avec ses quelque quatre-vingt-dix mille membres obtient 6% des voix aux élections législatives de juin 1992. Ses scores seront supérieurs à cette moyenne dans les petites villes où les autres partis politiques — y compris les plus forts — n'ont pas encore pu s'organiser et s'implanter. Le PSL recueille vingt-huit sièges profitant aussi de son ancienne implantation dans des zones plus reculées du pays. Ces partis peuvent aussi compter sur l'aide de l'ensemble du « lobby » paysan.

Les partis communistes peuvent eux aussi compter sur une partie de leurs anciennes relations locales, leur connaissance du terrain et sur une partie de cadres qualifiés qui leur sont restés fidèles. Ces éléments leur serviront de base pour tenter — dans certains cas avec succès — leur transformation politique (voir *infra*). Les partis chrétiens pourront de leur côté se reconstruire en se basant sur un vaste tissu associatif d'organisations — tolérées ou non — par les autorités communistes. Les partis libéraux, partisans de la « thérapie de choc », peuvent compter sur l'aide d'une partie de l'*ex-nomenklatura* reconvertie, surtout depuis le début de la *perestroïka* et des réformes économiques, dans les affaires et la spéculation.

On pourrait continuer l'énumération des nombreuses structures, organisations ou mouvements de l'ancien régime communiste qui ont largement aidé — avec des fortunes diverses il est vrai — les autres forces politiques.

Pour des raisons tenant à l'histoire et à l'idéologie, les partis sociaux-démocrates « historiques » d'Europe de l'Est n'ont pu compter ni sur ces organisations, ni sur ce tissu social parfois dense, ni sur ces rouages relationnels parfois anciens pour se reconstruire et s'organiser. Les organisations syndicales qui auraient pu jouer le rôle de relais des idéaux sociaux-démocrates sont restées fort peu perméables aux changements politiques et elles demeurent encore sous solide influence communiste.

Dès le départ donc, les partis sociaux-démocrates ont souffert d'un lourd handicap. Leur retard, au niveau organisationnel et structurel, risque d'être long à combler. Le manque de relais social et politique propre aux partis sociaux-démocrates comparativement aux autres grandes forces politiques d'Europe centrale et balkanique est, à nos yeux, un élément trop peu mis en avant jusqu'ici pour expliquer les difficultés et les lenteurs de l'organisation des forces sociales-démocrates. L'inexistence d'organisations proches idéologiquement de la social-démocratie ¹⁶ et sur lesquelles elle aurait pu appuyer sa reconstruction explique aussi, partiellement, ses difficultés à rassembler des cadres de valeurs et à se faire connaître du public.

4. Les événements de 1989

Sans essayer d'expliquer la dynamique des événements qui ont entraîné la chute des démocraties populaires, une remarque doit être faite sur les événements de 1989. Au cours de ce « court vingtième siècle », rarement les mouvements de la gauche démocratique européenne auront joué un rôle aussi faible dans le renversement « révolutionnaire » de régimes autoritaires. De façon diverse et contradictoire il est vrai, les mouvements de gauche ont jadis fait fonction tantôt de moteur, tantôt de modérateur dans les renversements des régimes autoritaires. Les mouvements se rattachant à la gauche démocratique ont été pratiquement absents du processus, sauf en RDA pendant un court laps de temps. En tout cas, il n'est pas excessif de noter que la mouvance de gauche

n'a pas été le moteur des transformations sociales radicales et qu'elle aura donc d'autant plus de difficulté à en tirer un profit politique.

Selon nous, l'explication de cette situation réside dans le fait que les processus de changement de régime ont été en majorité impulsés dans un premier temps par le « haut », suite aux tentatives des communistes réformateurs de conduire les transformations. La Tchécoslovaquie est le seul cas où l'impulsion est venue « d'en bas », en l'absence de force réformatrice suffisamment puissante au sein du parti communiste tchécoslovaque. Celui-ci avait été largement épuré après le printemps de Prague en 1968. Enfin, notons que — mise à part en Pologne — la mobilisation ouvrière n'a joué qu'un faible rôle dans la chute des régimes communistes.

5. Le « rejet » des valeurs du socialisme

Le discrédit du régime communiste a entraîné une « allergie » à nombre d'idéaux traditionnels de la gauche. Tout ce qui de loin ou de près semble — à tort ou à raison — proche du discours ou de la pratique de l'ancien régime communiste fait l'objet d'un rejet dans une large partie de l'opinion publique et dans la quasi-totalité des élites dirigeantes. Une assimilation et une confusion se sont produites entre les régimes du « socialisme réel » et l'ensemble des idéaux de gauche : alors que les valeurs de la gauche étaient traditionnellement liées à la lutte pour la démocratie et pour la liberté, elles sont associées en Europe de l'Est à la dictature et à la répression. Il va s'instituer dans de nombreux domaines un contre-pied systématique par rapport à l'ancien régime.

En matière de politique économique par exemple, Jacques Nagels souligne que

« le rejet de l'ancien régime est un rejet total, un rejet de tous ses attributs. Parmi ceux-ci il y avait justement un certain nombre d'avancées sociales. Dès lors l'aide à certaines entreprises en difficulté, les subventions à certains produits de première nécessité, des réglementations du travail protégeant les salariés, la poursuite d'une politique globale de plein emploi... risquent de devenir tabou, non seulement parce qu'elles contreviennent aux canons du marché, mais également parce qu'elle sont imprégnées du sceau de l'ancien régime. La mercantilisation de sphères habituellement non marchandes dans les pays de la Communauté européenne est en vogue à l'Est, tout autant parce qu'elle cadre avec les préceptes du néo-libéralisme que parce qu'elle prend le contre-pied du passé »¹⁷.

Les mêmes constatations valent dans nombre d'autres domaines.

6. L'influence des facteurs externes

De façon générale, les social-démocraties balbutiantes de l'Est européen tentent d'émerger dans un contexte global difficile. Outre les problèmes inter-

nes, elles doivent tenir compte de l'influence de trois crises externes largement entamées avant 1989 mais dont les conséquences sont indéniables sur la formation à l'Est des nouvelles forces politiques en général et sur la social-démocratie en particulier.

Il s'agit premièrement de la tentative d'insertion dans l'économie capitaliste mondiale, largement compliquée si pas compromise par la crise économique profonde des structures de l'économie mondiale, en récession.

Deuxièmement, ces partis sociaux-démocrates se construisent à une époque de crise du paradigme social-démocrate et de l'Etat-providence. Les grandes organisations occidentales connaissent, elles aussi, à la fois une profonde mutation et une crise d'identité et des valeurs traditionnelles¹⁸.

Troisièmement, le processus de construction de nouvelles forces politiques à l'Est se déroule sur fond de crise de la représentation partitaire dans l'ensemble du monde occidental. L'effondrement extrêmement rapide et totalement imprévu des démocraties populaires n'a pas permis la naissance et le mûrissement de nouvelles formes d'organisation politique et économique.

Le seul modèle politique et économique possible et disponible dans cette conjoncture semble être l'importation immédiate du modèle occidental qui apporterait bien-être et démocratie. Or ce modèle de référence importé traverse une passe difficile. Et la composante sociale-démocrate s'en sort encore moins bien. Comment proposer aux populations un modèle lui-même en crise d'identité, en mutation et en quête d'un renouveau et d'un programme idéologique crédible pour la décennie ?

7. Situation nouvelle pour la gauche

Outre ces difficultés dues à l'influence de facteurs externes, la social-démocratie d'Europe centrale balkanique doit faire face à une situation inédite pour un mouvement de gauche. Historiquement, les grands partis sociaux-démocrates naissent en réaction aux conséquences d'un capitalisme déjà puissant. En forçant l'institutionnalisation du dialogue social, ils deviennent partie prenante à la stabilisation et aux réformes d'un système dont ils étaient un des produits.

Or, la situation s'avère radicalement différente en Europe centrale et balkanique. La question capitale posée à l'heure actuelle aux social-démocraties est celle de la possibilité de voir émerger et se construire un large mouvement sans capitalisme. La social-démocratie peut-elle aider à la formation de ce capitalisme alors qu'en Occident, elle fut le résultat de ses excès ?

Jacek Kuron, l'ancien leader du comité de défense des ouvriers « KOR » et actuel ministre et homme politique qui arrive en tête de toutes les enquêtes de popularité¹⁹, aimait déclarer il y a quelques mois à ses amis de la gauche occidentale :

« J'aimerais beaucoup être social-démocrate dans un pays capitaliste développé. Mais en Pologne le capitalisme n'existe pas. Nous devons d'abord le créer »²⁰.

Depuis lors, la formation du capitalisme a incontestablement fait « un grand bond en avant » en Pologne.

Ces questions clés posent des problèmes idéologiques fondamentaux à l'ensemble de la gauche des anciennes démocraties populaires. La spécificité de cette situation rend l'aide ou la transposition des programmes sociaux-démocrates occidentaux totalement inopérantes.

8. Les contradictions de l'identité sociale-démocrate en Europe centrale et orientale

La social-démocratie a rapidement repris à son compte l'objectif de l'établissement accéléré d'une économie de marché et d'insertion des économies de l'Est dans le commerce international. Ceci s'explique par l'absence complète de programmes crédibles et cohérents pour une transition différente de ces anciennes économies planifiées. Aucune alternative pour un autre type de transition ne s'est dessinée. La rapidité des changements, la crise idéologique de la gauche et la force extraordinaire d'attraction du modèle occidental expliquent en partie le peu de différenciation idéologique et programmatique de fond des partis sociaux-démocrates.

L'analyse des programmes politique et économique de ces partis démontre l'extrême difficulté qu'ils éprouvent à formuler et à proposer une politique sociale et économique cohérente. S'il est indéniable que des différences non négligeables existent entre les programmes des nouveaux partis d'Europe centrale et orientale, celles-ci ne se concentrent pas sur l'essentiel et ont pour conséquence de plonger les forces sociales-démocrates dans des contradictions difficiles à surmonter à court terme.

Un des problèmes principaux rencontrés par ces partis est la construction d'une identité politique propre. Or, celle-ci est compliquée par la faible marge de manœuvre dont bénéficient ces partis. Les différences essentielles entre les programmes politiques des partis aux niveaux social et économique ne tiennent pas tant aux objectifs à atteindre qu'au rythme et au coût social des réformes. Les partis sociaux-démocrates occupent en fait une position centriste coincée entre les partisans d'une thérapie de choc, qui espèrent pouvoir atteindre leurs objectifs à court terme, et les mouvements d'inspiration généralement populiste ou nationaliste qui refusent le coût social des réformes. Entre les deux, le discours prudent des partis sociaux-démocrates ne rencontre que peu de succès. Les citoyens, qui craignent les réformes, soutiennent des mouvements qui défendent leurs intérêts. En prônant l'établissement rapide d'un système d'économie de marché, la social-démocratie ne peut espérer attirer les larges couches de la population, effrayées par la profondeur des mutations, puisqu'elle ne les remet pas fondamentalement en cause. Mais d'autre

part, elle ne peut pas non plus remporter de grandes victoires sur ceux qui défendent l'instauration d'une « thérapie de choc » car les critiques sur le coût social de telles réformes sont vécues comme autant de freins aux transformations.

L'espace idéologique laissé aux sociaux-démocrates est donc des plus réduits et l'émergence d'une identité politique claire reste problématique. De quelles couches sociales peuvent-ils défendre et relayer les intérêts ? En effet, ces pays connaissent des révolutions sociales. On peut prévoir qu'à court terme le nombre de personnes travaillant dans les industries lourdes, dans le secteur étatique et dans le secteur agricole diminuera fortement au profit du privé, des PME et du secteur des services. Un chômage durable parmi ceux qui auront été incapables de s'adapter rapidement aux exigences du temps risque, en l'absence d'un système fort de protection sociale, de créer ou d'augmenter un quart-monde non négligeable. A moyen terme donc, les grands groupes sociaux verront leur importance, leur poids et leurs intérêts varier profondément. Ces changements sociaux ne pouvant manquer d'influencer le paysage politique, celui-ci risque de rester instable et mouvant à l'image des groupes sociaux qu'ils représentent et défendent. Les premières études menées sur la composition sociale des différents électors montrent qu'en Pologne le parti qui a obtenu le plus de suffrages dans la classe ouvrière est le très nationaliste, réactionnaire et populiste KPN...

De même, la fonction originale que peuvent exercer ces partis semble encore largement incertaine. Ils se débattent dans des contradictions difficiles à gérer et vivent une situation totalement inédite pour le mouvement ouvrier traditionnel. Il est en effet paradoxal pour des partis sociaux-démocrates d'encourager la formation rapide d'un système capitaliste, de souhaiter l'émergence d'un patronat et de défendre la privatisation massive et indiscriminée des entreprises. Les désaccords avec les partis gouvernementaux ne portent que sur les modalités et les mécanismes de privatisation. De même, le démantèlement d'une partie notable des structures étatiques ne figure pas d'habitude à l'agenda des partis de gauche.

Comme le résume G. Markus :

« la validité universelle de la social-démocratie trouvait ses racines dans la contradiction entre la nécessité d'une économie de marché efficace, d'une part, et d'autre part, les impératifs sociaux, humains et écologiques de mettre en place des garde-fous au marché et à l'extension de la logique du marché. Il est évident que dans une société post-communiste, avec les tâches historiques et simultanées d'instaurer et de consolider la démocratie, le capitalisme et la modernisation, le contexte n'est guère favorable pour une « social-démocratisation » de ces sociétés »²¹.

Le principal handicap des partis sociaux-démocrates en Europe centrale et balkanique demeure donc l'absence d'un projet sociétal original.

Un autre facteur explicatif des difficultés d'émergence des social-démocraties à l'Est réside certainement dans la priorité traditionnelle accordée aux questions nationales sur les questions sociales. Le clivage dominant n'est pas pour le moment celui qui oppose le travail (peu organisé) au capital national (à l'état d'ébauche) mais bien plutôt, comme le démontre G. Markus, celui qui oppose occidentalistes-démocrates et mouvement nationaliste traditionaliste ²².

Ce clivage recouvre des réalités, des intensités et des références historiques différentes de pays à pays, mais il divise de façon profonde toutes ces sociétés. Ce n'est pas non plus un hasard si c'est un chercheur d'origine hongroise qui met particulièrement en avant ces analyses. La société hongroise traditionnelle étant particulièrement divisée entre ces deux courants. Cette séparation recouvre des appartenances différentes au niveau de la culture politique comme au niveau des valeurs. Non sans conséquences pour les partis sociaux-démocrates :

1. ils sont en porte-à-faux par rapport à ce clivage faute d'identité propre. Il reste difficile d'imaginer le développement de mouvements sociaux-démocrates sans approfondissement du clivage capital-travail ;
2. l'émergence de forces sociales-démocrates et l'établissement de l'Etat-providence passent par une « européanisation » préalable et progressive de la culture politique de ces pays dans laquelle la social-démocratie, même minoritaire, a un rôle essentiel à jouer. Potentiellement, elle peut être le moteur et le bénéficiaire de la modernisation politique, sociale et culturelle des sociétés post-communistes.

La social-démocratie a en effet besoin d'un haut niveau culturel, d'une grande culture politique, d'un sens du compromis, du réalisme, de tolérance idéologique et d'une culture politique démocratique. Une démocratie stable est une des conditions du développement et de la consolidation des organisations sociales-démocrates.

Le défi nationaliste est, pour l'heure, le plus urgent à relever par l'ensemble des partis démocratiques en Europe centrale. Le danger qui menace le plus les sociétés post-communistes à moyen terme est sans nul doute l'arrivée au pouvoir de mouvements populistes, nationalistes et autoritaires.

9. La réorganisation et la mutation de l'ensemble de la gauche en Europe centrale et balkanique

En dehors des différents handicaps d'ordre idéologique ou programmatique que nous avons tenté d'analyser, les partis sociaux-démocrates doivent encore faire face à deux problèmes affectant la réorganisation de l'ensemble des forces politiques ou syndicales de gauche. Le premier résulte plutôt de l'absence de relation forte avec le mouvement syndical. Le second vient de la concurrence et de la présence encombrante des anciens partis communistes.

9.1. *Le rôle difficile des organisations syndicales*

La situation des grandes centrales syndicales dans les pays d'Europe centrale et balkanique se diversifie de plus en plus à l'image de l'ensemble du paysage politique. Leur avenir a une grande importance²³ pour l'évolution du processus de transition vers la démocratie car comme l'écrit P. Hassenteufel,

« (...) la démocratisation, pour être achevée, doit concerner non seulement le politique (même s'il s'agit là du domaine fondateur de la démocratie) mais aussi tous les secteurs de la vie sociale. Dans la démocratisation de la vie sociale, les syndicats ont un rôle décisif à jouer. D'abord parce qu'ils sont un élément de diffusion des principes démocratiques dans d'autres lieux que les enceintes politiques (ainsi tout particulièrement l'entreprise, mais aussi le système de protection sociale, par exemple). Ensuite parce qu'ils permettent l'accès de groupes sociaux au processus de décision politique »²⁴.

Certaines centrales se sont formées et ont impulsé les changements démocratiques. Elles jouent alors un rôle politique déterminant comme c'est le cas aujourd'hui en Albanie, en Bulgarie ou en Pologne. Les anciennes centrales contrôlées par le pouvoir communiste ont connu dans tous les pays un ravalement de façade : les vieilles directions ont été remplacées par des cadres plus présentables.

Ces organisations, qui géraient un immense secteur social et dont les travailleurs des démocraties populaires dépendaient concrètement pour l'organisation de leur vie quotidienne, ont été affaiblies par la perte d'un grand nombre de leurs privilèges, par la diminution notable du nombre de leurs adhérents et surtout par le discrédit dû à leur rôle sous le régime communiste. Enfin, une série de divisions politiques et sectorielles se sont produites, diminuant d'autant leur possibilité d'action.

Néanmoins, par rapport à de nombreuses autres organisations sociales, elles restent des forces relativement solides tant au niveau organisationnel qu'au niveau du nombre de leurs membres. De nouvelles organisations ont parfois été créées dans certains pays balkaniques (Roumanie et Bulgarie) mais elles représentent souvent des intérêts corporatifs ou sectoriels. Elles se caractérisent alors par un anti-communisme et un apolitisme militants et parfois par un soutien au rétablissement des monarchies.

Deux autres caractéristiques du mouvement syndical doivent encore être soulignées.

Premièrement, les contradictions et les paradoxes que nous avons relevés dans les positions des partis sociaux-démocrates sont transposables, dans l'ensemble, au monde syndical traditionnel. Celui-ci manque jusqu'à présent d'une stratégie politique cohérente. Les syndicats se trouvent eux aussi pris dans une contradiction difficile à gérer entre la défense des intérêts de leurs adhérents et leur désir de ne pas freiner — voire de faire échouer — les réformes économiques. En l'absence d'institutionnalisation réelle de la concerta-

tion sociale, la place de ces forces sociales essentielles à tout fonctionnement démocratique reste encore hypothétique.

Deuxièmement, le rejet du politique constaté dans l'ensemble des sociétés post-communistes se traduit au niveau syndical par la tendance générale des organisations à refuser tout contact avec les partis politiques. Ceci n'est évidemment pas sans influence sur les difficultés d'émergence de social-démocraties qui ont souvent bâti leur puissance sur des relations privilégiées avec les forces syndicales. Rares sont celles qui ont réussi à construire une organisation de masse durable sans l'aide du mouvement syndical, outil médiateur essentiel entre les élites politiques du mouvement ouvrier et leur base. Or, à l'heure actuelle, à la fois pour les raisons déjà analysées dans notre étude et à cause de la faiblesse politique et organisationnelle des partis sociaux-démocrates, ces relations sont fort réduites.

9.2. *La mutation des PC*

Ces partis constituent un des obstacles politiques les plus sérieux à l'émergence de partis sociaux-démocrates forts. Il y a concurrence et course de vitesse entre les partis sociaux-démocrates « historiques » et les anciens partis communistes pour l'occupation de la gauche du paysage politique.

Si les partis communistes plus ou moins réformés ont partout perdu le pouvoir, ils n'en ont pas moins réalisé des scores surprenants et en tout cas partout supérieurs à ceux des partis sociaux-démocrates. En Hongrie, le PSH a obtenu 8,5% en 1990. Les résultats d'élections partielles et les sondages lui prédisent une hausse sensible aux élections législatives de 1994²⁵. La social-démocratie de Pologne (SDRP) est arrivée en seconde position aux élections d'octobre 1991 avec 11,98%. Les divisions de ses adversaires en font même le principal groupe politique à la diète. En 1992, le parti socialiste albanais a remporté les élections municipales. En Slovaquie, le parti de la gauche démocratique a recueilli 14% des voix tout comme le parti communiste de Bohême-Moravie. Ce dernier est le seul à avoir gardé son ancienne dénomination de parti communiste. Si ses membres se composent, d'après certaines sources, de deux tiers de pensionnés²⁶, il n'en récolte pas moins ses meilleurs résultats dans les régions d'industrie traditionnelle particulièrement touchées par les transformations économiques.

Ces scores électoraux, qui ont surpris de nombreux électeurs, s'expliquent entre autres par l'avantage considérable qu'un appareil bien organisé peut représenter par rapport à l'ensemble des autres forces politiques en voie d'émergence. En outre, il faut tenir compte des moyens financiers substantiels, de la qualité de certains cadres expérimentés politiquement, des vieilles solidarités et du vote de l'ancienne *nomenklatura* et d'un ensemble de personnes difficile à circonscrire qui estimaient avoir quelque chose à perdre ou à protéger dans les changements politiques. Il serait néanmoins erroné de limi-

ter l'influence des anciens communistes à ces catégories sociales. Les groupes sociaux les plus fragiles, pensionnés et classes ouvrières des régions en crise, ont aussi apporté beaucoup de voix à ces partis.

La différenciation entre ceux-ci, naguère extérieurement si semblables, s'accentue considérablement. La plupart ont abandonné l'idéologie marxiste-léniniste pour se transformer, avec plus ou moins de crédibilité, en parti socialiste. Certains de ces partis, les plus conservateurs, doivent faire face au discrédit engendré par l'ancien régime communiste. Ils doivent aussi affronter l'isolement politique persistant dans lequel les autres forces politiques tiennent à les maintenir. Cette situation, qui les éloigne vraisemblablement du pouvoir pour une longue période, leur permet de défendre un programme économique souvent assez démagogique.

La profondeur et la réception de ces changements semble directement corrélée avec le poids du courant réformateur dans chacun de ces anciens partis, l'épuration pratiquée en leur sein, ainsi que l'attitude des anciens partis communistes pendant les événements de 1989. Il est moins difficile à un ancien communiste réformateur hongrois — que plus grand-chose ne sépare depuis quelques années déjà de la social-démocratie occidentale — de se prévaloir du rôle crucial et reconnu joué par son ancien parti qu'à son homologue tchèque dont le parti n'avait plus vu l'émergence d'un large courant réformateur²⁷.

Selon nous, les ex-communistes peuvent être rangés en deux catégories distinctes.

La première est composée des partis semblant réussir leur mutation, leur transformation et leur social-démocratisation. C'est certainement le cas des Hongrois qui ont déjà été admis comme observateurs par l'Internationale socialiste. C'est vrai aussi du parti de la gauche démocratique en Slovaquie dont le rôle politique ne cesse de croître et dont les relations avec les sociaux-démocrates slovaques sont des plus sereines. Dans cette catégorie, on peut sans doute ranger les cas lituanien et slovène par exemple. Ces partis en tentative de social-démocratisation souvent reconnue et affirmée ne sont plus isolés sur leur scène politique nationale. Ils y jouent habituellement un rôle modérateur.

La deuxième catégorie est composée de partis qui, tout en condamnant l'ancien régime, ne parviennent pas à trouver une nouvelle crédibilité et une nouvelle identité. C'est certainement le cas des Tchèques, des Bulgares et des Polonais, quoique des courants fort divergents existent en Pologne. Ces partis réalisent des scores électoraux respectables. L'explication est à rechercher, à notre sens, dans leur transformation en partis protestataires qui, s'ils parviennent à conserver une certaine audience électorale, restent sans poids réel sur le processus décisionnel. Ils permettent l'expression des peurs et des déceptions nées du processus de réformes économiques. Il est intéressant de constater que

lorsque par exemple la population polonaise est interrogée par sondage, seuls deux à trois pour cent des sondés annoncent un vote pour les ex-communistes. Mais dans le secret des isolements, plus de dix pour cent des électeurs leur accordent leurs suffrages.

Ces anciens partis communistes demeurent fort isolés politiquement, les autres forces politiques refusant tout contact ou négociation. La nature idéologique de ces mouvements devra indéniablement faire l'objet d'analyses plus approfondies dans le futur. L'avenir de ces partis semble plus incertain. Mais leur influence sur la recombinaison de la gauche risque aussi d'être prédominante. Au minimum de façon négative, par le blocage qu'ils créent et par l'impossibilité d'impulser de nouvelles convergences avec ces forces ressenties comme trop intimement liées avec le passé.

10. Conclusion

Il nous semble que le futur de l'ensemble de la mouvance de gauche — et donc de la social-démocratie — dépendra pour une part non négligeable de l'évolution de ces partis en voie de social-démocratisation. La différence de capacité organisationnelle par rapport aux petits partis sociaux-démocrates, la différence de poids électoral, la crédibilité retrouvée, la différence qualitative d'encadrement, l'expérience politique et l'enracinement local, et les liens subsistant aussi bien avec certains secteurs de la classe ouvrière qu'avec certaines forces syndicales plaident en leur faveur et leur permettent d'espérer occuper la place et le rôle classiques des partis sociaux-démocrates en Europe occidentale. Ce qui n'exclut pas des différences d'identité réelles avec le modèle d'organisation social-démocrate connu en Europe occidentale.

Ces partis en voie de social-démocratisation ne seront sans doute pas les seules composantes de la reconstruction d'un pôle de gauche fort en Europe centrale et balkanique mais ils nous semblent incontournables dans cette dynamique de recombinaison d'une gauche moderne et démocratique.

On se retrouve aujourd'hui, dans certains pays, avec une situation paradoxale où certains anciens PC — réussissant leur mutation — font figure de principale force de gauche et d'interlocuteur potentiel plus fort et souvent plus crédible pour l'Internationale socialiste²⁸.

Le futur des partis sociaux-démocrates en Europe centrale et balkanique demeure incertain. Les différences nationales sont de plus en plus marquantes. Il est probable qu'entre l'échec généralisé ou le succès complet, des différences substantielles se produiront au niveau national. Pour ces partis, l'avenir dépendra en grande partie de leur capacité à incarner la modernisation politique, culturelle et sociale de leurs sociétés et à parvenir à mettre sur pied une alternative économique pour l'Europe centrale.

Notes

¹ « Le regain social-démocrate », *Le journal des élections*, février-mars 1990, n° 11.

² L'étude portait sur la Pologne, la Hongrie, l'URSS (le grand Moscou), la France, la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Italie.

³ Voir J. KUBIK, « The Infirmary of Social Democracy in Postcommunist Poland, a Cultural History of Socialist Discourses 1970-1991 », Programme on Central and Eastern Europe, *Working Paper Series*, Harvard University, 1992, 36 pages.

⁴ Voir J.M. DE WAELE, « Les causes et les conséquences de l'éclatement du Forum civique en Tchécoslovaquie », pp. 391-402, in M. TELÒ (sous la direction de), *Vers une nouvelle Europe ?*, Editions de l'Université de Bruxelles, collection « Etudes européennes », 1992, 550 pages.

⁵ Voir J.M. DE WAELE, « Les élections législatives tchécoslovaques de juin 1992 », *Transitions*, n° 1, 1993, pp. 115-141.

⁶ L'ordre des différents chapitres ne signifie en aucune façon une tentative de hiérarchisation des différents paramètres mis en avant.

⁷ Voir comme résumé rapide mais excellent de la question, J. DROZ, « Le socialisme en Europe centrale : Hongrie, Autriche, Tchécoslovaquie » et G. CASTELLAN, « Le socialisme dans l'est et le sud-est européen : Balkans et Pologne » in J. DROZ (sous la direction de), *Histoire générale du socialisme, de 1918 à 1945*. Tome 3, PUF, 1977, 714 pages.

⁸ Voir entre autres N. DAVIES, *Histoire de la Pologne*, Fayard, 1990, 542 pages.

⁹ Le mouvement ouvrier polonais aura de grandes difficultés à faire la synthèse de traditions politiques différentes nées durant la division de la Pologne jusqu'en 1918. Les traditions du mouvement ouvrier russe, austro-hongrois et allemand étaient difficilement assimilables et unifiables à court terme. Chaque région restera durablement marquée par son histoire et ses traditions d'organisation et de lutte.

¹⁰ En Bulgarie, en 1939, il y a seulement quatre cents entreprises de plus de cinquante ouvriers ! Pour la même époque, les économistes estiment que 20% seulement de la population polonaise et hongroise est employée par le secteur industriel. Ce chiffre atteint 45% en Tchécoslovaquie.

¹¹ En 1938, le pourcentage de la population agricole est de 78% en Roumanie, de 80% en Bulgarie et de 58% en Albanie.

¹² G. CASTELLAN, « Le socialisme dans l'est et le sud-est européen : Balkans et Pologne » in J. DROZ (sous la direction de), *op. cit.*, p. 291.

¹³ D.L. SEILER, « Le cas des partis politiques dans les nouvelles démocraties de l'est européen », *Traavaux de sciences politiques*, Université de Lausanne — Institut de sciences politiques, nouvelle série, n° 4.

¹⁴ J. VERMEERSCH, *The Left in Eastern Europe. A Report on Post Communist Political Landscape*, Socialist Institute for European Studies, Septembre 1991, 62 pages, p. 31.

¹⁵ Il nous faut relever l'exception tchécoslovaque mais elle est de peu d'importance.

¹⁶ Les plus proches des idéaux sociaux-démocrates étaient sans nul doute dans certains pays, l'aile réformatrice de certains PC. Ils quitteront le parti communiste trop tard ou tenteront sans réel succès de le faire évoluer de l'intérieur pour parvenir à constituer un pôle d'appui et un lieu de rencontre pour les forces sociales-démocrates.

¹⁷ J. NAGELS, *Du socialisme perverti au capitalisme sauvage*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1991, 305 pages, p. 274.

¹⁸ Voir M. TELÒ, « La crise des traditions de la gauche européenne et la recherche des nouvelles voies », contribution au colloque *Socialisme : utopies et réalités*, Présence et action culturelles, Bruxelles, 16-17 décembre 1989.

¹⁹ Voir sondage OBOP, *New Europa*, 25/11/1992, n° 208.

²⁰ J. VERMEERSCH, *op. cit.*, p. 6.

²¹ G. MARKUS, « L'Ungheria fra occidentalizzazione forzata e restaurazione nazionalista », in M. TELÒ (a cura di), *Tra nazione ed Europa, Annali cns 1992-1993*, Centro studi e iniziative per la riforma dello stato — Franco Angeli, 1993, 428 pages, pp. 311-312.

²² *Ibid.*

²³ Des comparaisons nombreuses ont été tentées ou souhaitées entre les transitions démocratiques des pays du sud de l'Europe et les anciennes démocraties populaires. L'Espagne a servi d'exemple et de modèle de transition douce et réussie. Sans entrer dans cette controverse, il nous faut souligner au minimum qu'il

existait en Espagne, avant le rétablissement de la démocratie, des structures syndicales solides et politisées contrôlées par l'opposition. Celles-ci jouèrent un rôle essentiel dans la transition démocratique. La situation est bien différente en Europe centrale et balkanique.

²⁴ P. HASSENTEUFEL, « Syndicalisme, transition démocratique et passage à l'économie de marché », in *L'Europe centrale et orientale*, 1992, La documentation française, 1992, 258 pages, p. 39.

²⁵ Voir A.A. REISCH, « Hungarian Socialist Party Looks Ahead », *RFE/RL Research Report*, Vol. 1, n° 28, 10/7/1992, pp. 20-25.

²⁶ A. NOVAK, « The Last Communist Party in Central Europe », *East European Reporter*, Vol. 5, mai-juin 1992, p. 29.

²⁷ Les ravages des purges du printemps de Prague y sont pour beaucoup.

²⁸ Le PSH, ancien parti communiste réformé, a obtenu le statut d'observateur au sein de l'Internationale socialiste au congrès d'Amsterdam.

L'Internationale socialiste en Europe centre-orientale : définition et rôle des « amis politiques »

Guillaume DEVIN

Plutôt qu'un répertoire, inévitablement dépassé par les mouvements de l'actualité, ou que des prospectives incertaines sur les « nouveaux partenaires » de l'Internationale socialiste (IS) en Europe centre-orientale (ECO), nous nous proposons de réfléchir aux mécanismes de définition et de gestion de ceux qui ont été ou seront appelés à devenir les affiliés d'une organisation collective comme celle de l'IS. Pour respecter le cadre qui nous a été proposé, nous situerons nos illustrations dans cette partie de l'Europe, anciennement appelée « Europe de l'Est » (avec une incidente concernant la Mongolie), même si nos remarques peuvent être étendues à bien d'autres stratégies régionales de l'Internationale.

Ce choix mérite quelques explications.

Il est habituel, dans l'analyse des forces politiques et de leurs alliances, de privilégier la désignation de l'adversaire comme un facteur contribuant à la définition de l'identité partisane. Dans un contexte compétitif — celui d'un système de partis —, telle ou telle force clarifiera les attributs qu'elle présente comme spécifiques en se démarquant de rivaux qui vont parfois jusqu'à incarner l'image négative — inversée — de ce qu'elle prétend être. Murray Edelman a montré comment les adversaires politiques, s'ils heurtaient leurs opposants, les aidaient également, bien souvent : non seulement en facilitant d'opportunes mobilisations mais aussi en leur permettant de définir leur place dans l'histoire¹.

Cette perspective stratégique qui fait de l'identité partisane une qualité distinctive « en mouvement » — mobile et ajustable — est, sans aucun doute, très féconde. Elle dynamise et complète, plus qu'elle ne contredit, des approches socio-historiques privilégiant l'émergence de « clivages » comme matrices possibles de véritables « familles politiques » au sens des travaux de S. Rokkan et de D.L. Seiler². Même inscrit dans une division fondatrice, ce qui fait l'identité du « socialisme démocratique » — pour s'en tenir à cet

exemple —, n'a pas été immuable depuis les années vingt (mutation de partis ouvriers en partis « attrape-tout » ; abandon progressif des références marxistes ; priorité donnée, selon les périodes, à la promotion de l'égalité ou à la défense de la liberté politique, etc.).

Néanmoins, malgré leurs apports, les dimensions stratégiques et socio-historiques sont bien discrètes sur les mécanismes de consolidation des identités partisans. Nous sommes conviés à apprécier comment ces identités émergent, comment elles se modifient mais beaucoup moins comment elles durent.

L'hypothèse que nous formulons ici est que si l'identité partisane se façonne largement dans la compétition, elle se consolide (surcroît de visibilité, renforcement de légitimité) à travers l'affiliation à des formes de grandeur jugées supérieures sur le plan de la représentativité, de la capacité d'action, de la « pureté » des principes affichés ou pour bien d'autres raisons. Ces cercles larges ou « englobants » sont conçus comme des lieux de soutien identitaire.

En d'autres termes, s'il faut des adversaires pour se définir, il faut aussi des amis pour survivre. Mais ces amis doivent être « présentables », ce qui n'est jamais acquis une fois pour toutes. Il faut donc les choisir avec prudence pour éviter l'embarras politique d'alliés qui finiraient par devenir encombrants.

S'agissant de l'is en Europe centre-orientale, nous examinerons donc ces trois aspects d'un même processus de construction transnationale d'une identité partisane :

- d'une part, le travail de recrutement à travers lequel se consolide l'image que l'on a de soi ;
- d'autre part, les garanties qui facilitent la définition des affinités politiques ;
- enfin, les risques qu'implique tout élargissement du « cercle de ses amis ».

1. Affiliation et identité de soi

La politique d'affiliation de l'is en Europe centre-orientale a une longue histoire. Pour la plupart des responsables socialistes d'Europe occidentale qui se retrouvent après la seconde guerre mondiale, les événements de l'Est européen de 1945 à 1948 vont avoir une portée décisive. Après les horreurs nazies, la mainmise communiste à l'Est poussera résolument les représentants du « socialisme démocratique » dans le camp des démocraties « pluralistes-constitutionnelles ». Le temps sera celui du combat contre le communisme. Les amis devront servir ce dessein mais pas seulement. Ils devront aussi éviter de rabattre le socialisme dans le camp indifférencié de l'anti-communisme et rappeler qu'il existe une « troisième voie » socialiste et démocratique entre le capitalisme et le communisme.

La marge de manœuvre sera tout de même fort étroite, et, en fait, les affiliations de cette période témoigneront surtout de la distance radicale que les socialistes occidentaux veulent mettre entre eux et les communistes.

La politique d'affiliation de l'is dans les années quatre-vingt-dix n'a pas cette intensité conflictuelle. Au temps du combat contre un marché captif a succédé, avec l'effondrement du communisme, l'âge de la compétition dans un marché ouvert. Mais l'objectif est le même : assurer la représentation du socialisme démocratique et la consolider face à des entreprises rivales. Revenons rapidement sur ces deux périodes.

1.1. Le temps du combat

Dès 1945-1946, les directions des partis socialistes d'Europe centre-orientale qui avaient été invitées par le parti travailliste britannique aux premières conférences socialistes internationales affichèrent une orientation idéologique « révolutionnaire ». Contraintes de composer avec l'URSS et talonnées par la rhétorique marxiste des communistes, elles cherchaient à se marquer clairement « à gauche ». Les tendances internes plus modérées furent progressivement marginalisées voire, purement et simplement, expulsées tandis que les communistes gagnaient en influence avec l'aide de l'Union soviétique. Cette polarisation de l'affrontement politique dans les pays d'Europe centre-orientale qui poussait certains ps sur la voie d'une fusion avec les communistes finit par se conclure par l'instauration d'un monopole communiste.

Pour les socialistes occidentaux, le Coup de Prague (février 1948) fut le point de rupture avec tous les affiliés qui étaient liés aux pc et le point de départ d'une nouvelle politique d'affiliation en direction des courants socialistes marginalisés qui résistaient à l'absorption communiste.

En ces temps de dures confrontations avec les communistes en Europe, affirmer l'identité du socialisme démocratique impliquait d'exhiber des amis résolument anti-communistes.

Cet impératif eut des incidences sur toutes les stratégies régionales de l'is jusqu'à la fin des années soixante et même en Europe occidentale (expulsion du parti socialiste italien en 1948), mais c'est en Europe centre-orientale qu'il se voulut le plus démonstratif. Parallèlement à la mise en place d'un Comité d'aide aux réfugiés, le Comité des conférences socialistes internationales (COMISCO), ancêtre de l'is, se prononça ainsi pour la reconnaissance des ps exilés de Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie et Yougoslavie (les socialistes hongrois et roumains étant préalablement conviés à régler leurs différends internes). En revanche, à l'exception des partis exilés des pays baltes qui bénéficièrent également de la reconnaissance, les formations politiques en exil issues de territoires appartenant à l'URSS étaient privées de tout lien direct avec l'is³.

Cette situation qui durera officiellement jusqu'au début des années quatre-vingt-dix présentait une certaine simplicité, tout du moins tant que les socialistes occidentaux jugèrent leurs partenaires de l'Est « conformes » à l'image, clairement distanciée du communisme, qu'ils voulaient donner du

socialisme démocratique. En d'autres termes, le choix des affiliés à l'Est s'imposa assez naturellement par exclusion des socialistes ralliés aux communistes. Au nom d'une solidarité qui devait témoigner de l'existence toujours vivante d'un courant socialiste démocratique dans cette région de l'Europe, les personnalités et les groupes contraints à l'exil, parce qu'ils se réclamaient de cette orientation, se trouvèrent en position privilégiée pour incarner ce symbole de résistance au monopole communiste. Qui d'autre aurait pu y prétendre ? Faute de combattants, les amis s'imposaient d'eux-mêmes.

Le contexte se compliquera un peu avec l'émergence de ce que l'on a appelé, dans les années soixante-dix, les « dissidents ». Néanmoins, compte tenu du nouveau cours du socialisme démocratique en Europe occidentale à cette époque, très prudent à l'égard de ce qui aurait pu freiner la « détente » Est-Ouest, et compte tenu aussi de la volonté des dissidents de rechercher un soutien occidental large, non limité à une seule « famille politique », il n'y aura pas de redistribution officielle des alliances politiques.

En revanche, c'est dans de tout autres conditions que se présentent les perspectives de l'is en Europe centre-orientale depuis 1989.

1.2. L'âge de la compétition

Il est des périodes où le travail de recrutement se stabilise : les alliances sont définies de manière relativement durable malgré quelques inflexions mineures, les camps sont assez clairement identifiés. En revanche, que de nouveaux acteurs s'introduisent dans le jeu et le marché des affiliations connaît un regain de dynamisme. La « démocratisation » en Amérique latine, mais surtout en Afrique et en Europe centre-orientale — entendons par là, l'émergence de nombreuses formations politiques nouvelles — a relancé les défis.

Pour les principales forces politiques d'Europe occidentale qui tentent de défendre une identité distincte à travers des unions partisans concurrentes — socialistes, démocrates chrétiens, libéraux, écologistes —, l'enjeu de ces ouvertures consiste à confirmer leur influence et à démontrer leur rayonnement. Pour les responsables des nouvelles formations à l'Est, souvent plongés dans une mêlée confuse, la tâche est surtout d'obtenir des signes de reconnaissance afin de se distinguer comme les seuls dépositaires légitimes de tel ou tel label. De part et d'autre, la défense et la promotion de l'identité partisane passent donc par la recherche de partenaires à affilier ou avec lesquels s'affilier. Mais comment les choisir ?

Si du côté occidental, l'offre d'affiliation est assez claire (Internationales politiques et fédérations européennes de partis identifiables), du côté de l'Europe centre-orientale la situation est plus complexe : des dizaines de partis, souvent encore peu représentatifs et travaillés par des tendances contradictoires, des sigles peu significatifs, des personnalités au centre de plusieurs réseaux enchevêtrés. En outre, pour l'Internationale socialiste, la tâche s'annon-

çait plus délicate que pour les démocrates chrétiens ou les libéraux. D'abord parce que d'un point de vue symbolique tout ce qui évoque le « socialisme » à l'Est de l'Europe a le goût d'un passé largement discrédité ; certes, le socialisme occidental ne s'est pas privé de stigmatiser les tentatives de confusion entre le « socialisme démocratique » et le communisme, mais il n'empêche que l'is doit tout de même tenir compte de certains effets de sigles qui ne sont pas à son avantage. Ce handicap est aggravé, ensuite, par la relative modération — complaisance, diront les plus critiques — dont l'is a fait preuve à l'égard des pays communistes aux heures fastes de la « détente » Est-Ouest et de l'*Ostpolitik* du chancelier Brandt. La défense assidue d'un certain *statu quo* géopolitique en Europe dans les années soixante-dix et quatre-vingt, le développement de contacts avec les PC de l'Est, ne plaçaient pas les socialistes occidentaux dans la meilleure position au moment des grands bouleversements de l'Est européen. Enfin, durant les phases de transition qui s'amorçaient, la priorité était donnée à diverses formes de « libéralisation » politique et économique beaucoup plus proches des options et des méthodes préconisées par les tenants occidentaux d'un « néo-libéralisme » que de celles défendues par des partis socialistes ou sociaux-démocrates à la recherche d'un nouveau souffle et parfois cantonnés dans l'opposition depuis de nombreuses années (Labour britannique, SPD).

Dans ce contexte défavorable, l'is devait donc se ressaisir si elle ne voulait pas laisser le champ libre aux formations internationales et européennes des démocrates chrétiens et des libéraux. Aux prises avec des difficultés structurelles (déclin des bases ouvrières et crise de la représentativité syndicale), avec la concurrence de forces politiques qui se présentent comme de nouvelles « alternatives » (les écologistes notamment) et avec une spécificité qui s'érode à mesure qu'elle rentre dans le patrimoine commun (réformisme social tourné vers la réalisation d'un « Etat de bien-être »), les socialistes démocratiques jouent surtout dans ce nouvel espace politique d'Europe centre-orientale, la visibilité, l'actualité et la crédibilité de leur image. A s'en tenir aux seuls avantages que peuvent tirer les formations est-européennes d'une affiliation à une collectivité identifiante et légitimante comme l'is, on perd de vue la nécessité qu'il y a pour les affiliateurs de conforter leur drapeau par de nouvelles adhésions : les bénéficiaires d'une affiliation réussie sont reciproques. Mais comment « réussir » ?

2. La définition des affinités politiques

Apparemment, la mise en évidence d'objectifs communs, de valeurs partagées et de stratégies compatibles, sinon comparables, suffit à déceler des affinités susceptibles de conduire à l'affiliation politique. Toutefois, si cette approche formelle n'est pas absente, elle se mêle à des procédés plus empiriques que ne le laissent croire les procédures officielles.

2.1.L'évaluation

Dans des situations ouvertes, toutes les informations sont bonnes à collecter pour éclairer les décisions à prendre concernant le parti demandeur ou pressenti. Le comité d'administration et des finances (CAF) qui regroupe les principaux contributeurs de l'is, c'est-à-dire, en fait, la plupart des ps ouest-européens, est chargé de proposer au Conseil et au congrès de l'Internationale des recommandations qui sont rarement modifiées en pratique.

La règle d'or, selon les responsables, est de prendre son temps pour qu'une relation d'affinité se construise empiriquement : « *We do not rush* », confie le secrétaire général de l'is, Luis Ayala⁴. Les statuts et les programmes des partis évalués sont donc notoirement insuffisants. D'autres indices contribuent à se faire une opinion, même si les décideurs n'en parlent pas spontanément. Sans prétendre être exhaustif, nous en recenserons quatre qui furent à l'œuvre dans l'évaluation des affiliations possibles en Europe centre-orientale.

En premier lieu, il apparaît que les contacts personnels et la connaissance des leaders des partis pressentis, souvent facilités par des missions de l'is, par certains responsables de partis affiliés ou celles de parlementaires sociaux-démocrates, acquièrent une grande importance dans la prise de décision finale. Les relations nouées avec des responsables baltes lors de missions d'information ont facilité la réintégration de leur formation dans un statut de membre de plein droit à l'is⁵. Quelques connaissances personnelles au temps de la « dissidence » ont également aidé à la réactivation d'un réseau de contacts.

Plus généralement, la personnalité de certains leaders a joué comme un indice de crédibilité avec les risques d'erreur qu'il recelait inévitablement⁶. Ainsi les « bonnes impressions » inspirées par Bat-Erdeneen Batbayer, le président du parti social-démocrate de Mongolie (MSDP), ont eu un rôle majeur dans l'affiliation de ce parti comme membre consultatif à l'is alors que cette formation demeurait largement inconnue avant qu'elle ne vienne frapper à la porte du SPD.

En second lieu, la représentativité du candidat est une donnée très appréciée. Des structures officielles, une représentation électorale réelle, même modeste, sont, en effet, de nature à accroître la crédibilité d'une formation nouvelle et encore peu connue. Si l'affilié cherche à être valorisé par son affiliation, il est également bien venu qu'il soit valorisant : sa visibilité organisationnelle et électorale est une forme de démonstration du dynamisme socialiste (démocratique) dans une nouvelle terre de mission. Le parti social-démocrate albanais (PSD) semble avoir profité de ces atouts pour obtenir, en 1992, son affiliation à l'is⁷. Le parti social-démocrate de Slovénie (SDSS), qui est au pouvoir depuis les premières élections libres dans ce pays, a également pu les faire valoir pour son affiliation comme membre observateur en 1992, à la veille de nouvelles échéances électorales. Le regain d'intérêt —

une « réévaluation » plutôt qu'un soutien — que semble susciter le président roumain, I. Iliescu, dans les rangs de certains affiliés de l'is (Autrichiens, Français et Italiens), n'est pas non plus étranger à sa récente confirmation électorale.

En troisième lieu, l'affiliation qui s'inscrit dans un contexte régional doit avoir des effets bénéfiques pour d'autres stratégies régionales ou tout du moins ne pas leur nuire. La question s'est posée pour la Ligue des jeunes démocrates hongrois (FIDESZ) qui entretenait de bonnes relations avec certains responsables socialistes occidentaux. L'affiliation de la FIDESZ était envisageable mais ses liens avec la Fédération libérale européenne (un statut d'observateur en mars 1992) constituaient un premier obstacle. En outre, le risque de paraître poursuivre une politique de rapprochement avec des partis s'intitulant « libéraux », pouvait créer des difficultés avec les affiliés latino-américains⁸. D'après certains délégués au CAF, ce dernier argument était suffisant pour ne pas formaliser excessivement d'éventuels contacts avec la FIDESZ, étant entendu que rien n'empêchait les partis intéressés de poursuivre des relations bilatérales plus discrètes.

Enfin, dans ce travail d'évaluation du « bon partenaire », les répercussions de l'affiliation sur la scène politique nationale des affiliateurs est une donnée omniprésente. L'ajustement ne va pas de soi. Chacun doit composer avec ses propres contraintes. L'affiliation de partis régionaux ou « autonomistes », par exemple, a toujours soulevé les plus vives résistances du côté britannique et espagnol. En bref, parce que l'on est souvent jugé sur la « qualité » de ses amis, l'affiliation ne doit surtout pas porter préjudice. En d'autres temps et dans d'autres régions, il y eut des précédents malheureux comme cette affiliation du parti socialiste progressiste libanais de W. Jumblatt que beaucoup de responsables socialistes occidentaux ont amèrement regrettée par la suite.

C'est cette objection d'une image préjudiciable au plan interne que les Scandinaves ont opposée aux demandes d'affiliation des ex-PC de l'Est tandis que les socialistes français — moins gênés par ce voisinage d'un communisme « réformé » qui avait également l'avantage de souligner « l'archaïsme » du PCF — se montraient plus ouverts. Une seule exception, non sans réticence, fut accordée à l'ex-PC hongrois, devenu parti socialiste hongrois (MSZP) et affilié comme observateur en 1992. Les plus réservés ont probablement admis que la Hongrie était « un cas particulier », d'autant qu'ils avaient souvent déjà noué des contacts avec ce parti... avant 1989.

Si ces différentes appréciations contribuent à la définition des affinités politiques, elles n'interviennent pas de manière isolée. Elles sont portées et avancées par des partis (i.e. leurs délégués) mieux informés et plus intéressés : l'évaluation est le plus souvent inscrite dans une relation de patronage.

2.2. Le patronage

Le phénomène n'est pas nouveau. Déjà dans les années cinquante, les ps des pays baltes avaient dû leur affiliation à la chaude recommandation des partis scandinaves, et notamment du parti suédois (SAP), à un moment où certains délégués socialistes (britanniques, français) percevaient cette reconnaissance comme une contestation inopportune de l'intégrité territoriale de l'URSS. De fait, les formations issues de l'Ukraine ou de la Géorgie furent éconduites parce qu'elles apparaissaient comme une « source d'ennuis ». S'il en fut autrement pour les partis des pays baltes, cela ne tint probablement pas à une quelconque spécificité historique mais au fait que les Suédois pouvaient garantir une certaine modération diplomatique de ces nouveaux affiliés vis-à-vis de l'URSS. Soucieux de satisfaire les colonies baltes installées en Scandinavie, les sociaux-démocrates scandinaves étaient également à même de contrôler leurs expressions politiques afin de ne pas nuire au « réalisme diplomatique » de l'is.

Ce patronage est encore très perceptible dans les affiliations récentes. La reconnaissance du PSD albanais doit beaucoup à l'appui bienveillant des socialistes italiens ; celle du MSDP Mongolie à celui du SPD et à la « compétence régionale » que revendiquent les socialistes japonais, sans parler de l'affiliation de l'éphémère SPD est-allemand qui fut l'œuvre du SPD ouest-allemand. L'affiliation du parti social-démocrate de Slovaquie (SDSS) rentre également dans ce cas de figure. Malgré des positions jugées « nationalistes » par certains affiliés occidentaux, le parti slovaque fut affilié sur l'insistance des socialistes autrichiens et de plusieurs délégués allemands. A cette occasion, rien n'interdit de penser que les « supporters » puissent « négocier » certaines affiliations contre d'autres (celle du SDSS slovaque contre celle de l'ex-PC hongrois...). D'une manière générale, il est probable que les affiliations — en Europe centre-orientale ou ailleurs — donnent lieu à des compétitions, plus ou moins implicites, pour accroître la « zone d'influence » à laquelle peuvent prétendre certains affiliateurs. Il y va, là encore, de leur image partisane mais aussi d'une image nationale dont ces représentants peuvent espérer des retombées politiques et économiques positives pour leur pays. L'action, au nom d'une même « famille politique », ne fait pas disparaître les rivalités nationales entre les unités affiliées.

Il est vrai que le patronage n'est pas seulement le produit d'un calcul. La proximité géographique, par exemple, facilite la collecte d'informations sur une nouvelle formation et la connaissance de ses responsables : s'agissant du PSD albanais, les socialistes italiens sont certainement mieux placés que les Japonais. Néanmoins, on constate que certains partis, par leurs ressources organisationnelles et l'étendue de leurs réseaux, acquièrent une compétence supérieure à la moyenne et pèsent sur la quasi-totalité des affiliations. Le SPD présente ce profil avantageux, notamment en Europe centre-orientale, ce qui

peut avoir comme conséquence de pousser certains affiliés à soutenir d'autres candidats que ceux recommandés par le parti allemand. Là encore, bien que non explicite, la compétition n'est donc nullement exclue. Si elle reste pourtant limitée, c'est que l'unité de la représentation socialiste est plus précieuse.

Les socialistes ouest-européens en font une règle de base : « l'effet d'équipe » auquel vise l'is⁹ ne doit pas être troublé par trop de discordances, ce qui — admettons-le — semble plus difficile à respecter lorsqu'on élargit le cercle.

3. Le risque des alliances

L'image du socialisme démocratique véhiculée par l'is est essentiellement celle que veulent refléter, à un moment donné, les partis socialistes ouest-européens. Même si l'Internationale s'est « internationalisée » depuis les années cinquante, elle ne s'est pas fondamentalement « déseuropéanisée ».

Ce sont toujours les socialistes d'Europe de l'Ouest qui font l'orientation idéologique dominante de la concertation socialiste et définissent ses stratégies d'affiliation principales, notamment en Europe centre-orientale. Défense anti-communiste des valeurs du libéralisme politique, contestation marxisante de la « légalité bourgeoise » ou redécouverte des vertus du réformisme social dans un cadre pluraliste-constitutionnel, les tonalités des discours et l'image que les socialistes ouest-européens ont voulu donner de leur label ont connu des variations sensibles depuis la seconde guerre mondiale¹⁰. Par hypothèse, ces variations se répercutent sur la perception de ce qui fait la qualité du « bon partenaire ». Peuvent donc coexister des « strates » d'amis recrutés à des moments différents et dont certaines se révèlent par la suite inappropriées. Il n'y a de moyen d'échapper à ce risque qu'en visant large, en abandonnant des investissements trop ciblés, ce qui revient, par conséquent, à composer avec une large part d'incertitude.

3.1. Le fardeau des exilés

Dès l'origine, les ps exilés de l'Est européen ont été accueillis avec prudence par leurs camarades ouest-européens. Non seulement leurs demandes d'affiliation individuelles furent subordonnées à la création d'une organisation commune aux exilés (l'Union des socialistes d'Europe centre-orientale, USECO), distincte de l'is — même si liée à elle —, mais, en outre, ils n'obtinrent qu'un statut de membre consultatif (droit de parole sans droit de vote) alors qu'ils revendiquaient un statut de membre à part entière¹¹.

Avec les premiers signes du « dégel » soviétique (1953), la majorité des socialistes ouest-européens opta, plus clairement encore, pour une ligne de coexistence avec l'Etat soviétique. Ce « réalisme diplomatique » écarta toutes les formations socialistes de territoires incorporés à l'URSS et tint à distance les ps exilés d'Europe de l'Est.

Au fil des années et notamment pendant la période de la « détente » Est-Ouest, ils seront souvent neutralisés (Tchécoslovaquie, 1968) et considérés comme gênants. Dès le congrès d'Eastbourne (1969), il semble même que certains délégués occidentaux se soient inquiétés de leur place « excessive » dans les rangs de l'Internationale. Cette tendance fut confirmée par des propositions de révision des statuts de l'is qui prévoyaient, entre autres modifications, la suppression du statut de membre consultatif c'est-à-dire la disparition de l'affiliation individuelle des ps exilés d'Europe de l'Est. Même si cette suggestion n'a pas été finalement retenue, elle était tout de même significative d'une « solidarité au rabais ».

Les événements de 1989 n'ont pas vraiment modifié cette relation distante. Officiellement, l'is décida, dans la précipitation, la « revitalisation » des adhésions c'est-à-dire le passage des ps exilés de l'Est (et des pays baltes) à un statut de membre à part entière, mais, en fait, ces partis démontrèrent rapidement, par des scores électoraux médiocres notamment, qu'ils sont éclipsés par de nouvelles formations qui suscitent beaucoup plus d'intérêt.

La volonté de témoigner de l'existence d'un courant social-démocrate ou socialiste à l'Est explique largement cette « revitalisation » des labels, mais c'est également la « mauvaise conscience » des socialistes ouest-européens, après une période de délaissement des exilés, qui justifie le maintien de telles affiliations. Il ne fait pas de doute qu'il y a là des amis que l'on s'oblige à « traîner »... Néanmoins, la tâche n'est pas trop pesante tant que les autres partenaires possibles ne sont pas définis plus clairement.

3.2. Une gestion incertaine

Hormis le cas des partis sociaux-démocrates tchèque et slovaque bénéficiant du statut de membre à part entière de l'ancien parti tchécoslovaque dont l'is s'est seulement résignée à entériner la scission, il est frappant de constater qu'aucun nouvel affilié n'a été élevé au rang de membre de plein droit entre 1989 et 1992. Les nouvelles recrues se sont distribuées entre partis consultatifs (Albanie, Mongolie) et partis observateurs (Hongrie, Slovaquie). Cette dernière catégorie a d'ailleurs été expressément remise à l'honneur au dernier congrès de l'is (Berlin, 1992) pour formaliser des rapprochements que l'on ne voulait pas exclure mais qui demeuraient encore très incertains. La question se posait surtout à l'égard de formations politiques récentes émergeant de contextes « en voie de démocratisation », notamment en Afrique noire et en Europe centre-orientale.

La hiérarchisation des statuts (membre de plein droit, consultatif et observateur) évoque ici le degré de proximité à ce qui est censé constituer l'identité du socialisme démocratique. A l'évidence, cette identité dépend étroitement des priorités partagées, à un moment donné, par les affiliateurs ouest-européens. L'entrée dans le « cercle intérieur » exige donc une évaluation positive

renforcée par un patronage soutenu. Peu de jeunes formations peuvent espérer une introduction aussi brillante. C'est la raison pour laquelle les « cercles extérieurs » (les rangs de membre consultatif ou d'observateur) fonctionnent comme un signe d'encouragement et comme une phase d'observation. Plus la situation politique est fluide, plus ils sont fonctionnels pour gérer l'incertitude (d'une manière significative, quatorze nouveaux membres consultatifs et huit nouveaux observateurs ont été affiliés, par le dernier congrès de l'is, ce qui constitue des chiffres très élevés par rapport à la moyenne des affiliations par congrès). Ils peuvent même se prolonger en un simple lieu de présentation, véritable couronne périphérique, distincte de l'organisation elle-même, qui accueille sans engager et maintient les contacts au moindre coût dans l'attente d'une « clarification » (Bulgarie, Roumanie, Pologne).

L'initiative d'un Forum pour la solidarité et la démocratie, structure rattachée à l'is mais « indépendante », selon l'expression d'un responsable, répond à cet objectif. Officiellement lancé en janvier 1993, ce Forum doit permettre de rassembler des informations et de « favoriser le dialogue avec les nouveaux partenaires de l'Est »¹².

Assurément, cette initiative est avantageuse pour les socialistes ouest-européens qui pourraient laisser échapper des relations souhaitables par le jeu excluant des statuts d'affiliation. Avec le Forum, il s'agit de miser plus large et d'anticiper sur des développements relativement imprévisibles tout en évitant des revers d'alliance retentissants.

Réciproquement, il est possible que cette formule puisse satisfaire ceux qui veulent éviter une exposition trop marquée auprès d'une « famille politique » qui n'a pas toujours brillé par la clarté de ses engagements à l'Est. Cette distanciation assumée par les formations pressenties en raison d'un manque de netteté de l'identité socialiste démocratique aujourd'hui serait beaucoup plus préoccupante pour les socialistes ouest-européens. L'incertitude majeure ne serait plus alors celle qui entoure l'évolution des systèmes et des acteurs politiques d'Europe centre-orientale, mais celle qui pèse sur l'avenir du socialisme démocratique comme projet spécifique. L'hypothèse n'est pas à exclure. Elle compliquerait sérieusement le prosélytisme des socialistes ouest-européens. Tant il est vrai qu'il est difficile de se faire des amis lorsque l'on est soi-même incertain.

Notes

¹ M. EDELMAN, *Constructing the Political Spectacle*, The University of Chicago Press, 1988, pp. 66-89 (traduction française : *Pièces et règles du jeu politique*, Seuil, 1991, 253 pages). Voir également V. LEMIEUX, « L'utilité politique des rivaux », *Revue canadienne de science politique*, Vol. xxiv, n° 4, décembre 1991, pp. 735-753.

² Voir notamment S.M. LIPSET and S. ROKKAN (éd.), *Party Systems and Voter Alignments, Cross-National Perspectives*, The Free Press, 1967 et D.L. SEILER, *Partis et familles de partis*, PUF, 1980.

³ *Resolution concerning Eastern European Socialist Parties in Exile*, COMISCO, Clacton-on-Sea, 3 décembre 1948, cir. 121, Institut international d'Histoire sociale (IHS), Amsterdam. Sur tous ces points, nous nous permettons de renvoyer à notre étude, G. DEVIN, *L'Internationale socialiste. Histoire et sociologie du socialisme international*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993, pp. 15-47.

⁴ *Entretien avec l'auteur*, Londres, 20 mai 1990.

⁵ *Socialist Affairs* (the Journal of the Socialist International), 1990, n° 3, p. 38 et 1990, n° 4, pp. 33-35.

⁶ Comme en témoigne l'élévation au statut de membre de plein droit du parti social-démocrate hongrois, largement commandée par l'image favorable de son nouveau leader, Mme Anna Petrasovits. Celle-ci se révélera une personnalité très contestable et conduira l'is à rompre rapidement avec ce parti (1991).

⁷ Le parti social-démocrate de Mongolie avait également obtenu quelques sièges au Parlement avant son affiliation à l'is.

⁸ L'is accordait déjà, en 1992, un statut de membre consultatif au parti libéral de Colombie.

⁹ G. DEVIN, *op. cit.*, pp. 312-338.

¹⁰ *Ibid.*, pp. 154-167.

¹¹ *Minutes, conférence du COMISCO*, Londres, 7-8 avril 1951, cir. 54/51, IHS, Amsterdam.

¹² Axel QUEVAL (PS), *entretien avec l'auteur*, Paris, 2 février 1993. Axel QUEVAL, collaborateur de P. MAUROY (président de l'is), s'est prêté avec amabilité à nos questions. Qu'il soit remercié ici de son accueil et de ses informations.

La place de la social-démocratie dans la Russie en transition

Christophe SENTE

1. Les difficultés théoriques de l'identification d'un programme de gauche en Russie après 1991

Avant d'évaluer l'état des forces de gauche dans la Russie de Boris Eltsine sur base des programmes des principaux partis et syndicats nationaux, il est indispensable de traiter de la définition d'un projet politique susceptible d'être identifié comme de « gauche » dans une société censée avoir réalisé, depuis plus de soixante-dix ans, l'une des revendications socialistes qui compte parmi les plus radicales : l'expropriation des moyens de production.

Cette question préliminaire se décompose en deux sous-questions.

1. Est-il opportun de s'inspirer des documents programmatiques et théoriques les plus récents de la social-démocratie européenne, c'est-à-dire principalement des résolutions adoptées par l'Internationale socialiste aux congrès de Stockholm (1989)¹ et de Berlin (1992)², pour définir les critères devant servir à l'identification d'un projet politique de gauche en Russie ? Un tel choix exprimerait en effet une adhésion implicite à la thèse de la convergence des sociétés industrielles de l'Est et de l'Ouest, développée à partir des années soixante notamment par John Kenneth Galbraith aux Etats-Unis, Raymond Aron en Europe et Andreï Sakharov en Union soviétique³.
2. Autre versant de l'alternative : des critères spécifiques de définition de la gauche russe doivent-ils au contraire être proposés en arguant de la spécificité ou de la nature « asiatique » attribuée à la société ex-soviétique par Karl Wittfogel et plus récemment par Richard Pipes et Rudolph Baro⁴ ?

Sans prétendre épuiser le sujet, nous apporterons des éléments de réponse à ces deux questions et proposerons une définition provisoire et conjoncturelle de la gauche russe.

Premièrement, il paraît prématuré de vouloir transposer à la Russie les critères ouest-européens contemporains de définition de la gauche démocratique pour au moins deux raisons.

D'une part, la gauche ouest-européenne est à la recherche de sa propre identité⁵ programmatique depuis l'échec de la gestion keynésienne de l'économie dans les années soixante-dix⁶ et l'ébranlement plus récent de l'Etat-providence, organisé sur une base nationale, par le « chauvinisme du bien-être » (J. Habermas), c'est-à-dire ici la mise en question par les régions riches du principe de solidarité avec les régions pauvres : ébranlement perceptible principalement en Italie, en Belgique et en Allemagne. En outre, sollicitée par l'essor de la pensée écologiste et sociale-libérale (la « théorie de la justice », par exemple), l'intelligentsia progressiste est divisée sur la nature des inspirations théoriques auxquelles se ressourcer et doit tenir compte — dans sa formulation d'un nouveau projet social-démocrate susceptible de rassembler une majorité de citoyens — des modifications intervenues dans la composition sociologique de l'électorat potentiel de la gauche européenne.

D'autre part, en dépit de la volonté affichée par les réformateurs du gouvernement Gaïdar (1991-décembre 1992) de transformer rapidement leur pays sur le modèle européen en un Etat capitaliste avancé et libéral⁷, la Russie en est fort loin. Elle a hérité son niveau de développement spécifique d'une révolution industrielle récente et réalisée dans le cadre de structures de planification autoritaire. Elle conserve par conséquent des enjeux politiques qui lui sont propres à l'intérieur d'une crise de société tout à fait originale. Il convient de remarquer que, bien que la transition en Russie offre sur le plan macro-économique des similitudes avec l'Europe centrale et orientale⁸, la crise politique y est celle d'un pays dont la situation géostratégique, la dotation nucléaire et les ressources économiques (énergie, industrie d'armement) permettent à ses dirigeants de conserver une certaine autonomie de décision dans le choix du modèle de développement à importer. Autrement dit, le modèle défini par la conjonction de l'économie de marché et de la démocratie libérale et véhiculé par les institutions internationales occidentales qui se proposent depuis les Sommets du G7 de Paris (juillet 1989), Houston (juillet 1990) et Londres (juillet 1991) pour gérer la transition à l'Est, ne constitue pour la Russie politique qu'une option.

Pour illustrer cette spécificité du débat politique russe, largement dominé par une forme de résurgence du clivage traditionnel entre les « occidentalistes » (Gaïdar) et leurs adversaires, nous relèverons que la solidarité avec le Sud et le combat pour un modèle de croissance qualitative — qui, selon la déclaration de principes de Stockholm de 1989, sont les socles de la refondation de l'idée socialiste européenne pour le *xxi*^e siècle — constituent des préoccupations encore étrangères aux formations russes soucieuses de la protection sociale des travailleurs nationaux. Ainsi, la solidarité Nord-Sud est-elle principalement invoquée jusqu'à présent par le parti libéral-démocrate (ultra-nationaliste) ou par le parti du vice-président de la république Alexandre Routsikoy (parti populaire de la Russie libre ; nationaliste modéré) pour

réclamer l'abandon de relations diplomatiques privilégiées avec l'Europe occidentale. Quant à la protection de l'environnement, elle a constitué dans les années quatre-vingt⁹ l'un des thèmes de mobilisation de groupements nationalistes ou régionalistes.

Nous choisirons par conséquent de travailler à partir de l'hypothèse théorique dégagée par les menchéviques et Georges V. Plekhanov selon laquelle il ne pourrait y avoir de gauche démocratique de type ouest-européen en Russie qu'une fois accomplie une révolution capitaliste. Nous souscrivons à la correction apportée à cette thèse évolutionniste et mécaniste par Max Weber¹⁰ pour qui l'apparition d'une telle gauche en Russie n'avait rien d'inéluctable, même dans l'hypothèse d'une modernisation capitaliste.

Dans la Russie actuelle, le lancement d'une révolution capitaliste remonte à environ cinq ans¹¹, mais c'est seulement la fin, en décembre 1991, de la tentative gorbatchévienne d'auto-réforme du système soviétique qui a contribué à accréditer définitivement l'inéluctabilité d'une modernisation économique radicale inspirée des mécanismes du marché, y compris auprès des dirigeants du complexe militaro-industriel qui, en août de la même année, avaient soutenu les factions néo-staliniennes du PCUS. Depuis lors, si, en février 1993, nous pouvons constater des indices d'une structuration probable des forces politiques russes sur un axe gauche-droite, il ne s'agit encore que d'un processus en cours dont l'issue est liée à l'orientation future de la transition économique elle-même. Toutefois, dans la Russie de 1993, rien ne permet encore de confirmer la thèse de « l'épuisement de l'affrontement entre libéralisme et socialisme »¹² après 1989.

Ceci étant posé, en nous référant à une définition inspirée de l'expérience européenne des années trente du socialisme démocratique comme seule alternative au libéralisme classique et au populisme autoritaire, nous reconnaitrons, comme forces de gauche en Russie, les formations politiques qui développent un programme cherchant à réconcilier, d'une part, les exigences perçues comme contradictoires par les marxistes-léninistes d'obéissance stalinienne — c'est-à-dire celles du respect des acquis sociaux du régime soviétique et des règles du pluralisme démocratique — et d'autre part, celles considérées comme antinomiques par les libéraux formés par la lecture de F. von Hayek¹³, de l'introduction du marché et de la préservation des mécanismes institutionnels de justice redistributive hérités de l'Etat-providence.

Le défi posé, à l'heure actuelle, à la construction d'une gauche russe porteuse d'un tel projet démocratique de société n'est pas selon nous seulement le discrédit idéologique du terme¹⁴ même de socialisme, imputable à son dévoiement par le régime soviétique. Il tient beaucoup plus à la difficulté conjoncturelle de découpler la revendication d'approfondissement de la démocratie économique et sociale de celle de la préservation de la propriété étatique des moyens de production. Si ces deux revendications ont pu constituer dans

l'histoire lointaine de la social-démocratie européenne les termes complémentaires d'un projet global d'émancipation des travailleurs, il n'en va plus de même dans la Russie contemporaine où les gestionnaires d'un secteur étatique hypertrophié tentent de canaliser les craintes populaires de la disparition de l'Etat-providence pour préserver les rapports de production hérités de l'Union soviétique.

2. Les représentants de la gauche démocratique en Russie

2.1. *Les partis politiques*

Actuellement¹⁵ — c'est-à-dire depuis l'éclatement après août 1991 du camp des réformateurs regroupés autour de Boris Eltsine dans l'organisation *Russie démocratique* sur la question de la gestion de la transition —, deux formations correspondent, non sans ambiguïtés, à notre définition d'un parti de gauche.

La première d'entre elles est le parti social-démocrate de Russie, fondé en mai 1990 par trois jeunes universitaires, Oleg Rummyantsev, Pavel Kouidioukine et Alexandre Obolenski, issus de la mouvance des clubs politiques¹⁶ pro-*perestroïka*, et dirigé depuis mai 1992 par Boris Orlov. A la différence du parti communiste d'Union soviétique, le PSDR ne se définit pas comme le « parti de la classe ouvrière » mais affirme sa volonté de maintenir la tradition des réformes sociales après la disparition du « socialisme réel » discrédité par le régime soviétique¹⁷. Jusqu'il y a peu, il soutenait unanimement la réforme économique libérale de Egor Gaïdar mais pressait le gouvernement d'accompagner la modernisation capitaliste d'une importation massive de biens de consommation occidentaux destinés à améliorer les conditions d'existence matérielle de la population russe. Représenté au sein du gouvernement Gaïdar par Alexandre Shokin et Pavel Kouidioukine — successivement ministres du travail —, le PSDR constitue, à l'intérieur du courant occidentaliste, l'aile gauche favorable à une politique de modernisation « *soft* » et à la préservation de la démocratie pluraliste. Le rôle joué par le PSDR dans la tentative lancée en décembre 1991 de mise en place en Russie d'un système de concertation sociale¹⁸ ouvertement inspiré des structures néo-corporatistes ouest-européennes en est la preuve. Toutefois, la lenteur de la mobilisation de la communauté internationale en faveur de la thérapie de choc russe a incité en janvier 1993 une aile du PSDR à opérer, sous la direction de O. Rummyantsev, une scission¹⁹ et à envisager une coopération avec des forces nationalistes modérées.

La seconde formation qui satisfasse partiellement aux critères que nous avons proposés est le parti démocrate de Russie dirigé par Nicolas Travkine. Son cas est intéressant parce que particulièrement représentatif de la difficulté politique et culturelle de formuler et de maintenir dans la Russie

post-communiste, confrontée à ce que Claus Offe désigne comme le défi de la « triple transition » de 1989²⁰, un projet de société d'inspiration à la fois socialiste et démocratique.

Le PDR, aujourd'hui considéré comme l'une des principales forces du pays, s'est présenté à sa naissance en 1990 dans les mêmes termes que la majorité des formations russes apparues dans les premiers mois qui ont suivi l'introduction du multipartisme : c'est-à-dire comme un parti démocrate et néo-libéral, favorable à la subordination du développement de la société russe aux lois du marché. Toutefois, l'ampleur des mesures de protection sociale que le programme du parti envisageait de sauvegarder²¹ contredisait les professions de foi ultra-libérale de son président²². La nature sociale-libérale du parti est apparue plus clairement encore avec le départ en avril 1991 d'une faction ouvertement thatchérienne emmenée par le champion d'échecs, Gary Kasparov²³ et la tentative — avortée — en juillet de la même année²⁴ de nouer une alliance au sein du Congrès des députés du peuple avec le parti social-démocrate.

Depuis le lancement de la thérapie de choc de janvier 1992, le PDR a développé une critique des conséquences sociales de la transition qui l'a rapproché non de la gauche occidentaliste représentée par le PSDR, mais du courant constitué au sein du congrès par l'alliance du parti renouveau (expression politique des directeurs du secteur public) d'Arkady Volsky et du parti populaire de la Russie libre (nationaliste modéré et étatiste) de Vassili Lipitsky et Alexandre Routskoï²⁵. La convergence du PDR avec ces deux derniers mouvements dont l'attachement à la démocratie libérale est sujet à caution, s'explique en partie par le fait qu'ils revendiquent tous une coordination de la réforme économique à l'échelle de l'ex-URSS comme alternative à l'insertion immédiate dans les structures de l'économie capitaliste mondiale et d'abandon de la politique de dérégulation inspirée par le Fonds monétaire international. Si elle s'avère durable, cette alliance dite de l'union civique, pour laquelle M. Gorbatchev — qui à l'intérieur du PCUS représentait le courant des réformateurs modérés — a exprimé sa sympathie, pourrait constituer le ferment d'un mouvement populiste anti-capitaliste favorable à la transposition en Russie du modèle chinois de modernisation.

2.2. Les syndicats

La représentativité des partis politiques russes demeure une inconnue dès lors que les citoyens n'ont pas eu l'occasion de voter sur le système multipartite élaboré par le Congrès des députés du peuple et le Soviet suprême après les élections de mars 1990. Aussi étudierons-nous les projets politiques et sociaux défendus par les forces syndicales pour évaluer l'audience de la social-démocratie.

Autrefois associés formellement à la gestion centrale de l'économie planifiée soviétique, les syndicats russes sont, depuis le démantèlement anarchique des rouages de celle-ci, investis d'un pouvoir de négociation inédit et confrontés à une crise d'identité profonde comme les partis qui se définissent comme socialistes. En pleine restructuration depuis les grèves de 1989²⁶ qui ont donné naissance à des organisations nouvelles ancrées dans la mouvance réformatrice, le monde syndical russe, au demeurant fort politisé, a du mal à mettre en œuvre un programme d'action cohérent qui défendrait les salariés contre les effets sociaux de la thérapie de choc du gouvernement Gaïdar sans faire obstacle à la modernisation économique nécessaire à long terme et à l'épanouissement du bien-être social.

Nous nous appuyerons sur la typologie proposée récemment par le sociologue Leonid A. Gordon²⁷ pour distinguer en Russie trois types de programmes syndicaux ou plutôt trois versions divergentes de la stratégie jugée la plus opportune pour garantir aux travailleurs les conditions matérielles d'existence offertes par le régime soviétique avant le ralentissement de la croissance de la fin des années soixante-dix. L.A. Gordon²⁸ l'a observé, les travailleurs russes ne se sont pas — encore ? — constitués en partis politiques mais les structures syndicales créées ou réformées récemment²⁹ ne se présentent pas pour la plupart exclusivement comme des instruments de la défense de leurs intérêts matériels mais plutôt comme des organisations de type « *Solidarnosc* » qui souscrivent à un projet de société global, bien qu'elles soient bien loin d'en posséder la capacité de mobilisation.

Les organisations représentatives du monde du travail se répartissent en trois tendances.

La première est représentée par le bloc des syndicats « restaurateurs ». Il s'agit d'organisations néo-staliniennes hostiles à l'introduction d'une modernisation économique inspirée des mécanismes du marché comme à la démocratisation politique. Leur programme d'action se résume pour l'essentiel à une exaltation de la société stalinienne où la condition ouvrière s'était considérablement améliorée³⁰, après les sacrifices imposés par l'industrialisation des années trente et la guerre mondiale. Ces syndicats, dont les plus importants sont le *Front uni des travailleurs* et *Russie au travail* ont été constitués, respectivement en 1989 et 1992, à l'instigation des factions ultra-conservatrices du PCUS à la recherche du soutien de la classe ouvrière.

Les deux autres tendances divisent les syndicats liés à la « gauche démocratique ». On y distingue en effet un courant occidentaliste et un courant anarcho-syndicaliste qui cherche à revitaliser la notion de troisième voie entre capitalisme démocratique et socialisme autoritaire.

Le courant occidentaliste est représenté par la grande majorité des groupements issus de l'institutionnalisation, progressive en 1989-90, des comités de grève et affiliés à la Confédération du travail créée au printemps 1990³¹.

Considérés aujourd'hui comme les plus influents dans la classe ouvrière³², ils souhaitent le développement en Russie d'une économie sociale de marché et de la démocratie politique. Jusqu'à présent, ils ont soutenu le gouvernement Eltsine³³ en animant des grèves politiques durant les événements d'août 1991 et en octobre 1992, lorsque les néo-communistes tentèrent de rassembler les forces ultra-nationalistes de toutes obédiences à l'intérieur d'un *Front de salut national*.

Le courant anarcho-syndicaliste, minoritaire, est notamment représenté par l'*Union des collectifs de travail*, favorable à l'approfondissement de la démocratie par la combinaison de la représentation parlementaire avec l'institutionnalisation de formes de contrôle ouvrier sur la production. L'intérêt des factions conservatrices du PCUS — dans les mois qui ont précédé la révision de l'article 6 de la Constitution (c'est-à-dire l'abandon du régime de parti unique) — pour l'instauration de formes de représentation corporatiste des producteurs en lieu et place de l'introduction du multipartisme a toutefois jeté le doute sur l'inspiration libertaire des revendications anarcho-syndicalistes³⁴.

3. Conclusions

Quatre conclusions peuvent être apportées à cet exposé de l'état de la social-démocratie en Russie.

Primo, le projet — attribué à Alexandre Yakovlev en 1990 de la transformation du parti communiste en un parti de masse social-démocrate organisé à l'échelle de l'Union soviétique se conformant aux exigences de la compétition électorale — a échoué. Si la grande majorité des députés, et des hommes politiques en général, « démocrates » ou « conservateurs » de la Russie actuelle sont d'anciens cadres du PCUS, ils défendent des orientations politiques divergentes au sein desquelles la mouvance sociale-démocrate est aujourd'hui encore minoritaire.

Secundo, ainsi que l'avait déjà relevé Max Weber dans son commentaire des dernières années du tsarisme, le caractère importé de la modernisation capitaliste en Russie et la périphérisation³⁵ qui en résulte à l'intérieur de l'économie-monde, sont défavorables à la reproduction du schéma de développement historique de l'Europe occidentale et représentent au contraire des ferments pour l'installation de régimes autoritaires.

Tertio, s'il existe dans la Russie post-soviétique des partis et des syndicats favorables à une économie sociale de marché inspirée des formes ouest-européennes et au respect des règles de fonctionnement de la démocratie parlementaire libérale, leurs revendications ne sont pas comparables à celles — en cours de redéfinition — de la social-démocratie occidentale contemporaine. D'une part, compte tenu des priorités dictées par l'état de l'économie nationale, les revendications des forces russes sont essentiellement matérielles et quantitatives, et par conséquent plus proches de celles de la

social-démocratie européenne des années vingt et trente que de celles de l'Internationale socialiste en 1993. D'autre part, compte tenu de la profondeur de la crise, ces revendications à la fois minimales et fondamentales de la social-démocratie n'appellent ni à une révision ni à une actualisation dans la mesure où le bien-être matériel, pas plus que la démocratie, n'est un fait acquis en Russie.

Enfin, l'avenir politique de la gauche sociale-démocrate en Russie dépend en grande partie de la clarification des rapports entre possédants et travailleurs avec la modernisation capitaliste et l'introduction de la privatisation. L'alliance objective entre les travailleurs et les dirigeants du secteur étatique³⁶ qui ont intérêt aujourd'hui à freiner la transition économique, représente à moyen terme un obstacle de taille. L'opacité des rapports de production propre au régime soviétique et perpétuée par le chaos de la réforme actuelle est en effet susceptible, dans un contexte de crise, d'accroître l'audience d'un discours nationaliste fondamentaliste, qui prétend occulter les différences socio-économiques, inéluctables, en valorisant la communauté d'appartenance ethnique ou culturelle.

Notes

¹ Voir « La déclaration de principes de l'Internationale socialiste (Stockholm, 23 juin 1989) », *Socialisme*, n° 124, juillet-août 1989.

² Voir « La résolution du XIX^e congrès de l'Internationale socialiste à Berlin (15-17 septembre 1992) », *Socialist Affairs*, n° 3, 1992.

³ B. DALLAGO, H. BREZINSKI, W. ANDREFF (éd.), *Convergence and System Change : the Convergence Hypothesis in the Light of Transition in Eastern Europe*, Dartmouth, Hants, 1992.

⁴ K. WITTFOGEL, *Le despotisme oriental*, Paris, 1958 ; R. PIPES, *Russia under the Old Regime*, New York, 1974.

⁵ Voir M. TELÒ, « La crise des traditions de la gauche européenne et la recherche de nouvelles voies », papier présenté au colloque *Socialisme : utopie et réalités*, Présence et action culturelles, Bruxelles, 16-17 décembre 1989.

⁶ D.E. ASHFORD, « Democratic Dilemmas : What Future for the Left ? », *The Political Quarterly*, vol. 64, n° 4, octobre-décembre 1992.

⁷ Voir par exemple A. KOZYREV, « Russia : a Chance for Survival », *Foreign Affairs*, Spring 1992.

⁸ D.L. SEILER, « Le cas des partis politiques dans les nouvelles démocraties de l'est européen », *Travaux de sciences politiques*, n° 4, Université de Lausanne, 1991 ; J.M. DE WAELE, « Les élections législatives tchécoslovaques de juin 1992 », *Transitions*, n° 1, 1993.

⁹ J.M. CHAUVIER, *URSS, une société en mouvement*, éditions de l'Aube, 1988, p. 265.

¹⁰ Voir M. WEBER, « Russland Übergang zum Scheinkonstitutionalismus », in M. WEBER, *Gesammelte Politische Schriften*, Tübingen, 1958 ; D. BEETHAM, *Max Weber and the Theory of Modern Politics*, Oxford, 1987 ; A. KINBALL, G. ULMEN, « Weber on Russia », *Telos*, n° 8, Summer 1991.

¹¹ Voir E. MANDEL, *Où va l'URSS de Gorbatchev ?*, Montreuil, 1989. C'est en effet en 1987 que sont adoptées les premières mesures (ex. : la loi sur le travail privé du 1^{er} mai 1987) susceptibles d'orienter l'URSS vers l'économie de marché.

¹² Voir par exemple P. BRUCKNER, « Fin de la politique ; l'affrontement droite-gauche », papier présenté au colloque *Socialisme : utopie et réalités*, Présence et action culturelles, Bruxelles, 16-17 décembre 1989 ; parmi d'autres théoriciens du triomphe du libéralisme à l'Est et/ou de la « fin de l'Histoire », on peut citer aux Etats-Unis Francis Fukuyama et en France, le philosophe Philippe Nemo.

¹³ F.A. VON HAYEK, *La route de la servitude*, Paris, 1946.

¹⁴ Voir R. RORTY, « The Intellectuals and the End of Socialism », *The Yale Review*, vol. 80, n° 1-2, avril 1992.

¹⁵ C. SENTE, « L'émergence du multipartisme en Russie 1990-1992 », *Transitions*, n° 1, 1993.

¹⁶ V. P. LJUBIN, « Sozialdemokratische Parteien in den Nachfolgestaaten der Sowjetunion », *Berichte der Bundesinstitut für Ostwissenschaftliche und Internationale Studien*, 13, 1992. La plupart de ces clubs ou mouvements « informels » (*nieformali*, c'est-à-dire n'ayant pas de statut juridique) se sont transformés en partis politiques au lendemain de l'abrogation du monopole politique du PCUS en mars 1990. Les fondateurs du PSDR étaient eux-mêmes issus ou liés au club moscovite *Perestroïka démocratique*.

¹⁷ O. RUMYANTSEV, « Our Way to Social Democracy », *Russian Politics and Law*, Summer 1992, vol. 31, n° 1, p. 95.

¹⁸ E. TEAGUE, « Russian Government Seeks « Social Partnership » », *Radio Free Europe/Radio Liberty Research Report*, vol. 1, n° 25, 19 juin 1992, p. 22 ; M.V. BAGLAI, « The Creation of a New System of Labor Relations in Russia », *Problems of Economic Transition*, September 1992, p. 43.

¹⁹ Le parti du centre social-démocrate de Russie ainsi créé a choisi de se rapprocher de l'union civique. Il réclame la mise en place d'un Etat-providence moderne en Russie en même temps que la conduite d'une politique gouvernementale « démocratique et patriotique ».

²⁰ C'est-à-dire la tâche qui incombe aux gouvernements post-communistes de définir simultanément le cadre d'un Etat-nation, les règles de la nouvelle constitution, et la politique économique et sociale ; voir C. OFFE, « Vers le capitalisme par la construction démocratique : la théorie de la démocratie et la triple transition en Europe de l'Est », *Revue française de science politique*, vol. 42, n° 6, décembre 1992.

²¹ Pour une traduction du volet économique du programme du PDR, voir C. SIGMAN, « Les programmes économiques des nouveaux partis russes », *Le Courrier des pays de l'Est*, n° 358, mars 1991, pp. 55-60.

²² N. Travkine définit parfois son mouvement comme un « parti conservateur de type européen », définition que reprennent parfois faute de mieux certains observateurs du *Radio Free Europe/Radio Liberty Research Institute* comme Elizabeth Teague et Philip Hanson.

²³ BBC, *Summary of World Broadcasts*, Series Soviet Union, 29 avril 1991.

²⁴ BBC, *SWB*, 8 juillet 1991.

²⁵ BBC, *SWB*, 28 février 1992.

²⁶ E. TEAGUE, « Organized Labour in Russia in 1992 », *Radio Free Europe/Radio Liberty Research Report*, vol. 2, n° 5, 29 janvier 1993.

²⁷ L.A. GORDON, « Russia on the Road to New Industrial Relations », *Problems of Economic Transition*, October 1992, p. 36.

²⁸ *Ibid.*, p. 16.

²⁹ L'ancienne confédération syndicale subordonnée à l'Etat-Parti et qui continue à exister sous la dénomination de *Fédération des syndicats indépendants de Russie* est actuellement en pleine crise politique et restructuration. Voir l'interview de son président Igor Klochkov, *Izvestia*, 13 novembre 1992.

³⁰ N. WERTH, « Renaissances et dilemmes du mouvement ouvrier en Union soviétique », *Le débat*, n° 67, novembre-décembre 1991.

³¹ L.A. GORDON, *op. cit.*, p. 18.

³² Ce sont toutefois les vieilles structures syndicales soviétiques, à présent improprement rebaptisées *Fédération des syndicats indépendants de Russie* et alliées à l'union civique, qui conservent le plus d'adhérents. Ceci s'explique en grande partie parce qu'elles détiennent le monopole de la gestion des fonds sociaux : en revanche, les affiliés de FSIR restent sourds à ses appels à la grève générale contre le gouvernement.

³³ Voir l'interview de V. GOLIKOV, président du conseil des comités ouvriers du bassin de Kouznetsk (Kouzbass) et affilié au syndicat des mineurs indépendants, *Les Nouvelles de Moscou*, n° 25, 23 juin 1992, p. 11.

³⁴ L.A. GORDON, *op. cit.*, p. 20.

³⁵ Voir J. NAGELS, « La périphérisation des pays de l'ex-URSS », *Transitions*, n° 1, 1993.

³⁶ Il n'existe toujours pas à proprement parler de « secteur privé » important sinon dans le domaine des services (secteur « horeca ») ; à moins de considérer la mafia russe comme une grande entreprise privée.

Signatures

Mateo ALALUF est chargé de cours à l'Université de Bruxelles.

Carlos CUNHA est professeur au Dowling College de New York.

Pascal DELWIT est assistant chargé de recherche à l'Institut d'études européennes de l'Université de Bruxelles.

Guillaume DEVIN est professeur à l'Université de Rennes.

Jean-Michel DE WAELE est assistant chargé de recherche à l'Institut d'études européennes de l'Université de Bruxelles.

Corinne GOBIN est assistante chargée de recherche à l'Institut d'études européennes de l'Université de Bruxelles.

Daniela HEIMERL est chargée d'études à la Documentation française (CEDUCEE).

Marc LAZAR est maître de conférence à l'Université de Paris I et à l'Institut d'études politiques de Paris.

Ulf LINDSTRÖM est professeur de politique comparée à l'Université de Bergen.

Christophe SENTE est assistant à l'Université de Bruxelles.

Francine SIMON-EKOVICH est ingénieur d'études au CNRS-CRPS-Paris I.

Patrick THEURET est attaché au groupe de recherche sur la gauche en Europe de l'Université de Paris I-Sorbonne.

Gerrit VOERMAN est directeur du centre d'étude des partis politiques hollandais de l'Université de Groningen.

Table des matières

Avant-propos	7
La gauche face aux mutations en Europe, par Pascal DELWIT et Jean-Michel DE WAELE	9
1. Les mutations	9
1.1. Les mutations sociologiques	9
1.2. Les mutations économiques et sociales	10
1.3. Les mutations sociétales	10
1.4. Les mutations politiques et institutionnelles	10
2. L'importance des organisations internationales	12
3. Les interrogations des partis socialistes	13
4. La fin des partis communistes ?	14
5. Les incertitudes en Europe centrale et orientale	16
6. A propos des « crises »	16
Les mutations économiques et sociales. Des repères parmi d'autres, par Mateo ALALUF	19
1. Le compromis fordiste	19
2. Fin d'une époque	20
3. Des rapports de force détériorés	21
4. Réduction du temps de travail et flexibilité	23
5. Chômage et démocratie	24
6. Acteurs et effets de structure	24
7. Des capacités d'innovation sociale ?	25
Crises et recompositions de la gauche en Europe occidentale, par Marc LAZAR	27
1. Les crises de la gauche	27
1.1. La crise des partis communistes	27
1.2. La crise des partis sociaux-démocrates et socialistes	30
2. Quelle recomposition ?	34

Le SPD et l'unité allemande,

par Daniela HEIMERL	39
1. Dimensions historiques	40
2. Du primat de la réunification au dogme du maintien des deux Etats allemands	44
3. L'unité allemande : rêve ou cauchemar ?	47

La social-démocratie scandinave face à l'impasse européenne,

par Ulf LINDSTRÖM	51
1. La structure des ménages en Scandinavie	52
2. La promotion de l'Europe sociale-démocrate comme alternative ?	54
3. Conclusion : la social-démocratie face à l'évanescence de la chose politique	61
4. Epilogue	64
5. Annexe	65

De la confiance à la crise. La gauche aux Pays-Bas depuis les années
soixante-dix,

par Gerrit VOERMAN	67
1. Les partis de gauche	68
1.1. Les rivaux traditionnels d'extrême-gauche du parti du travail	68
1.2. Le virage à gauche opéré par les socialistes au début des années soixante-dix	69
1.3. Les nouveaux rivaux de centre-gauche du parti du travail	70
1.4. Le parti du travail au début des années soixante-dix : entre l'extrême-gauche et le centre-gauche	70
1.5. La désintégration du trio progressiste au milieu des années soixante-dix	71
1.6. Création et origine de la « gauche verte » (1977-1989)	71
1.7. Le réajustement centriste des socialistes dans les années quatre-vingt	72
1.8. Le parti du travail en crise (1989-1992)	73
2. Les changements idéologiques de la gauche	74
2.1. La social-démocratie : l'adieu à l'Etat et à l'utopie	74
2.2. Le « cocktail » idéologique de la « gauche verte »	76
2.2.1. La « déléninguisation » du CPN	76
2.2.2. Les socialistes pacifistes contre le système capitaliste	77
2.2.3. Les premiers signes verts du PPR	78
2.2.4. Le méli-mélo de la « gauche verte »	79
2.3. Les démocrates : du pragmatisme au libéralisme social	79
3. Les glissements sociologiques de la gauche	80
4. Conclusions	81

La Confédération européenne des syndicats : engagement syndical et construction européenne, par Corinne GOBIN	85
1. Introduction	85
2. La CES et le texte du traité sur l'Union européenne	86
2.1. La dimension démocratique	87
2.2. L'Union économique et monétaire	88
2.3. La dimension sociale	89
2.4. La cohésion économique et sociale	90
3. La gauche syndicale en faveur de l'Europe : entre pragmatisme syndical et idéalisme politique	91
3.1. Le choix des interlocuteurs	91
3.2. Le discours syndical en faveur de l'Europe : entre choix pragmatique et idéaliste	92
a) Le pragmatisme syndical	92
b) L'idéalisme européen	93
c) Les versions critiques	94
La version politique	95
La version sociale	95
La version culturelle	95
d) Les versions non critiques	95
La version pacifiste-humaniste	95
La version de la compétition économique	96
La version de l'interdépendance économique	96
Un groupe mixte	96
4. Conclusions	96
5. Bibliographie	98
Le parti communiste de Belgique face aux Communautés européennes, par Pascal DELWIT	101
1. Introduction	101
2. Aux origines du positionnement	102
3. Le plan Schuman et la CED	103
4. La création du marché commun	104
5. La « réalité » du marché commun	105
6. Les raisons d'une évolution	106
7. L'action au niveau européen	107
8. La crise des communistes belges	108
9. Conclusions	113
L'opposition du parti communiste portugais à l'adhésion à la CEE, par Carlos CUNHA	119
1. Introduction	119

2. La demande d'adhésion	120
3. L'adhésion à la CEE	122
4. L'Acte unique européen	123
5. Le traité de Maastricht	124
6. Conclusion : le PCP, les critiques et la CEE	126

Les communistes espagnols et la question européenne :
du huitième congrès à Maastricht (1972-1992),

par Patrick THEURET

	133
1. Le primat du politique	133
1.1. L'européisme anti-franquiste	133
1.2. L'européisme du consensus	134
1.3. Le soutien au traité d'adhésion	135
2. Les fruits de l'expérience : crise politique et retour de l'économie	136
2.1. Les doutes et les critiques croissants parmi les communistes	136
2.2. L'européisme de la « droite » communiste : l'eurocommunisme rénovateur	136
2.3. Les réticences et l'hostilité de la « gauche » communiste	137
3. Les relations avec les forces européennes de gauche	141
3.1. L'eurocommunisme	141
3.2. La référence italienne	141
3.3. L'intermède « gorbatchévien » : les convergences superficielles	141
3.4. Le groupe parlementaire européen et le mouvement communiste ouest-européen	142
3.5. La rupture au sein du groupe communiste et apparentés	142
3.6. Recomposition au niveau européen : sur les décombres du PCI	144
4. Le traité de Maastricht, le plan de convergence et la grève générale	144
4.1. Maastricht : l'européisme du PCE se scinde	144
4.2. Du plan de convergence à la grève générale	145
4.3. Les hésitations de gauche unie sur le référendum et le traité de Maastricht	146
5. Conclusion	148
6. Annexe : les résultats des élections européennes	149

Le parti communiste français à l'épreuve de l'écologie :
mutation illusoire, mutation impossible ? Evolution du discours
et des analyses : 1972-1992,

par Francine SIMON-EKOVICH

	153
1. L'écologie occultée : 1972-1981	154
1.1. Un double refus : prémisses d'une marginalisation ?	155

1.2. Les réactions hésitantes du PCF face à l'irruption des écologistes sur la scène politique	156
2. Vers la mise en œuvre laborieuse d'une « écologie communiste » : 1981-1992	158
2.1. Une évolution lente et chaotique	159
2.2. Une évolution relative	159
2.3. Un tournant en trompe-l'œil ? La réactivation d'une thématique traditionnelle	161
3. L'impact douteux d'un <i>aggiornamento</i> de façade : le PCF à la remorque d'une recomposition en gestation	162
3.1. La marginalisation du PCF dans le débat politique	162
3.2. Tchernobyl : ultime piège de la téléologie ?	164
3.3. Les paradoxes des évolutions récentes	165
Le retard social-démocrate en Europe centrale et balkanique, par Jean-Michel DE WAELE	173
1. Introduction	173
2. Le poids de l'Histoire	175
3. L'absence de relais social ou politique	176
4. Les événements de 1989	177
5. Le « rejet » des valeurs du socialisme	178
6. L'influence des facteurs externes	178
7. Situation nouvelle pour la gauche	179
8. Les contradictions de l'identité sociale-démocrate en Europe centrale et orientale	180
9. La réorganisation et la mutation de l'ensemble de la gauche en Europe centrale et balkanique	182
9.1. Le rôle difficile des organisations syndicales	183
9.2. La mutation des PC	184
10. Conclusion	186
L'Internationale socialiste en Europe centre-orientale : définition et rôle des « amis politiques », par Guillaume DEVIN	189
1. Affiliation et identité de soi	190
1.1. Le temps du combat	191
1.2. L'âge de la compétition	192
2. La définition des affinités politiques	193
2.1. L'évaluation	194
2.2. Le patronage	196
3. Le risque des alliances	197
3.1. Le fardeau des exilés	197
3.2. Une gestion incertaine	198

La place de la social-démocratie dans la Russie en transition, par Christophe SENTE	201
1. Les difficultés théoriques de l'identification d'un programme de gauche en Russie après 1991	201
2. Les représentants de la gauche démocratique en Russie	204
2.1. Les partis politiques	204
2.2. Les syndicats	205
3. Conclusions	207
Signatures	211

LA GAUCHE FACE AUX MUTATIONS EN EUROPE

La gauche française en déroute, le parti socialiste italien en voie de disparition, le Labour Party subissant sa quatrième défaite consécutive malgré quatorze ans de néo-libéralisme thatchérien, le SPD confiné dans l'opposition depuis 1981 sans parvenir à présenter une alternative politique crédible face aux problèmes liés à la crise économique et à la réunification, les sociaux-démocrates suédois dans l'opposition tout comme le PASOK grec ou les socialistes portugais: l'état des partis de gauche paraît des plus alarmants.

Le modèle social-démocrate scandinave est confronté à une crise d'identité sans précédent, les partis socialistes méditerranéens jouent le rôle de vecteurs de modernisation de leur société en l'absence de partis centristes ou démocrates-chrétiens. Les partis communistes agonisent et disparaissent pour la plupart. Quelques tentatives de rénovation sont menées avec la plus grande difficulté.

Pourtant, il y a un peu moins de vingt ans, la gauche socialiste et communiste semblait promise à un avenir radieux. Dans les pays nordiques, les partis sociaux-démocrates finissaient de façonner le *Welfare State*, tandis qu'au Sud, tous les espoirs étaient permis suite à la démocratisation au Portugal, en Espagne et en Grèce. En France, l'union de la gauche se donnait pour mission de renverser le capitalisme et de "changer la vie". Au même moment, certains partis communistes, en adoptant l'eurocommunisme, semblaient vouloir et pouvoir prendre en compte les évolutions de la société.

Comment expliquer une telle évolution en un espace de temps somme toute assez court?

Prenant en compte les mutations sociologiques, économiques et sociales, institutionnelles et politiques, les auteurs examinent les transformations et les difficultés des partis socialistes et communistes en privilégiant les analyses précises et détaillées de certaines formations, petites et grandes, couvrant l'ensemble de l'Europe.

L'ouvrage rassemble à la fois des études sur les grands "piliers" de la gauche européenne (social-démocratie scandinave, SPD, PCF, Confédération européenne des syndicats) et des contributions sur des formations parfois méconnues mais dont le parcours et les analyses méritent l'attention du public francophone. Il tente aussi de dresser un premier bilan des difficultés rencontrées par les partis de gauche en Russie et en Europe centrale et balkanique.

Les auteurs sont chercheurs et professeurs en sociologie, histoire et sciences politiques dans différentes universités et centres de recherche d'Europe. Ils collaborent au groupe d'histoire et de sociologie du communisme de l'Université de Bruxelles (ULB), au groupe de recherche sur la gauche en Europe de l'Université de Paris I-Sorbonne et au groupe d'étude sur le communisme ouest-européen de l'Université de Paris X-Nanterre.



Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mises en ligne par les Archives & Bibliothèques. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. La mise à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici. Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les EUB et les Archives & Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Archives & Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les Archives & Bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les EUB et les Archives & Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires sélectionnées par les EUB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (editions@admin.ulb.ac.be).

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis. Toutefois les copies numériques ne peuvent être stockées dans une autre base de données dans le but d'y donner accès ; l'URL permanent (voir [Article 3](#)) doit toujours être utilisé pour donner accès à la copie numérique mise à disposition par les Archives & Bibliothèques.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.